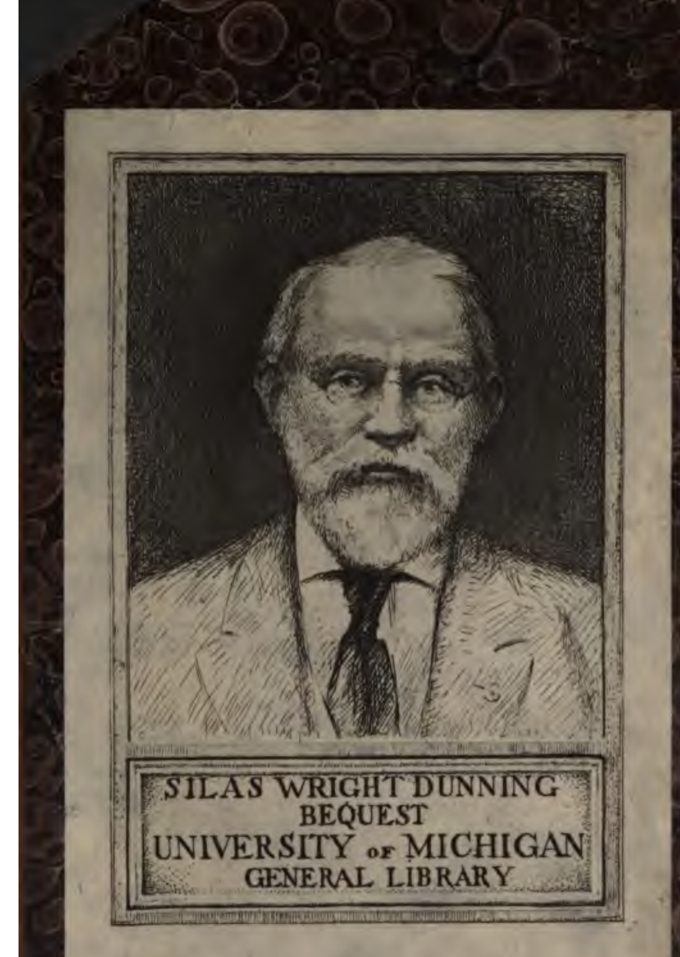
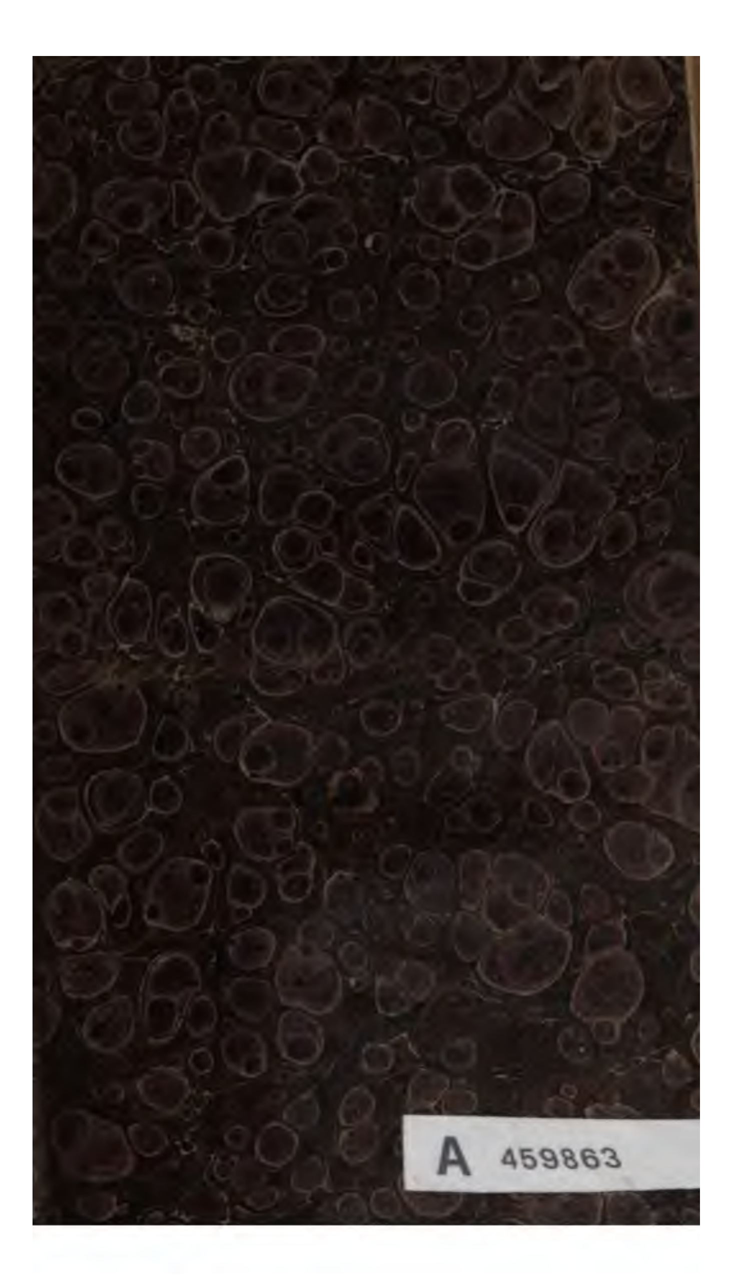



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY


A 459863

NOUVELLES
LETTRES ÉDIFIANTES.

missions (The East)

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,

Chez Ad. Le Clere, Imprimeur de S. E. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35.

1820.

AVIS

DES ÉDITEURS.

La multitude des occupations essentielles dont nous avons été jusqu'ici surchargés, a été la cause des retards qu'a essuyés la publication de cet ouvrage. Nous éprouvons un sensible regret de ne pouvoir encore donner au public, pour le présent, que le cinquième tome. Deux motifs principalement nous déterminent à le publier seul, quoiqu'on eût annoncé que chaque livraison seroit de deux volumes. Le premier est le désir de faire voir que si, contre le voeu de notre coeur, l'attente des sous-

cripteurs n'est pas pleinement satisfaite, au moins ils peuvent être assurés que nous n'abandonnons pas l'entreprise; mais que nous craindrions d'entretenir leurs inquiétudes si nous différions de publier ce tome jusqu'à ce que le sixième fût prêt. Le second motif est, que ce cinquième tome (qui est plus fort que les précédens), n'a point une connexion nécessaire avec les volumes qui suivront. Il contient tout ce qu'il reste à publier des lettres de la Chine jusqu'à cette année inclusivement; quelques lettres touchant l'établissement et les progrès de la religion chrétienne dans la Corée, et tout ce qu'il y a d'intéressant dans les lettres qui regardent la mission de Siam. Les

volumes suivans contiendront les lettres des missionnaires du Tong-king et de la Cochinchine. Ces lettres présenteront plus de variété dans les récits et dans le style que celles qui ont rempli plusieurs des volumes précédens. Nous ne pouvons annoncer d'avance vers quel temps paroîtront le sixième et le septième volumes. Nous nous hâterons le plus que nous pourrons; mais n'étant point, à cause de nos autres occupations, entièrement maîtres de nos momens, nous aimons mieux conjurer les personnes qui daignent prendre quelque intérêt à notre travail, d'user d'indulgence à notre égard, et d'attendre avec patience encore quelques mois, que de nous exposer à tromper leur

attente par des promesses que nous ne serions pas sûrs de pouvoir accomplir, ou en ne leur donnant qu'un ouvrage peu soigné.

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

Relation de la mission du Su-tchuen, écrite le 28 septembre 1812, par Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen.

Les courriers que nous avions envoyés à Canton sont arrivés dans cette province plus de huit mois après leur départ. Ils ne nous ont apporté que trois lettres d'Europe. Ces lettres nous donnent des nouvelles plus affligeantes que jamais, et ne nous laissent presque aucune espérance de recevoir ni des prêtres d'Europe ni les autres secours dont nous avons un extrême besoin.

M. Fontana (1) nous est arrivé à bon port

(1) M. Louis Fontana étoit parti de Rome en février 1807. Il se rendit d'abord à Lisbonne, et s'y embarqua au mois de juillet de la même année, sur

et en bonne santé, après avoir couru le plus grand danger sur la rivière qui conduit du Tong-king aux frontières du Yun-nan. Il faillit périr avec nos gens; leur barque fut assaillie par une troupe de brigands qui les dépouillèrent de tout, même de leurs habits, et en blessèrent plusieurs. Le premier courrier reçut un coup de fusil à l'oreille: la plaie n'étoit pas encore guérie lorsqu'il arriva ici. L'un des courriers eut la présence d'esprit de jeter au fond de l'eau trente taëls qu'il portoit sur lui, et qu'il retrouva lorsque les brigands se furent éloignés. Les courriers empruntèrent des chrétiens de l'endroit l'argent nécessaire pour se procurer les habits et les autres effets dont ils avoient été dépouillés, et se remirent en route. Tout le voyage par la province du Yun-nan fut des plus heureux; ils n'y rencontrèrent pas le moindre danger. M. Fontana fit toute la route à pied, sans vouloir se servir de la chaise à porteurs que les courriers lui avoient préparée. Parti le 2 janvier de la chrétienté du Tong-king, où il étoit venu joindre les courriers, il arriva le 5 mars au collége de M. Hamel; et, après quelques jours de re-

---

un vaisseau qui alloit dans l'Inde. Ayant été obligé de séjourner au Bengale, dans l'île de Pinang ou du Prince de Galles, à Macao et au Tong-king, il ne put arriver à sa destination qu'en 1812.

pos, il se remit en route, et arriva le 20 du même mois à notre maison de résidence. Que Dieu soit béni de nous avoir procuré un secours si nécessaire!

Il nous parvint, au mois de novembre de l'année dernière, un édit de la cour de Péking, concernant l'exécution de la loi portée au mois de juillet précédent (1) contre les prédicateurs de la religion chrétienne, et contre les néophytes qui refusent de la quitter. Cet édit est daté du 5 septembre de la seizième année de Kia-king. Selon cet édit, 1°. les seuls Européens employés à la cour peuvent rester à Péking : on y souffrira les deux auxquels leur grand âge ne permet pas de retourner dans leur patrie (2). Les quatre autres, qui n'ont aucune charge à la cour, retourneront dans leur pays. 2°. Les sept qui restent ne pourront aller et venir sans avoir avec eux quelque mandarin pour les surveiller et les empêcher d'avoir aucune communication avec les Tartares et les autres sujets de l'empire. Il est aussi défendu à toutes personnes du dehors d'entrer dans les églises. 3°. Les gouverneurs, vice-gouverneurs et autres mandarins des provinces, sont char-

---

(1) *Voyez* tome IV, page 534.

(2) Ces deux missionnaires sont M. Poirot, ancien jésuite, et M. Ghislain, supérieur des lazaristes françois de Péking.

gés d'ordonner de sérieuses perquisitions, pour découvrir s'il n'y a point dans leurs districts quelque Européen caché. Il leur est aussi ordonné de faire arrêter ceux qui s'y glisseroient furtivement dans la suite, et de donner avis du tout. 4°. Les gouverneurs qui ne feront pas des recherches assez exactes, et qui laisseront la religion chrétienne se propager, seront déposés de leurs charges sans rémission, et rigoureusement punis. 5°. Si des sujets font profession de cette religion, ou la prêchent de nouveau secrètement, les mandarins sont chargés de les arrêter, pour qu'ils soient juridiquement jugés et punis. Enfin il est ordonné que cet édit soit publié partout.

Vers le temps auquel je reçus cet édit, on affichoit, par ordre du gouverneur de la province, notre ennemi, la loi contre les prédicateurs de la religion, mais seulement manuscrite. Quelques gouverneurs l'affichoient à la ville et dans les marchés de la campagne, quelques autres aux portes seulement de la ville; le plus grand nombre ne l'affichoit nulle part: aucun, que je sache, n'entreprit rien contre la religion : cette publication n'intimida personne. Les prêtres continuèrent le cours de leurs visites avec la même sécurité que ci-devant; les chrétiens vaquèrent à leurs exercices avec la même liberté qu'ils prennent lorsque la persécution n'est point ouverte.

ment déclarée contre eux, ou dès qu'elle est un peu ralentie, sans avoir été aucunement inquiétés. Maintenant que le gouverneur de la province a certifié, dans son rapport à l'empereur, que les chrétiens de son gouvernement se sont amendés, et ont renoncé à leur religion, à l'exception de quelques-uns qui ont été condamnés à l'exil; qu'après les recherches les plus exactes, il ne se trouve dans la province aucun Européen ni aucun prédicateur de leur religion, quoique ce rapport soit absolument faux, il ne paroît pas, non plus que ses subalternes, disposé à faire de nouvelles recherches contre la religion. Quoique nos livres, les dénonciations faites aux prétoires mêmes de la capitale, et la voix commune répandue presque partout, ne lui permettent pas d'ignorer qu'il y a des Européens, ou du moins des prédicateurs de la religion, il ne fait aucune démarche pour les découvrir; il semble craindre de se susciter des affaires qui pourroient l'exposer à perdre au moins quelque degré de dignité ou ses honoraires, ou de se jeter dans des embarras dont il auroit peine à sortir: on verroit que son rapport étoit faux. Le gouverneur ferme donc les yeux comme avant la persécution, et n'inquiète pas plus les chrétiens que s'il n'y avoit pas eu d'édit publié contre eux. Néanmoins, quoique la plupart des mandarins refusent de recevoir les accusations por-

tées contre les chrétiens, ou n'aient aucun égard au reproche que les païens, qui sont en procès avec eux, leur font au prétoire d'être chrétiens, pour avoir plus aisément gain de cause; il en est quelques-uns çà et là qui, poussés par la haine, les somment d'apostasier, et emploient même quelquefois les supplices pour les y contraindre.

Nous ne pouvons pourtant pas beaucoup compter sur l'espèce de paix et de tranquillité dont nous jouissons. Le gouvernement est toujours ennemi de la religion. Ses agens sont extrêmement ingénieux à peindre avec les plus belles couleurs leur conduite la plus injuste et même leurs cruautés les plus atroces. D'ailleurs, sous ce gouvernement, les choses changent aisément de face. Quelque part que ce soit, en Europe comme ici, il n'y a de paix solide à espérer que celle que notre Seigneur a laissée à ceux qui veulent bien la recevoir, et qui est bien différente de celle que donne le monde son ennemi : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis* (1). Cette paix consiste dans une parfaite conformité et résignation à la volonté de Dieu, en tout ce qu'il lui plaît,

---

(1) Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. (Ev. selon saint Jean, chap. XIV, ℣. 27.)

d'ordonner ou de permettre, même les persécutions, les tourmens et la mort.

Le même gouverneur fit afficher, pendant le cours de cette année, mais manuscrit seulement, dans toutes les villes de la province, un autre édit de sa façon. Ce n'est qu'une promulgation de lois portées contre différens délits, et notamment contre des sectes qui sont sévèrement prohibées. On y trouve les quatre articles contre la religion chrétienne, qu'il confond avec ces sectes, insérés déjà dans un édit qu'il fit imprimer et afficher au mois d'octobre 1810 (1). La publication de cet édit ne fit pas plus de sensation que celle du précédent. Il est à remarquer qu'il s'en tient à la loi qui condamne à l'exil et à l'esclavage à Y-ly les prédicateurs et les chrétiens qui ne voudront point renoncer à leur religion, et qu'il ne fait nulle mention d'une loi postérieure, qui condamne les prédicateurs à être étranglés, et les simples chrétiens qui refusent de revenir à résipiscence, à l'exil et à l'esclavage perpétuel à He-tung-kiang (autre lieu de Tartarie).

L'intendant des finances (2) fit imprimer, vers la fin de l'année dernière, deux livres

---

(1) *Voyez* tome IV, page 433.

(2) L'intendant des finances tient, avec le lieutenant criminel, le premier rang dans la magistra-

de treize à quatorze pages chacun, qui ne parlent que de la religion chrétienne et des Européens. Le premier contient les nouvelles lois portées contre les Européens, contre les prédicateurs en chef et contre les simples chrétiens qui refuseront de renoncer à leur religion. Il contient aussi les édits qui furent publiés sur le même sujet, la dixième année de l'empereur actuel (en 1805), et la cinquantième année du règne de son prédécesseur (1785), et enfin le dernier édit relatif aux missionnaires de Péking. La religion chrétienne est traitée dans toutes ces pièces de secte corrompue, préjudiciable à la société, propre à pervertir le cœur humain, capable de tenir des assemblées pernicieuses et d'exciter des troubles. On reproche aux chrétiens de ne rendre aucun culte ni au ciel ni à la terre, de ne point reconnoître les ancêtres, de ne point honorer les parens, de braver les supplices, de mépriser les ma-

---

ture, après le gouverneur de la province. Il exerce juridiction dans toute espèce d'affaires, non-seulement sur le peuple, mais encore sur les mandarins civils, auxquels il est chargé de communiquer les représentations faites à l'empereur, les édits de Sa Majesté, les jugemens des cours souveraines de Péking, les lois nouvellement portées, en un mot, tout ce qui a rapport au gouvernement de l'empire.

gistrats et les lois, d'être rebelles à la raison, de suivre des maximes corrompues qui pervertissent l'esprit et le cœur, et, ce qu'on regarde comme insupportable, de composer des livres qui font illusion à une grande multitude de gens, et les aveuglent au point qu'ils ne reconnoissent plus aucune vertu et deviennent rebelles aux lois. On les accuse même d'avoir des sermens particuliers, de corrompre les femmes, d'arracher la prunelle des yeux aux malades, etc. Tels sont les crimes qu'on impute à la religion chrétienne, pour justifier les lois violentes qu'on porte contre elle.

Le second livre contient : 1°. L'exposition des édits émanés contre la religion chrétienne et des nouvelles lois portées contre les missionnaires européens, contre les autres prédicateurs et contre ceux qui la suivent. 2°. Les peines portées contre les mandarins des provinces, grands et petits, civils et militaires, qui négligeroient de faire de sérieuses recherches pour trouver et arrêter les Européens qui se sont déjà introduits ou qui s'introduiroient dans l'empire, et les autres prédicateurs en titre; qui souffriroient que les sujets de l'empire fissent profession de la religion chrétienne, récitassent des prières, tinssent des assemblées, ou qui, ayant connoissance de tout cela, n'en feroient pas leur rapport. Ces peines

...

consistent dans la dégradation où la privation des appointemens, et seront infligées selon la diversité des cas. Les gouverneurs des villes et les mandarins subalternes qui seront trouvés en faute à ce sujet, seront privés d'un, de deux et même de trois degrés de dignité, selon qu'ils auront été plus ou moins coupables de négligence. Les gouverneurs ou vice-gouverneurs des provinces, les intendans des finances, les lieutenans criminels, les généraux d'armée, etc., perdront un degré de leur dignité, ou les appointemens de six ou neuf mois, ou même d'un an, selon la grièveté de leur faute. Les mandarins qui gouvernent les Tartares, et même le premier ministre qui en est chargé, subiront les mêmes peines, si, par défaut de surveillance de leur part, quelque individu de cette nation professe secrètement la religion des Européens. Il est à remarquer que par cette loi les peines sont respectivement augmentées du double. Enfin le livre contient la sanction qui a été donnée par l'empereur à toutes ces lois qui lui ont été présentées par les deux cours souveraines, civile et militaire. Il en ordonne l'exécution.

Quoique ces deux livres aient été envoyés dans tous les prétoires de la province, et que, pour engager à exécuter les lois qu'ils contiennent, il y soit observé qu'on exemp-

tera de toute peine les mandarins dont les sujets reviendront à résipiscence et renonceront à leur religion dans l'espace d'un an, ou qui, en quelque temps que ce soit, arrêteront un Européen ou tout autre chef de la religion, aucun néanmoins ne paroît disposé à faire les recherches prescrites. Ils craignent sans doute qu'en arrêtant ou dénonçant quelque Européen, ils ne compromettent, comme il est vraisemblable, un grand nombre d'autres mandarins, même des supérieurs, et ne les exposent à subir la rigueur de la loi.

Je vous marquai, l'année dernière (1), que les nouvelles planches de notre catéchisme furent prises et livrées au prétoire, et que nos imprimeurs, qui sont païens, furent mis en prison. Les chrétiens de la ville exercèrent leur charité et leur générosité à leur égard; ils payèrent tous les frais du procès et les assistèrent dans tous leurs besoins, ce qui fit une dépense de plus de cent taëls. Quelques mois après leur élargissement, les imprimeurs demandèrent, sous différens prétextes, des sommes considérables, menaçant, si on les leur refusoit, de livrer au prétoire les planches de tous nos autres livres qu'ils avoient entre les mains. Les néophytes intimidés consentirent, après

(1) *Voyez* tome IV, pag. 481 et 482.

bien des débats, à donner cinquante taëls. Comme les imprimeurs, après cela, ne vouloient point encore rendre les planches, les chrétiens, pour prévenir de nouvelles vexations de leur part, crurent pouvoir convenir qu'elles seroient toutes brûlées. Pendant qu'on se disposoit à faire cette exécution, quelques catéchistes trouvèrent le moyen de soustraire, sans être aperçus, les planches de cinq livres. Tout le reste fut réduit en cendres. Depuis ce temps-là c'est un imprimeur chrétien qui fait tout l'ouvrage secrètement. Il nous a déjà gravé les planches du catéchisme. Il travaille maintenant à graver quatre autres livres des plus nécessaires, et dont l'impression est moins dispendieuse. Trois contiennent la réfutation de l'idolâtrie et des superstitions.

Quoique les chrétiens jouissent en général, dans toute la province, d'une grande tranquillité, ceux de Kin-hien, dont j'ai tant parlé les deux dernières années (1), ne cessent d'être violemment tourmentés. Ce n'est pas précisément que le gouvernement les persécute, mais des particuliers leurs ennemis, surtout ceux qui furent compromis dans le funeste procès à la capitale; et des satellites, employent tous les moyens

(1) *Voyez* tome IV, pag. 385 et suiv. et pag. 430 et suiv.

qu'ils peuvent pour leur nuire, pour les engager dans de mauvaises affaires, pour leur extorquer de l'argent et pour leur faire perdre entièrement la foi. Ces néophytes sont bien punis de leur imprudence et des fautes qu'ils ont faites. Les six chrétiens qui furent condamnés à l'exil et à l'esclavage perpétuel à Y-ly en Tartarie, y ont été envoyés. Les huit autres qui ne furent condamnés qu'à un exil de trois ans dans la province, sont distribués dans huit villes de la partie orientale, qui dépendent toutes de Tchong-king, et où il y a des chrétiens.

Les édits et ordonnances dont je viens de parler mettent un grand obstacle à la propagation de la foi. Quantité de païens qui pensoient à embrasser la religion, retenus par la crainte de s'exposer à la persécution, ou renoncent à leur premier dessein, ou remettent à l'exécuter jusqu'à ce que les circonstances soient plus favorables. Néanmoins il se fait toujours quelques prosélytes, mais en plus petit nombre que ci-devant. Le catalogue général de l'administration, pendant l'année 1811, porte neuf cent soixante-onze nouveaux catéchumènes, neuf cent soixante-dix adultes baptisés, deux mille trois cent seize enfans de fidèles baptisés, quatorze mille quatre cent trente-huit enfans d'infidèles baptisés dans le danger de mort. On sait que six mille trois cent

soixante-quatorze ont quitté cette vallée de larmes. Il est impossible de savoir quel a été le sort de la plupart des autres : cinq mille trois cent vingt-huit ont été baptisés dans des endroits où régnoit la famine, et où le gouvernement faisoit distribuer du riz à tous les pauvres qui venoient de toutes parts, hommes, femmes et enfans, ou dans d'autres endroits où les chrétiens n'étoient qu'en passant, pour y chercher les enfans moribonds, et n'y faisoient aucun séjour. Ils ne pouvoient par conséquent s'informer pour savoir ce qu'ils devenoient. Mais il est très-vraisemblable qu'il en est mort un très-grand nombre.

Il ne s'est rien passé de remarquable dans la province du Yun-nan, depuis la persécution violente qui s'y éleva en 1809, à la capitale, contre trois chrétiens du Su-tchuen, qui y avoient été envoyés pour y affermir et augmenter la chrétienté qui s'y étoit formée, et qui sont partis pour leur exil à Y-ly, comme je l'ai rapporté les années précédentes (1).

La persécution de la province du Yun-nan étoit à peine ralentie que celle du Su-tchuen s'alluma et fit de grands ravages; celle-ci n'étoit pas finie qu'une autre éclata avec violence dans la province du Kouei-

---

(1) *Voyez* tome IV, pag. 362, 416, 530 et suiv.

tcheou. 1°. Il s'étoit formé, les années précédentes, comme je le marquai dans ma dernière lettre (1), à Hing-ny-fou, une chrétienté qui n'avoit pas encore été visitée par le missionnaire. Plusieurs néophytes y furent pris, détenus long-temps en prison, accablés de coups, et enfin exilés, les uns dans une autre province, et les autres dans divers endroits de leur province. De cinq qui étoient conduits à la ville par une troupe de païens, un succomba sous les coups et fut tué sur la place; sur le point d'expirer, il demanda le baptême, qu'un de ses compagnons lui administra. 2°. Les catéchistes de la capitale et d'autres chrétiens, au nombre de douze, furent arrêtés au mois de novembre de l'année dernière, et mis dans la grande prison destinée pour les criminels qui doivent être condamnés à mort ou à l'exil perpétuel. On instruisit le procès : on dressa les procès-verbaux de manière à obtenir de l'empereur qu'il condamnât un catéchiste à être étranglé, et les autres à l'exil perpétuel. Il y a encore dix autres néophytes enfermés dans la petite prison destinée pour les bandits et pour les voleurs, qui est beaucoup plus étroite, plus incommode, plus infecte que la première. Un chrétien qui y avoit été enfermé ci-devant tomba

(1) *Voyez* tome IV, page 546.

dangereusement malade; on obtint qu'il sortît en donnant caution; il mourut peu de temps après son retour dans sa maison. La maison où les néophytes s'assembloient les dimanches et fêtes, et où le prêtre faisoit chaque année l'administration, avoit été achetée à frais communs. Elle fut détruite par ordre du sous-gouverneur de la ville. Tous ces chrétiens, surtout les douze premiers, eurent beaucoup à souffrir; quelques-uns furent mis aux questions les plus cruelles. Les dernières lettres que nous avons reçues ce mois-ci nous annoncent que l'intendant des finances, conjointement avec le lieutenant criminel, venoient de publier un édit qui condamne à être fustigés et seulement à un exil de trois ans, Kou et Leao, deux catéchistes, dont le premier, au jugement du vice-gouverneur de la province, devoit être condamné à être étranglé. On est porté à croire qu'ils ont publié un édit si mitigé parce qu'ils ont reçu de Péking des instructions qui n'approuvent pas les excès de rigueur. Les mêmes lettres annoncent que, les 3 et 4 d'août, sept chrétiens furent arrêtés et mis en prison à Tseng-ny-fou, autre ville de la même province, à vingt-cinq lieues de la capitale. Un néophyte de ce pays qui s'est réfugié à Tchong-king dans le Su-tchuen, a dit au missionnaire de cette ville, que, le 3 août, trois caté-

chistes furent arrêtés; que, sur leur refus de renoncer à leur religion, ils furent frappés chacun de quarante coups de bambou fortement appliqués; qu'ils furent ensuite mis en prison, et qu'ils y étoient encore lors de son départ, le 23 août, avec vingt-deux autres chrétiens; qu'on faisoit encore partout les recherches les plus vives pour en prendre d'autres; qu'un mandarin payoit un salaire à certaines gens pour aider les satellites à découvrir leur retraite; qu'il promettoit une récompense à quiconque lui en amèneroit quelqu'un; que par cette raison cette pauvre chrétienté est dispersée çà et là.

Tel est l'état de la religion dans ces provinces. Il me reste à vous dire une chose bien affligeante. M. Hamel, âgé de soixante-six ans, s'affoiblit de jour en jour. La plaie qu'il avoit eue ci-devant à une jambe s'est rouverte, et l'autre jambe a été prise. Il a été plusieurs mois sans pouvoir faire un pas ni dire la messe, et ne prenant que peu de nourriture. Pour surcroît de malheur, il n'y a eu aucun prêtre ordonné cette année. Vous jugez aisément que notre embarras est extrême.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, GABRIEL-TAURIN, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen.*

Lettre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères.

En Chine, 28 septembre 1813.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES.

Les lettres de M. Chaumont, datées du mois de mars 1812, me parvinrent le 21 juin de la présente année. Elles nous causèrent beaucoup de joie et de consolation, en nous apprenant que ceux mêmes d'entre vous dont nous craignions le plus d'apprendre le décès, à cause de leur grand âge et de leurs infirmités, vivoient encore; et en voyant votre zèle et vos efforts pour soutenir notre œuvre prête à tomber en ruines. Ce que ces lettres nous rapportent de l'intérêt que certaines personnes de mérite prennent à tout ce qui concerne la propagation et le soutien de la foi dans ces régions-ci, et des secours qu'elles s'efforcent de nous procurer, nous pénètre de la plus vive reconnoissance, et met le comble à notre satisfaction. Mais, d'un autre côté, ce qu'on nous annonce touchant les calamités qui affligent l'Europe, et

surtout notre malheureuse patrie, nous remplit d'amertume et de crainte pour l'avenir.

Ce que vous appréhendiez pour la mission du Su-tchuen est arrivé. M. Hamel nous fut enlevé le 13 décembre de l'année dernière. Depuis trente-six ans qu'il étoit dans cette mission, où il arriva en 1777, il en fut toujours un des principaux appuis, surtout par ses travaux dans la direction de notre collége et séminaire ; il en prit soin pendant trente-trois ans consécutifs, avec une constance admirable. Nous regardons cette perte comme irréparable. Il étoit non-seulement fort versé dans notre littérature et dans la théologie, mais il étoit également instruit dans la littérature chinoise, à laquelle il s'étoit appliqué, avant d'entrer dans cette mission, pendant quatre ans qu'il avoit passés à Pondichéry, dans notre ancien collége général (1). Il écrivoit facilement les caractères chinois. Certains jours de la semaine, il expliquoit à ses élèves les livres de la religion écrits en cette langue, et surtout celui de l'Imitation, le plus difficile à entendre (2), mais le plus propre à leur inspirer le détachement du monde. Il a traduit en

(1) *Voyez* tome Ier. Introduction, page v.

(2) Le style des livres chinois n'est point le style ordinaire et familier de la conversation. Il est extrêmement concis, et tel qu'il ne peut être entendu que des lettrés.

chinois toute la théologie scolastique et morale, à l'usage des élèves qui ne savent pas assez de latin pour l'étudier dans cette langue. Cette théologie est un recueil qu'il a fait des traités et des matières les plus nécessaires ou les plus utiles et qu'il a mis à la portée des Chinois. Ceux qui ont réussi dans l'intelligence de la langue latine, étudient ce recueil en latin. Il a aussi traduit les rubriques du rituel et divers autres ouvrages. Depuis l'origine de notre collége, il nous a formé vingt-sept prêtres. Les quatre qui nous restent de ceux qui furent élevés à Pondichéry, y furent tous sous sa discipline. Il paroissoit n'avoir d'autre goût et d'autre inclination que pour l'instruction de la jeunesse, et pour travailler dans la retraite au bien de la mission. Il redoutoit l'exercice du ministère extérieur. Il y travailla pourtant les trois premières années après son entrée dans la mission; mais rien ne le satisfit davantage que de s'en voir déchargé pour être mis à la tête du collége nouvellement établi, lequel fut, depuis ce temps, le principal objet de ses occupations. Dans la persécution de 1785, où Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, alors coadjuteur, fut pris avec trois autres Européens (1), Mgr. d'Agathopolis, vicaire

(1) MM. Dufresse, Devaut et Delpont. *Voyez* tome II, pag. 76, 161 et suiv.

apostolique, voulut nommer M. Hamel provicaire général, afin qu'en cas de mort du prélat il prît le gouvernement de la mission. Il refusa humblement cette charge, et le prélat fut obligé de nommer provicaire un autre missionnaire. Quoiqu'il eût chaque jour plusieurs classes à faire, hautes et basses; qu'il suivît tous les exercices de la communauté, et fût chargé de beaucoup d'autres occupations, il ne se plaignit jamais d'avoir trop de travail. Quand on lui envoyoit d'ici des livres chinois concernant la religion, à examiner et à corriger, quoiqu'il y en eût de longue haleine, il ne répondit jamais qu'il n'avoit pas assez de loisir; il faisoit tous ces examens et ces corrections avec la même attention et la même exactitude que s'il n'avoit eu rien autre chose à faire. Il ne laissoit sans réponse aucune des lettres qu'il recevoit, même celles de ses élèves sortis du collége, qui le plus souvent n'étoient que des lettres de complimens, avec des témoignages de respect et de reconnoissance; il profitoit de ces occasions pour les exhorter, les exciter, les affermir dans leur vocation. Les lettres qu'il écrivoit aux vicaires apostoliques et aux missionnaires de cette province, dénotoient un homme rempli de lumières; il n'y parloit jamais de ce qui le regardoit personnellement, ni en bonne ni en mauvaise part. Il gardoit le silence sur tout ce qu'il

avoit à souffrir, et ne demandoit jamais rien de ce qui pouvoit être utile ou nécessaire à sa santé. Ses entretiens rouloient toujours sur les affaires de son collége et sur celles de la mission : il les avoit plus à cœur que les siennes propres. Il avoit coutume de s'appeler *ludi-magister*, pauvre maître d'école. Les fidèles des environs du collége le regardoient comme un homme fort savant, et en même temps comme un saint : dans leurs doutes et leurs difficultés, ils avoient principalement recours à lui, s'en retournoient toujours satisfaits de ses décisions, et y acquiesçoient sans peine. Quand ils se voyoient délivrés ou préservés de quelques calamités, accidens ou maladies, ils l'attribuoient à l'efficacité de ses prières. La vertu qui le caractérisoit, et éclatoit davantage en lui, étoit la douceur. Il fut toujours en paix avec ses supérieurs, avec ses confrères, avec les prêtres, avec ses élèves et les autres chrétiens; il ne craignoit rien tant que de faire de la peine à qui que ce fût; si son devoir l'obligeoit à faire quelques réprimandes à ses élèves ou à des chrétiens, elles étoient toujours accompagnées de quelques paroles de douceur; si ses sentimens se trouvoient différens de ceux des autres, il ne contestoit point, mais il laissoit à chacun sa façon de penser, et soumettoit toujours son jugement à celui de ses supérieurs. Il n'est aucun des mis-

sionnaires étrangers qui ont passé, ces dernières années, par le Tong-king et le collége de cette province, pour se rendre dans leurs missions, qui n'ait été ravi de la douceur de sa conversation et de son affabilité. M. Dumazel écrivoit qu'il avoit l'air d'un saint Vincent de Paul. Sachant combien il importe aux missionnaires d'être mortifiés sans excès, et de ménager leur santé et leur vie dans ces régions, où il y a si peu de prêtres, il s'attachoit principalement à mortifier son esprit, en combattant les défauts de la nature, et y substituant les vertus contraires; en souffrant avec patience et résignation les peines et les travaux, les inquiétudes et les chagrins, les infirmités et les douleurs, les événemens fâcheux et les persécutions, les alarmes et tous les autres maux que la divine Providence lui envoyoit. Quant au corps, il se contentoit d'une vie commune, sans jeûnes ni abstinences extraordinaires; il ajoutoit aux jeûnes prescrits par l'Eglise, celui du vendredi de chaque semaine de l'année, et mettoit une telle mesure dans ses repas ordinaires, qu'elle n'excédoit jamais le pur nécessaire. Il ne se chauffoit jamais en hiver, même dans les plus grands froids, pas même sur les montagnes de la province du Yun-nan, où le collége fut placé les premières années, et où, sans parler de l'âpreté du climat, les brouillards sont très-fréquens; cela lui causa

dès-lors des humeurs dans les jambes, qui tendoient à l'en rendre impotent : mais ces humeurs se dissipèrent, quand le collége fut transporté dans la province du Su-tchuen, où le climat est plus tempéré et plus sain. Enfin, une autre de ses mortifications étoit de veiller fort avant dans la nuit, pour écrire ou faire ce qu'il n'avoit pas eu le loisir de faire pendant la journée; mais tout cela ne lui sembloit pas capable d'altérer sa santé, et il attribuoit à d'autres causes les incommodités qu'il ressentoit.

Il y a huit ans qu'il fit une chute en descendant un escalier, et se blessa grièvement à la jambe gauche. Il s'y forma une plaie qui l'a conduit insensiblement au tombeau. Après beaucoup de remèdes, il se rétablit, et sa plaie se ferma ; mais environ trois ans après elle se rouvrit, et les médecins chrétiens des environs ne purent venir à bout de la guérir; le mal ne faisoit, au contraire, qu'empirer. Il ne pouvoit se résoudre à envoyer chercher un chirurgien habile dans ces sortes de cures, qui demeure dans cette contrée occidentale, à sept ou huit journées de chemin du collége, disant qu'un mal de jambe ne valoit pas la peine d'envoyer si loin. Mais ses élèves, qui voyoient le danger, et ne craignoient rien tant que de le perdre, envoyèrent eux-mêmes un exprès, et firent venir ce chirurgien, qui traita le malade quatre

quatre à cinq mois sans aucun succès. En conséquence, ils envoyèrent de nouveau dans cette contrée pour appeler un autre chirurgien plus habile que le premier, et en même temps instruit de la médecine. Celui-ci, après deux mois de traitement, vint à bout de fermer presque entièrement la plaie ; en sorte que M. Hamel pouvoit marcher dans la maison, dire la messe, et faire ses autres fonctions, quoique toujours bien foible. Mais le mal, trop invétéré, ne put jamais se guérir radicalement ; seulement il n'empira point, et resta à peu près le même jusqu'au mois de mai de l'année dernière. Les humeurs se jetèrent alors sur la jambe droite, et il s'y forma une plaie qui, insensiblement, s'agrandit à un tel point qu'elle avoit gagné presque toute la jambe, et étoit si profonde qu'on voyoit l'os à découvert. Cette plaie lui causoit jour et nuit les douleurs les plus aiguës ; il les souffroit avec une patience admirable, sans jamais faire la moindre plainte ; il évitoit même d'en parler et d'en écrire : s'il le faisoit quelquefois, c'étoit en peu de mots, pour ne pas laisser sans réponse les questions que nous lui faisions sur l'état de sa maladie, et pour diminuer, autant qu'il étoit possible, nos inquiétudes. Voici ce qu'il écrivit dans les dernières lettres que nous avons reçues de lui : « Mes jambes, dit-il, dans une lettre » du 30 octobre, ne m'ont pas permis de

» monter au saint autel. Peu après la fête de » l'Assomption, je suis retombé dans mon » ancien interdit, et il n'a point encore été » levé jusqu'à ce jour. Nos pauvres méde- » cins ne vont pas fort vite en besogne, et » souvent ils augmentent le mal plus qu'ils » ne le diminuent. Ma plus grande confiance » est dans les prières que Votre Grandeur a » la charité d'offrir au Seigneur pour mon » rétablissement ». Sa dernière lettre, adres- sée en commun à Mgr. de Zéla et à moi, est du 3 novembre. « Depuis plusieurs mois, » dit-il, j'espère que l'infirmité de mes » jambes pourra enfin se guérir; mais ce sont » toujours des espérances vaines : les remèdes » de nos médecins ne font qu'augmenter le » mal au lieu de le diminuer ; les douleurs » augmentent considérablement, aussi bien » que la plaie, de sorte que la nécessité m'o- » blige d'accepter les offres obligeantes que » Vos Grandeurs me font des services du mé- » decin Xang » (chrétien de ces contrées-ci, qui avoit autrefois guéri radicalement une plaie invétérée de la jambe de Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre). « J'envoie » donc un exprès le chercher, afin qu'il » vienne plus promptement... Je ne prends » ce parti qu'à l'extrême nécessité.... Puisse » le nouveau médecin ne pas trop retarder » son départ, et remplir ici les vues que Vos » Grandeurs ont sur lui, si elle est la volonté

» de Dieu. Je suis très-reconnoissant des » attentions qu'elles daignent avoir pour leur » pauvre *ludi-magister* ». Ce médecin ne réussit pas mieux que les précédens : le mal étoit devenu incurable, et ne faisoit qu'empirer chaque jour. Les douleurs que souffroit le malade étoient inconcevables, et lui faisoient dire à M. Escodéca, qui ne le quittoit point : *Quotidiè morior* (1). Enfin, les élèves voulurent tenter un dernier moyen : ils dépêchèrent de nouveau un courrier pour rappeler le médecin qui avoit réussi, il y a quelques années, à guérir en grande partie la plaie de sa jambe gauche ; mais il n'arriva que la veille de la mort de M. Hamel, qu'il trouva dans un tel état, qu'il ne jugeoit pas à propos de lui donner aucun remède. Cependant, pressé par ceux qui l'avoient appelé, il en hasarda un, qui fut inutile. Le lendemain, 13 décembre, troisième dimanche de l'Avent, M. Hamel rendit l'ame, assisté, dans ce dernier moment, de M. Escodéca, d'un prêtre chinois, et de toute sa communauté en prières. Il jouit de sa connoissance presque jusqu'au dernier soupir. Depuis deux mois, il ne pouvoit se coucher ni se tenir debout ; il étoit nuit et jour assis dans un fauteuil, sans pouvoir changer de posture,

(1) Je meurs tous les jours. (I. Ep. de saint Paul aux Cor., chap. xv, ℣. 31.)

qu'avec l'aide de ceux qui le servoient : ils ne cessoient de lui rendre ce service, afin de tempérer, autant que possible, ses douleurs excessives.

M. Escodéca s'étant d'abord présenté seul pour lui demander sa bénédiction : « Vous » êtes prêtre comme moi, dit-il ; je ne suis » que votre égal ; cela ne conviendroit pas ». M. Escodéca revenant ensuite avec l'autre prêtre et tous les élèves, ils se mirent tous à genoux, et le prièrent avec tant d'instance, qu'il dit quelques mots d'exhortation. Comme il refusoit encore d'étendre la main pour les bénir, ils lui protestèrent qu'ils ne se releveroient point qu'il ne leur eût donné sa bénédiction. Il y consentit enfin.

Les élèves s'étant ensuite approchés de lui, il les exhorta à l'obéissance aux supérieurs, à la crainte de Dieu, à la piété, à la concorde, à l'amour de l'étude, à la fidélité à leur vocation, à la dévotion à la sainte Vierge et aux saints Anges, et leur donna sa bénédiction sans aucune difficulté.

Le jour même de sa mort, M. Escodéca m'écrivit. Sa lettre ne me parvint que le 26 du même mois, parce que ceux qui en étoient chargés ne partirent qu'après les funérailles, qui se firent le 16. Les marques de deuil que portoient ces envoyés (qui sont, dans cette contrée, un linge blanc dont la tête est ceinte en forme de bonnet), m'an-

nonçoient assez, lorsqu'ils se présentèrent à moi, quel étoit le sujet de leur voyage, et commençoient à me pénétrer de douleur; mais ce qu'ils rapportèrent ensuite des circonstances de cette mort, joint à ce qu'en écrivoit M. Escodéca, ne contribua pas peu à me consoler. Lorsque je considérois la perte que faisoit cette mission, l'affliction étoit grande; mais la considération d'une mort si précieuse aux yeux de Dieu et des hommes, calmoit cette affliction, et donnoit lieu au désir de celui qui disoit : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (1).

Les funérailles de M. Hamel furent célébrées avec le plus grand appareil, trois jours et demi après son décès. Le concours des chrétiens fut considérable. Outre ceux de l'endroit où est situé le collége, qui sont en grand nombre, il en vint de toutes les chrétientés des environs, à sept ou huit lieues à la ronde. Ils récitoient alternativement des prières pour le repos de son ame, depuis le matin jusqu'au soir, et fort avant dans la nuit : ils ne les interrompoient que pour prendre leurs repas. Il y avoit environ cinquante tables; et, selon l'usage du pays, il y a ordinairement huit personnes à chaque table.

(1) Dieu veuille que je meure de la mort des justes, et que mes derniers momens soient semblables aux leurs. (Nombr. chap. XXIII, ℣. 10.)

Comme la chapelle étoit trop petite pour contenir tant de monde, on avoit arrangé dans d'autres appartemens trois oratoires. Les hommes prioient dans deux endroits, les femmes dans deux autres. On avoit dressé dans chaque oratoire un autel muni de tous les ornemens nécessaires. Des cierges y brûloient sans cesse. Quatre ou cinq cents chrétiens accompagnèrent le cercueil jusqu'au tombeau. Tous les élèves, en aube et en surplis, avoient chacun leur fonction. Quatre portoient le cercueil, quatre portoient un dais qui le couvroit, et quatre catéchistes le drap mortuaire qui le suivoit.

Lorsque je demandai ensuite à M. Escodéca, qui dirigea les obsèques, comment il avoit pu permettre une si grande affluence et un si grand appareil dans un pays exposé aux persécutions : « Il auroit été très-difficile, me répondit-il, et moralement impossible de l'empêcher ; la mémoire du défunt étoit trop chère aux chrétiens, et leur empressément à lui rendre ce dernier devoir étoit trop grand pour qu'on pût le leur interdire : ils avoient trop de répugnance à s'en abstenir. D'ailleurs, ajouta-t-il, le collége est éloigné de toute habitation de païens ; ils ne peuvent voir ce qui s'y passe ; tout cela ne fit pas grande sensation sur eux. Accoutumés depuis long-temps à voir les chrétiens tenir ou-

» vertement, leurs assemblées les fêtes et
» dimanches, et faire tous leurs exercices
» de religion sans être molestés par le gou-
» vernement, les païens ne se mettent nul-
» lement en peine de ce qui se fait chez eux ».

Pendant la cérémonie des funérailles, les chrétiens conçurent le projet d'élever un mausolée à M. Hamel. Ils construisirent d'abord en pierres de taille le tombeau où le cercueil devoit être déposé. Les obsèques finies, l'ouvrage fut continué et ne fut achevé que plus de quatre mois après. Le tombeau, placé sur un terrain très-près du collége, est couvert d'une voûte d'environ vingt pieds de circonférence sur sept de hauteur. En face sont élevées parallèlement des colonnes de pierre avec leurs chapiteaux, et au-dessus de ces pierres des croix proportionnées : les gravures et les sculptures n'y sont point épargnées. Sur celle du milieu, qui a environ huit pieds de hauteur, est gravée, en caractères chinois, l'épitaphe du défunt; sur les deux autres, un peu moins hautes, sont écrits en style poétique quelques éloges du même : l'enceinte du mausolée est toute pavée; elle a environ cent pieds de circonférence : au-dessus sont deux autres étages, où l'on monte par plusieurs degrés. On devoit ériger de chaque côté d'autres colonnes de sept à huit pieds de hauteur avec leurs chapiteaux; mais ces colonnes

n'auront point lieu. Enfin, à l'entrée se trouve une porte qui devoit être soutenue de deux colonnes. Le tout est entouré d'une muraille construite en terre. Telle est la description que M. Escodéca me fit de ce monument, lorsqu'il vint ici au mois de février. Il avoit laissé le plan de l'ouvrage, mais il n'en avoit point vu la fin. Cet ouvrage ne seroit point admiré en Europe; il n'a rien de précieux : mais ici il tranche du grand. M. Escodéca et les chrétiens ont été dirigés par leurs sentimens envers le défunt : ces sentimens sont louables et bien mérités; mais s'ils m'eussent consulté, je n'aurois jamais consenti à ce qu'ils ont fait; non précisément par crainte de la dépense, elle a été peu considérable; les pierres ont été tirées de la montagne où est situé le collége, laquelle appartient à la mission : il n'en a coûté que la nourriture des ouvriers; plusieurs n'exigeoient aucun salaire : le reste a été fourni par les chrétiens ou par M. Escodéca. Mais les païens peuvent venir à découvrir que ce mausolée a été érigé pour un Européen : on ne peut calculer quelles seroient les conséquences de cette découverte; on n'a jamais vu pareille chose dans cette mission : les missionnaires et les évêques mêmes sont inhumés dans notre cimetière, à deux lieues de la capitale, ou ailleurs, selon l'usage du commun des personnes

honnêtes du pays, c'est-à-dire, dans une fosse dans laquelle on verse de la chaux, et qu'on recouvre ensuite d'un monceau de terre plus ou moins grand, selon la qualité des personnes; enfin, devant ou érige une pierre plus ou moins grande sur laquelle on grave l'épitaphe du défunt. Ne seroit-il pas à craindre que l'exemple du mausolée de M. Hamel ne servît à introduire cette pompe; ce qui seroit un abus vraiment scandaleux. Quoi qu'il en soit, je ne pense pas à le faire démolir; il en résulteroit peut-être de plus grands inconvéniens. Puisse-t-il durer des siècles entiers, et éterniser la mémoire du cher M. Hamel!

Nous avions été informés, dès le mois de novembre, de l'état désespéré de ce cher confrère. Mgr. l'évêque de Zéla étoit alors à une journée de moi, occupé à l'administration de ses chrétientés; je lui écrivis aussitôt pour le consulter sur le successeur qu'il conviendroit de donner à notre respectable confrère, dans une place aussi importante. Je lui observai que M. Escodéca avoit une répugnance presque insurmontable à s'en charger; que M. Fontana, qui n'étoit arrivé que depuis huit mois, ne savoit pas encore assez la langue, et ne connoissoit point assez le génie des Chinois et les usages de la mission; qu'il falloit par conséquent qu'un de nous prît cette place.

...

Le prélat me répondit : « Après avoir examiné mûrement devant Dieu les circonstances de la mission, je juge qu'il est nécessaire et selon l'ordre naturel, que le vicaire apostolique reste dans son lieu de résidence, et que le coadjuteur soit chargé du collége. Si vous le jugez à propos, ajoutoit-il, je prendrai avec le plus grand plaisir cette charge, sans avoir égard à mon goût ni à mon inclination, persuadé qu'en cela je ferai la volonté de Dieu, ce qui doit être le grand goût et la nourriture exquise des ames apostoliques ». Les raisons dont le prélat appuyoit son avis me parurent si plausibles, que j'y adhérai sur-le-champ. La triste nouvelle que nous attendions de jour en jour, nous étant parvenue aux fêtes de Noël, nous nous réunîmes le mois suivant dans la maison de résidence. Après une entrevue de quelques jours, où nous convînmes de nos arrangemens, le prélat partit le 16 janvier, et arriva le 25 au collége, où il fut reçu très-honorablement par M. Escodéca et par les chrétiens. Cette séparation m'a été bien sensible, et elle porte du préjudice au gouvernement du reste de la mission. M. Escodéca est venu le remplacer pour l'administration de ses chrétientés, et pour m'aider lorsque les prêtres chinois se réunissent auprès de moi pour faire leur retraite et

d'autres exercices que nos statuts ordonnent. Il s'acquitte de cette fonction avec zèle et avec fruit. M. Fontana a pris la place de M. Escodéca auprès du collége : là, sous la direction de Mgr. l'évêque de Zéla, il se formera à la conduite des chrétiens qui lui seront confiés ; pendant ses séjours au collége, il se formera à l'instruction de la jeunesse ; et lorsqu'il s'y sera formé, il prendra la place du prélat, qui viendra me rejoindre ici. Tels sont nos arrangemens.

Au mois de décembre, on reçut une lettre des six chrétiens qui, dans la cruelle persécution de 1811, furent exilés à perpétuité à Y-ly en Tartarie (1). Elle est adressée à leurs parens, à leurs amis, et aux autres chrétiens de Kin-hien. Leur voyage, disent-ils, fut, par la protection de Dieu, des plus heureux : aucun d'eux n'y fut malade ; ils n'essuyèrent aucun accident, et tous arrivèrent à bon port. Les trois premiers qui furent expédiés de Kin-hien, le 15 septembre 1811, arrivèrent à Y-ly, principale ville du pays, le 15 avril 1812, sept mois après leur départ. Trois jours après leur arrivée, ils furent exemptés de l'esclavage, sans qu'on exigeât d'eux, selon l'usage, aucune rançon ; ils eurent la liberté de faire tel travail ou tel commerce qu'ils voudroient pour vivre. Ils ob-

---

(1) *Voyez* tome IV, page 466.

tinrent cette grâce par l'entremise d'un mandarin chrétien, et de deux autres chrétiens de Péking, qui furent exilés au même lieu dans la persécution de 1805, lesquels se donnèrent pour caution auprès du gouvernement. Les trois autres exilés, qui étoient partis un peu plus tard que les premiers, n'arrivèrent que le 19 mai, et furent aussi élargis sans aucune rançon, dès le lendemain de leur arrivée, par l'entremise et sous la caution des mêmes personnes. Ils demeurent tous dans la même maison, et ne sont assujettis à aucune corvée. Ils trouvèrent là M. Tchang, prêtre de la province du Chen-si, qui fut exilé la même année qu'eux (1), et qui prend soin du salut de tous ces chrétiens. Ceux qui sont exilés au-delà d'Y-ly, sont asservis pendant cinq ans aux travaux publics, dont ils ne peuvent se faire exempter qu'en payant un taël par mois. Ces travaux consistent à construire et traîner des bateaux, à exploiter les mines de cuivre et de plomb, à cultiver les terres impériales, à fondre de la monnoie, ou à servir des Tartares en qualité d'esclaves. « Nous avons grand sujet, disent nos » chrétiens, de bénir la divine Providence » de nous avoir exemptés de tous ces travaux, » par l'entremise et la protection des chré- » tiens de Péking, sans avoir déboursé au-

(1) *Voyez* tome IV, page 533.

» cun argent, nous qui, par la sentence » portée contre nous, étions condamnés à » l'exil au-delà d'Y-ly, et à être livrés en » qualité d'esclaves aux barbares nommés » Eleuthes, et à être réputés nous-mêmes » barbares ». Le territoire d'Y-ly comprend neuf cités. Les vivres y sont en abondance et à fort bon marché. Le riz, la farine de blé et des autres grains, ne se vendent qu'environ sept ou huit deniers la livre (1); la viande de porc, de mouton ou de bœuf, coûte vingt-cinq ou vingt-six deniers la livre. L'on achète pour un seul denier plus d'une livre de poisson de rivière. Ceux qui savent quelque art ou métier, peuvent gagner quatre ou cinq taëls par mois; les apprentis en peuvent gagner deux ou trois : le commerce y est également bon; il n'y en a point dont on ne puisse retirer un gain de trois ou quatre taëls par mois. Lorsque ces chrétiens écrivoient, ils n'avoient point encore pris de parti, excepté le catéchiste Vouang-su-king, qui travailloit dans la boutique d'un chrétien, à des ouvrages en bois, moyennant trois taëls par mois. « Lorsque nous aurons pris, ajoutent-ils » dans leur lettre, un parti assuré, nous écri» rons au Su-tchuen pour vous en instruire. » En attendant, vous tous, pères, mères,

(1) C'est-à-dire environ six centimes de notre monnoie actuelle de France.

» frères, oncles, parens et amis, soyez parfaitement tranquilles à notre égard. Nous avons ici tout ce qu'il nous faut, tant pour le corps que pour l'ame. Si parmi vous il s'en trouvoit qui, jugeant qu'il fait bon vivre ici, eussent envie d'y venir faire le commerce, ou exercer un métier, il seroit très-difficile de s'y rendre, tant à cause de la longueur énorme du chemin, que parce que les douanes, les rivières et les corps-de-garde qu'il y a à passer, y mettent de grands obstacles. Si néanmoins, dans la suite, il se trouve des parens ou amis qui veuillent venir faire l'épreuve, qu'ils attendent que nous leur écrivions plus en détail ».

Depuis mes lettres du mois de septembre de l'année dernière, nous avons joui, par une protection particulière de la divine bonté, d'une tranquillité et d'une paix plus profonde que jamais, pour ce qui concerne la religion : *Post tempestatem tranquillum facis* (1). Le gouvernement, fatigué de tous les efforts qu'il a faits ces années dernières pour détruire le christianisme jusqu'à sa racine, comme il le disoit dans les édits publics, ferme aujourd'hui les yeux sur tout ce que font les chrétiens, qui, en conséquen-

(1) Après la tempête, ô mon Dieu, vous rétablissez le calme. (Tobie, chap. III, ℣. 22.)

ce, vaquent à leurs exercices de religion, même publiquement, avec autant de liberté, pour ainsi dire, que si la religion chrétienne étoit permise et autorisée expressément.

Le gouverneur de la province, notre ennemi le plus déclaré, qui, les années précédentes, employa des édits foudroyans, les tourmens les plus cruels, en un mot, tous les moyens imaginables, pour exterminer entièrement la religion chrétienne dans l'étendue de son gouvernement, paroît, aussi bien que les autres mandarins, ne pas se mettre en peine qu'on continue de la pratiquer et de la prêcher; il ne peut ignorer ce qui se passe dans la province. L'origine de ce silence vient, à ce qu'il paroît, de ce que les missionnaires européens restés à Péking, ne pouvant souffrir d'être toujours veillés et gardés de près, ni supporter les nouvelles lois, qui, en la proscrivant plus indignement que jamais, portoient la peine de mort contre les Européens qui feroient imprimer des livres de religion, et contre quiconque seroit reconnu chef de la religion, et condamnoient à l'exil en Tartarie les simples chrétiens qui refuseroient de l'abandonner, ont demandé leur retraite, comme le bruit en courut dans cette province l'année dernière; et ce bruit se trouve confirmé par les lettres de Macao.

En conséquence, la cour a changé de ton à leur égard, et, loin d'acquiescer à leur demande, avoit engagé l'empereur à abroger ces lois, et depuis ce temps-là les laissoit fort tranquilles.

Cette paix générale a été un peu troublée en quelques endroits de cette province. Le gouverneur d'une ville de la contrée occidentale et celui de Tchong-king-fou ont porté chacun un édit contre la religion chrétienne; mais ces édits sont restés jusqu'ici sans exécution. Les chrétiens, tant de ces deux villes que des campagnes qui en dépendent, n'ont souffert de vexations, ni de la part des commissaires de quartier, ni de la part des satellites. Il y a plus, le gouverneur de Tchong-king-fou, suivant ce que me marquoit au mois d'août le missionnaire du lieu, fait souvent acheter les soieries et autres marchandises dont il a besoin dans les boutiques des chrétiens, préférablement aux autres; et, en conséquence de cette relation de commerce, il leur donna, il y a quelque temps, un repas, sans faire aucune mention de religion. Le cinquième jour de la cinquième lune est chez les Chinois un jour de superstition et de fête publique, où ils font des festins et des sacrifices, et s'envoyent mutuellement des présens de comestibles. Ce jour est aussi, souvent, un des termes assignés pour les paiemens des det-

tes. A l'approche de ce jour, le mandarin envoya des pains de riz en présent à chacun des marchands chrétiens qui ont sa pratique. Les chrétiens, qui savent que c'est un objet superstitieux, ne reçurent point ce présent; et personne ne s'en formalisa. Cependant, ne croyant pas pouvoir se dispenser de répondre à la civilité de leur gouverneur, ils lui envoyèrent quelques présens, dont il reçut une partie, et écrivit de sa propre main un billet de remercîment.

Un chrétien domicilié près de Tsong-kintcheou, ville où est notre maison de résidence, avoit emprunté d'un de ses parens, qui est apostat et joueur de profession, une somme d'argent, et lui avoit déjà rendu au moins le capital. Cet apostat l'accusa comme n'ayant payé qu'une partie de sa dette, et ajouta qu'étant allé chez lui pour réclamer le reste et l'exhorter à ne plus professer la religion chrétienne, il n'en avoit reçu que des injures et des mauvais traitemens. Il apporta en même temps au prétoire plusieurs livres de la religion chrétienne qui lui appartenoient, et un certain habit à fleurs, qui est, dit-on, à l'usage des comédiens; il avoit acheté cet habit, mais il disoit l'avoir trouvé chez son parent chrétien. Il livroit tous ces objets comme lui paroissant suspects. Les satellites eurent ordre de

mander l'accusé, et de le garder à la ville jusqu'au jugement de l'affaire. C'est l'usage dans tous les procès. Pendant ce temps, qui souvent est de plusieurs mois, les satellites vivent à l'auberge aux frais de ceux qu'ils y gardent. Pour s'exempter de ces frais, qui sont considérables, on a coutume de composer avec eux; moyennant une certaine somme que leur donne l'accusé, ils le laissent en liberté jusqu'au temps où le mandarin doit juger le procès; alors ils lui donnent avis de revenir. Le chrétien accusé s'arrangea ainsi avec les satellites, et, après avoir fait présenter sa réplique à l'accusation concernant la dette, il attendoit chez lui le dénouement de son affaire. Cependant l'apostat, qui est domicilié dans le district d'une autre ville, et qui n'étoit pas trop rassuré sur les suites de sa démarche, ne venoit plus urger l'affaire, et le prétoire ne s'en mettoit plus en peine. Le chrétien, qui savoit que, dans la dernière persécution générale, le mandarin avoit laissé les chrétiens en paix, et dédaigné les accusations qu'on portoit contre eux, jugeoit qu'il en seroit de même par rapport à la partie de l'accusation qui concernoit la religion; c'est pourquoi, voulant mettre fin à ses inquiétudes, il entreprit de poursuivre lui-même le procès, et d'en presser le jugement. Le mandarin cita les deux parties,

et ne discuta que ce qui regardoit la dette, sans faire mention de la religion chrétienne. Il jugea que le chrétien devoit encore donner quinze taëls à son adversaire, pour le dédommager des intérêts. Cela fut fait, et les deux parties se réconcilièrent au mois de février. Peu de temps après que cet apostat eut intenté ce procès, il vint lui-même m'inviter à aller chez lui pour administrer sa mère qui étoit malade. Quelques chrétiens me détournoient d'y aller, dans la crainte de quelque surprise de sa part; mais moi, qui connoissois sa famille depuis long-temps, et qui voyois que la foi et les sentimens de religion n'étoient point tout-à-fait éteints en lui, et qu'il pensoit sincèrement à pourvoir au salut de sa mère, je ne fis aucune difficulté de le suivre, et j'administrai les sacremens à la malade. Cet homme retient encore la tablette de la religion affichée dans sa maison : c'est l'amour du jeu et des vanités du siècle, qui lui en a fait abandonner les exercices.

La chrétienté de Kiu-hien, qui fut le principal théâtre de la persécution générale, dans laquelle six chrétiens furent exilés à perpétuité en Tartarie, et huit autres pour trois ans dans la province (1), jouit maintenant d'une grande tranquillité. Au mois de

(1) *Voyez* tome IV, page 466.

février dernier, ces chrétiens voulant témoigner leur reconnoissance des aumônes qui furent recueillies dans le temps pour ceux qui étoient persécutés, et surtout pour les exilés, députèrent deux d'entre eux avec des lettres de remercîment pour moi, pour Mgr. de Zéla et pour le prêtre du pays. Ils écrivirent aussi et envoyèrent un présent de toiles au médecin Paul Yn, pour reconnoître les soins qu'il avoit pris d'eux, soit pendant qu'ils furent logés dans son hôtellerie, soit pendant qu'ils furent enfermés dans la prison. En retour je leur envoyai quelques grandes images cartonnées et enluminées. Ces chrétiens reconnoissent, dans la lettre qu'ils m'ont écrite, que c'est en punition de leurs péchés qu'ils ont souffert persécution; qu'ils y ont montré de la foiblesse, mais que, par la miséricorde de Dieu, ils sont ressuscités; que les prosélytes qui avoient abjuré reviennent au bercail en grand nombre, et reçoivent le baptême; que ceux qui ont quitté la bergerie, étant déjà baptisés, sont en petit nombre. Ils ajoutent que leurs ennemis, aussi cruels que des loups, paroissent aujourd'hui assoupis; que néanmoins ils inspirent toujours de la terreur, et qu'on n'ose s'en approcher. Enfin ils se recommandent à nos prières.

Quelques vagabonds, portant les marques de Tao-jin, ou gens qui font profession de

pratiquer la vertu, et qui, sous cette apparence spécieuse, s'attirent les aumônes du peuple, se présentèrent un jour chez un chrétien qui tient auberge dans un grand marché du district de Siu-ting-fou, ville métropole, et demandèrent quelques deniers ou du riz. Ce chrétien le leur ayant refusé, il s'éleva une dispute; l'on en vint aux mains : d'autres païens prirent la défense des Tao-jin; enfin les deux parties s'accusèrent réciproquement au prétoire d'un mandarin subalterne qui a l'inspection sur le marché. Les chrétiens furent dénoncés comme des rebelles. Le mandarin, ne sachant comment traiter cette affaire, fit consulter le premier gouverneur de la ville. Celui-ci ordonna de ne juger que la querelle, sans faire aucune mention de la religion chrétienne. En conséquence, le mandarin, après avoir examiné l'affaire, fit fouetter les deux parties, plus ou moins, selon la grièveté de la faute de chaque individu, et condamna le chef des Tao-jin à être renvoyé dans sa patrie comme un malfaiteur.

Lorsque quelqu'un a obtenu une dignité, ou s'est fait inscrire au service d'un prétoire, les prétoriens ont coutume d'apporter chez lui, en grande cérémonie, une patente en signe de congratulation. Cette patente est une grande feuille de papier rouge ou jaune (le jaune est la couleur impériale), dont le con-

tour imprimé est une suite de crocodiles, et le milieu, écrit ou imprimé en gros caractères, contient les noms de la province, de la capitale, de la ville et du prétoire d'où sont envoyés les porteurs de cette patente; enfin, le nom de la personne à qui elle est apportée, et son nouveau titre. On y ajoute communément deux grandes lanternes avec l'inscription du prétoire en très-gros caractères. Elles n'ont d'autre usage que de rester suspendues dans la salle où la patente est affichée. Tout cela ne se fait point *gratis* : pour répondre à cette marque d'honneur, il faut traiter ces députés, et leur donner de l'argent. Dans le temps que le bruit couroit que les Européens de Péking, ayant demandé leur retraite, avoient été retenus par l'empereur, et étoient bien traités à la cour, un païen inconnu, qui se disoit envoyé par le gouvernement, et se faisoit accompagner d'un chrétien qui avoit en main un exemplaire d'un ouvrage fait pour l'instruction des mandarins, que le gouvernement leur fait distribuer à eux seuls, et qui portoit avec lui plusieurs des patentes décrites ci-dessus, prit occasion de ce bruit pour aller en cérémonie offrir de ces patentes aux familles chrétiennes d'un district de la contrée septentrionale, et les féliciter de ce que l'empereur avoit, disoit-il, élevé de plusieurs degrés les Européens astronomes à Péking, et

accompagnoit le païen sembloit confir- ... ce qu'il disoit. Ils reçurent de ces pa- ... , les affichèrent dans leurs salles, trai- ... t bien le prétendu député, et lui payè- ... sa peine, chacun selon ses facultés. Dès ... j'en fus informé, j'écrivis au prêtre qui ... chargé de ces chrétiens, de les détrom- ... et de leur faire ôter cette patente, qui ... pouvoit leur attirer quelque fâcheuse af- ...

... une ville de la contrée septentrio- ... un chrétien, maçon de profession, tra- ... dans le prétoire avec d'autres maçons ... Un jour, à l'heure du repas, ceux- ... appelèrent, en lui disant : « Chrétien, ... viens te mettre à table ». Le mandarin, ... entendit ces paroles, fit venir cet hom- ... et lui demanda s'il étoit vraiment chré- ... Il répondit qu'il l'étoit réellement. Le ... mandarin témoigna sa surprise qu'un homme

Après que le mandarin eut lu le second, il fit appeler le chrétien, et le lui rendit, sans rien lui dire.

Dans une ville de la contrée méridionale, deux frères catéchumènes refusant de contribuer aux superstitions païennes, les collecteurs les accusèrent au prétoire du second gouverneur de la ville. Les deux parties ayant comparu, le mandarin dit aux accusateurs : « Vous voulez intenter procès à » ces gens, parce qu'ils ne vous ont pas donné » d'argent ; gardez-vous-en bien, mais » retournez chez vous, et réconciliez-vous » avec eux ». Puis, se tournant vers les chrétiens : « Pour vous, leur dit-il, retournez » aussi chez vous, et ne vous laissez pas aller à l'orgueil et à l'ostentation, en vous » rassemblant en grand nombre pour réciter » vos prières. Du reste, si ceux-ci vous molestent encore, ils seront sévèrement punis ».

Il n'y a des chrétiens dans l'endroit qu'habitent les deux frères, que depuis l'année dernière. Au mois de février de cette année, l'on y comptoit déjà cent néophytes. L'un d'entre eux, catéchumène, et orfévre de profession, fut accusé par son propre frère d'être chrétien, et d'avoir donné un coup à sa mère. Ce second chef d'accusation est une pure calomnie. Le mandarin le fit fouetter, non, dit-il, pour avoir embrassé la religion

ligion chrétienne, mais pour avoir manqué de respect envers sa mère. Le néophyte, voyant le mandarin favorablement disposé à l'égard du christianisme, lui demanda la permission d'afficher dans sa maison la tablette de la religion chrétienne, lorsqu'il seroit de retour chez lui. Le mandarin lui répondit : « Affiche cette tablette, ou ne » l'affiche pas, c'est ton affaire; je ne m'en » embarrasse pas ». De retour, le néophyte afficha la tablette; et les autres nouveaux convertis, qui, jusqu'alors, n'avoient osé l'afficher, dans la crainte d'être dénoncés et persécutés, suivirent son exemple.

Au mois de juillet dernier, le feu prit à la boutique d'un chrétien qui demeure à Tsong-kin-tcheou. Un de ses voisins, homme à procès, et qui lui en vouloit, parce qu'il avoit refusé de lui prêter de l'argent et du riz que cet homme demandoit à emprunter, selon son usage, sans intention de restituer, saisit cette occasion de se venger. Il vouloit le contraindre à faire des sacrifices au dieu du feu. Le chrétien l'ayant refusé, son ennemi le dénonça au second gouverneur de la ville, comme sectateur d'une mauvaise religion, sans nommer la chrétienne, et dit que, loin de se rendre aux exhortations qu'il lui avoit faites de se conformer à l'usage religieux qu'on observe dans les cas d'incendie, il n'avoit répondu que par des injures

et des mauvais traitemens. C'étoit une calomnie. Lorsque les satellites furent envoyés pour le prendre, il crut devoir se soustraire à leurs poursuites, et fit agir sous main pour obtenir un jugement favorable, moyennant de l'argent. Au jour assigné pour le jugement, il comparut. Le mandarin, croyant lui faire grâce, décida qu'il ne donneroit que deux cents deniers, pour satisfaire à ce qu'on exigeoit de lui. Le chrétien répondit que sa religion ne lui permettoit pas de donner même un seul denier pour faire ces superstitions, et qu'il aimoit mieux mourir que de rien donner. « Pourquoi, répliqua le » mandarin, ne m'as-tu pas dit plus tôt que » tu étois chrétien? Il n'est mention de la » religion chrétienne, ni dans l'acte d'accu» sation, ni dans ta réponse écrite. Puis» qu'étant chrétien, tu penses ne pouvoir » donner cette petite somme, à la bonne » heure, je la donnerai moi-même ». Après cela, le mandarin le fit sortir, et le dispensa de donner un écrit. De retour chez lui, le néophyte, pour se réconcilier avec son adversaire, l'invita à un repas avec quelques-uns des principaux chrétiens.

Un homme qui, depuis sa jeunesse, aspiroit aux degrés de la littérature, et se présentoit tous les ans aux concours sans avoir jamais pu réussir, tenoit depuis quelques années des écoles hors de sa maison; il

avoit beaucoup à souffrir de la part de son père, qui l'a pris en aversion, quoiqu'il soit fils unique, et encore plus de la part d'une marâtre qui ne pouvoit le souffrir, ni lui, ni sa femme et ses enfans. Dégoûté du monde, et convaincu de ses vanités, cet homme prit le parti d'embrasser la religion chrétienne qu'il connoissoit, tant par les discours d'un catéchiste, qui est le mari de sa tante, que par la lecture de quelques livres. Son père, qui est bachelier militaire, homme emporté et ennemi déclaré du christianisme, entra, à cette nouvelle, dans une si grande fureur, qu'il résolut de le tuer lui-même, s'il ne quittoit cette religion, ou de le livrer au mandarin comme un fils dénaturé, qui suit une religion corrompue et prohibée par les lois. Il se rendit même à la ville pour cet effet; mais les prétoriens le dissuadèrent de cette démarche, en disant que le mandarin ne peut souffrir qu'on lui présente aucune affaire qui concerne la religion chrétienne. Cependant le néophyte n'osoit retourner dans sa maison, et restoit dans son école. Enfin, sachant que la fureur de son père ne s'appaisoit pas, et qu'il vouloit absolument se défaire de lui, il se retira, pour mettre sa vie en sûreté, d'abord chez sa tante chrétienne, puis dans différentes chrétientés. Il y a reçu le baptême, et il y est encore en attendant qu'on

lui procure une école chrétienne vacante.

La religion chrétienne continue à faire quelques progrès dans cette province, mais moindres qu'avant la dernière persécution. D'après le catalogue général de l'administration des sacremens dans tout le vicariat, il n'y a eu cette année que huit cent quatre-vingt-treize nouveaux catéchumènes; huit cent quatre-vingt-dix adultes et dix-neuf cent cinquante-six enfans de fidèles baptisés : quatorze mille vingt-sept enfans d'infidèles en danger de mort ont aussi été baptisés par des chrétiens; on sait le décès de six mille cent soixante-onze de ces enfans. Le mois dernier, Mgr. de Zéla m'adressa deux chrétiens qui parcourent les villes, les marchés et autres lieux fréquentés de la contrée méridionale, pour chercher et baptiser ceux de ces enfans qui sont en danger de mort. Ils s'annoncent aux païens comme des personnes consacrées à la guérison des maladies des enfans, et qui donnent des remèdes gratis, pour satisfaire, disent-ils, au vœu de leur père qui l'a ordonné ainsi par charité. J'ai envoyé l'un de ces chrétiens à la capitale et dans les environs, avec un viatique qui peut suffire pour près de quatre mois; l'autre parcourt les villes et les marchés de cette contrée. Ils se mirent en route le lendemain de l'Assomption; depuis ce temps, il ne se passe point de jour qu'ils

n'en baptisent l'un et l'autre plusieurs. Leur dernière liste me parvint le 22 de ce mois (septembre); ils avoient déjà baptisé trois cent cinquante-sept enfans d'infidèles, et savoient la mort de deux cent trente-trois de ces enfans. Ces deux chrétiens ne sont point chargés de famille, et peuvent facilement s'adonner à cette bonne œuvre. Celui qui parcourt les villes et les marchés de cette contrée l'exerce depuis plus de dix ans. Quelques chrétiens qui l'ont suivi plusieurs fois, pour apprendre la manière dont il se fait connoître et se fait présenter les enfans malades pour les voir, pensent à l'imiter; entre autres un médecin chrétien établi à deux journées d'ici, après l'avoir suivi pendant quelques jours, se mit lui-même à parcourir les marchés et les villes voisines, pour chercher les enfans moribonds; dans l'espace de six ou sept jours, il en baptisa quarante-six, mais sans s'informer de ceux qui étoient morts. Il vint me trouver le 11 de ce mois pour me communiquer le dessein qu'il avoit conçu de se consacrer à cette œuvre, au moins dans les temps où les affaires de sa famille le lui permettroient; car il est marié. Il reçut commission et un viatique suffisant pour deux mois, pour aller exercer son zèle dans les villes de la contrée méridionale les moins éloignées de la contrée occidentale.

Je vous rapportai, l'année dernière, ce que j'avois appris de la persécution qui eut lieu dans la province du Kouei-tcheou (1). Voici ce que nous annoncent les dernières nouvelles reçues jusqu'au mois d'août : 1°. A la ville capitale, où la tempête fut plus violente qu'ailleurs, un catéchiste nommé Paul Kou fut condamné à être étranglé *après la prison*, ce qui, dit-on, signifie, en style de droit chinois, que la sentence ne doit être exécutée que lorsqu'il ne restera plus personne dans la prison; c'est-à-dire, qu'il est condamné à la prison perpétuelle, comme Laurent Hou, contre qui la même sentence fut portée il y a quatorze ans, dans la même ville, où il est encore en prison (2). Un autre catéchiste nommé Etienne Leao, condamné à l'exil perpétuel en Tartarie, fut expédié pour le lieu de son exil, l'année dernière, dans l'automne. Dix autres furent exilés pour trois ans, les uns dans leur propre province, les autres au Su-tchuen. Un de ces derniers mourut le lendemain de son arrivée, et un autre un mois après. La maison commune destinée à recevoir le missionnaire, pour y faire l'administration des chrétiens de la ville, fut démolie par ordre du mandarin. Les matériaux furent laissés

(1) *Voyez* ci-dessus, page 16.
(2) *Voyez* tome III, page 463.

à une vieille femme qui en étoit la gardienne, et qui s'en étoit déclarée propriétaire, pour qu'elle les vendît. Elle revendiquoit aussi ce terrain; mais le mandarin répondit qu'il lui seroit adjugé si elle consentoit à apostasier; qu'autrement, il seroit confisqué : ce qui fut exécuté.

2°. Dans une ville qui ressortit immédiatement de la capitale, Ignace Keou, l'un de ceux qui furent tourmentés le plus cruellement, tint ferme. Il reçut quarante soufflets rudement appliqués; il resta trois jours entiers de suite appliqué à une machine qui tient les membres du patient étendus et dans une gêne la plus violente qu'on puisse imaginer. On lui fit avaler plusieurs fois des excrémens humains et de l'urine. Il protesta toujours qu'il aimoit mieux mourir que de renoncer à la foi. Il est encore depuis plus d'un an dans la petite prison.

3°. La persécution de Hing-ny-fou, dont je vous parlai dans mes lettres de l'année dernière (1), se termina par l'exil de cinq des néophytes persécutés, dont deux sont catéchumènes et les autres baptisés. Ils ne sont exilés que pour trois ans; deux le sont dans leur province, deux dans celle du Su-tchuen, et l'autre dans une ville du Hoû-

(1) Voyez ci-dessus, page 15.

Kouang. Ce dernier est le seul auquel on n'a pu transmettre la portion qui lui étoit destinée des aumônes recueillies au Su-tchuen pour les exilés. Chacun de ceux qui sont exilés pour trois ans a eu seize taëls; les deux de la capitale condamnés à l'exil perpétuel ont reçu soixante-quinze taëls.

4°. Il y eut aussi une persécution dans une autre ville du premier rang, à dix-sept lieues de la capitale. Le missionnaire qui a soin des chrétiens du Kouei-tcheou, me marquoit, dans ses lettres du 18 octobre de l'année dernière, qu'il ne savoit point encore combien il y avoit eu de chrétiens persécutés dans cette ville; qu'il avoit seulement appris que trois d'entre eux, dont deux sont frères, furent revêtus de l'habit rouge que portent les criminels, enfermés chacun dans une cage de bois, et transportés à la capitale du Kouei-tcheou; et qu'ils y comparurent d'abord devant le lieutenant criminel et ensuite devant le vice-gouverneur, pour reconnoître et ratifier leurs dépositions. Dans des lettres postérieures, le même missionnaire dit que ces chrétiens sont encore en prison avec leurs habits rouges, et que leur sort ne sera décidé que dans l'automne où nous sommes maintenant.

5°. A Tseng-ny-fou, de plus de trente chrétiens qui furent pris, interrogés avec plus ou moins de rigueur, et soumis à diver-

ses tortures, il en reste encore neuf dans la grande prison, dont trois sont catéchistes, et un autre un vieillard âgé de soixante-dix-huit ans. Tous portent l'habit rouge. Ils ont tous été conduits à la capitale pour y ratifier leurs dépositions, et ensuite ramenés dans les prisons de leur propre ville, où ils attendent leur dernière sentence qui doit les condamner à l'exil perpétuel ou à celui de trois ans. Onze autres sont dans la petite prison. Tous les autres furent mis en liberté dès le mois de décembre de l'année dernière; on n'exigea d'eux aucun écrit d'amendement. Un de ceux qui avoient été jetés dans la petite prison y mourut, un autre y tomba malade, et fut renvoyé chez lui pour se guérir. Il rendit également son ame à Dieu peu de jours après son retour. La cause pour laquelle ces deux chrétiens sont morts, considérée des yeux de la foi, rend leur mort précieuse devant Dieu. Que ne sommes-nous dignes de mourir nous-mêmes pour une aussi belle cause!

6°. Les chrétientés du Kouei-tcheou, les plus voisines du Su-tchuen, sont les plus anciennes et les plus nombreuses de cette province. Elles n'ont point été inquiétées, mais elles n'ont point été exemptes de frayeurs. Ce sont les seules que le missionnaire ait pu visiter dans le dernier cours d'administration. Tout est aujourd'hui en

...

paix dans cette province, de sorte que le missionnaire pourra, à ce qu'on espère, y être reçu à la prochaine administration.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, ✠ GABRIEL-TAURIN, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen.*

Lettre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères.

2 octobre 1814.

Depuis nos lettres du mois de septembre de l'année dernière jusqu'à présent, la religion, par une protection spéciale de la Providence, a joui d'une paix aussi constante qu'on le puisse espérer dans un pays où elle est proscrite par des lois et par des édits multipliés. Les mandarins paroissent fatigués d'une persécution pendant laquelle le gouverneur de la province épuisa inutilement les moyens les plus violens pour détruire le christianisme. Ils tolèrent aujourd'hui ce qu'ils ne peuvent empêcher; et les chrétiens, nonobstant les lois et les édits qui ne sont point révoqués, reprennent d'eux-mêmes la liberté qui leur avoit été ravie; ils font partout une profession ouverte de leur foi, affichent des tablettes, des croix, et autres signes de leur religion, dans leurs salles communes, quelquefois aux portes et sur les toits de leurs

maisons. Ils célèbrent, avec tout l'appareil des cérémonies de l'Eglise, leurs mariages, leurs funérailles, où ne manque presque jamais de se trouver un grand concours de païens.

Ils ne sont pas plus timides à manifester leur foi devant les tribunaux quand ils y comparoissent; et hors de là, ils l'annoncent à qui veut les entendre. Les nouveaux convertis surtout, plus zélés et plus intrépides, la prêchent à temps et à contre-temps, sans s'inquiéter du danger auquel ils s'exposent, ou des persécutions qu'ils peuvent attirer à la religion.

Avant les années dernières, quand ils ne pouvoient obtenir des païens la réparation des outrages et vexations qu'ils en avoient reçus, ils les poursuivoient devant les tribunaux. Mais depuis 1810, que le gouverneur a déclaré la guerre au christianisme, ils n'osent y recourir, dans la crainte que les juges, au lieu de leur rendre justice, ne les veuillent forcer d'apostasier, comme ils l'ont plus d'une fois entrepris. Quoique très-éloignés de vouloir favoriser la religion chrétienne, ces juges sont néanmoins peu disposés à la persécuter. Ils n'aiment pas qu'elle intervienne dans les causes qu'on leur défère, et ils reçoivent assez froidement les accusations des païens. Bien assurés qu'on n'a rien à reprocher à des hommes dont le seul crime

est d'être chrétiens, ils se conduisent à peu près à leur égard comme avant les édits des années dernières.

Nonobstant ces dispositions générales assez favorables, il y eut dans cette année quelques persécutions particulières plus ou moins sérieuses, excitées çà et là, comme il arrive dans les temps même les plus paisibles.

A Tching-tou-fou, cinq femmes chrétiennes étoient, depuis plusieurs années, au service des femmes et des filles du gouverneur de la province, qui ne les inquiétoient point sur leur religion, et leur laissoient toute liberté d'en pratiquer les exercices. Un jour que le gouverneur mangeoit avec sa première femme, ces chrétiennes refusant de coopérer à une œuvre superstitieuse, la gouvernante déclara à son mari qu'elles étoient chrétiennes. Celui-ci les exhorta vivement à renoncer à leur religion, si rigoureusement défendue par les lois et par ses propres édits, et leur représenta les peines auxquelles elles s'exposoient, elles et leurs maris. « Nous » aimons mieux, répondirent-elles, souffrir » ces peines et la mort même, que de renon» cer à notre foi ». Le gouverneur, irrité de cette réponse et du ton qui l'accompagna, les fit aussitôt chasser de sa maison, et conduire à un gouverneur subalterne, avec ordre de les juger sur leur religion. Celui-ci ne réussit pas mieux à les gagner; et ne sachant

quel moyen employer pour les contraindre, il les remit en liberté, après avoir fait donner dix soufflets à l'une d'elles, qui lui avoit parlé plus hardiment que les autres. Il vouloit laisser là cette affaire; mais le gouverneur, instruit de sa conduite, lui reprocha son indulgence et l'inexécution de ses ordres. Il fit alors courir après les chrétiennes, pour les ramener avec leurs maris : elles avoient prévu ce qui arriva, et s'étoient retirées en sûreté à la campagne. On n'en put retrouver qu'une. Le mandarin la fit placer dans la maison d'un commissaire de quartier et sous sa garde. Au bout de deux mois, étant malade, elle obtint la permission de retourner chez elle. Depuis on ne l'a pas rappelée. Trois chrétiens arrêtés à cette même occasion, furent d'abord détenus dans une auberge, ayant la liberté de vaquer à leurs affaires. Ils furent ensuite renvoyés; mais depuis peu, ils ont été de nouveau arrêtés avec six autres chrétiens, et enchaînés. Sommés par le mandarin de renoncer à la religion, ils l'ont refusé, et sont en conséquence encore détenus à l'auberge, en attendant le jugement définitif de leur affaire.

Un chrétien de Suen-hie, qui parcourt ce pays en débitant des remèdes, et qui baptise les enfans des infidèles, lorsqu'il en trouve en danger de mort, baptisa, dans une ville de la contrée septentrionale, l'enfant d'un sa-

tellite, qui mourut la nuit même. Le père déféra le chrétien au mandarin militaire. Un chapelet et un catéchisme trouvés parmi ses effets, fournirent contre lui assez de preuves. On le conduisit au gouverneur, qui, ne pouvant l'ébranler, lui fit donner quarante coups de bambou pour prix de sa constance. On le renvoya ensuite au mandarin de son origine; mais celui-ci, ne le trouvant coupable d'aucun crime, le mit en liberté, sans l'inquiéter sur sa religion, dont il n'est pas ennemi.

A Hia-kiang-hien, deux frères bouchers refusèrent de fournir aux contributions pour les sacrifices. Les collecteurs, peu satisfaits de leurs réponses, qui n'étoient pas fort à la louange des idoles, les dénoncèrent au prétoire. Le juge, qui étoit gagné, voulut les obliger à contribuer; sur leur refus, il fit donner quarante soufflets à l'aîné et vingt au plus jeune. Ce traitement ne les rendit pas plus dociles. Le juge, pour terminer l'affaire, leur défendit alors d'exercer leur commerce, puisqu'ils ne vouloient pas se conformer à l'usage. Mais les chrétiens savoient que ce n'étoit qu'une formule; de retour chez eux, ils continuèrent à vendre comme auparavant, sans être inquiétés par les collecteurs mêmes, qui n'étoient plus d'humeur à poursuivre un procès dispendieux et sans profit.

Un homme riche venoit de recevoir le baptême à Kiang-gan-hien, district récemment ouvert à la foi. La famille, qui étoit nombreuse et qui se croyoit déshonorée, employa inutilement les exhortations et les menaces pour ébranler la constance du nouveau converti. Un de ses oncles se résolut de le livrer à la justice; il le garrotte, et le conduit au prétoire. On l'enferme dans la prison des malfaiteurs, et huit jours après on lui fait subir un interrogatoire. « Abjurez au plus tôt, lui dit le » mandarin, si vous voulez éviter les châti- » mens qui vous sont réservés, et recouvrer » l'amitié de votre famille ». Le nouveau chrétien resta ferme; et pendant qu'on lui déchargeoit quarante coups de bambou par ordre du mandarin, il se contenta de répondre : « Vous » pouvez me faire mourir sous les coups, » mais je ne puis renoncer à la religion que j'ai » embrassée ». A ces paroles, le mandarin ordonna, avec un ton courroucé, de faire sortir le confesseur de sa présence et de le conduire au bureau pour y donner par écrit son abjuration; mais le chrétien persista à dire qu'il aimoit mieux mourir. Les prétoriens, qui connoissoient les sentimens du mandarin, et virent bien que les ordres qu'il avoit donnés n'étoient qu'un expédient pour terminer cette affaire, n'insistèrent plus, et laissèrent ce chrétien retourner chez lui, sans même exiger aucune caution, suivant l'usage.

Les plaies de ce généreux confesseur n'ont été guéries que long-temps après.

Le même missionnaire qui rapporte ces faits, ajoute qu'au même endroit plus de dix familles venoient d'embrasser la foi ; déjà elles affichoient publiquement les tablettes de la religion dans leurs salles. On faisoit monter à plus de cent le nombre des prosélytes. Chaque jour il y avoit quelque conversion nouvelle; ce qui faisoit craindre qu'il ne s'élevât bientôt quelque persécution, comme il est d'ordinaire dans les nouvelles chrétientés établies.

Lou-tcheou est une ville du second ordre, considérable par sa population, son commerce, et la résidence du lieutenant de la contrée méridionale où elle est située. La nombreuse chrétienté qui est dans ses murs ou aux environs, s'est toujours distinguée par sa ferveur, son courage dans les persécutions et son zèle à propager la foi. Sur la fin de l'année dernière, elle se trouva exposée à un orage violent qui pouvoit entraîner de fâcheuses suites.

Le gouverneur de cette ville devoit sa charge au zèle qu'il mit, en 1810, à seconder la fureur du gouverneur général de la province, qui avoit juré d'exterminer les chrétiens. Comme il réussissoit dans les comédies, il en composa une pour les tourner en ridicule. Elle fut d'abord jouée au prétoire,

sans que ceux-ci en eussent connoissance; mais les comédiens s'étant avisés de la représenter publiquement dans un marché de la campagne, les chrétiens, qui en furent aussitôt instruits, entrèrent dans l'indignation la plus vive. Ils se préparoient à aller demander satisfaction aux comédiens, déterminés, s'ils ne l'obtenoient pas, à se venger eux-mêmes. La sainteté de la cause pour laquelle ils se soulevoient, légitimoit tout à leurs yeux, et ils ne portoient pas plus loin leurs réflexions, tant ils avoient la tête échauffée. Le missionnaire arriva fort heureusement sur ces entrefaites. Il exhorta les chrétiens à la patience, à la confiance en Dieu, qui sauroit bien prendre en main sa cause, tandis que tous ces mouvemens imprudens et ce prétendu zèle ne pouvoient que les compromettre. Il parvint ainsi à les appaiser et à calmer la fermentation. Quelques-uns d'entre eux cependant tentèrent un moyen moins violent pour faire supprimer cette comédie, dont ils ne pouvoient supporter le scandale. Ils invitèrent les chefs des comédiens à une entrevue, et ils leur déclarèrent avec chaleur qu'ils ne souffriroient jamais qu'on jouât une pareille comédie. « Et s'il vous arrive encore » de le faire, ajoutèrent-ils, sachez que si » ce n'est point vous qui perdez la vie, ce » sera nous qui la perdrons ». Les comédiens effrayés avouèrent leur tort, et ils s'excu-

sèrent, en disant : « Nous n'étions nullement » disposés à chanter cette comédie ; c'est le » gouverneur qui nous y a contraints : mais » puisqu'elle peut avoir de si funestes suites, » nous faisons ce serment en votre présence : » *Que le ciel nous fasse périr et que la terre » nous engloutisse, si nous la chantons da- » vantage* ». Les chrétiens furent satisfaits ; on se retira, après le repas et les civilités d'usage.

Il est bien remarquable que, pendant ces jours d'alarmes, le gouverneur de Lou-tcheou reçut quatre ou cinq citations qui l'appeloient à comparoître devant le tribunal de la capitale. On venoit de découvrir une injustice criante dont il s'étoit rendu coupable ; il ne s'agissoit pour lui de rien moins que de perdre la tête. Il fut sauvé par la faveur du gouverneur général de la province ; mais il lui en coûta des sommes énormes, et la perte de plusieurs attributions de sa charge. Le missionnaire ajoutoit même qu'il ne la pouvoit conserver long-temps. Quoi qu'il en soit, on n'a plus pensé depuis à jouer la comédie du christianisme.

Trois chrétiens avoient été arrêtés pour la foi, dans la capitale du Yun-nan ; l'un d'eux occasiona une nouvelle persécution à Lou-tcheou, par une réponse imprudente ; le mandarin leur demandoit s'ils étoient prédicateurs de la foi, un des trois répondit :

« Je ne suis point prédicateur de la religion.
» Celui qui la prêcha ici, il y a quelques
» années, est un nommé Tching, originaire
» de Lou-tcheou, qui a été pour cela envoyé
» en exil à Y-ly ». Il ajouta encore que celui-ci avoit un frère qui prêchoit aussi. Le mandarin s'empressa de communiquer cet avis au gouverneur du Su-tchuen, qui envoya aussitôt un ordre rigoureux au gouverneur de Lou-tcheou d'arrêter le chrétien, et de lui faire son procès. Ce mandarin, qui ne songeoit nullement à inquiéter les chrétiens, ne crut pouvoir s'empêcher d'obéir à cet ordre. Il se rendit en personne, avec une troupe de satellites, chez la famille Tching; il ne prit que le chef de la famille et quelques images et livres de prières qui lui tombèrent sous la main. De retour au prétoire, et séant sur son tribunal, il demanda au chrétien s'il étoit prédicateur de la religion. Celui-ci répondit : « Je suis un simple
» chrétien, sans aucun titre de prédicateur.
» —Consentez-vous à renoncer à la re-
» ligion? — On me mettroit plutôt à mort
» que de m'y faire renoncer ». Alors le mandarin le mit sous la garde des satellites, en leur recommandant de l'exhorter de tout leur pouvoir à apostasier. Quelques jours après, voyant qu'il persistoit dans la confession de la foi, il le fit enfermer dans la prison qui est celle des criminels destinés à

la mort ou à l'exil perpétuel, et envoya son procès au gouverneur de la province. Celui-ci, vu sa haine implacable contre la religion chrétienne, condamnera sans doute le chrétien à l'exil perpétuel, et s'efforcera de faire confirmer son jugement à Péking. On est dans l'attente du rescrit de la cour.

Dans la même ville, une veuve chrétienne avoit donné asile à une jeune païenne qui s'étoit évadée de la maison de ses parens. Elle la mit dans une école, pour y apprendre le catéchisme et les prières, et la fit ensuite baptiser; charmée de ses bonnes qualités, elle lui fit épouser son propre fils. Mais les parens de la jeune convertie, ayant découvert sa retraite, vinrent la réclamer, et voulurent la ramener chez eux. La veuve s'y opposa; ils lui intentèrent procès, et la fille leur fut rendue par autorité du mandarin. Peu de temps après, il survint à cette même veuve une autre affaire personnelle, dans laquelle deux chrétiens prirent part, et la déférèrent au prétoire. Le mandarin ne répondit à leur placet que par de vifs reproches de ce qu'ils se mêloient d'une affaire qui ne les regardoit pas. Il les fit même frapper chacun de quarante coups de bambou fortement appliqués. Il leur demanda ensuite s'ils n'étoient point eux-mêmes chrétiens. Ils répondirent : « Nous le sommes. — Il faut » que vous renonciez à la religion », leur

dit le mandarin. Ils répondirent : « Nous » aimons mieux mourir que d'y renoncer ». Alors le mandarin les mit sous la garde des satellites; et ensuite, voyant qu'ils persévéroient, il les fit enfermer dans la grande prison, avec celui dont il a été parlé plus haut, et envoya aussi leur procès au gouverneur de la province. Avant de l'expédier, il fit comparoître les trois chrétiens ensemble, pour les exhorter de nouveau à renoncer à la foi. Ils répondirent tous qu'ils préféroient l'exil et la mort à l'apostasie. Quelque temps après, il les cita de nouveau, et leur déclara qu'il falloit absolument renoncer au christianisme, et fouler aux pieds la croix. L'un d'eux, intimidé par ses menaces, consentit à abjurer, et à fouler aux pieds la croix; mais le mandarin ne le relâcha pas pour cela. « Que n'as-tu abjuré plus tôt, lui » dit-il; il est trop tard : ton procès a déjà » été envoyé à la capitale ». Il ajoutoit, en se moquant : « Tu étois prêt, disois-tu, à mou» rir plutôt que de renoncer à ta religion; » et, avant d'avoir subi la question, ni souf» fert aucun supplice, ni même reçu un » seul coup de bâton, tu renonces aussi» tôt ». Ce chrétien est encore en prison, en attendant qu'il soit, ainsi que les deux autres, condamné à l'exil comme chrétien. Telle est la foiblesse humaine. Il y a au reste tout lieu de croire que l'apostasie de ce

chrétien n'a été qu'extérieure, et qu'il continue en prison tous ses exercices de religion.

Les païens célébroient au même lieu une fête en l'honneur de leurs dieux; et on avoit, en conséquence, publié l'ordre de tenir, ce jour-là, les boutiques fermées. Le domestique d'un boulanger chrétien, en l'absence de son maître, méprisa l'ordre, et s'obstina même contre une seconde sommation que les païens lui firent. La boutique fut aussitôt saccagée et pillée. Sur la première plainte du boulanger, le mandarin avoit ordonné d'abord qu'on réparât le dommage; que tout lui fût restitué : mais, apprenant qu'il étoit chrétien, il lui dit que, s'il consentoit à renoncer à sa religion, il lui feroit rendre justice. « Seigneur gouverneur, lui repartit le chrétien, il ne s'agit point là de re-» ligion, mais uniquement du dégât et du » pillage que j'ai soufferts, et pour lesquels » je réclame ». Irrité par cette réponse, le mandarin le fit frapper, et mettre ensuite sous la garde des satellites. Nous ignorons quelle suite a eue cette affaire.

La persécution excitée à Lui-kiang-hien, en 1812, et dont j'ai rendu compte dans mes dernières lettres, duroit encore au mois de novembre. Sept chrétiens y étoient détenus depuis long-temps dans la prison des forçats. Le gouverneur a toujours répondu à

leurs requêtes, qu'ils n'avoient qu'à abjurer, pour être mis en liberté. « Si vous le faites » aujourd'hui, leur a-t-il dit, vous serez » renvoyés aujourd'hui. Si vous le faites » demain, vous serez élargis demain. Si » vous refusez jusqu'à la mort, vous resterez » en prison jusqu'à la mort ». Les chrétiens ont toujours persévéré, se montrant prêts à souffrir tous les supplices et la mort même.

Des nouvelles postérieures m'ont appris que quatre de ces chrétiens sont en effet morts en prison de maladie ou de misère. M. André Yang, en rapportant ces faits, sollicitoit vivement des aumônes pour les persécutés reduits aux plus extrêmes besoins. La famine se faisoit déjà sentir, et a duré jusqu'à la récolte de cette année.

A Hung-hia-hien, un chrétien charpentier, mais qui, dans ce temps de famine, ne pouvoit subsister de son métier, venoit chaque jour avec les autres pauvres recevoir un peu de riz cuit que le gouvernement faisoit distribuer. Un satellite qui le connoissoit dit au mandarin qui présidoit à la distribution, que cet homme n'étoit pas pauvre, et que de plus il étoit chrétien. Le mandarin le fit aussitôt enchaîner, et lui déclara que, s'il ne renonçoit à sa religion, il n'auroit point de part au riz du gouvernement. Le chrétien répondit qu'il aimoit mieux ne rien recevoir que d'abjurer la foi. Le mandarin

darin se disposoit à user de violence; mais on lui observa que ce seroit en vain, que ce chrétien étoit trop opiniâtre dans sa croyance. Il le renvoya, et, s'apercevant qu'il se retiroit sans rien demander, touché d'un mouvement de compassion, il le fit rappeler pour recevoir sa portion ordinaire.

A Kien-goey-hien, ville célèbre par les salines qui sont dans son district (1), les collecteurs des contributions pour les comédies voulurent imposer un chrétien qui y tenoit auberge; mais il refusa constamment : en conséquence, les collecteurs se jetèrent sur son auberge, et la dévastèrent. Ils allèrent ensuite le dénoncer au gouverneur, comme chrétien et rebelle aux lois, et le chargèrent encore de plusieurs calomnies. L'accusé se présenta aussi pour donner sa défense, et se plaindre de ses accusateurs. Le mandarin déclara en effet qu'on ne pouvoit obliger personne à ces contributions, qu'elles étoient volontaires; et il ordonna de restituer à l'aubergiste tout ce qui lui avoit été enlevé. Il renvoya néanmoins les parties à un juge subalterne, pour l'exécution de la sentence. Celui-ci se laissa gagner par argent, comme à l'ordinaire; et, n'osant toutefois contrevenir formellement à la sentence de son supérieur, il vouloit obliger le chrétien à se

(1) *Voyez* tome IV, page 114.

contenter de ce que lui offroient ses adversaires. Le chrétien lésé menaça de retourner au premier juge, et il fallut le satisfaire en entier. L'argent recueilli pour les contributions se trouva tout dépensé dans cette affaire. Les habitans du lieu murmurèrent très-haut contre le principal auteur de l'accusation, et ils vouloient l'en rendre responsable. Il a été obligé de fermer boutique.

Les païens de Pou-kiang menaçoient depuis long-temps les chrétiens qui y sont établis de les empêcher de faire le commerce, s'ils ne contribuoient aux superstitions. Au mois de mars, comme il régnoit une grande sécheresse, et que presque tous les jours il y avoit quelque maison incendiée, les païens voulurent, selon l'usage, faire jouer des comédies en l'honneur du Dieu du feu, et ils crurent que l'occasion étoit favorable pour exiger des contributions des chrétiens. La troupe des collecteurs se réunit d'abord chez l'un d'eux, qui tenoit auberge; et sur son refus, ils se mirent à faire, dans sa propre maison, les apprêts d'un sacrifice. Le père du chrétien, vieillard octogénaire, saisi d'indignation, renversa par terre tous leurs instrumens de superstitions; mais ces furieux, sans respect pour son âge, le frappèrent si rudement, qu'ils le laissèrent à demi-mort sur la place : ils s'enfuirent alors, laissant là les apprêts du sacrifice, et coururent au pré-

toire dénoncer les chrétiens et les charger de calomnies. Trois fils du vieillard ne tardèrent pas à les suivre, et y déposèrent aussi leurs plaintes. Le mandarin envoya des prétoriens visiter le malade; mais, gagnés par les collecteurs, ils rapportèrent que la maladie étoit naturelle, et uniquement l'effet de la vieillesse; qu'il n'avoit aucune blessure ni reçu aucun coup mortel. Ce vieillard mourut peu après, et ses fils retournèrent au prétoire accuser les collecteurs de sa mort. Le mandarin vint cette fois en personne faire la visite du corps. Pendant qu'on y procédoit, un des experts osa dire que le vieillard étoit mort de maladie; le mandarin le fit aussitôt frapper de dix soufflets, et lui demanda quelle somme il avoit reçue pour affirmer cela. Comme il répondit qu'il n'avoit rien reçu, le mandarin lui fit appliquer dix autres soufflets. Après s'être assuré du crime, il consola la veuve et les enfans du défunt, et leur fit espérer des dédommagemens. Il jeta au feu ce qui étoit resté là des préparatifs de sacrifice, condamna les coupables à fournir une bière, et fit arrêter les cinq qui se trouvoient là présens.

Malgré ces marques de bienveillance, il laissoit languir l'affaire, se bornant à exhorter les parties à conclure un accommodement. Les chrétiens y étoient peu disposés, et ils vouloient que l'affaire fût poursuivie

au criminel. Ils se résolurent donc à recourir au tribunal supérieur. Le métropolitain renvoya la cause au premier juge, avec injonction formelle de procéder à un examen plus sérieux. Cette fois les coupables prirent alarme; ils supplièrent; et, de nouveau, le missionnaire, qui fut consulté, adoucit les chrétiens, leur persuada de pardonner, selon l'esprit du christianisme, d'autant plus que les collecteurs, outre les dédommagemens qu'ils offroient, s'engageoient encore à ne plus exiger pour semblable chose aucune contribution des chrétiens. L'accord fut conclu à cette condition; et, pour le rendre plus solennel, les chrétiens exigèrent qu'il fût accepté et souscrit par les chefs principaux du village. Ils reçurent en outre comme dédommagement une somme de quinze taëls, qui équivalent environ à cent dix francs de notre monnoie.

A Puen-xan-hien, un commissaire voulut obliger un chrétien, dont il étoit ennemi, à contribuer pour un temple que le gouverneur faisoit bâtir au dieu tutélaire. Le chrétien, qui redoutoit peu son crédit et sa dignité, ne le flatta pas dans ses réponses. Celui-ci le dénonça au prétoire; mais le mandarin, qui connoissoit l'éloignement des chrétiens pour toute espèce d'idolâtrie, et ne vouloit pas les inquiéter, rejeta l'accusation. Le commissaire, plus acharné, suggéra alors à

quelques satellites d'arrêter le chrétien, comme s'ils en avoient reçu l'ordre, et de lui extorquer de l'argent pour le remettre en liberté. Les satellites le conduisirent à l'auberge; mais en entrant le chrétien déclara qu'il payeroit exactement les dépenses qu'il auroit faites lui-même; que, pour celles de ses gardes, il n'en reconnoîtroit pas une obole. A ce début, ceux-ci comprirent bien qu'on les avoit flattés d'une vaine espérance; et en effet le prisonnier ne voulut rien entendre aux propositions qu'ils lui firent, par eux-mêmes et par d'autres, de payer sa rançon. Dans la suite, lorsqu'ils voulurent le renvoyer avec une honnête défaite, il répliqua que puisqu'ils avoient ordre du mandarin de l'arrêter et de le conduire au prétoire, il vouloit y comparoître, et rendre compte de sa conduite. Les satellites, vivement réprimandés par leurs chefs, qui avoient eu connoissance de leur conduite, et fort inquiets sur les suites, pressèrent humblement le chrétien de se retirer en paix, s'offrant à payer ses propres dépenses. Il consentit après s'être long-temps fait prier, et s'en alla, leur laissant le soin de remplir leurs engagemens auprès de l'aubergiste.

Un des chefs des comédiens qui jouoient à Lou-tcheou la comédie des chrétiens, étant venu à Tchong-king-fou, ville principale de la contrée orientale, et où se trouve

une chrétienté nombreuse, se chargea d'exercer les comédiens de cette ville à représenter cette comédie. Trois mandarins, fort curieux de ce spectacle, s'offrirent à faire les frais de décorations. La comédie fut jouée deux fois au prétoire, devant les mandarins et des personnes invitées. Le dénouement de la scène ne fut pas heureux. Le premier mandarin, intendant de la contrée, y contracta une maladie qui, en peu de jours, le conduisit au tombeau, et les deux autres n'ont pas tardé à l'y suivre. Les chrétiens sont persuadés que Dieu avoit voulu tirer une juste vengeance, et depuis il n'a plus été question de cette comédie.

Dans une autre ville du ressort de la dernière, un apostat qui se prétendoit lésé dans la vente d'une terre qu'il avoit vendue autrefois à un riche chrétien, ne cessoit de le fatiguer de reproches et de menaces, quoique le chrétien lui eût plus d'une fois accordé ce qu'il demandoit pour le satisfaire. Il alloit même jusqu'à rendre le missionnaire responsable de cette prétendue injustice, et menaçoit de le déférer au mandarin de la province. On vit en effet arriver un jour des satellites, lorsque le prêtre étoit encore à l'autel, prêt à finir la messe; les chrétiens fermèrent aussitôt la porte de la chapelle, et le prêtre s'évada par une issue secrète. Le maître de la maison s'échappa aussi. Ayant

reparu quelque temps après, il fut de nouveau dénoncé au mandarin par l'apostat; mais des médiateurs accommodèrent les parties. Le chrétien en fut quitte pour quinze ou vingt taëls, tant pour l'accommodement que pour les frais du prétoire. Les satellites avoient vu le prêtre à l'autel, mais il n'en résulta aucune suite fâcheuse.

Dans la contrée septentrionale, dont il me reste à parler, il y eut cette année un soulèvement considérable, excité par une secte cachée qu'on nomme Mie-mie-kiao. Le gouverneur a cru devoir marcher en personne contre les rebelles, qu'il est parvenu à réduire. Ils s'étoient ménagé des intelligences dans toutes les provinces, et jusqu'à la cour de l'empereur. Trois chrétientés assez nombreuses, situées dans cette contrée, n'ont pu, pendant ces troubles, être visitées par le missionnaire qui en est chargé. Néanmoins il s'y fait tous les jours de nouvelles conversions.

Quoique Gan-yuo-hien soit assez éloigné du foyer de la révolte, on s'y étoit mis en mesure contre des incursions imprévues; les avenues étoient sévèrement gardées, et le missionnaire n'osa non plus visiter la nombreuse chrétienté qui est dans ce district. Les chrétiens possédoient, dans un grand marché du canton, une maison commune, qui leur servoit pour prier en commun et

pour recevoir le missionnaire dans sa visite. Ils avoient laissé sur le toit, contre notre avis, une croix de six ou sept pieds. Leurs assemblées fréquentes et nombreuses, et la vue de cette croix, donnoient ombrage aux infidèles, qui craignoient qu'elle n'attirât quelque malheur sur l'endroit, et que les chrétiens ne cherchassent à se soulever. Ayant donc un dignitaire du pays à leur tête, les païens accusèrent les chrétiens d'avoir une église, et au-dessus une grande croix, et de tenir des assemblées suspectes. Le mandarin reçut l'accusation, et commanda une visite : elle fut faite par un mandarin militaire, accompagné de soldats et de satellites du prétoire, auxquels se joignirent les patrouilles du lieu et des environs. Cette troupe, d'environ trois cents hommes, entoura la maison; on n'y trouva rien qui annonçât des projets de révolte, mais seulement quelques objets de dévotion; on les emporta avec la tablette de religion. On pilla quelques autres effets; mais on ne toucha point à la croix. On arrêta le catéchiste de l'endroit, son fils, et un autre des principaux chrétiens, et on les conduisit à la ville. Ils furent interrogés, et, sur leur refus de renoncer à la religion, le gouverneur les fit détenir à l'auberge sous la garde des satellites. On croit qu'il s'en seroit volontiers tenu là, et n'auroit pas déféré l'affaire aux tribunaux supérieurs; mais ayant

appris que quelques chrétiens se disposoient à y recourir, il en fut irrité. Aussitôt il enferma dans la grande prison les trois chrétiens détenus auparavant à l'auberge, et rédigea leurs dépositions, qu'il envoya ensuite à la capitale, pour que leurs supérieurs portassent leur jugement. Quatre néophytes s'y rendirent, dans l'intention d'y présenter leurs plaintes; mais le missionnaire, qui y étoit alors, les exhorta avec force de n'en rien faire, leur rappela ce qui étoit arrivé il y a quatre ans, en pareille circonstance, aux chrétiens de Kin-hien (1), et les détermina à s'en retourner. Néanmoins, deux d'entre eux crurent pouvoir sans grande conséquence porter leurs plaintes devant le juge de leur métropole. Mais ce mandarin, après s'être assuré qu'ils étoient chrétiens, les somma préalablement d'abjurer; et, sur leur refus, il les renvoya par-devant leur propre mandarin; celui-ci les fit mettre dans la petite prison. Quelques mois après, les trois chrétiens arrêtés en premier lieu furent conduits à la capitale de la province. Au bout de vingt jours, le lieutenant criminel les fit comparoître pour reconnoître leurs dépositions; il ne les pressa point d'abjurer, et les renvoya à leur ville avec les satellites qui les avoient amenés, en attendant le jugement définitif.

(1) *Voyez* tome IV, pag. 430 et suiv.

La cour de Péking a successivement porté trois jugemens sur cette affaire. Par le premier, les trois chrétiens sont condamnés à un exil perpétuel en Tartarie; le deuxième confisque la maison susdite au profit du trésor, et le troisième ordonne qu'elle soit démolie. Le reste des chrétiens, parmi lesquels plus de mille se confessent, ne s'est pas ressenti de cette persécution.

Un catéchumène fut dénoncé à Lo-tchy-hien par un païen son ennemi, et arrêté avec trois autres chrétiens. Ce mandarin, qui ne put les faire abjurer, leur fit donner à chacun quarante coups de bambou; et les ayant, quelques jours après, trouvés aussi constans, il les fit remettre en liberté.

Le district de Kin-hien, si cruellement persécuté les années précédentes (1), jouit présentement de la paix et du calme. Suivant le dernier catalogue de l'administration, il y a dans cet endroit douze nouveaux catéchumènes et cent quatre anciens; quarante-neuf adultes y ont reçu le saint baptême.

Une femme chrétienne qui, au plus fort de la persécution, s'étoit montrée inébranlable dans la foi, avoit depuis long-temps beaucoup à souffrir de ses enfans païens, et

---

(1) *Voyez* tome IV, pages 385 et suiv., et pages 430 et suiv.

d'une bru, fille d'un lettré chinois, qui l'accabloit à tous propos d'invectives et de mauvais traitemens. Un jour que, jointe au fils aîné de la chrétienne, elle redoubloit ses injures et vomissoit mille blasphêmes contre la religion, il échappa à la chrétienne, dans un mouvement d'indignation, de faire cette imprécation contre eux : « Que Dieu » ne fait-il tomber son tonnerre pour écra» ser ces impies! S'il les frappe de la fou» dre, je promets de faire dire une messe » en actions de grâces ». Quelques jours après, cédant aux invitations d'une sœur aussi chrétienne, elle se repentit d'un vœu aussi criminel, et le changea en celui-ci : « Que » Dieu tout miséricordieux me pardonne! » S'il fait la grâce à mes enfans et à toute » la famille de se convertir à la religion » chrétienne, et si je les vois afficher la ta» blette chrétienne dans leur maison, y ado» rer et prier tous les jours le vrai Dieu, je » promets de faire dire trois messes en ac» tions de grâces ». Peu de temps après, il fit pendant toute une nuit un tonnerre épouvantable, accompagné d'un vent impétueux et d'une forte pluie. Toute cette maison en fut saisie de frayeur; personne n'osa se coucher ni ne put dormir. Vers le même temps la bru tomba dans de violens accès de folie qu'on attribua au démon. Elle ne cessoit de répéter que sa belle-mère étoit

une sainte, que c'étoit à elle qu'elle étoit redevable de n'avoir pas été écrasée de la foudre; elle la reconnoissoit pour sa mère, la prioit d'intercéder pour son salut, et promettoit de devenir chrétienne. Quelquefois elle faisoit un détail hideux de tous les déportemens de sa vie, et en accusoit ses parens. Les païens des deux familles, la croyant possédée d'un esprit malin, appellent des magiciens, offrent des sacrifices, et font vœu de deux idoles qui devoient être dorées. Mais le mal empiroit, et la malade sembloit toucher à sa dernière heure. Désabusés à la fin, les parens changent tout-à-coup de résolution; ils affichent la tablette du christianisme, commencent à adorer le vrai Dieu, et en peu de temps la malade recouvre son bon sens et la santé. Les païens, aussi bien que les chrétiens, ont été frappés d'étonnement; ils en ont béni Dieu, et se sont depuis montrés amis des chrétiens.

C'est à l'occasion sans doute de ces différentes persécutions et des causes portées à la cour, que le gouverneur de la province fit imprimer, au mois de juin, un long édit dirigé tout entier contre la religion chrétienne. Il avoit employé la terreur dans les précédens; il essaye dans celui-ci la douceur et la persuasion. Il y fait un long exposé des dogmes et de la morale du christianisme, et spécialement dans ce qu'ils ont

de plus opposé à la religion et aux usages de l'empire. Enfin il en donne lui-même la réfutation. Cet édit a été affiché dans toutes les villes et les villages de la province, et distribué dans les familles. Il seroit à souhaiter que les païens eussent voulu le lire; l'exposition de nos dogmes, quoique peu fidèle, auroit encore pu dévoiler leurs erreurs et dissiper au moins en partie les ténèbres de ces pauvres aveugles; mais très-peu de personnes, même parmi les plus lettrés, le lurent, et encore très-superficiellement. Aussi aucune des nouvelles mesures que cet édit prescrit contre les chrétiens n'a été mise à exécution. Au mois d'août, le gouverneur fit réimprimer cet édit, non plus en grandes feuilles pour être affiché, mais en petit format de livre, pour être tenu à la main et lu plus facilement. Un commissaire de quartier en porta cent exemplaires chez le médecin Paul Yu, qui est un des catéchistes et le chrétien le plus renommé de la ville capitale, et le somma de venir en donner un reçu au prétoire, et de les distribuer après aux chrétiens. Le catéchiste, après avoir pris avis du missionnaire, s'est refusé à l'un et à l'autre. Un vieillard qui, dans la persécution de 1810, avoit été chargé d'expliquer en public le livre impérial composé pour l'instruction du peuple, et qui, dans ses prédications, vomissoit

toutes sortes d'injures et de malédictions contre les chrétiens, a demandé au gouverneur un exemplaire du nouveau livre composé par celui-ci contre la religion chrétienne, et s'est chargé de l'expliquer au peuple. Le gouverneur, charmé de son zèle, lui a fait donner, outre un exemplaire de son livre, quatre taëls comme récompense. Ce prédicateur, quand il se trouve dans les endroits où il y a des chrétiens, ajoute à ce qui est dans le livre, toutes sortes de blasphêmes contre la religion, et d'injures, de malédictions, d'imprécations contre ceux qui la professent.

Dans la persécution qui eut lieu l'année dernière dans la province du Kouei-tcheou, neuf chrétiens, dont sept sont de Tseng-ny-fou, et deux d'une autre ville, furent condamnés à un exil de trois ans (1); mais, sept mois après, ils furent mis en liberté et renvoyés dans leur patrie, en vertu d'une grâce accordée par l'empereur aux criminels, à l'occasion de je ne sais quel heureux événement; mais la paix n'a pas été de longue durée dans cette province. Au mois de janvier dernier, elle fut troublée en deux endroits différens. Dans une ville peu éloignée de la capitale, neuf chrétiens furent arrêtés, interrogés et tourmentés. Sur leur refus constant d'apostasier,

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 57.

trois d'entre eux furent mis dans la grande prison, et les six autres dans la petite. On ne sait encore quel sera leur sort. Dans une autre ville, un père de famille et son fils aîné, son troisième fils, âgé de seize ans, sa première bru et la mère de celle-ci, qui étoit venue la visiter dans sa captivité, furent pris les uns après les autres. Tous subirent les interrogatoires d'usage, et, malgré les supplices cruels qu'on leur fit souffrir, refusèrent constamment de renoncer à leur religion. Le père et le fils aîné furent mis dans une machine dans laquelle les membres du patient sont étendus avec une violence extrême et mis dans une gêne qui cause les plus grandes douleurs. C'est un des plus cruels supplices qu'il y ait en Chine. Le père le souffrit deux fois, son fils trois. Ils furent ensuite jetés dans la petite prison. La bru et l'enfant restèrent à genoux toute une journée sur des chaînes de fer; la mère de la bru reçut quarante soufflets. On les mit ensuite tous les trois sous la garde d'un commissaire du quartier. Nous ne savons encore quelle sera l'issue de cette affaire.

Il éclata aussi, il y a environ neuf mois, une persécution dans la capitale de la province du Yun-nan. Le 28 décembre de l'année dernière, on y arrêta seize chrétiens, hommes et femmes. Dix de ces néophytes, tous récens dans la foi, et qui n'ont

jamais vu le prêtre, effrayés par la crainte des supplices, renoncèrent à la foi, de bouche, dès le premier interrogatoire. Les six autres, dont trois hommes et trois femmes, demeurèrent fermes, et furent jetés dans la grande prison. Les trois femmes furent ensuite renvoyées. On a dressé le procès des trois hommes, à l'effet de les faire exiler.

Dans une autre chrétienté nombreuse de cette même province, où se trouvoit alors M. Pierre Ly, prêtre chinois, le 15 août, jour de l'Assomption de la sainte Vierge, après midi, l'on vit arriver subitement, dans la maison où se fait l'administration, dix-huit soldats et satellites, sans aucun indice antérieur d'accusation ou de persécution. Le premier mandarin de la ville, dans le ressort de laquelle est cet endroit, étoit dans un hospice voisin. Les soldats enchaînèrent les deux catéchistes de l'endroit, et prirent le servant de M. Pierre Ly, qui étoit encore tout malade, et six autres chrétiens. L'un d'eux, qui n'étoit pas encore baptisé, apostasia sur-le-champ. M. Pierre étoit alors dans sa chambre; un soldat releva une espèce de treillis qui étoit devant la porte, le regarda assez long-temps sans y entrer, et s'en alla. Le Seigneur ne lui permit pas de s'emparer de sa proie. Pendant qu'on conduisoit devant le mandarin les chrétiens arrêtés, M. Pierre prit la fuite, se cacha d'a-

bord dans une terre non moissonnée; puis, à la faveur d'une forte pluie qui survint, il se retira dans une maison chrétienne qui étoit éloignée de là de plus d'une lieue. Il en partit le lendemain pour se rendre au collége, distant de plusieurs journées de chemin. Les satellites vinrent encore visiter la même maison, trois fois dans le même jour, croyant apparemment que M. Pierre y étoit encore caché. Dans la dernière visite, ils prirent et garrottèrent un chrétien que Mgr. l'évêque de Zéla avoit député vers M. Pierre pour chercher son catalogue d'administration. Il eut la présence d'esprit de cacher ce catalogue et des lettres qu'il avoit sur lui. Le lendemain matin, le mandarin vint lui-même dans cette maison, fit fouiller partout, et trouva le calice de M. Pierre qui avoit été caché dans la paille de son lit. Ses ornemens ont échappé à toutes les recherches. Après cela, les persécutés furent conduits à Tching-hiung-tcheou. C'est tout ce qu'on sait jusqu'à présent de cette persécution.

J'ai su que des mandarins qui se trouvoient à la capitale du Su-tchuen, s'entretenant au sujet des chrétiens, s'accordèrent à dire qu'ils étoient devenus trop nombreux pour qu'on pût continuer à user contre eux de sévérité, les plus rigoureux supplices n'étant d'ailleurs qu'un moyen inefficace pour

les soumettre. Ils jugeoient en conséquence que le mieux seroit de les citer sans bruit, et, s'ils persistoient, de les renvoyer avec des satellites, qui iroient arracher de leurs maisons les tablettes chrétiennes, et y substituer celles des païens. La cause seroit, disoient-ils, ainsi terminée. Ils entendoient sans doute qu'elle le seroit vis-à-vis du gouverneur, auquel on rapporteroit que les chrétiens avoient déchiré et changé leurs tablettes.

Ces détails suffisent pour vous donner une idée assez complète de l'état actuel de la religion dans cette province. Quoiqu'elle continue à s'y propager, ses progrès sont sensiblement diminués depuis l'arrivée du tyran qui la persécute; et ses conquêtes suffisent à peine pour réparer ses pertes, qui, cette année, ont été augmentées par une disette et une maladie épidémique dont la province a été affligée. Le gouvernement, pour adoucir un peu cette calamité désastreuse, a fait distribuer du riz aux pauvres dans la plupart des villes; ce qui nous a donné la facilité de baptiser un plus grand nombre d'enfans d'infidèles en danger de mort; encore si nous avions eu, dans tous les lieux de distribution, des chrétiens à portée de faire des recherches, je pense que leur nombre eût été de plus du double.

Nous avons perdu dans cette mission,

par l'effet de cette mortalité, mille huit cent trente-cinq chrétiens adultes, sans y comprendre un grand nombre de catéchumènes, dont les uns ont été baptisés à l'heure de la mort par de simples chrétiens, d'autres sont morts sans baptême. La même mortalité a fait périr douze cent quatre-vingt-deux enfans de fidèles baptisés avec les cérémonies, et beaucoup d'autres baptisés par les chrétiens en l'absence des missionnaires. L'on a baptisé trente-six mille quatre cent soixante-dix enfans d'infidèles en danger de mort. Nous savons certainement la mort de douze mille deux cent soixante-quinze de ces enfans, et nous avons tout lieu de croire, à en juger par l'état où on les a laissés, que la plupart de ces enfans sont morts. Enfin, le catalogue général d'administration porte huit cent quatre-vingt-sept nouveaux catéchumènes, huit cent vingt-neuf adultes baptisés, et mille neuf cent quatre-vingt-dix enfans de fidèles baptisés.

Nous avons à regretter la perte de deux de nos prêtres, qui, quoique déjà avancés en âge, étoient encore plus robustes que la plupart des autres. Le premier est M. André Yang, âgé de soixante-trois ans, élève de M. Gleyo, et qui étudia quelque temps à Pondichéry (1); le second se nommoit

(1) *Voyez* tome Ier., pages 53, 57 et suiv.

Antoine Lieou, âgé de cinquante-cinq ans, le premier élève du collége de cette province.

Nous nous recommandons sans cesse, avec cette mission, à vos prières et saints sacrifices; et nous prions Dieu de vous combler de ses bénédictions et de ses grâces.

J'ai l'honneur d'être avec respect et confiance, Messieurs et chers confrères,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Signé, ✠ GABRIEL-TAURIN, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen*.

Lettre de Mgr. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen, en date du 21 novembre 1814, au supérieur et aux directeurs du séminaire des Missions-Étrangères de Paris.

Messieurs et chers Confrères,

Lorsque nos courriers ordinaires partirent pour Canton au commencement d'octobre de cette année, il s'élevoit un orage violent contre notre sainte religion. Le danger imminent auquel la religion est exposée, les pertes considérables que nous avons faites, celles plus considérables encore dont nous sommes menacés, nous déterminent à envoyer à Canton des courriers extraordinaires pour vous informer de nos malheurs. Vous les exposerez aux ames pieuses qui ont du zèle pour la propagation de la foi dans les pays infidèles. Touchées de notre état déplorable, elles ne pourront que s'empresser à nous fournir les moyens de réparer les pertes que la mission a faites, et surtout de consolider le collége de l'île de Pinang, qui

nous est plus nécessaire que jamais, et qui perdit, il y a deux ans, presque son unique ressource, par un cruel incendie qui consuma des maisons dont le loyer contribuoit à sa subsistance; elles ne pourront du moins s'empêcher d'adresser au ciel de ferventes prières pour notre pauvre mission. J'entre dans le détail.

Un païen âgé de vingt-sept ans, alla, l'année dernière, visiter son frère aîné, qui étoit maître d'école de la chrétienté où étoit notre collége, et il adora Dieu à la sollicitation de son frère. Ensuite il se rendit, le 30 septembre, à la capitale de la province, dont il étoit éloigné de soixante-quinze lieues, et alla crier au prétoire du lieutenant criminel de la province, qu'il avoit une chose d'importance à communiquer au gouvernement. Présenté au tribunal du lieutenant criminel, il donna un libelle d'accusation dans lequel il déclaroit, comme il conste par des extraits tirés du prétoire, qu'à Lo-jang-keou, dans le ressort de Ny-ping-hien, il y avoit une église dont le maître d'école étoit un homme d'Egypte, nommé Lieou. C'est le nom de feu M. Hamel, qu'il n'a jamais vu. Les rédacteurs ont substitué le nom d'Egypte à celui d'Europe, qui fait trop de sensation; ensuite il donnoit les noms des personnes employées au service de l'église, des catéchistes de différens endroits, et des lieux

d'où ils étoient originaires ; il accusoit son frère aîné d'avoir voulu le forcer de se faire chrétien ; il dénonçoit les chrétiens de Ny-ping-hien, de Lou-tcheou, de La-ky-hien, de Lo-jang-keou (village où étoit notre collége), comme se disposant à se révolter, et comme étant déjà rassemblés au nombre de six cents.

Les intendans des finances et de la justice criminelle y répondirent de concert. Ils témoignent leur surprise de ce qu'après les recherches qu'on avoit faites de ces sectaires qui, sous l'apparence d'exhorter à faire le bien, préparent des soldats, des sabres, des canons et autres instrumens de guerre pour se révolter, après les assurances réitérées qu'il n'en étoit plus vestige, il y en ait encore, et qu'il se trouve même un maître de la religion (tchu-kiao, nom consacré pour signifier un évêque) ; et pour prouver jusqu'où va leur étonnement, ils ajoutent qu'on croiroit pour ainsi dire que ce maître est descendu du ciel. Ils évitent dans tout cet écrit de nommer la religion chrétienne. Ensuite ils désignent plusieurs mandarins pour aller sur les lieux arrêter les sectaires dénoncés, le maître de la religion et les autres coupables ; ils déterminent en même temps que s'il s'en trouve encore dans la capitale, il faut également les arrêter et faire leur procès, etc. On envoya dès le même

jour un exprès qui faisoit cinquante lieues par jour, porter à Soui-fou les ordres relatifs à cette affaire : on prescrivoit aux mandarins députés la marche qu'ils avoient à suivre; ils devoient commencer par Soui-fou, aller ensuite à La-ky-hien, à Lou-tcheou, enfin à Lo-jang-keou, où se trouvoit le collége.

On exécuta sur-le-champ à la capitale les résolutions prises; on mit dans la petite prison, qui est celle des bandits et des voleurs, cinq chrétiens qui étoient détenus depuis quelque temps à l'auberge, sous la garde des satellites. Un des gouverneurs dans la capitale fit arrêter trente chrétiens environ, hommes et femmes; neuf hommes refusèrent constamment d'apostasier, et furent jetés dans la grande prison, celle des criminels destinés à la mort ou à l'exil. Un des principaux prisonniers de la capitale, est Pierre Ly, autrefois élève de M. Moye : il tenoit depuis long-temps une école chrétienne. On avoit pris chez lui un crucifix, je ne sais quel livre de latinité, et une lettre chinoise écrite par quelques écoliers de Pinang, dont il avoit été le maître. Ne jugeant pas à propos de produire en jugement cette correspondance avec un pays étranger, le mandarin la brûla et ne retint que les autres effets. Pierre dit qu'il les avoit reçus de Tsong-jo-vuang (c'étoit le nom de feu Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, au temps
de

de la persécution de 1785); que c'étoit aussi lui qui l'avoit baptisé et qui lui avoit enseigné ce qu'il savoit de latin. Trois femmes, qui avoient été citées parce que leurs maris étoient absens, refusèrent aussi d'apostasier. On les mit d'abord à l'auberge sous la garde des satellites, ensuite on les renvoya à leurs maisons dès le même jour, jusqu'à nouvel ordre. On ne cessoit d'amener des néophytes pour les faire apostasier, et on affichoit dans leurs maisons la tablette des païens, après en avoir ôté celle de la religion chrétienne. Quatre mandarins de la capitale furent chargés d'en faire la recherche dans leurs districts respectifs de la campagne ; ils arrêtoient tous les chrétiens qu'ils trouvoient, pauvres et riches : on ne se contentoit pas d'exiger d'eux un écrit d'apostasie, on vouloit qu'ils foulassent aux pieds la croix et même le crucifix. Un des gouverneurs de la ville, pour en venir plus sûrement à son but, citoit même les femmes ; si elles refusoient d'apostasier, il les faisoit mettre en prison avec leurs enfans. Les néophytes, ne pouvant supporter ce genre d'affliction, eurent la foiblesse de se rendre, avec leurs familles, aux volontés du persécuteur.

Le gouverneur de Lou-tcheou se conforma aux ordres donnés, dès qu'il en eut connoissance. De trois prisonniers qu'il fit d'abord,

il en envoya à la capitale deux qui avoient refusé constamment d'apostasier, pour reconnoître leurs dépositions devant les tribunaux supérieurs : c'est l'usage dans les causes criminelles. Il garda dans les prisons le troisième qui avoit eu le malheur d'abjurer la religion. Il arrêta et fit cruellement souffrir un nommé Tching, dont un frère avoit été exilé en Tartarie, dans la persécution de la capitale du Yun-nan. Il le fit frapper de trois ou quatre cents coups de verges, lui fit appliquer cent soufflets, et le mit à une question nommée pung-tsu, qui est un des plus cruels supplices de la Chine. Il vouloit lui faire avouer que M. André Yang, qui est mort, mais à la mort duquel il ne vouloit pas croire, M. Thomas Tsing, et M. Jean Lieou, prêtres chinois, faisoient leur demeure habituelle dans sa famille, comme l'avoit déclaré le délateur, en les dénonçant prédicateurs de la religion. Tching ne voulut jamais l'avouer, et il mourut dans les tourmens, le 13 octobre 1814. Après sa mort, on cessa de frapper l'autre chrétien, qu'on avoit aussi mis aux plus rudes épreuves, quoiqu'il eût eu le malheur d'apostasier, pour lui faire avouer la même chose : ce qu'il refusa constamment. Le gouverneur de Lou-tcheou, après avoir fait périr Tching par la violence des tourmens, obligea sa famille, par les menaces les plus terribles, à recevoir son

cadavre et à l'inhumer. Il fit célébrer les funérailles à ses propres frais, selon tous les rits du paganisme, et au son des instrumens qui sont d'usage dans ces cérémonies.

La persécution étoit aussi violente à Soui-fou et aux environs. Les mandarins faisoient arrêter les chrétiens, leur faisoient subir des tourmens pour les forcer à apostasier, et envoyoient à la capitale ceux qui refusoient de se rendre. Ils s'emparèrent de la maison commune que M. André Yang y avoit acquise pour tenir les assemblées des chrétiens, et y apposèrent le scellé, après en avoir chassé tous les néophytes qui l'habitoient. Ils cherchoient de tous côtés M. André Yang, qui étoit mort, et à la mort duquel ils ne vouloient pas croire, quoi qu'on pût leur dire, et deux autres prêtres chinois dénoncés par l'accusateur, etc. etc.

Des chrétiens de Lo-jang-keou, qui, se trouvant à Soui-fou, avoient été témoins de ces persécutions, retournèrent dans leur pays, le 13 octobre, et y portèrent la nouvelle que quatre ou cinq mandarins, tant civils que militaires, étoient en marche avec quelques centaines de soldats et de satellites, pour venir dans leur chrétienté. Presqu'aussitôt arriva une dépêche pour annoncer la même nouvelle. Il étoit nuit; on se hâta d'enlever, autant que possible, les effets du collége, et de les porter dans les maisons

des chrétiens; au jour, chacun chercha un asile, pour se mettre en sûreté. Mgr. l'évêque de Zéla, qui étoit à la tête du collége, ne se pressoit point de sortir; il vouloit auparavant s'assurer de la vérité. Il en eut la certitude dès le même jour, et se retira dans une maison assez voisine du collége. Cette maison, comme bien d'autres, fut presqu'aussitôt investie et fouillée par les soldats ou satellites. Des chrétiens dont la maison étoit à une lieue plus loin, étoient heureusement venus le chercher, et l'avoient emmené. Il y étoit encore le 15 octobre. Quatre ou cinq cents hommes armés, ayant quatre mandarins à leur tête, fondirent, le 14 du même mois, sur la chrétienté de Lo-jang-keou, y firent les plus grands ravages; on prétend même qu'ils violèrent des filles. Ils pillèrent d'abord la maison d'un catéchiste nommé Tang, qui avoit pris la fuite avec ses deux frères; ensuite celle du propriétaire de notre collége, qui n'en étoit pas éloignée d'un demi-quart de lieue; enfin, conduits, dit-on, par un enfant qu'ils faisoient marcher à force de coups, ils arrivèrent au collége, qui étoit le principal but de leur course. Ils n'y trouvèrent personne; tous les écoliers s'étant échappés, aucun ne fut pris. Ils pillèrent tout ce qui y restoit, et pouvoit être de quelque usage; ils tuèrent un des porcs qu'on y engraissoit, conduisirent les autres

au marché, pour les vendre; ils burent et mangèrent à discrétion. Un d'eux but avec un tel excès, qu'il en mourut sur-le-champ; un autre, en fouillant pour chercher des effets cachés, fut mordu d'un serpent, et mourut presque aussitôt. Ils mirent enfin le feu au collége, par l'ordre des mandarins, et il fut bientôt réduit en cendres. *Sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum.* Ils brûlèrent tous les ouvrages du mausolée de M. Hamel, sans pourtant toucher au tombeau qui renferme ses cendres; ils avoient tiré copie de l'épitaphe et des inscriptions qui y étoient gravées. Ils fouillèrent treize maisons de la chrétienté de Lo-jang-keou, et en emportèrent dix-huit caisses remplies des effets du collége; ils pillèrent aussi tous les effets qui appartenoient à ces maisons, comme hardes, couvertures de lit, etc. etc. Ils vouloient, disoient-ils, avoir un vieillard à barbe blanche; c'étoit sans doute Mgr. l'évêque de Zéla. Les ornemens épiscopaux, de belles images peintes sur verre et autres apportées de Canton, une chapelle, un calice, des bonnets d'autel (1), devinrent leur proie. Les

---

(1) Ces bonnets d'autel sont des bonnets que les prêtres catholiques, en Chine, portent en tête à l'autel pendant la célébration du saint sacrifice, en vertu d'une permission spéciale accordée par le

satellites craignoient tant que rien n'échappât à leur cupidité, qu'ils vidèrent un étang voisin et les latrines; ils trouvèrent dans les latrines des chandeliers qu'on y avoit jetés, et les emportèrent.

Le 14 octobre, après l'incendie du collége, les mandarins et leurs troupes allèrent passer la nuit dans la maison du propriétaire, ayant soin de placer à l'entrée les petits canons qu'ils avoient apportés, dans la crainte que les chrétiens ne vinssent fondre sur eux à l'improviste. Le lendemain 15, ils s'en retournèrent, laissant des soldats et des satellites, pour continuer les recherches, et garder les avenues. Ils en placèrent aussi aux passages de la rivière qui sépare le Su-tchuen du Yun-nan, avec ordre de deman-

---

pape Paul V, le 26 mars 1611, à la demande des missionnaires jésuites, fondée sur ce que les Chinois se scandalisoient de voir le prêtre à l'autel la tête nue, parce que, selon leurs usages, un inférieur ne peut, sans irrévérence, paroître devant un supérieur la tête découverte; c'est pourquoi les chrétiens chinois croient que c'est manquer de respect à Dieu, que d'être dans les églises et à l'autel sans avoir la tête couverte d'un bonnet. Le pape Paul V, par condescendance pour la foiblesse de ces néophytes, accorda aux missionnaires qui sont en Chine la permission de célébrer la sainte messe la tête couverte d'un bonnet, qui doit être différent de celui qu'ils portent hors de l'église, et autant qu'il se peut, de la même couleur que la chasuble avec laquelle ils célèbrent.

der à tous les passans s'ils étoient chrétiens, et d'arrêter ceux qui le seroient. Néanmoins, M. Paul Tchang, prêtre chinois, ayant avec lui un élève du collége, trouva difficilement, il est vrai, le moyen de passer la rivière, et de se rendre dans la province du Yun-nan, chez une famille chrétienne, la plus riche de ces cantons-là, et qui habitoit sur les frontières. Mais ils n'y étoient guère plus en sûreté. On avoit prévenu le gouvernement de cette province de rechercher les chrétiens. Ils quittèrent leur retraite le 27 octobre, firent un long détour sur les terres du Yun-nan, pour gagner une autre rivière dont les passages ne sont point gardés, et arrivèrent ici le 11 novembre. Ils étoient allés avant leur départ voir M. Fontana, qui étoit à Lung-ki, chrétienté du Yun-nan, à une journée du collége, où il avoit commencé l'administration, avant que la violence de la persécution se manifestât. Il étoit réfugié dans une maison de chrétiens pauvres, isolée et voisine des forêts. Il y courut de grands dangers. On mit à la question les chrétiens de la ville de Lung-ki, pour les forcer de livrer les contrats de deux maisons, dont l'une a été acquise par feu M. André Yang, et l'autre a été léguée par un chrétien, pour tenir les assemblées de religion. Le but, à ce qu'il paroît, est de les adjuger au fisc. On s'attendoit à voir arriver dans

cette même ville des soldats et des satellites, pour y chercher environ quinze des principaux chrétiens, que le gouvernement veut absolument avoir, et dont quelques-uns avoient été dénoncés, comme s'y étant réfugiés.

Lorsque M. Paul Tchang quitta sa retraite, le 27 octobre, il y avoit encore à Lo-jang-keou un mandarin militaire logé avec quelques soldats dans la maison du catéchiste de la chrétienté, nommé Tang, et environ trente satellites dans un marché voisin. Le fils du catéchiste et deux fils du chrétien riche du Yun-nan, qui avoit aussi pris la fuite, étoient détenus à Soui-fou, et enfermés dans un grenier du gouvernement. Le troisième, frère aîné du catéchiste, homme âgé de plus de soixante ans, et entendu dans les affaires, s'étoit présenté de lui-même aux mandarins qui l'avoient fait demander, sous prétexte que sa présence étoit nécessaire pour terminer l'affaire; il en fut bien accueilli. On le détenoit à l'auberge, en attendant que les pères des jeunes gens enfermés dans le grenier, et plusieurs autres, comparussent. La persécution étoit toujours violente à Soui-fou : on y cherchoit même les plus pauvres chrétiens, pour les faire apostasier. On défendoit rigoureusement d'en retenir aucun chez soi, ou comme locataire, ou sous quelque prétexte que ce fût; il y avoit ordre de les chasser, de con-

fisquer les boutiques et les maisons de ceux qui étoient propriétaires. On avoit mis à découvert le sépulcre de feu M. André Yang; le gouvernement de la ville vouloit même le faire ouvrir, pour s'assurer si c'étoit vraiment lui qui y étoit enfermé. Mais le métropolitain, qu'il consulta, ne le jugea point à propos, au moins avant qu'on eût reçu la réponse des supérieurs de la capitale. Un nommé Leang-kouang-fou, qui de soldat étoit devenu catéchiste d'une chrétienté sur la route de Soui-fou au collége, qui étoit un des principaux dénoncés, et dont la maison avoit été entièrement pillée dès le commencement, étoit alors détenu dans la grande prison des criminels; il fut ensuite transporté à la capitale, avec le troisième, frère aîné du catéchiste Tang, qui s'étoit présenté de lui-même, avec deux de ses neveux et le maître d'école Hoang, frère aîné du dénonciateur. Ils y arrivèrent le 14 novembre, et furent mis dans la grande prison de l'un des gouverneurs. Il y avoit, outre cela, à cette époque, dans les prisons de la capitale, vingt-trois hommes et deux femmes qui persistoient dans la confession de la foi. Une bonne partie étoit dans la prison des criminels qui doivent être condamnés à l'exil ou à la mort. A la capitale, on faisoit adorer les idoles aux néophytes qui donnoient un billet d'apostasie. Un ancien courrier nom-

...

mé Jean Tchang, qui, dans la persécution de 1785, avoit été exilé à Y-ly en Tartarie, d'où il étoit revenu en 1804, et qui, depuis cette époque, vivoit dans notre maison de la capitale, aux frais de la mission, fut conduit au prétoire, et, sur son refus d'apostasier, il fut, comme les autres, conduit dans la grande prison, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans.

Un écolier qui avoit été, il y a quelques années, au Tong-king, pour y continuer ses études, et un autre grand écolier, avoient accompagné Mgr. l'évêque de Zéla dans sa retraite, et ne le quittoient point. Ce prélat s'étoit retiré dans le Yun-nan; il resta pendant quelques jours sur les frontières, et s'enfonça ensuite dans les terres. Il dit à un chrétien qui le rencontra, vers la fin d'octobre, qu'il alloit à Tchao-tong-fou, ville qui est sur la route qui conduit au Tong-king; ce qui fait soupçonner qu'il s'est retiré dans ce royaume. Il avoit rasé sa barbe, et n'en avoit gardé que quelques poils, pour n'être point reconnu au signalement d'une longue barbe blanche, qu'on avoit donné de lui. M. Jean Lieou, prêtre chinois, qui étoit allé dans le Yun-nan pour chercher le prélat, ne le rencontra point; il apprit seulement d'un autre chrétien qui l'avoit vu, qu'il étoit allé, avec les deux écoliers qui l'accompagnoient, à Tchao-

tong-fou, soi-disant pour y acheter des tapis dont on y fait un grand commerce, et pour descendre ensuite, sous prétexte d'aller vendre ces marchandises, par une autre rivière qui a son embouchure à Soui-fou. J'ignore absolument ce que le prélat est devenu.

D'après ces détails, vous pouvez juger quel est l'état actuel de la mission, combien nous avons besoin d'être secourus par les aumônes, par les prières, les saints sacrifices et les bonnes œuvres des ames pieuses. Le vice-roi de la province, notre ennemi capital, a ordonné de faire le dénombrement de tous les habitans, et de traiter partout les chrétiens comme on fait à la capitale. On a déjà commencé dans le district où je suis, et nous apprenons que dans un district de la partie méridionale, et dans un autre de la septentrionale, on poursuit vivement les chrétiens. Si tous les autres gouverneurs se conforment de cette manière aux vues du vice-roi, voilà une persécution générale, la plus vive et la plus pernicieuse qui ait jamais été dans ce pays-ci. Au reste, il n'arrivera que ce que la divine Providence permettra, et elle saura en tirer sa gloire. Il y auroit bien d'autres faits à vous rapporter; je n'ai pas le loisir de vous en écrire plus long. J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et de confiance, et je

me recommande, ainsi que cette pauvre mission, avec plus d'instance que jamais, à vos prières et saints sacrifices,

Messieurs et chers confrères,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, ✠ GABRIEL-TAURIN, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen.*

LETTRE de Mgr. l'évêque de Tabraca à M. Escodéca, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen.

J. M. J.

29 mars 1815.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Au milieu des troubles qui agitent cette pauvre mission, ne recevant point de vos nouvelles, j'ai été long-temps dans l'inquiétude à votre sujet; je ne savois ce que vous étiez devenu. Mes inquiétudes se sont enfin dissipées à mon arrivée dans ces parages. J'ai appris que vous étiez réfugié dans un endroit peu éloigné, et que, malgré les dan-

gers auxquels vous n'aviez cessé d'être exposé partout, vous n'aviez jusqu'à présent éprouvé aucun accident fâcheux. Dieu vous protège! Je n'ai pas moins lieu de bénir la divine Providence de m'avoir délivré de plusieurs dangers que je courus dans la chrétienté de Tsong-kin-tcheou, qui éprouvoit de violentes agitations, principalement de n'avoir pas permis que je me présentasse au tribunal du gouverneur, comme j'y étois fortement incliné, la nuit du 9 janvier. Cette nuit-là je sortis de la maison; les satellites venoient d'y découvrir cinq caisses et trois cassettes qu'on avoit enfouies dans la terre, qui contenoient presque tout ce que la mission peut avoir de plus précieux, tous les ornemens pontificaux, des livres européens, des calices, tout l'argent qui restoit à la mission (deux cents taëls, ou deux cents onces d'argent), trois contrats de biens fonds scellés au prétoire, et plusieurs autres, des donations faites à différentes chrétientés, etc. Je ne doutois pas alors que le tout ne fût porté au prétoire de la ville, et de là aux tribunaux supérieurs de la capitale, comme il étoit arrivé à deux autres caisses remplies de pareils effets, qui avoient été prises ailleurs. Heureusement il n'en fut pas ainsi; à la faveur des deux cents taëls, les satellites ôtèrent des caisses tous les effets dont je viens de parler, les remplirent de vieux habits et

d'autres hardes, et les présentèrent ainsi au tribunal. Ils ne nous restituèrent néanmoins pas les effets; nous ne savons ce qu'ils devinrent; ils furent brûlés ou pillés. Il en fut de même de plusieurs autres caisses qui étoient déposées dans la même maison ou dans d'autres; la frayeur ou la cupidité anéantit le conseil et même la conscience dans plusieurs chrétiens. Nous nous trouvons dans un grand dénuement de toutes choses. *Sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum* (1). Je doute même qu'on puisse trouver un seul pontifical, et sans cela, comment faire la consécration des saintes huiles et les ordinations?

Je ne reçus que le 5 du courant vos lettres des 23 et 31 décembre, avec celle de M. Fontana, du 3 novembre. M. Benoît, qui vint me trouver dans ce dernier asile, me les apporta. Un des mauvais sujets trouva moyen, lorsque la persécution eut éclaté, de s'emparer de vos dix pièces de toiles déposées à Hoang-kia-kan, et les vendit à son profit. Cela ne vous fait point perdre le mérite de l'aumône que vous vous proposiez de faire, mais les malheureux à qui vous la destiniez en souffrent beaucoup.

A mon arrivée ici, où l'on me donna de

(1) Ce qui a plu au Seigneur est arrivé; que son saint nom soit béni (Job. chap. IV, ỳ. 21).

vos nouvelles, j'avois déjà déclaré qu'il n'y avoit ni difficulté ni danger moral à ce que vous vinssiez me voir, pourvu que vous prissiez la précaution de n'amener avec vous aucun servant, et de ne vous faire conduire que par un chrétien chez lequel vous avez logé. Les circonstances étant les mêmes aujourd'hui, je ne vois ni plus de difficulté ni plus de danger à ce que vous me procuriez cette consolation, surtout le lieu de votre retraite étant si peu éloigné. Je crains seulement que votre sortie ne fasse connoître votre retraite, et que votre hôte n'en devienne plus timide. C'est à vous à juger ce qu'il en peut être. En attendant, je vous fais mille remercîmens de la chapelle que vous m'avez envoyée; j'ai enfin pu célébrer la sainte messe, le 14 du courant, après environ trois mois d'interruption. Pendant tout ce temps, je ne pouvois que dire mon bréviaire et mon chapelet; je n'avois pu emporter que cela. Depuis que j'ai enfin pu me procurer une plume et du papier quelconque (1), je m'occupe à écrire. J'ai reçu avec autant de reconnoissance les livres que vous venez de m'envoyer; si vous pouviez y ajouter un livre quelconque de théolo-

(1) Les Chinois écrivent avec un pinceau, et l'on ne peut écrire avec une plume sur le papier dont ils se servent.

gie, un de méditations, et l'Abrégé de l'histoire ecclésiastique que vous m'aviez ci-devant prêté, vous me feriez grand plaisir.

Vous n'ignorez pas sans doute l'heureuse fin de M. Augustin Chao, dans les prisons de la capitale, après avoir reçu quatre-vingts soufflets et soixante coups de bâton sur les chevilles des pieds. Je vous annonce aussi la mort de M. Joseph Lieou; pour éviter la vive persécution de Chung-king, où il étoit nommément recherché, il étoit monté dans cette contrée supérieure, et s'étoit réfugié dans une de ses anciennes chrétientés, où il rendit son ame à Dieu, le 23 février, après une maladie de six jours. Il étoit, au jugement même de feu Mgr. l'ancien évêque de Caradre (Mgr. de Saint-Martin), le meilleur de tous nos prêtres chinois, le plus instruit, le plus prudent, le plus en état de gouverner les chrétiens, d'une piété et d'une vertu plus solide. Je reçus, le 24 du même mois de février, deux lettres que ce prêtre m'avoit écrites avant de quitter la contrée orientale. Dans l'une il décrit le martyre de Pierre U, catéchiste dans la province du Kouei-tcheou; dans l'autre il annonce qu'il s'élève dans la même province une nouvelle persécution plus vive qu'il en fut jamais. Je vous envoie ces deux pièces avec une lettre du catéchiste Antoine Chang, médecin, chez lequel Pierre

mourut. Ce médecin rapporte sa mort, en décrit les circonstances et fait son éloge; et je vous prie de me renvoyer promptement ces pièces bien cachetées.

Je n'ai point eu jusqu'ici d'autres nouvelles de Mgr. l'évêque de Zéla, que celles que nous reçûmes après la dispersion du collége. Il n'est pas probable qu'il se soit réfugié à la capitale du Yun-nan, où il y avoit peu d'espérance de trouver une retraite assurée, et où ses compagnons de voyage n'avoient jamais été; il est plus probable qu'il aura été au Tong-king, où un de ses compagnons de voyage a été, et d'où il est revenu par la même route. Si j'avois été à portée de lui donner un avis, je ne lui aurois pas conseillé de prendre ce parti; je l'aurois plutôt engagé à rester caché dans quelque maison isolée de nos chrétiens du Yun-nan, ou de venir dans nos plaines, où il paroît moins difficile de se soustraire aux recherches, que dans les montagnes. Le chrétien qui porta son bagage jusqu'à Tchao-tong, où il loua un païen pour continuer sa route, rapporta, dit-on, à son retour, que le prélat étoit déjà tellement incommodé qu'il ne pouvoit se mettre en chaise à porteurs, ni presque pas marcher. Quelques médecines qu'il prit dans cette ville le soulagèrent un peu; néanmoins, à son âge, que n'au-

ra-t-il pas eu à souffrir le reste de la route? Pourra-t-il supporter un climat si malsain et la nourriture du Tong-king, où l'on ne trouve point de blé qui depuis long-temps lui est absolument nécessaire?

Ce que vous avez remarqué dans vos différens asiles, que tout le monde est bientôt informé de votre arrivée, n'est que trop vrai. Les Chinois ne savent point garder un secret; ils le disent en confidence; souvent même ceux qui vous retirent chez eux, sous prétexte de consulter, en font part à leurs parens, amis, voisins, aux catéchistes, etc. Nous n'avons d'autre parti à prendre que de mettre notre sort entre les mains de Dieu, et de nous répéter souvent : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam* (1). Je n'ai pu jusqu'à présent, à raison de cette indiscrétion des chrétiens, rester long-temps dans mes différentes retraites. Par la même raison, je pense que je ne tarderai pas à quitter celle où je suis. Si, à cause de ces changemens, je ne puis avoir la consolation de vous voir, j'aurai du moins eu celle de m'entretenir avec vous par lettres. J'ai l'honneur d'être, avec le

---

(1) Si le Seigneur ne garde lui-même la ville, celui qui veille la garde en vain. (Ps. CXXVI.)

plus respectueux et le plus sincère attachement.

Monsieur et cher confrère,

Votre, etc.

Signé, ✠ Gabriel-Taurin, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique.*

P. S. 1er. avril. Vincent arrive enfin aujourd'hui, après avoir fait un voyage à la capitale, où il est resté cinq jours à l'auberge, sans pouvoir faire passer aux prisonniers les aumônes qu'il leur portoit. Il rapporte que la violence de la persécution a augmenté dans différens endroits par où il a passé, qu'on a déclarés être la résidence ordinaire des Européens. Il donna hier ces nouvelles à M. Paul Chang, qu'il rencontra, et qui va dans un endroit que je crois être le lieu de votre retraite. Il vous les rapportera en détail, et vous jugerez, comme moi, que notre entrevue, pour le présent, seroit d'autant moins prudente, que vous êtes éloigné de quatre lieues. Il ne faut pas se presser; il vaut mieux attendre un moment plus tranquille. Si Dieu ne permet pas que nous nous voyions dans ce monde, où les consolations même spirituelles sont si passagères, nous en serons abondamment dédommagés par l'entrevue que nous aurons sûrement dans la bienheureuse éter-

nité, où nous espérons bientôt parvenir. La visite domiciliaire a été renouvelée chez plusieurs familles à Tsong-kin-tcheou, mais surtout chez notre hôte, qu'on recherche principalement. Il paroît que les espions envoyés pour tout cela, et pour nous rechercher nous-mêmes, sont allés ailleurs. Il y a dans cette ville un chrétien en danger de mort, et il y en a un autre à la capitale, pour lesquels on désire d'avoir un prêtre. M. Paul Chang me fait demander s'il peut y aller. Vous pouvez lui répondre de ma part que c'est la meilleure œuvre qu'il puisse faire; qu'il y a d'autant moins à craindre pour lui qu'il y est peu connu, et que les maisons qui le recevront sont plus à l'abri des dangers que toute autre; qu'elles pourront le défrayer. M. Simon, dit Vincent, est aussi près de mourir, mais il est probable que M. Paul ne pourra l'approcher. Je vous prie de me renvoyer, le 4 de ce mois, jour de marché, tous les papiers ci-inclus, après les avoir bien cachetés, et tout ce que vous pourrez y ajouter de ce que je vous ai demandé. On remettra le tout à mon hôte pour me l'apporter. Si vous pouvez y joindre des purificatoires, vous m'obligerez; il n'y en a que deux dans la chapelle dont je me sers. Il est important que la lettre adressée à M. Raphaël lui soit remise au plus tôt.

Lettre du même prélat au même missionnaire.

7 avril 1815.

Je n'ai point trouvé la lettre latine de M. Joseph, du 3 janvier, parmi les papiers que je vous avois prié de me renvoyer, et que je reçois aujourd'hui; elle a sans doute été oubliée. C'est la pièce dont j'avois le plus besoin ces jours-ci. Elle rapporte la persécution du Kouei-tcheou, que j'allois insérer dans la relation que je prépare pour nos Messieurs d'Europe, afin que, si je viens à être arrêté, ils puissent être informés de ce qui se passe dans cette mission. Je vous prie de me l'envoyer bien cachetée, de manière que je puisse la recevoir après demain, jour de marché.

De ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer, je retiens le dictionnaire latin-chinois, qui peut être utile dans l'occasion; un exemplaire du calendrier chinois: je vous renvoie l'autre, ainsi que le livre des statuts, votre calice et votre boîte à hosties, parce que Vincent vient de m'apporter tout cela, avec mon Rituel et un de mes portefeuilles; ce sont des débris de ce que j'avois à Tsong-kin-tcheou. Je n'ai point besoin,

pour le présent, des concordances de la Bible, et encore moins de l'Atlas; comme j'ai un bréviaire, je ne suis point pressé d'avoir celui qui contient les nouveaux saints.

Ces districts restant encore tranquilles, votre hôte a tort de se laisser aller à de si grandes frayeurs, que vous soyez obligé de vous réfugier d'avance dans une grotte. Qu'il attende que le gouvernement ait ordonné des visites domiciliaires, ou qu'il y ait des raisons fondées de les craindre, ou qu'il survienne une persécution bien déclarée, ou que le lieu de votre retraite soit trop connu, surtout des chrétiens suspects. Hors de ces cas, il ne devroit témoigner aucune alarme, il devroit plutôt se rassurer. L'arrivée même des mandarins espions de la capitale, ou de ces émissaires chrétiens, connus sous le nom de Judas, qui n'ont pour l'ordinaire commission que de faire des informations ou des recherches, ne doit pas l'épouvanter beaucoup, surtout lorsqu'ils ne font que passer. Vous faites bien néanmoins de céder à sa foiblesse, pourvu que la grotte où il vous place ne soit ni si incommode ni si exposée aux injures du temps, que votre santé en puisse souffrir. Je ne connois point l'endroit; c'est à vous de juger si vous pouvez y célébrer décemment la sainte messe.

Vous demandez que, pour prévenir le cas de ma mort ou de ma détention, je trace un

plan de conduite pour vous et pour M. Fontana. Ce plan vous est déjà tout tracé, et très en grand, par nos statuts synodaux, et par les autres réglemens de cette mission; c'est à vous à en faire une étude particulière, à en bien saisir l'esprit, et à les observer exactement. Vous avez encore les décrets et les instructions du saint Siége; c'est un autre grand plan de conduite pour vous et pour les autres. Il faut que vous sachiez que si je viens à mourir ou à être détenu, de manière qu'on ne puisse pas recourir à moi, dès-lors vous êtes tenu de vous charger du gouvernement de cette mission, en qualité et avec toutes les facultés de notre vicaire général; ce que nous déclarons par les présentes. Si vous venez à mourir ou à être pris, nous constituons à votre place M. Fontana dans la même qualité et avec les mêmes pouvoirs de notre vicaire général. Si celui-ci subit le même sort, nous voulons que cette qualité et ces pouvoirs soient dévolus à M. Matthias Lo, jusqu'à ce que mon coadjuteur soit de retour, ou qu'il en soit autrement disposé.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux et le plus sincère attachement,

Monsieur et cher confrère,

Votre, etc.

Signé, ✠ GABRIEL-TAURIN, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique.*

ABRÉGÉ de la relation de M. Fontana, missionnaire apostolique au Su-tchuen, adressée à M. Escodéca, pro-vicaire apostolique de cette mission.

20 août 1815.

JE ne puis pas vous donner une relation exacte des chrétientés confiées à mes soins, parce que je n'ai pas pu les visiter cette année. Je vous dirai néanmoins ce que j'en ai appris, afin que vous sachiez en quel état elles se trouvent après la persécution.

Je commence par celle de Lung-ky, dans la province du Yun-nan. Cette chrétienté, où il y avoit les années passées plus de deux cents confessions à entendre, compte maintenant à peine cent chrétiens. Un grand nombre se transportèrent ailleurs l'année dernière, à cause de l'extrême disette de vivres; il en mourut aussi plusieurs. Ces chrétiens sont très-pauvres, et la pauvreté est souvent l'occasion de bien des péchés; par exemple, de négliger ses prières et la sanctification des dimanches, pour se livrer aux œuvres serviles. La plupart de ces néophytes néanmoins, malgré leur grande pauvreté, sont exacts à remplir leurs devoirs de religion,

gion, et se sont très-bien comportés dans ces temps de persécution. Les satellites sont venus à quatre reprises différentes, ont emporté le peu de fruits que les chrétiens avoient recueillis, leurs petits effets, leurs outils pour cultiver la terre, et les ont menacés de revenir pour les prendre et les conduire en prison, s'ils ne donnoient pas un billet d'apostasie. Tous, à l'exception de trois familles, ont constamment méprisé leurs menaces, et ont prouvé qu'ils aimoient mieux perdre tous leurs biens et la vie même que de renoncer à leur foi. Je leur dois surtout le témoignage qu'ils sont très-attachés à leurs missionnaires. Je suis resté long-temps caché parmi eux, et beaucoup connoissoient ma retraite; aucun pourtant ne m'a trahi. Je dois spécialement faire l'éloge du catéchiste de l'endroit; je pense que c'est à ses soins que plusieurs sont redevables de leur persévérance dans la foi. Il s'est exposé, avec toute sa famille, à beaucoup de dangers et de pertes; il en a même souffert quelques-unes pour me soustraire aux dangers que j'ai courus: si je ne suis point encore tombé entre les mains de satellites, c'est, après Dieu et la sainte Vierge, à sa fidélité et à sa vigilance que j'en suis redevable. Comme je suis resté caché dans cet endroit pendant plus de cinq mois, j'ai administré les chrétiens; tous, à l'exception d'un petit nombre, se

sont approchés des sacremens. Ces chrétiens n'ont jamais interrompu les exercices de la religion : ils ont toujours récité, en famille et à voix haute, les prières du matin et du soir; plusieurs se réunissoient, sous les yeux des païens, les dimanches et fêtes, pour réciter leurs prières en commun, comme s'il n'y eût point eu de persécution. Il n'y a qu'une famille qui conserve encore dans sa maison la tablette des païens; il y a peu d'espérance qu'elle revienne à la foi. Les autres chrétiens qui, saisis de frayeur, avoient eu la foiblesse d'ériger dans leurs maisons la tablette des païens, ou de donner un billet d'apostasie, ont renoncé à toutes les superstitions, et ont repris tous les exercices de la religion.

J'ai aussi pu visiter la chrétienté de Kouang-chang, où je suis caché depuis plus de trois mois. La plupart des néophytes se sont approchés des sacremens; il y en a pourtant quelques-uns auxquels j'ai cru plus prudent de ne pas faire connoître le lieu de ma retraite, et qui n'ont par conséquent pas pu se confesser. Ces chrétiens sont en général bons, instruits de la religion, et observent fidèlement les dimanches et les fêtes. Ils se sont bien comportés pendant la persécution; il n'y en a eu qu'un qui ait renoncé à la foi : il n'est pas resté long-temps impuni. Peu de temps après avoir adoré l'idole, il

est tombé dans une maladie grave dont il est mort, et malheureusement sans avoir voulu donner aucune marque de repentir, quoiqu'on l'y ait fortement exhorté. Aucun autre chrétien n'a donné le billet d'apostasie, aucune des familles n'a mis dans sa maison la tablette superstitieuse; plusieurs y ont même conservé la tablette de la religion. Il est vrai que ces néophytes n'ont pas été mis aux mêmes épreuves que les autres. Les satellites ne sont venus qu'une fois chez eux; ils ne leur ont rien pris, et ne les ont point tourmentés pour les faire apostasier. Je ne vous dis rien du catéchiste Tang-pe-ouei; vous savez sûrement qu'il a été arrêté et jeté en prison. On dit qu'il a été envoyé en exil.

La chrétienté de Tchuen-yang-pin, composée d'environ soixante personnes, se conduisit bien au commencement de la persécution; personne ne voulut d'abord céder aux sollicitations ni aux menaces des satellites; mais comme ils revinrent à plusieurs reprises, qu'ils tourmentèrent fortement les néophytes, et enlevèrent leurs biens, presque tous eurent enfin la foiblesse de donner de l'argent avec le billet d'apostasie, et de placer dans leurs maisons la tablette superstitieuse. Mais comme les satellites insatiables ne cessoient pas de les vexer, de leur extorquer de l'argent, de piller leurs biens, les chrétiens eurent recours au chef du can-

ton; ce chef, ayant avec lui quelques chrétiens et plusieurs païens, arrêta quelques païens du Yun-nan qui s'étoient joints aux satellites du Su-tchuen; on les conduisit dans un tribunal, et on les jugea. Comme les satellites ne purent pas prouver qu'ils eussent été envoyés pour prendre les chrétiens, et qu'ils ne purent disconvenir qu'ils les avoient tourmentés, et avoient enlevé leurs biens, on permit aux chrétiens de les frapper: aucun ne les frappa, excepté un qui donna quelques coups à un païen. Ensuite on condamna les prétendus satellites à payer quarante taëls en dédommagement du tort qu'ils avoient fait. Les chrétiens ne profitèrent point de cet argent; presque tout passa aux païens qui les avoient aidés. Cette conduite, peu conforme aux exemples de patience que Jésus-Christ nous a donnés, en imposa aux satellites du Su-tchuen; ils n'osèrent plus venir tourmenter les néophytes du Yun-nan. Ces néophytes néanmoins laissèrent encore quelque temps les tablettes superstitieuses de leurs maisons; enfin, informés que je devois passer par-là pour aller visiter un malade, quelques-uns les ôtèrent d'abord, ensuite tous les autres suivirent cet exemple, excepté une famille composée de trois personnes. Un néophyte de cet endroit donna un bel exemple de force chrétienne. Arrêté par les satellites, tourmenté de toute

manière pour renoncer à la foi, il résista constamment à leurs efforts impies, quoiqu'il fût frappé si violemment qu'il en vomit le sang. Il prouva qu'il aimoit mieux perdre la vie que la foi. Les satellites, qui n'étoient point envoyés pour prendre les chrétiens, mais uniquement pour examiner, voyant qu'ils ne gagnoient rien par les mauvais traitemens, s'adoucirent, et le prièrent de leur donner quelque argent pour s'en retourner. Il leur en donna, en protestant que ce n'étoit point pour le billet et comme un signe d'apostasie, mais uniquement pour qu'ils s'en allassent, et pour se délivrer de leurs vexations. En effet, de retour à sa maison, il ne déchira point la tablette de la religion, comme les païens l'y avoient exhorté, mais il en érigea une plus belle, qui y est encore.

Je ne vous dirai que quelques mots de cinq autres chrétientés du Yun-nan, dont vous savez que je suis chargé. Presque partout les néophytes ont montré de la fermeté, souffert des dommages pour leur foi lorsque la persécution a commencé à les atteindre; mais ensuite, cédant aux vexations, la plupart ont érigé la tablette superstitieuse dans leurs maisons, et donné le billet d'apostasie avec de l'argent. Ils ne renonçoient pourtant pas de cœur à la foi; ils continuoient de réciter leurs prières, et d'observer les préceptes de l'Eglise. Quelques-uns ont déjà détruit la ta-

blette superstieuse, et il y a tout lieu d'espérer que tous, ou presque tous, suivront cet exemple, lorsque tout danger aura cessé. Au milieu de cette désertion affligeante, plusieurs néophytes ont montré une grande force d'ame. On remarque surtout un catéchiste qui, pris deux fois par les satellites, et cruellement tourmenté, n'a jamais abandonné la foi. Conduit pour cette raison au gouverneur de la ville de Soui-fou, il a plusieurs fois protesté en sa présence qu'il aimoit mieux souffrir toutes sortes de maux que de perdre la foi. Il a été jeté en prison, et on assure qu'il n'en sortira que pour aller en exil. Informé dans les fers que sa femme et ceux de sa famille avoient placé dans leurs maisons la tablette des païens, il leur écrivit une lettre dans laquelle il les reprenoit vivement de cette lâcheté, et leur ordonnoit d'ôter de la maison tout indice de superstition. Plût à Dieu que tous les chrétiens eussent montré le même courage et la même persévérance !

Je passe maintenant aux chrétientés du Su-tchuen qui sont dans le voisinage du Yun-nan. La plus considérable est celle de Lo-jang-keou; on y compte plus de six cents confessions à entendre. Je ne l'ai administrée qu'une fois, et c'étoit avant la persécution. J'ai eu la consolation de voir que la plupart des pères de famille avoient grand soin d'in-

struire leurs enfans dans la religion, et qu'en général ces enfans étoient bien instruits; la plupart, pendant que j'y faisois l'administration, assistoient tous les jours à la sainte messe et à la prédication de la parole de Dieu. L'administration se divise en quatre stations; dans deux je ne remarquai pas le même zèle pour assister à la sainte messe tous les jours, ni pour instruire la jeunesse; j'y trouvai beaucoup d'ignorance, surtout dans les domestiques et dans les ouvriers. Tous ces chrétiens montrèrent, au commencement de la persécution, un grand attachement à la religion. Les hommes, abandonnant leurs affaires temporelles, prirent la fuite, pour éviter le danger de renoncer à la foi; les femmes, pressées par les satellites d'ériger la tablette superstitieuse, s'y refusèrent, à l'exception d'un très-petit nombre. Ensuite la persécution devenant de jour en jour plus violente, un trop grand nombre, hommes et femmes, montrèrent de la foiblesse, et n'osèrent déchirer la tablette que les satellites et quelques mauvais chrétiens avoient érigée dans les maisons : il en faut pourtant excepter quelques familles. Plusieurs, arrêtés par les satellites, donnèrent le billet d'apostasie; quelques-uns, traînés devant les mandarins, foulèrent le crucifix aux pieds. Il ne faut pourtant pas croire que la religion soit anéantie dans cette partie. Car,

sans parler de différens chrétiens qui sont encore cachés, et n'osent revenir chez eux, dans la crainte d'être pris et contraints à apostasier, qui ont souffert et souffrent de grandes peines dont ils pourroient aisément s'exempter s'ils ne craignoient pas le danger de l'apostasie, il y en a qui, revenus dans leurs maisons, ont déchiré à diverses reprises la tablette de superstition que leurs femmes étoient forcées de replacer lorsqu'ils s'absentoient. Plusieurs, au fort de la persécution, et tandis que les satellites étoient au milieu d'eux, ne craignoient pas de réciter leurs prières en commun à voix haute : ils furent néanmoins forcés quelquefois, par l'ordre du mandarin, d'interrompre ces exercices. Lorsque les satellites furent partis, presque tous, d'un commun accord, détruisirent tout ce qui étoit un indice de superstition; ils professent maintenant hautement qu'ils sont chrétiens, et le prouvent par leurs actions. Le mandarin qui avoit donné ordre de placer cette tablette scandaleuse dans leurs maisons, informé de ce qui s'étoit passé, envoya par trois fois des soldats, pour dire aux chrétiens de la rétablir. Les néophytes ne firent nul cas de ce que dirent les soldats, et déclarèrent hautement qu'ils ne la rétabliroient jamais. Dernièrement encore, des satellites de Soui-fou vinrent chez eux ; fermes dans leur résolution, les

néophytes, non-seulement n'érigèrent point la tablette pour se délivrer de leurs vexations, mais encore ils récitent en commun à voix haute les prières du matin et du soir, sans s'inquiéter s'ils en sont entendus ou vus, comme ils faisoient avant la persécution; et les satellites n'osent les en empêcher. On dit que quelques-uns de ces satellites sont retournés à Soui-fou, pour demander l'ordre d'arrêter les chrétiens. Des satellites avoient conduit avec eux quatre femmes dont les maris sont détenus dans les prisons parce qu'ils ne veulent pas renoncer à la foi, et avoient fait tous leurs efforts pour les forcer à donner, en présence du gouverneur, les noms de leurs maris, avec le billet d'apostasie. Ces femmes cédèrent à ces sollicitations à l'insu de leurs maris. Nous regardons comme probable que ces hommes seront en conséquence relâchés comme s'ils avoient apostasié. Une mère chrétienne, vivement pressée de faire la même chose pour son fils détenu en prison, le refusa constamment : les satellites la renvoyèrent, en lui défendant de paroître devant le gouverneur. Au reste, je ne crois pas que nulle part ailleurs les chrétiens aient souffert une persécution aussi longue et aussi pénible qu'à Lo-jang-keou. Les satellites restèrent plusieurs mois parmi eux, ne cessant de les tourmenter, de piller leurs biens, de leur extorquer de l'argent; les plus pau-

vres ne furent pas exempts d'en donner, et perdirent de leurs effets. Maintenant qu'ils ne sont plus au milieu des chrétiens, ils y viennent encore souvent, et il faut toujours les nourrir et leur donner quelque argent. Il m'a été impossible de visiter cette chrétienté depuis que la persécution a éclaté, et je ne sais quand je le pourrai.

Dans une autre chrétienté assez nombreuse, la plupart des néophytes ont eu la foiblesse de se rendre aisément à ce qu'on exigeoit d'eux, et cela pour conserver leurs biens terrestres; et, par un juste jugement de Dieu, ils ont souffert de plus grands dommages que ceux qui ont fait résistance. Il y a pourtant eu parmi eux des gens qui ont montré un courage vraiment chrétien. Une famille, composée de plus de dix personnes, a conservé sa foi intacte, quelques efforts qu'on ait faits pour la lui faire perdre : elle n'a jamais pris part à aucune superstition; elle a toujours conservé et conserve dans sa maison la tablette de la religion chrétienne, sans que personne ait osé l'ôter. Je viens d'apprendre que quatre ou cinq familles d'anciens chrétiens ont déchiré les tablettes superstitieuses. Il est probable que tous ou presque tous suivront cet exemple; mais il est bien à craindre que cela n'arrive que lorsque tout danger aura cessé.

Je n'ai eu aucun détail, depuis le commen-

cement de la persécution, d'une chrétienté où il n'y a qu'environ trente confessions à entendre; j'ai seulement appris que le catéchiste a été arrêté; que, demeurant ferme dans la foi, il a été jeté en prison, et envoyé dernièrement en exil.

Tel est le tableau désolant de ces pauvres chrétientés. Je les recommande, ainsi que moi, à vos prières et saints sacrifices. Je suis, avec un profond respect et une entière soumission,

Monsieur,

Votre, etc.

Signé, Louis Fontana,
prêtre missionnaire.

Lettre de M. Escodéca, provicaire apostolique du Su-tchuen en Chine, écrite le 2 septembre 1815, à MM. Marchini (procureur de la Propagande à Macao), Chaumont (supérieur du séminaire des Missions-Étrangères à Paris), etc.

MESSIEURS,

MONSEIGNEUR l'évêque de Tabraca vous donna connoissance, par ses lettres de l'année dernière, de l'incendie de notre collége du Su-tchuen (1). Voici ce qui s'est passé depuis cette triste époque. A peine Mgr. l'évêque de Zéla et ses disciples eurent-ils quitté le collége, que la bande des satellites, ne pouvant décharger sa colère sur l'Egyptien (2), fit main basse sur tout ce qu'elle trouva, brûla la maison, les provisions de riz et tous les effets que ces persécuteurs ne voulurent pas emporter. Ils se transportèrent à la maison du propriétaire du terrain sur lequel étoit bâti le collége; mais heureusement ils reçu-

(1) *Voyez* ci-dessus, page 101.
(2) *Voyez* ci-dessus, page 94.

rent à temps une lettre du gouverneur de Soui-fou, qui défendoit de brûler les maisons : le collége même auroit été épargné si la lettre fût arrivée plus tôt. Les satellites coururent de tous côtés pour chercher les effets du collége, et vexèrent les chrétiens, pour les faire apostasier et leur extorquer de l'argent. Il n'y eut pas de pauvre maison ni de grotte qui fût à l'abri de leur inquisition. Les livres, qui sont partout des effets précieux, mais plus ici qu'ailleurs, parce qu'ils y sont plus rares (il s'agit de livres européens), ne furent point pris par les mandarins : quelques femmes chrétiennes les avoient d'abord enfouis; mais un catéchiste, homme d'ailleurs très-instruit, et le plus propre qu'on puisse trouver pour gérer les affaires, décida, de concert avec deux de ses frères, qu'il falloit les brûler, de peur que, s'ils venoient à être découverts, les mandarins n'en prissent occasion d'exciter une plus vive persécution : des livres européens auroient été une preuve que c'étoit un Européen qui enseignoit au collége.

Les mandarins de Soui-fou s'étant retirés de Lo-jang-keou, il y resta un petit mandarin avec une quarantaine de soldats qui vécurent, pendant plusieurs mois, aux dépens de cette pauvre chrétienté, et ne cessèrent point de la persécuter. Leur chef fit fermer une maison où les chrétiens s'assembloient pour

prier, et, au lieu de l'inscription Tien-tchou-tang, *temple du Seigneur du ciel*, il fit écrire sur le frontispice : *Maison des enfans orphelins*. Cette maison avoit été achetée par M. André Yang : il y avoit dépensé beaucoup d'argent, et placé une école de filles. Non contens des dégâts faits à la maison, les satellites se transportèrent au tombeau de ce missionnaire, dans l'intention de déterrer son corps, pour savoir s'il étoit européen ou chinois.

Lorsqu'on rechercha les chrétiens de Lo-jang-keou, il ne se trouva dans la famille Tang, qui est très-nombreuse, qu'un vieillard, nommé Tang-san-ye, avec les femmes et les enfans : tous les hommes avoient pris la fuite. Les satellites prirent ensuite le maître d'école, Hoang-koue-tong, que tout le monde regardoit comme un homme dont la foi étoit à toute épreuve, et un modèle de vertu. Il fut conduit, avec deux de ses élèves, fils d'un riche prétorien du Yun-nan, dans les prisons de Soui-fou, et de là à la capitale, où ils sont encore détenus. Plusieurs païens furent aussi compromis dans cette persécution, entre autres un païen de la province du Yun-nan, qui étoit soupçonné de donner asile dans sa maison aux chrétiens de Lo-jang-keou. Les satellites allèrent chez lui à diverses reprises, emportèrent plusieurs de ses effets, et lui extorquèrent de l'argent.

Enfin ils trouvèrent le fils du fameux catéchiste de Lo-jang-keou, jeune homme très-pieux : ils le lièrent, et l'amenèrent à Soui-fou, avec quelques autres chrétiens. Ils auroient bien mieux aimé amener son père, qui est l'homme de tout le pays le mieux entendu dans les affaires. Non-seulement il étoit chargé du soin de la chrétienté de Lo-jang-keou, qui est de sept cents ames, mais je l'avois, outre cela, nommé chef des autres catéchistes; et, s'il survenoit quelque affaire épineuse parmi les chrétiens des environs, il étoit appelé pour l'arranger. Il étoit si aimé et si considéré des païens eux-mêmes, qu'il ne se passoit presque pas de jour qu'il ne fût appelé par eux pour quelque affaire. Il s'étoit évadé, ainsi que son cinquième frère, qui étoit le propriétaire du terrain où étoit le collége, et les autres principaux chrétiens. Tang-san-ye, qui fut pris au commencement, et conduit à Soui-fou, étoit son troisième frère. Comme il ne pouvoit marcher, un mandarin qui lui avoit des obligations lui prêta son cheval.

Outre le traître qui avoit dénoncé les chrétiens de Lo-jang-keou et l'Européen qui y enseignoit, il y avoit, dans la partie où demeuroit Mgr. l'évêque de Tabraca, deux autres mauvais sujets plus à craindre : l'un étoit un mandarin militaire disgrâcié, qui avoit été baptisé depuis peu, avec sa femme et

un de ses beaux-frères. Il paroît qu'il n'avoit embrassé la religion chrétienne que par politique et par intérêt; car, depuis qu'il l'avoit embrassée, il ne cessoit d'importuner les autres chrétiens, et de leur demander de l'argent pour l'aider à recouvrer sa charge. Lorsqu'il connut le décret du gouverneur contre la religion chrétienne, il vint se présenter à ce mandarin, et lui promit de prendre quelque Européen. Le gouverneur l'assura qu'il lui donneroit une place s'il accomplissoit sa promesse; il lui en donna même une, quoique aucun Européen n'eût été pris. Ce faux frère vouloit à toute force voir Mgr. l'évêque de Tabraca. Pour tromper les chrétiens, il se plaignoit beaucoup du gouverneur devant eux; quelquefois il feignoit de vouloir se confesser. L'autre espion chrétien étoit barbier de profession, pauvre, mais très-instruit, et surtout très-hypocrite et très-rusé. Ayant obtenu quelque argent du gouverneur, il alloit dans les marchés et dans les auberges, surtout dans celles des chrétiens. Il se donnoit pour un homme riche qui avoit souffert et beaucoup perdu dans cette persécution; il leur témoignoit la crainte qu'il avoit que la persécution ne les atteignît aussi, et les exhortoit à être fermes dans la foi, et à ne dénoncer aucun prêtre, surtout aucun Européen, disant qu'il valoit mieux que cent chrétiens souffrissent, que d'exposer un

nêtre. Il trompa beaucoup de chrétiens es, un entre autres, chez qui étoient dé- s des malles qui contenoient des orne- sacrés, des calices, des livres et autres r. Celui-ci, le croyant un bon chrétien, a à dîner, et lui déclara les effets qu'il dans sa maison. A peine le traître fut-il le cette maison, qu'il alla dénoncer ce en au prétoire de la ville de Tsong-heou; et, le lendemain matin, deux arins vinrent, avec plus de deux cents tes et une multitude de païens, investir ison : ils en surprirent les maîtres et urs chrétiens qui s'y trouvoient, entre mon servant et quatre chrétiens de la é Tang, parens de ceux qui avoient déjà nduits à la capitale (1). Un jeune hom- reveu du riche prétorien dont les deux oient été conduits à Soui-fou, et ensuite pitale, eut la présence d'esprit de dire ellite qui l'enchaînoit : « Tu ne sais ce tu fais; je suis venu avec toi, et tu nchaînes » ! Le satellite le relâcha en sant des excuses. Etant libre, ce jeune e feignit de vouloir enchaîner les au- et peu à peu il s'échappa parmi la

i ce passoit dans les derniers jours de ibre (1814); tout étoit alors en feu

---

(1) Voyez ci-dessus, pag. 134 et 135.

dans le district de Tsong-kin-tcheou. Un grand nombre de chrétiens furent arrêtés; d'autres prirent la fuite, et se cachèrent dans les montagnes : quelques-uns se rédimèrent, les uns en apostasiant extérieurement, les autres en donnant de l'argent.

Mgr. l'évêque de Tabraca étoit alors bien caché, dans un réduit entre deux murailles: les satellites entrèrent plusieurs fois dans la maison sans le découvrir. Il avoit dans ce réduit les effets les plus précieux de la mission, et une cassette contenant des titres d'achats ou de donations en faveur de la mission. Quelque bien cachés qu'ils fussent, la crainte porta les chrétiens à les enfouir. A peine le furent-ils, que les satellites les découvrirent. Mgr. de Tabraca, qui ne doutoit pas que tous ces effets ne fussent portés au prétoire, et qui étoit affligé au dernier point des tourmens qu'on faisoit souffrir aux chrétiens à son occasion, vouloit se présenter au prétoire. Quelques chrétiens étoient de cet avis; d'autres s'y opposèrent. Ce prélat eut beaucoup à souffrir pour sortir de son district, que les satellites parcouroient jour et nuit, pour chercher les prêtres, et surtout les Européens. Après avoir souvent changé de domicile, et couru beaucoup de dangers, il trouva enfin un endroit qui paroissoit fort sûr, chez un chrétien dont la maison étoit située sur les limites de trois di-

stricts différens, et qui, n'étant dans cet endroit que depuis un an, étoit peu connu.

Je courus aussi, pendant le mois de décembre, d'assez grands dangers, qui me mirent pareillement dans la nécessité de changer souvent de demeure. Je vins enfin me réfugier sur des montagnes escarpées dans le district de Ou-hui-hien. J'y demeurai un mois, au milieu des neiges et des glaçons. Je croyois y être bien caché; mais, le second jour de l'année chinoise (1), nous apprîmes que deux mandarins militaires, accompagnés d'un assez grand nombre de satellites, devoient, le surlendemain, au milieu de la nuit, faire la visite de cinq maisons, à commencer par celle où j'étois. Cette nouvelle me fut apportée par un chrétien dont le fils avoit rencontré les satellites, qui lui dirent : « Eh » bien! vous avez un Européen chez vous ». Le jeune homme assura que non. Les satellites lui dirent qu'ils devoient venir pour s'en assurer, et ajoutèrent : « Vous autres chré» tiens, vous êtes de braves gens. Votre re» ligion est bonne; c'est malgré nous que » nous vous inquiétons. En général, les man» darins n'aiment pas à vous tourmenter; ils » vous laisseroient tranquilles, s'ils n'étoient

(1) L'année chinoise commence dans les derniers jours de janvier, ou dans les vingt premiers jours de février.

» forcés par le gouverneur, qui ne vous aime » pas ». En conséquence de cette nouvelle, je partis le lendemain, qui étoit un dimanche, de grand matin, après la prédication et la messe, accompagné du servant de M. Raphaël Hô, qui portoit quelques petits pains de blé de Turquie, dont je faisois, depuis un mois, ma nourriture ordinaire. Après trois jours d'une marche fatigante, j'arrivai de nuit dans la maison où je voulois me retirer. J'y passai sept à huit jours sans pouvoir dire la messe, quoiqu'il y eût là des ornemens, parce que le maître de la maison les avoit placés chez son père qui étoit païen; et celui-ci, craignant d'exposer son fils, ne voulut pas les livrer. Ayant appris que tout étoit assez tranquille dans le district de Kiong-tcheou, j'y passai et y demeurai pendant un mois, chez un chrétien pieux, mais d'un caractère singulier et ridicule qui me causa beaucoup de désagrémens. Je ne pus y célébrer la messe que cinq à six fois. A Pâque, j'y entendis les confessions de neuf ou dix personnes. Pendant que j'étois chez cet homme, un de ses fils, étudiant du collége, qui étoit à la suite de M. Paul Tchang, prêtre chinois, m'apporta des nouvelles de Mgr. de Tabraca. Je lui envoyai des livres qu'il demandoit. J'eus bientôt réponse de ce prélat, qui consentoit à ce que je me procurasse la satisfaction d'aller le voir; mais, dans

une seconde lettre par laquelle il m'annonçoit de nouveaux troubles, il me dit d'attendre quelque temps avant de me rendre auprès de lui. Le servant de M. Raphaël Hô, que j'avois envoyé à Ou-mi-hien chercher les effets que j'y avois laissés, apprit que les mandarins qui devoient faire la visite de l'endroit où j'avois été caché, n'y étoient pas venus, mais qu'ils étoient allés sur une montagne opposée, extrêmement haute, sur laquelle est une célèbre pagode, ou monastère de bonzes. Ils y entrèrent sous prétexte de me chercher, et enjoignirent aux bonzes de leur livrer l'Européen qui s'étoit réfugié chez eux. Les bonzes, fort surpris, répondirent qu'ils ne connoissoient aucun Européen, et qu'il n'en étoit jamais venu dans leur maison. Rien de plus vrai, et les mandarins n'en doutoient pas; mais ils insistèrent à me demander, et menacèrent les bonzes de les faire frapper, s'ils ne livroient de suite l'Européen. Les bonzes eurent beau s'excuser, les mandarins feignirent de ne pas les croire, les firent fustiger, puis se retirèrent. Cette conduite semble prouver que ces deux mandarins n'avoient aucune envie de m'arrêter, et je crois qu'ils firent leur sortie aux premiers jours de l'année, contre l'usage, pour montrer au vice-roi leur zèle à exécuter ses ordres.

Jusqu'à cette époque, les troubles furent beaucoup moindres dans mon district que

dans celui de Mgr. de Tabraca, où le m
darin faisoit frapper rudement les chré
qui ne vouloient pas apostasier. L'un d'
qui avoit montré d'abord beaucoup de
rage, succomba à la fin. A peine eut-il r
foi, qu'il rendit l'esprit, et perdit dans un
ment la couronne qu'il étoit sur le point
quérir. A Kiong-tcheou, le mandarin
visite de mes chrétientés en un seul jour
effets que j'y avois laissés ne furent poin
couverts; mais les chrétiens, intimidés
qu'on leur fit dire que le mandarin d
revenir, brûlèrent mes livres, mes im
et tous les effets d'Europe qui pouvoien
celer un Européen.

Peu de jours après les fêtes de Pâqu
changeai de domicile pour divers motif
en particulier pour me rapprocher de M
Tabraca, avec lequel je désirois avoir
entrevue, et qui paroissoit la désirer a
Je revins dans une maison distante de
lieues de celle d'où je partois, et où j'
passé quelques jours. J'y reçus la visit
M. Paul Tchang, prêtre chinois, qui m
qu'il avoit un endroit sûr, où il vouloit
conduire. C'étoit chez un de mes chréti
qui avoit fabriqué lui-même un réduit
deux murailles. Je partis de nuit avec ce
tre et son servant, qui portoit le gros de
effets; le prêtre chinois portoit ma couve
et quelques autres bagages, et moi une b

où étoient mon calice, mes livres, etc. Arrivés à un bourg considérable, au passage d'une petite rivière, sur un pont de planches assez étroit, je tombai dans l'eau, et marchai jusqu'au bord, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Je perdis mon chapeau et une pipe que je voulois abandonner. Le prêtre chinois ayant voulu prendre de la lumière (1) pour le chercher, plusieurs mauvais sujets commencèrent à s'attrouper : nous fûmes obligés, le servant et moi, de marcher dans l'obscurité, et de le laisser seul; il étoit inquiet sur notre compte, et nous sur le sien. Il prit le bon parti, et se rendit au lieu déterminé. Comme nous passions à une porte du bourg, un satellite, qui faisoit sentinelle, demanda qui nous étions. Le jeune homme qui m'accompagnoit eut assez de présence d'esprit pour lui répondre : « C'est » moi ; est-ce que tu ne me connois pas? — » Ah! c'est toi », dit la sentinelle, sans faire d'autre question.

Peu de jours après être arrivé chez mon nouvel hôte, je me procurai la consolation d'aller voir Mgr. de Tabraca; je ne passai qu'une journée avec lui : elle me parut bien courte. Je le trouvai fort maigre; il étoit mal nourri. Ce qu'on lui servoit étoit si mal

---

(1) Les Chinois portent toujours un briquet pour allumer leur pipe.

me demanda si nous y pourrions loger
les deux ; j'osai l'assurer ; et en effet, en a
parlé à mon hôte, il répondit que non-
lement il y consentoit, mais qu'il en a
bien-aise ; que c'étoit une bonne œuvre
faisoit avec d'autant plus de plaisir que
en serions mieux. Il ajouta que s'il n'a
pas invité le prélat, c'est qu'il le cre
mieux dans l'endroit où on l'avoit placé.
vertis les personnes qui géroient les affaire
Monseigneur de l'y amener ; mais, cro
trouver un endroit plus sûr, elles le dét
nèrent d'accepter ma proposition. M. Be
Yang, celui des prêtres chinois en qu
prélat avoit le plus de confiance, l'avoit a
invité à venir dans une maison où il y a
un endroit pour se cacher. Mais, croy
être plus en sûreté dans un endroit plus
gné des grands troubles, le prélat vou
chercher au loin.

cances, un de ses neveux, juge rural, et un de ses petits-fils, nommé Matthieu Hoang, qui avoit été renvoyé du collége général, parce qu'on craignoit qu'il ne perdît la tête. On leur demanda s'ils savoient la retraite de Mgr. l'évêque de Tabraca, et où demeuroit un jeune homme qui avoit porté le prélat sur ses épaules pour passer une rivière. Le vieillard et son neveu se déchargèrent sur l'écolier, et dirent qu'étant jeune il étoit ami du jeune homme sur lequel on les questionnoit. Le mandarin ordonna à Matthieu de conduire les satellites chez le jeune homme. Il répondit d'abord qu'il ne savoit pas où étoit sa maison; mais à peine eut-on commencé à le frapper, qu'il avoua la connoître, et y conduisit les satellites. Dès qu'ils y furent arrivés, ils frappèrent le jeune homme, son père et sa mère. Tous nièrent savoir la retraite de Monseigneur. Les satellites enchaînèrent le jeune homme et son père, et les emmenèrent. Dans la route, ils frappèrent de nouveau le fils, et conduisirent le père au prétoire. Le fils fut si rudement frappé qu'il ne put résister aux tourmens; il déclara le lieu de la retraite de Monseigneur, et y conduisit la troupe prétorienne. En arrivant, il fit des excuses au prélat, lui disant que c'étoit bien malgré lui qu'il venoit. Monseigneur se contenta de lui dire: « Si vous vouliez me livrer, il falloit pren-

» dre des moyens pour me livrer hors de la » maison, et ne pas exposer les personnes » qui m'ont donné l'hospitalité ». Ce fut le 18 mai, dixième jour de la quatrième lune, que ce prélat fut arrêté. On le lia, et on le fit marcher devant avec le jeune homme. Lorsqu'il fut arrivé au prétoire, les mandarins le reçurent avec civilité, lui firent ôter ses chaînes, lui firent préparer à manger, se mirent à table avec lui, et le firent asseoir à la première place. Le lendemain, ils lui procurèrent une chaise à porteurs, le firent conduire au prétoire de la capitale, lui donnèrent le père du jeune homme pour le servir, et renvoyèrent le fils dans sa maison. Mais peu après, ce jeune homme fut appelé par le mandarin du district où il avoit conduit Monseigneur, et ensuite par le mandarin de Kiong-tcheou, qui le fit conduire à la capitale, où il est encore aujourd'hui 18 septembre, ainsi que le chrétien qui avoit reçu Monseigneur dans sa maison. On dit qu'ils sont tous les deux dans la grande prison, d'où ils ne sortiront que pour être conduits en exil.

Quant à Monseigneur, il fut d'abord conduit au prétoire du juge civil, puis à celui du juge criminel. Il est aujourd'hui au prétoire du gouverneur de la province. On assure que ce prélat a toujours été bien traité; que deux mandarins lui tiennent toujours compagnie; qu'on lui a rendu ses livres, et

qu'il peut lire et prier. On rapporte aussi qu'il a prêché, et que quelques mandarins ou prétoriens, en l'entendant prêcher, furent attendris jusqu'aux larmes. Il ne seroit point étonnant que la grâce, coopérant avec les paroles du ministre, eût attendri les cœurs.

Aussitôt après la détention de Monseigneur, j'écrivis à M. Benoît Yang, qui, dans ces dernières années, visitoit les chrétiens de la capitale, pour voir si on pourroit trouver moyen d'obtenir la délivrance de ce prélat. On ne put trouver ce prêtre. En attendant, je fus obligé de changer de logis, parce que mon hôte, qui auparavant étoit très-ferme, devint très-timide. Le bruit couroit qu'on devoit venir faire la visite chez lui. Il me conduisit lui-même chez un bachelier, ancien prétorien, homme que je croyois très-propre à ménager la délivrance de Mgr. de Tabraca. Je l'engageai à se transporter à la capitale. Il m'obéit; mais il ne lui fut pas possible de voir les chrétiens riches, capables de l'aider dans cette affaire : ils demeuroient tous cachés, ou avoient pris la fuite. Un de ses anciens amis, païen, qui suit le prétoire, lui dit qu'il étoit venu trop tard; qu'on avoit déjà annoncé la prise de l'Européen au gouverneur, qui étoit à la tête d'une armée levée contre les Lo-lo, qui s'étoient révoltés (1).

(1) Les Chinois ont perdu dans cette affaire qua-

La prise de Mgr. de Tabraca occasiona, dans le district de Kiong-tcheou, une persécution beaucoup plus violente qu'auparavant. Tous les chefs de famille furent appelés et contraints de donner des billets d'apostasie; plusieurs foulèrent aux pieds la croix et affichèrent la tablette superstitieuse. Néanmoins, tous ces chrétiens ne sont apostats que de bouche; ils récitent encore leurs prières, observent le dimanche et les autres exercices du christianisme.

Le courrier Ho, qui n'est arrivé ici que le 15 septembre, m'annonce l'heureuse nouvelle du rétablissement de l'ordre et de la paix en Europe. Mais en même temps il en annonce une bien fâcheuse pour les missions, la mort de M. Létondal (1), perte bien difficile à réparer. Heureux si MM. les directeurs pouvoient profiter de ce temps de calme pour nous envoyer quelques dignes

---

tre ou cinq mandarins, et plusieurs milliers de soldats. On dit que ces prétendus barbares ont usé de ruse envers les Chinois, de manière à leur prouver qu'ils ont plus d'esprit qu'eux. Aussi se traitent-ils mutuellement de barbares. Le gouverneur revint vers la mi-août. On dit qu'après son départ les Lo-lo se sont de nouveau soulevés.

(1) M. Létondal, procureur des missions françoises à Macao, mort, le 13 décembre 1813, à Pondichéry.

ecclésiastiques. Cette mission désolée est à la veille de se trouver sans prêtres européens. Mgr. de Tabraca fût-il renvoyé à Canton, vu son âge, il y a bien peu d'espoir que nous puissions le revoir. Nous n'avons point de nouvelles de Mgr. de Zéla. On le dit au Tong-king. Supposé qu'il revienne, ses forces, à son âge, seront bien affoiblies. J'ai déjà cinquante ans, et M. Fontana, le plus jeune de tous, est d'une mauvaise santé.

Nos prêtres chinois, quoique fermes dans la foi, sont si épouvantés, que je n'ai de nouvelles que de quatre ou cinq. Ils sont presque tous malades d'ennui ou de fatigue. Dans l'espace de moins de trois ans, nous avons perdu M. Hamel, et cinq prêtres du pays; un autre est dans les prisons, et n'en sortira que pour se rendre au lieu de son exil, qui sera sans doute dans la Tartarie. Depuis ce temps, il n'y a eu que deux prêtres d'ordonnés. Sans la persécution, trois autres sujets l'auroient été. Le plus capable de ces trois a été pris cette année, et sera aussi exilé dans la Tartarie. Les deux autres perdent leur temps depuis plus d'un an. Je pense à les envoyer au Tong-king, pour chercher Mgr. de Zéla (1), et être ordonnés par lui, ou par Mgr. de Gortyne. A

(1) M. Escodéca ignoroit encore que ce prélat étoit mort au Tong-king le 14 décembre 1814.

ces pertes de la mission, se joint celle de presque tout son temporel.

Quoique le gouvernement ne sévisse pas aujourd'hui avec tant de rigueur, il n'a point révoqué ses édits. Les ordres secrets sont toujours les mêmes; et les satellites, les espions, quelques mauvais chrétiens mêmes, ne cessent de faire des excursions pour vexer les chrétiens, et arrêter les prêtres. Exposé partout, dans l'espace de dix mois, j'ai changé environ cinquante fois de domicile, et par fois j'ai demeuré dans des endroits si pauvres, que je n'avois à manger que du pain de millet ou de blé de Turquie, et avec cette nourriture succulente, j'ai souvent été obligé de faire à pied dix à douze lieues par jour. Malgré cette vie dure, le soin de toute la mission dont je me trouve surchargé, et les peines de corps et d'esprit, Dieu m'a conservé la santé, au point que je suis le mieux portant de tous nos missionnaires.

Je crois devoir finir cette relation en rapportant par ordre, autant qu'il est possible, ce que j'ai pu apprendre touchant les personnes qui sont mortes pour la foi dans cette persécution, soit prêtres, soit laïques.

Parmi les prêtres, le premier est M. Augustin Tchao, qui fut arrêté au commencement de janvier de cette année. Le mandarin, chef du prétoire où il fut conduit, le traita fort humainement, lui fit servir à man-

vieux; qu'il ne pourroit pas résister aux
mens; qu'on avoit l'intention de l'épar-
, pourvu qu'il renonçât à la religion
tienne. Le trouvant ferme dans la foi,
e moqua de lui avant d'en venir aux sup-
es; mais le ridicule dont on le chargeoit
e fit pas changer de sentiment. Alors
andarin (je ne sais si c'étoit le lieute-
-criminel ou le gouverneur lui-même)
it appliquer soixante coups de bâton sur
chevilles des pieds, en lui disant avec
ion : « Est-ce que Jésus ne te protège
s? Dis-moi; ton Jésus te protège-t-il?
Il protège mon ame, répondit le prê-
, en m'accordant la grâce de souffrir
ur sa cause. Mais vous, qui êtes un juge
minel et insensé, vous n'entendez rien
x bienfaits spirituels, à la paix de l'ame
d'une bonne conscience ». Alors le juge
t donner quatre-vingts soufflets. Comme

d'une pleine confiance en la bonté de Dieu qui l'appeloit à la récompense d'une vie irréprochable et d'une sainte mort. Ce prêtre joignoit à une grande simplicité une rare prudence. Il avoit une conscience si timorée, qu'il craignoit toujours de se tromper dans l'administration des sacremens, et consultoit sans cesse; de sorte qu'avec moins de talens, il faisoit moins de fautes que d'autres plus instruits. Il eut, sinon une révélation manifeste, au moins un pressentiment de sa mort; car, ayant passé dans son district à la fin de novembre 1814, lorsque je le quittai, il me dit : « Priez Dieu pour moi, et demandez-lui pour moi la grâce de souffrir pour » sa cause ». Peu de jours après, il dit la même chose à un prêtre chinois. Il avoit près de soixante-dix ans.

Le second prêtre mort des suites de la persécution, est M. Joseph Lieou, élève de notre collége du Su-tchuen, homme instruit de ses devoirs, et très-entendu dans les affaires, d'une bonne conduite et d'une prudence qui lui avoit attiré la confiance de feu Mgr. l'ancien évêque de Caradre et de Mgr. de Tabraca. Etant poursuivi par les satellites, il s'étoit réfugié dans cette partie supérieure de la province, et y mourut le 23 février, avec des sentimens de dévotion et de ferveur qui édifièrent tous ceux qui furent témoins de sa mort. Vu son zèle pour

la gloire de Dieu et le salut des ames, et les circonstances qui ont précédé sa mort, elle peut bien bien être regardée comme la mort d'un martyr, et sans doute très-précieuse devant Dieu. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (Ps. cxv.)

Le troisième prêtre est M. Simon Toung, élève du collége de Pondichéry, âgé d'environ soixante ans, dont il en avoit passé près de trente dans l'exercice du saint ministère. Il étoit assez instruit dans le latin et dans la science de son état; mais, depuis deux ans, il étoit attaqué d'une paralysie qui avoit influé même sur son moral, ce qui fut cause qu'au prétoire il déclara tout ce qu'il y avoit de prêtres dans la mission, soit européens, soit chinois, et dit beaucoup de choses qui pouvoient nuire aux prêtres et aux chrétiens. Mais on représenta au mandarin qu'on ne pouvoit pas ajouter foi aux dépositions de cet homme, parce qu'il étoit sujet à des vapeurs qui le faisoient souvent déraisonner. Le mandarin fit appeler un médecin pour examiner ce malade. Le médecin l'ayant examiné, et lui ayant tâté le pouls, dit qu'en effet il étoit sujet à des vapeurs qui lui faisoient quelquefois tourner la tête. Sur cette déposition, M. Toung fut envoyé à l'auberge, où il mourut quelque temps après, dans de grands sentimens de religion. Un autre prêtre qui l'aidoit dans l'administration des

chrétiens, fut pris à peu près en même temps que lui, et est encore dans les prisons de la capitale. Il y a peu de temps que le mandarin de Kiong-tcheou, qui étoit allé à la capitale, vit ce prêtre, et lui demanda quel avantage il y avoit à se faire chrétien. Celui-ci lui ayant répondu selon sa conscience, ce mandarin lui fit donner dix soufflets.

Le premier entre les laïques qui ait souffert et versé son sang pour la cause de la religion, est un chrétien de la province du Kouei-tcheou, nommé Pierre Ou, catéchiste zélé, détenu depuis long-temps dans les prisons de la capitale. Il eut une révélation certaine du jugement émané de la cour de Péking, et de sa mort prochaine. Il annonça l'un et l'autre à quelques-uns de ses amis, auxquels il voulut donner un repas qu'il accompagna de discours édifians sur la vanité des choses présentes et la stabilité des biens éternels. Il mit ordre aux affaires de sa maison, et dit ensuite à ses amis, que, le lendemain à telle heure, il iroit jouir de la présence de Dieu, qui l'appeloit à une meilleure vie, et vouloit bien lui accorder la couronne du martyre. Il passa toute la nuit en prières, et, le lendemain, le mandarin étant venu lui lire l'acte de sa condamnation, qui lui annonçoit qu'il devoit avoir la tête tranchée, il fit paroître une joie extrême, remercia le mandarin, et, quand il sortit de la prison pour

aller au lieu du supplice, on eût dit qu'il sortoit pour aller à un festin de noces. Il y avoit une telle affluence de peuple, qu'on ne pouvoit marcher. En outre, comme il étoit très-connu et très-aimé, on avoit dressé (selon la coutume chinoise en pareil cas), de distance en distance, des tables couvertes de mets, où on l'invitoit à prendre quelques rafraîchissemens : ce qui rendoit la marche beaucoup plus lente. Comme le mandarin en étoit étonné, et en demandoit la raison, on lui répondit que Pierre Ou ayant très-bien mérité de tout le peuple, chacun cherchoit à lui témoigner sa reconnoissance. « Eh bien! » dit le mandarin, il ne faut pas les en empêcher; allons lentement ». Arrivé au lieu du supplice, il recommanda son ame à Dieu, et mourut avec de tels sentimens de dévotion, que le mandarin ne put s'empêcher de s'écrier que Pierre Ou étoit véritablement un saint personnage. Je ne sais exactement à quelle époque il mourut; je pense que ce dut être dans les derniers mois de 1814.

Le second martyr, entre les laïques, est un chrétien nommé Tching-yao-ye, qui fut frappé de huit cents coups de fouet, et mourut sous les coups, parce qu'il ne voulut rien déclarer de ce qu'il pouvoit savoir relativement à certains prêtres. Un de ses frères, nommé Tching-eul-ye, fut exilé, il y a cinq

ans, dans la Tartarie, après avoir été cruellement frappé, et avoir beaucoup souffert dans les prisons de la capitale du Yun-nan, où il étoit allé prêcher la foi.

Le troisième est un mendiant du district de Pou-kiang. Le mandarin de ce district n'a encore sévi contre personne, et paroît ami de la religion chrétienne; car les fils d'un vieillard qui fut frappé par les païens pour n'avoir pas voulu contribuer aux superstitions, ayant accusé ces païens devant le mandarin, il condamna les païens à une amende, à faire les frais de la sépulture, et à donner un écrit par lequel ils juroient de ne plus obliger les chrétiens à contribuer aux superstitions. Les païens, qui croyoient mettre le bon droit de leur côté en accusant leurs adversaires comme chrétiens, furent bien étonnés de l'entendre dire à l'un des fils du vieillard : « Ne craignez point » que je vous inquiète au sujet de votre reli» gion; c'est une bonne religion, conforme » à la droite raison et à la conscience ». Comment y a-t-il donc eu un martyr dans le district de ce mandarin? Le voici : Le mendiant ci-dessus se trouvant à Pou-kiang, lorsqu'on faisoit la distribution du riz aux pauvres, celui qui le distribuoit s'aperçut qu'il prioit et faisoit le signe de la croix avant et après le manger. Il comprit qu'il étoit chrétien, et lui demanda si en effet il l'étoit :

« Oui, par la grâce de Dieu, répondit le » mendiant, je suis chrétien. — Puisque tu » es chrétien, dit le distributeur, tu ne man- » geras plus de mon riz »; et aussitôt il le conduisit au prétoire. Le mandarin, d'après les ordres formels et rigoureux du gouverneur, ne pouvoit prendre ouvertement la défense du mendiant chrétien, sans se nuire à lui-même. Il se contenta de lui dire : « Si » tu ne renonces pas à ta religion, on ne te » donnera pas à manger ». Et comme un chef ne s'occupe pas des petits détails (*de minimis non curat prætor*), le mandarin ne s'occupa plus de lui; mais le distributeur du riz s'en occupa. Après l'avoir long-temps et inutilement tenté de renoncer à sa religion, le trouvant inébranlable, il eut la cruauté de le laisser plusieurs jours sans manger. Ce pauvre misérable aima mieux perdre la vie que de perdre sa foi. Sa mort doit être d'autant plus précieuse aux yeux de Dieu, qu'elle est peu connue.

On annonce encore la mort d'une femme mère d'un prêtre chinois. Comme elle ne voulut jamais déclarer l'asile de son fils, qui s'étoit adroitement échappé d'un endroit où les satellites le tenoient comme enclavé, elle fut conduite à la capitale. Après y avoir été maltraitée, et avoir reçu plusieurs soufflets, elle fut envoyée à l'auberge, où elle mourut peu de temps après.

A Lou-tcheou, un catéchiste nommé Fou fut frappé, de même que Tching-yao-ye, de sept à huit cents coups de fouet : mais il n'en mourut pas, parce qu'il étoit d'une complexion robuste.

On dit qu'il est mort dans les prisons de la capitale plusieurs chrétiens dont on ignore les noms. Tang-san-ye, qui fut pris à Lo-jang-keou, au commencement de la persécution, et transféré dans les prisons de la capitale (1), y est mort, dit-on, ou de maladie, ou des mauvais traitemens qu'il a essuyés. Son frère Tang-ou-ye est encore détenu dans les prisons de Tsong-kin-tcheou. Ces deux frères étoient très-zélés pour la cause de la religion.

Il y a dans les mêmes prisons un jeune étudiant du collége, nommé Tai, chez qui ces deux frères et mon servant Jean Yang furent arrêtés avec lui. Ce jeune homme a souffert au-delà de toute expression, quoiqu'il soit d'une complexion fort délicate; on l'a souvent donné pour mort. Quant à mon servant, en conservant sa foi, il s'est conduit avec tant de prudence, qu'il a évité les supplices, sans nuire à qui que ce soit.

A Soui-fou, il n'y a pas eu de martyrs, parce que les principaux prisonniers furent envoyés à la capitale; mais plusieurs chré-

(1) *Voyez* ci-dessus, page 134.

tiens y ont été frappés, mis en prison et chargés de chaînes. Un catéchiste nommé Oui reçut cinq cents coups de verges, et un chrétien de Lo-jang-keou, nommé Tang-pe-keou, étant allé au prétoire porter plainte contre des satellites qui avoient fait injure à ses filles, fut dédommagé par une décharge de trois cents coups de bâton, puis mis en prison, où il est encore.

Nos prêtres chinois sont si intimidés et si bien cachés, que je ne sais que très-peu de chose de la plupart d'entre eux et de leurs chrétiens. Cependant les troubles ont été moins violens dans leurs districts que dans ceux de Soui-fou, de Tsong-kin-tcheou et de Kiong-tcheou, dénoncés pour être les lieux de résidence, le premier de Mgr. de Zéla, le second de Mgr. de Tabraca, et le dernier du serviteur inutile qui vous écrit.

Les chrétiens de la capitale ont eu aussi beaucoup à souffrir, et c'est par eux que commença la persécution. On a fait afficher la tablette superstitieuse dans toutes les maisons. M. Benoît Yang, leur prêtre, fut obligé de se retirer de bonne heure : il n'a encore rien souffert en sa personne ; mais il a perdu quatre-vingts taëls (environ six cents francs de notre monnoie) qui lui furent pris par un traître qui l'accompagnoit dans sa fuite.

Je me recommande, ainsi que cette église désolée, à vos prières et à celles de toutes

les personnes qui liront cette relation, et vous prie d'agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Messieurs et chers Confrères,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, Escodéca, M. A. *V. G.*

P. S. A cette relation que je croyois finie, il me reste à ajouter une nouvelle bien triste, la mort de Mgr. de Tabraca, qui fut sacrifié, le 14 de ce mois de septembre, à la rage du gouverneur de cette province, auquel les noms de chrétien et d'Européen sont également odieux. Ce barbare, qui traite de barbares les Européens, fit faire cette exécution en présence de sa cour; il appela à ce spectacle plusieurs chrétiens, et fit apporter des cordes comme pour les faire pendre, ou au moins garrotter, s'ils n'apostasioient de suite. Mais la scène tourna à sa honte; car, à la vue du prélat, tous les chrétiens se prosternèrent à ses pieds, demandant sa bénédiction. Il la leur donna avec un visage serein et une joie qui annonçoit la paix de son ame, et étoit comme un avant-goût des délices du paradis, dont il alloit commencer de jouir.

Le juge implacable ne fut pas satisfait par la mort du saint prélat : pour mieux manifester sa rage et son mépris haineux envers

les chrétiens et les Européens, il fit mettre sa tête dans une caisse, et la fit exposer en plein marché. Après qu'elle eut servi de spectacle au peuple de la capitale, pendant cinq à six jours, il l'a fait porter, ces jours derniers, à Kioog-tcheou, où sont mes chrétientés, avant de la faire porter à Tsong-kin-tcheou, où sont les chrétientés de Mgr. de Tabraca.

Il faut espérer que les moyens que ce tyran emploie pour abolir notre sainte religion tourneront à sa confusion, à la plus grande gloire de Dieu qu'il outrage, et au plus grand avantage de la religion qu'il persécute, et que le précieux sang des martyrs sera une semence féconde qui produira au centuple. Pour nous, il ne nous reste qu'à adorer les desseins de Dieu sur nous, lui demander la grâce de posséder notre ame en paix, et le prier d'envoyer de nouveaux ouvriers à sa vigne; nous devons, en attendant, la cultiver selon nos forces, et, s'il ne nous est pas donné de l'arroser de notre sang comme les saints martyrs, nous devons continuer de l'arroser de nos sueurs, afin qu'étant trouvés dignes disciples de notre divin Maître, en achevant de la manière qu'il lui plaira le sacrifice de nous-mêmes, nous soyons aussi trouvés dignes de recevoir cette couronne de justice qu'il réserve à tous ceux qui consommeront saintement leur carrière.

Extrait d'une lettre de M. Marchini, procureur de la sacrée congrégation de la Propagande à Macao, à S. Em. le cardinal préfet de la même congrégation à Rome.

Macao, le 31 décembre 1815.

MONSEIGNEUR,

V. Em. sera pleinement informée des désastres que la mission du Su-tchuen a éprouvés, par l'extrait ci-joint de la relation que le provicaire apostolique de cette province (1) m'a envoyée, et par le catalogue des prêtres qui ont sacrifié leur vie pour rendre témoignage à leur foi. Il seroit à désirer que cette relation contînt des détails plus circonstanciés sur l'arrestation et la mort du vénérable évêque de Tabraca, et fût appuyée de quelques pièces capables de prouver en son temps la cause du martyre, quoiqu'elle soit assez manifeste par la substance même des faits rapportés, et par les édits contre la religion chrétienne publiés par le furibond vice-

(1) M. Escodéca, dont la relation est ci-dessus, page 120.

roi. Mais le défaut de correspondance, le secret que le provicaire avoit à garder dans sa retraite, et le peu de temps qui s'est écoulé entre l'exécution inattendue de la sentence rendue par le vice-roi et l'envoi des lettres du provicaire, ne permettoient pas à celui-ci de faire des recherches ultérieures ni d'entrer dans un plus grand détail. Comme je prends le plus vif intérêt aux circonstances de la mort d'un prélat avec qui j'ai vécu et conversé familièrement pendant un certain temps, avec qui j'ai depuis entretenu une correspondance non interrompue, et qui sera, je l'espère, mon protecteur dans le ciel, j'ai interrogé avec soin les courriers venus du Su tchuen; ils m'ont donné les détails suivans :

(1) Le vice-roi, ou gouverneur de la pro-

---

(1) Ce récit des courriers du Su-tchuen s'accorde bien, pour la substance des faits, avec la relation de M. Escodéca, du 20 septembre 1815, et avec une autre relation faite par M. Benoît Yang, prêtre chinois, qui se trouvera insérée ci-après, dans la relation générale de M. Escodéca, pour l'année 1816 : mais ces trois relations diffèrent entre elles sur quelques circonstances de détail. Ni M. Escodéca, ni M. Benoît Yang, ni les courriers ne purent être témoins oculaires des faits qu'ils racontent; ils ne les apprirent que par le récit d'autres témoins. Or, tout le monde sait par expérience combien il est ordinaire que les témoins qui rapportent un fait, quelque certain, quelque public,

vince, ennemi irréconciliable du christianisme et des Européens, voulant arriver à ses fins particulières, s'est comporté, dans l'arrestation et le supplice de Mgr. l'évêque de Tabraca, d'une manière tout à-fait opposée à ce que prescrivent les lois et les coutumes de la Chine. Quoiqu'il regardât ce saint évêque comme digne de mille morts, et qu'il eût pour lui le mépris et la haine qu'il a fait paroître contre la religion chrétienne, néanmoins il ordonna que non-seulement il fût exempt de tous les mauvais traitemens et de toutes les tortures qu'on fait ordinairementt souffrir à tous ceux qui tombent entre les mains des mandarins, mais encore qu'il fût traité avec toute l'attention, la civilité et les égards possibles. C'est pourquoi ce prélat ne fut point lié, si ce n'est dans le premier moment de son arrestation, ni chargé de chaînes, ni mis dans la prison, ni présenté à aucun tribunal; mais on le conduisit en chaise à porteurs à la ville capitale de la province, et on lui assigna pour demeure une chambre dans le palais du gouverneur de la ville. Il mangeoit à la table des mandarins du palais,

---

quelque rapproché qu'il soit, varient entre eux sur certains détails du fait principal. Ces variations, quand elles ne tombent que sur des circonstances accessoires, ne nuisent en rien à la certitude du fait, et souvent contribuent à l'augmenter.

qui, quoique ses surveillans, se montroient néanmoins disposés à lui accorder tout ce qu'il souhaitoit, excepté la permission de communiquer en secret avec des personnes inconnues. Ils lui offrirent même de faire venir, pour le servir et lui tenir compagnie, telle personne qu'il leur indiqueroit lui être agréable et avoir sa confiance. Encouragé par cette offre, le prélat nomma deux prêtres chinois qui étoient en prison. Mais les mandarins lui dirent qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de lui accorder ce qu'il demandoit, parce que ces deux personnes étoient en jugement. Craignant avec raison que les réponses sincères et véridiques du prélat aux questions qu'on devoit lui faire ne les compromissent à la cour, ils prirent l'expédient de recueillir ses dépositions sans observer les formes judiciaires. Pendant le temps qu'il demeura dans le palais du gouverneur, qui fut de près de quatre mois, les mandarins, entièrement occupés de cet examen illégal, le firent par forme de conversation privée et familière. Deux ministres du tribunal, qui étoient cachés, mettoient par écrit les interrogations et les réponses. Le saint prélat prit quelquefois occasion de ces questions pour faire connoître aux assistans la vanité de leurs cérémonies, l'innocence des chrétiens, la vérité et la sainteté de la doctrine qu'ils professent. Les mandarins paroissoient approu-

ver ce qu'il disoit, et rejetoient la cause de la persécution sur les ordres pressans du vice-roi et sur la haine mortelle qu'il portoit aux chrétiens. Après tant d'examens et de recherches, les mandarins étant bien assurés (autant que peut être la tête d'un Chinois, nation tout-à-fait terrestre, animale et charnelle), étant, dis-je, bien assurés du peu de fondement de leurs soupçons, aussi bien que du motif qui avoit déterminé Mgr. de Tabraca à venir en Chine, et pleinement informés de tout ce qui concerne sa première arrestation en 1785, sa prison à Péking, son exil et sa rentrée dans les provinces de l'empire, il est à croire qu'ils ont rédigé comme ils ont voulu les dépositions et les actes de ce procès illégal, en supprimant les questions et les réponses qui pouvoient leur être préjudiciables, et laissant celles qui, selon les lois de l'empire, rendoient le prétendu coupable odieux et criminel. Le 14 septembre, il fut, pour la première fois, conduit en chaise à porteurs au tribunal du juge criminel de la province, pour y faire rectifier, comme on le suppose, le procès-verbal. De là il fut conduit au palais du vice-roi, qui, craignant apparemment que s'il eût demandé à l'empereur la confirmation de la sentence, ce prince n'eût ordonné que l'accusé fût envoyé dans les prisons de la capitale de l'empire, comme il étoit arrivé d'autres fois, le vice-

roi, en présence de toute sa cour, le condamna à être décapité sur-le-champ. Le prélat, dépouillé de ses habits, sans être lié, fut conduit à pied au lieu du supplice, qui étoit la place septentrionale, éloignée du palais d'une demi-lieue. Il ne portoit point, comme il est d'usage, l'affiche ou inscription qu'on fait porter aux criminels, pour faire connoître leur nom et la cause du supplice auquel ils sont condamnés. Le vice-roi fit tirer des prisons plus de trente-trois chrétiens qui, malgré la violence des tourmens qu'on leur avoit fait subir, étoient demeurés inébranlables dans la foi, et ordonna qu'ils fussent conduits, avec l'évêque, sur la place publique, accompagnés de bourreaux portant des cordes et autres instrumens de supplices. Le saint pasteur étoit donc suivi de cette petite portion de ses ouailles, l'élite de son troupeau, qui se croyoient destinées à être immolées avec lui à la haine et à la fureur du cruel tyran. Arrivés au lieu du supplice, où étoit accouru un peuple immense, les mandarins qui présidoient à cette exécution, ordonnèrent aux chrétiens de renoncer à la foi, sous peine d'être étranglés. Ces généreux chrétiens se montrèrent disposés à souffrir la mort, et, se prosternant aux pieds du pasteur, lui demandèrent l'absolution et sa bénédiction. Il la leur donna, après leur avoir fait une courte exhortation pour les

animer à suivre son exemple. Un seul d'entre eux demeura immobile. Interrogé par les mandarins pour quel motif il ne se prosternoit pas comme les autres pour demander la bénédiction, il fit entendre qu'il chanceloit dans la foi, et n'étoit pas disposé à répandre son sang pour Jésus-Christ. Le saint prélat présenta ensuite sa tête au bourreau, avec une présence d'esprit et un visage serein et gai, qui remplirent d'admiration tous les assistans. Sa tête fut détachée du tronc d'un seul coup, et sa belle ame s'envola au ciel pour y recevoir la couronne immortelle qu'il a acquise par le zèle infatigable avec lequel il a travaillé pendant trente-neuf ans à la gloire de Dieu, au salut des ames, et à étendre le royaume de Jésus-Christ, auquel il a rendu un glorieux témoignage par l'effusion de son sang.

Les chrétiens qui demeurèrent fermes dans la foi furent reconduits dans les prisons, pour être de là envoyés en exil. Deux femmes, qui se trouvoient parmi eux, furent mises en liberté et renvoyées chez elles. Elles étoient toutes désolées et affligées d'avoir manqué une si belle occasion d'assurer en un instant leur salut éternel. La tête du saint évêque fut placée sur une colonne hors de la porte orientale de la ville, avec l'inscription suivante : « Su (c'est le nom chinois » de Mgr. de Tabraca), européen, prédi-
» cateur

» cateur et chef de la religion chrétienne ». La cassette qui fut envoyée dans les lieux où sont situées les chrétientés qu'il administroit (1), étoit vide; mais on y avoit mis l'inscription ci-dessus, comme si elle eût véritablement contenu la tête du martyr. Les chrétiens de la capitale, qui recueillirent son sang avec soin, en distribuèrent aux chrétiens des autres villes et bourgades: tous le conservèrent avec une vénération profonde. Les mêmes chrétiens de la capitale, contre lesquels le gouverneur n'ose procéder selon toute la rigueur des lois, à cause de leur grand nombre, font toujours profession publique de leur croyance, quoiqu'ils ne se croyent pas obligés d'ôter les signes protestatifs du paganisme que le gouvernement a fait afficher dans leurs maisons, sans leur consentement. Ils ont gardé nuit et jour le cadavre, qui est resté exposé sur la place publique pendant trois jours: ils l'ont ensuite enterré dans un lieu peu éloigné de celui où il a été décapité. Voilà tout ce que j'ai pu recueillir du récit des chrétiens venus du Su-tchuen, relativement à cet événement mémorable. On pourra avoir des détails plus circonstanciés et plus authentiques, lorsque la fureur de cette persécution sera ralentie. Lorsque

(1) *Voyez* ci-dessus, la lettre de M. Escodéca, page 132.

les courriers partirent du Su-tchuen, elle commençoit à être moins violente; mais, humainement parlant, on ne peut espérer de la voir s'éteindre entièrement. Depuis plus de deux siècles que ces missions de la Chine existent, elles n'ont jamais éprouvé une persécution plus cruelle et plus violente. Elle est de nature à rendre bien précaire et bien incertaine l'existence du christianisme dans cet empire. C'est une persécution faite par système; elle n'est point passagère, comme celles qu'on eut à essuyer pendant le long règne de l'empereur Kien-long; mais elle est constante et durable: elle commença en 1804; elle se ralluma en 1811, et chaque année elle augmente en violence et en rigueur. D'abord les chrétiens étoient tourmentés et punis comme sectateurs d'une religion étrangère qui corrompoit et altéroit les coutumes de la nation, mais qu'on ne devoit pas confondre avec les sectes perverses (1). Maintenant la religion chrétienne est proscrite comme une secte perverse, et ceux qui l'observent sont traités comme des séditieux et des rebelles, quoique le gouvernement, malgré les examens les plus rigoureux, les recherches les plus exactes et souvent réitérées, n'ait pu rencontrer le

(1) *Voyez* l'édit de l'empereur Kien-long, de l'an 1785, tome II, page 123.

moindre prétexte qui autorise une imputation aussi odieuse, laquelle est suffisamment démentie par la conduite soumise et pacifique que les chrétiens ont constamment tenue pendant plus de deux siècles, et par l'enseignement pratique et théorique de leurs livres, que le gouvernement a scrupuleusement examinés en diverses occasions.

Extrait de la Gazette de Péking, envoyé par M. Marchini, procureur de la Propagande à Macao, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

Décret de l'empereur, du 30 janvier 1815.

Selon le rapport que nous a fait Chang-ming, vice-roi de la province du Su-tchuen, il a pris un chrétien criminel, dont il nous envoie le procès. Ce criminel est Vang-fô, qui pervertit et séduit le peuple, en débitant avec audace que les ordonnances rendues par nous contre les chrétiens, n'ont aucune vigueur; c'est un homme abominable. Le vice-roi pense qu'il mérite d'être décapité, et me demande de porter la sentence contre lui. Ce qui a été statué contre lui est conforme à la raison; que Vang-fô soit sur-le-champ décapité, et sa tête exposée en public. Du reste, j'approuve tout ce qui a été ordonné par le vice-roi; que Gu-sien-leang, qui a pris le criminel et lui a fait son procès, soit en récompense élevé d'un degré. Qu'on m'obéisse.

Autre décret, du 9 mai.

Le vice-roi Chang-ming dit, dans son rapport, qu'il a pris des prédicateurs de la religion chrétienne (1) : il a fait leur procès, et me supplie de porter sentence contre eux. Ces hommes, qui propagent cette secte, pervertissent les étourdis du bas peuple. Ils sont extrêmement obstinés; rien ne peut les faire revenir, pas même les peines décernées contre eux par les lois de l'empire : ils se flattent de monter au ciel après leur mort ; et ce vain espoir les rend si aveugles, qu'ils ne craignent rien, pas même la mort. Ces gens-là méritent, sans doute, la haine et le mépris de tout le monde.

Selon les pièces du procès, les chefs de ceux qui propagent la religion sont Chu-yang et Tung-gao; j'ordonne qu'ils soient tous les deux pendus sur-le-champ.

Les rebelles qui n'ont pas voulu renoncer à leur religion, sont Tang-ching-kiang et autres, au nombre de trente-huit. Il est juste qu'ils soient exilés, en qualité d'esclaves, au pays des Eleuthes. Parmi eux il y a un nommé Chang-vang-hiao, âgé de quatre-vingts ans, qui, après avoir été exilé pour le

(1) Il y a apparence que ce sont de simples catéchistes, et non des prêtres.

même crime, s'étoit racheté. Comme on voit que, loin d'avoir donné aucune preuve de repentir, il est devenu encore plus méchant, j'ordonne qu'on ne lui permette point de se racheter, non plus qu'à la femme Cseng, mariée à Yang, ni à la femme Chen, mariée à Hia. Ces trente-huit criminels doivent être presque tous envoyés aux pays éloignés.

A l'égard de ceux qui ne pouvoient pas se corriger, parce qu'ils ignoroient les lois et les décrets, je vous ordonne de choisir parmi eux quelques-uns des plus coupables, de les condamner à porter la cangue pendant toute leur vie, et de les exposer en public pour servir d'exemple aux autres.

Ceux qui ont attendu jusqu'au moment de leur prison à se rétracter, comme Tang-kuang-lin et autres, jusqu'au nombre de trente-deux, seront condamnés à un exil de trois ans, et à recevoir cent coups de bâton.

Cheu-kouang-xing et autres, au nombre de sept cent quarante, qui abjurèrent promptement lorsqu'ils surent qu'on les recherchoit, ne seront assujettis à aucune peine; on leur rendra la liberté. Qu'on exécute le reste, et qu'on m'obéisse.

Le , de la quatrième lune de la vingtième année de Kia-king.

Extrait d'une lettre de M. Eljot, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Langlois, directeur du séminaire des Missions-Etrangères de Paris; écrite le 27 février 1818.

Nota. Nous plaçons ici cet extrait, quoique la lettre dont il est tiré ne soit pas d'un missionnaire de Chine, et qu'elle soit d'une date postérieure de trois ans à l'année 1815, parce qu'il fait connoître les circonstances de la fuite et de la mort de Mgr. Florens, évêque de Zéla, décédé le 14 décembre 1814 au Tong-king, où il s'étoit réfugié en fuyant la persécution.

Aussitôt que j'eus appris qu'un évêque de Chine (je ne savois encore quel étoit cet évêque) étoit arrivé au Tong-king et y étoit tombé malade, je partis aussitôt; et, après environ un jour et demi de route, j'arrivai auprès de lui. Il étoit descendu jusqu'à Keset, au-dessous de la ville royale (à environ quatre lieues de distance). Nous ne nous connoissions que de nom, ne nous étant jamais vus. Après quelques momens d'entretien, il me demanda aussitôt à se confesser, et il espéroit communier à l'église; mais, ayant passé une mauvaise nuit, il ne put as-

sister à la messe : la sainte communion lui fut portée dans sa chambre. Je fis chercher aussitôt deux barques, et nous descendîmes jusqu'à Ke-so, où étoit jadis le séminaire (1). Le lendemain il parut mieux portant, et dîna assez bien. Le surlendemain, après souper, pendant que nous causions ensemble, il perdit tout à coup connoissance, et sa figure se couvrit d'une pâleur qui me fit craindre qu'il ne mourût aussitôt. Je fis appeler sur-le-champ un médecin qui étoit dans la maison; je donnai aussi à Mgr. de Zéla l'extrême-onction et l'indulgence plénière. Au moment même où je commençai, la connoissance lui revint; il répondoit lui-même *Amen* aux saintes onctions. Le tout fini, je lui dis de se mettre sur son lit, et de se reposer un peu. Il se leva à l'aide de nos gens, et perdit encore connoissance. A peine fut-il sur son lit que ses traits changèrent, et je crus sa dernière heure arrivée; mais, un peu après, il poussa un long soupir, et revint à lui. Il passa toute cette nuit assez tranquillement. Je lui donnai le matin le saint viatique, et pendant tout le jour il fut assez bien. Le soir il éprouva une nouvelle crise, et perdit encore connoissance. Cela lui arrivoit presque tous les soirs. Pendant le jour il paroissoit assez bien, au

(1) Cet endroit est éloigné de Ke-set de cinq ou six lieues.

point même qu'il vouloit écrire lui-même au sujet de quelques affaires relatives à sa mission de Chine; mais je n'y consentis pas, et le priai de me dire ce qu'il vouloit écrire. « Je puis l'écrire moi-même, me dit-il, » j'en ai encore la force ». Et en effet, après ses crises, il paroissoit fort et robuste. « Je ne ressens aucune douleur, me di- » soit-il; ne vous en étonnez pas : je n'ai » jamais été malade en Chine, si ce n'est » d'une fièvre que j'y éprouvai pendant trois » mois, mais sans aucune douleur de tête » après les accès ». Il consentit néanmoins à me laisser écrire ce qu'il vouloit mander pour sa mission. Je passai ainsi dix jours avec lui : je fis appeler plusieurs médecins; mais tous leurs remèdes furent inutiles; la maladie continuoit toujours. Enfin, le dixième jour, vers dix ou onze heures du soir, on vint me dire que la maladie prenoit un autre tour. Je passai aussitôt dans sa chambre. Dès qu'il m'aperçut, il me dit : « J'ai passé une bien » mauvaise nuit. — Il n'est pas encore mi- » nuit, lui répondis-je; je ne puis pas en- » core célébrer la sainte messe pour vous » donner la sainte communion, comme vous » le désirez (1). — Vous avez raison, re- » prit-il; attendons ». Je récitai les prières

(1) Dans ces pays infidèles, on ne garde point le saint sacrement pour la communion des malades.

des agonisans, et fis la recommandation de l'ame. « En voilà bien long, me dit-il; dites-» moi quelques paroles courtes, et de temps » en temps, et donnez-moi encore l'indul-» gence plénière; car quand vous me la don-» nâtes, je n'étois pas trop à moi ». Je la lui donnai, et depuis ce moment, il déclina toujours de plus en plus vers la mort, jetant presque à chaque moment les yeux sur moi, afin que je lui disse quelques paroles et quelques aspirations. Enfin, ne pouvant plus me fixer, il s'endormit doucement et paisiblement dans le Seigneur, le 14 décembre 1814. Il jouit de sa connoissance presque jusqu'au trépas. Quelle mort édifiante! qu'elle est précieuse aux yeux de Dieu! Suivant saint Cyprien, on peut mettre Mgr. l'évêque de Zéla au rang des martyrs, quoiqu'il n'ait pas eu la gloire de répandre son sang; car pourquoi ce prélat et les deux écoliers qui l'accompagnoient prirent-ils la fuite, et vinrent-ils mourir ici? C'est pour la religion.

Je ne puis vous en dire long au sujet de sa fuite, des fatigues qu'il y a essuyées, et des dangers qu'il y a courus. Car, lui ayant fait quelques questions à ce sujet, il me répondit : « Quand je me porterai mieux, nous » aurons le temps de causer de cela ». Il ne falloit lui parler que de Dieu et de matières d'édification; il répétoit souvent : *Jésus, Marie, Joseph.* Il fut dénoncé par un apostat,

qui conduisit deux mandarins et des soldats pour venir le prendre. Arrivé à un marché, l'un des mandarins s'y arrêta pour attendre l'autre. Sur ces entrefaites, la nouvelle fut portée à Mgr. de Zéla que des mandarins venoient pour le prendre; qu'ils étoient arrivés à un marché non éloigné du collége; qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Ne sachant où se réfugier, ce prélat prit aussitôt la fuite avec deux écoliers, et suivit la route du Tong-king, sans avoir le temps de rien emporter, sinon un peu d'argent, un chapelet, une montre, une petite boîte qui, je pense, contenoit les saintes huiles, une paire de ciseaux et une paire de lunettes. Il fut arrêté dans sa route par l'imprudence de ses deux écoliers, qui le conduisirent dans une petite auberge. Il fut obligé de paroître chez le mandarin; car ces deux écoliers, ayant été interrogés séparément, ne s'accordèrent point dans leurs réponses: mais quand Monseigneur parut, tout s'arrangea par le moyen d'un taël (ou une once d'argent) que lui demandèrent les gens du mandarin, qui l'exemptèrent de paroître en présence de leur maître. Il ne fut point reconnu pour Européen. Ils lui donnèrent l'avis de ne point loger dans les petites auberges, et lui dirent que c'étoit ce qui leur avoit donné des soupçons sur son compte, et ce qui en donneroit également ailleurs; qu'il paroissoit brave homme. Ainsi

on le laissa continuer sa route. C'est, je crois, tout ce qui lui est arrivé; au moins il ne m'en a pas dit davantage.

Il a été enterré dans l'église de Ke-so; le concours des chrétiens a été assez nombreux. Les païens qui demeurent au-dessus du village de Ke-so, et d'autres qui passoient dans la grande route, ont dit avoir aperçu comme une colonne de lumière qui s'élevoit fort haut au-dessus de l'église, et que cette colonne étoit accompagnée de deux cierges. Ils ont demandé pourquoi on ne les avoit pas invités à venir voir la solennité. Ils croyoient que c'étoit quelque feu d'artifice, et disoient n'avoir jamais rien vu de semblable dans les grandes fêtes célébrées dans ledit village. Comme j'étois revenu à notre séminaire, éloigné d'une demi-journée de chemin au moins, je n'ai point fait d'information exacte à ce sujet. S'il s'opéroit des miracles au tombeau de ce digne prélat, cela ne feroit que confirmer davantage l'opinion qu'on a de sa sainteté.

Lettre de M. Escodéca, provicaire apostolique de la province du Su-tchuen en Chine, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

(Cette lettre, qui fut reçue à Paris le 14 juin 1817, est sans date; mais il est certain qu'elle fut écrite en septembre ou octobre 1816.)

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

MA relation de l'année dernière se terminoit au martyre de Mgr. l'évêque de Tabraca. Je vous écrivis ensuite; mais cette lettre, qui ne contenoit après tout que quelques nouvelles assez incertaines, ne vous sera pas parvenue. Nous n'avons pas reçu vos lettres de 1814. Le courrier qui s'en étoit chargé à Macao, informé, à son arrivée au Su-tchuen, dans le courant d'avril 1815, de la cruelle persécution qui ravageoit cette mission, se retira au Hoû-kouang, où il resta près d'un an. Uniquement occupé de sauver l'argent dont il étoit chargé, il brûla les lettres, qu'il jugeoit de peu de conséquence. Le courrier que j'avois envoyé l'année dernière, immédiatement après la mort de Mgr. l'évêque de

Tabraca, est aussi de retour, et nous a remis vos lettres de 1815, avec le peu d'argent qu'il avoit reçu à Macao.

Je n'ai point à vous annoncer la mort de Mgr. l'évêque de Zéla; vous la saviez probablement avant nous (1). J'ai à vous donner quelques nouvelles un peu plus consolantes que l'année dernière. La persécution dont Dieu a permis que cette mission fût affligée, et qui a fait de si grands ravages que nous regardions la religion comme perdue dans ce pays, n'est point encore finie; mais elle est au moins assoupie. Les prétoriens ne font plus de perquisitions ouvertes: nous avons pu cette année presque tous administrer nos chrétiens plus ou moins, et faire les exercices spirituels selon la coutume: nous avons même trouvé moyen de nous réunir jusqu'à sept prêtres dans une même maison. Nous n'avons pas pu continuer. Un chrétien est venu nous avertir qu'un satellite lui avoit offert dix taëls s'il vouloit le conduire au lieu de notre résidence. J'ai changé de maison le même jour, avec deux prêtres chinois qui étoient avec moi. Depuis ce temps-là, les autres prêtres chinois ne sont venus qu'un à un pour faire les exercices spirituels. Ç'a été pour moi un excès de fatigue. Il me falloit chaque jour prêcher trois fois, faire une

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 174 et suiv.

conférence sur quelque point de théologie. Je porte tout le poids de la mission; M. Fontana, qui pourroit m'aider pour faire les exercices spirituels, est retiré sur les montagnes du Yun-nan, où il souffre beaucoup. Depuis l'incendie du collége (arrivé en septembre 1814), il n'a vu qu'un prêtre; il me témoigne depuis long-temps le désir de venir me voir : ce seroit pour moi une grande consolation. Jusqu'à présent, je n'ai osé lui dire de venir, à cause des dangers du voyage; d'ailleurs, son arrivée ici pourroit augmenter le danger pour lui et pour moi. Tant que nous sommes séparés, si l'un vient à être pris, l'autre peut échapper. Comme nous ne sommes que deux Européens, nous devons plus que jamais veiller à notre conservation; non pour nous, la mort nous seroit un gain; mais pour nos pauvres chrétiens.

Comme M. Fontana est propre pour l'enseignement, et qu'il ne peut trouver, dans le district où il est, un endroit où il puisse rassembler quelques écoliers, je lui ai proposé de chercher le moyen de se rendre dans le district de M. Vincent, prêtre chinois, où le climat est plus tempéré, et où, n'étant connu ni des païens ni des mauvais chrétiens, il seroit moins exposé. Il pourroit y visiter les chrétiens jusqu'à ce qu'il trouvât une maison commode pour rassembler quelques jeunes gens, et il surveilleroit les prê-

tres chinois qui sont dans cette partie. M. Vincent, qui administre les chrétiens depuis long-temps, et qui est assez capable de gérer les affaires, seroit très-propre pour les chrétientés qui sont dans l'endroit où étoit le collége, et dans les environs. Ce plan plaît beaucoup à M. Fontana, mais il veut attendre pour l'exécuter qu'il y ait moins de dangers à courir sur la route. Dieu veuille conserver ce cher confrère, et accélérer le moment où il pourra se transporter en lieu sûr. Doué de bonnes qualités et d'un excellent caractère, il peut rendre de grands services à la mission; et, comme il est encore jeune, il peut les rendre long-temps. S'il lui arrivoit quelque accident fâcheux, j'en serois inconsolable.

Le district où je demeure, qui fut, après celui de Mgr. l'évêque de Tabraca, le théâtre des plus grands troubles, est aujourd'hui, grâces à Dieu, un des plus tranquilles. Presque tous ceux qui avoient signé le libelle d'apostasie sont repentans, et se font un plaisir de me recevoir chez eux. Le néophyte même chez qui les païens et les satellites savent que nous avons fait les exercices spirituels, et chez qui ils ont menacé de faire une visite, ne craint pas; il paroît même fâché de ce que je passe le reste des vacances ailleurs que chez lui: si je voulois y établir un collége, il y consentiroit de grand

cœur. Je crains que sa confiance n'aille jusqu'à la témérité. Les Chinois ne connoissent le danger que lorsqu'il est présent, et ils sont alors d'une timidité extrême. Les prêtres voisins de moi et plusieurs chrétiens ont examiné si l'on pourroit trouver quelque endroit propre à passer les vacances, à recevoir les courriers, et même à enseigner quelques élèves. Tous conviennent que, vu les circonstances, il n'y a point d'endroit plus convenable que mon district, excepté pourtant un endroit qui est à quatre ou cinq journées d'ici. Mais le chef est un vieillard riche et timide, qui empêche sa famille de venir me chercher. Ses fils m'ont fait dire que si j'y allois de moi-même il n'oseroit s'y opposer. Je suis résolu de n'y aller qu'autant qu'ils viendront me chercher eux-mêmes, afin que, s'il arrivoit quelque événement fâcheux, ils n'aient rien à me reprocher. J'avois comme résolu d'enseigner quelques sujets; mais si je prenois ce parti, il faudroit laisser près de deux mille chrétiens sans secours, faute de prêtre pour les administrer. Je me contenterai d'enseigner le jeune homme qui est à ma suite, et peut-être un autre.

Depuis le martyre de Mgr. l'évêque de Tabraca, aucun prêtre n'a été arrêté. Les chrétiens, quoique vexés en différens endroits, et même dénoncés par les païens, n'ont point été tourmentés par les manda-

rins. Néanmoins, dans le district de Ta-hien, le frère de M. Benoît Yang fut dénoncé comme cultivant un terrain appartenant à son frère, un des chefs de la religion chrétienne (c'est ainsi qu'ils appellent les prêtres). On l'arrêta, et on le jeta dans la grande prison. On l'interrogea plusieurs fois au sujet de son frère, qui avoit acheté et donné au collége un terrain dont le titre se trouva, avec plusieurs autres, dans une cassette de Mgr. l'évêque de Tabraca, qui fut portée au prétoire (1); ce qui fit prendre deux maisons et des boutiques que nous avions dans la ville de Tching-tou.

Le mandarin traita ce chrétien avec beaucoup de rigueur; il le faisoit frapper toutes les fois qu'il le faisoit comparoître; lassé de ses refus constans, il lui dit d'écrire sa dernière détermination. Le néophyte confirma par écrit ce qu'il avoit constamment professé de vive voix : « C'est une chose certaine, je n'apostasierai point ». Offensé de cette fermeté, le mandarin le fit reconduire dans la grande prison : il en fut néanmoins bientôt délivré, envoyé dans la petite prison et ensuite à l'auberge, par le fils du mandarin, qui géroit les affaires en l'absence de son père, et qui, de concert avec un bachelier, a promis de terminer cette affaire,

(1) *Voyez ci-dessus, page 138.*

moyennant la somme de deux cent cinquante taëls. L'intention de ces gens-là est de tirer de l'argent. Enfin ce chrétien a été élargi : le mandarin, en le renvoyant, lui proposa de nouveau d'apostasier; il fit le sourd, et ne répondit rien : les satellites dirent qu'il étoit sourd. Le mandarin, à qui il avoit répondu fort clairement sur plusieurs autres choses, fit semblant de le croire; et ayant demandé si c'étoit lui qui cultivoit les terrains en question, on lui répondit que c'étoit lui; il dit : *C'est fort bien;* et le renvoya. Cet homme continue de les cultiver depuis environ un mois. Ce fait est vraiment étonnant; car ceux qui n'ont point donné le libelle d'apostasie ont été condamnés à l'exil perpétuel; plusieurs mêmes qui ont apostasié ont été condamnés, les uns à un exil de trois ans, les autres à porter la cangue. On attribue le succès de cette affaire à l'adresse et à la prudence avec laquelle la géra M. Benoît Yang, quoique caché.

Au milieu des afflictions inséparables d'une persécution violente, j'ai la consolation que tous les prêtres sont restés fermes dans la foi; quelques-uns ont cultivé la vigne du Seigneur au fort de la persécution. Aujourd'hui presque tous administrent les chrétiens; il y a pourtant des endroits où la prudence ne permet pas d'aller : par exemple, à la capitale, parce qu'il y a des apostats

plus à redouter que les païens. Quelques prêtres, trop saisis de frayeur, sont restés cachés, tandis que les autres travailloient. Il m'en vint un, il y a quelques jours, dont je n'avois point eu de nouvelles depuis plus de deux ans, pour faire renouveler ses pouvoirs et faire les exercices spirituels. Soit tristesse, soit honte, en m'abordant il resta long-temps à genoux, les larmes aux yeux; lorsque j'eus réussi, par des paroles de consolation, à le faire lever, il resta encore long-temps interdit. Enfin, revenu à lui-même, il me dit que les satellites l'avoient poursuivi de district en district, sans pouvoir le joindre; qu'enfin il s'étoit réfugié chez une veuve nouvellement chrétienne dont le fils n'étoit pas encore baptisé, et qu'il y étoit resté caché; que tout le reste de la famille étoit idolâtre. La mère de ce prêtre avoit été arrêtée à son occasion, dès le commencement de la persécution, et enfermée dans les prisons, où elle mourut de misère et de la suite des mauvais traitemens qu'elle subit.

Un jeune homme nommé Tai, étudiant en théologie, menoit une vie si édifiante, qu'il faisoit l'admiration, non-seulement de ses condisciples, mais de Mgr. l'évêque de Tabraca et de M. Hamel. Ils jugeoient qu'il surpassoit en science et en vertu tous les sujets qui avoient étudié depuis leur arrivée en Chine. (Ils y étoient entrés en-

semble en 1777.) Ce jeune homme, d'une complexion délicate, souffrit dans les prisons les plus rudes tourmens, avec une constance extraordinaire; il porta ensuite la cangue pendant sept mois, et mourut dans le mois d'octobre. Son frère aîné, qui refusa constamment de donner le libelle d'apostasie, partit pour l'exil avec mon servant, le 27 de l'année dernière (1815). Deux autres frères qui, quoiqu'ils n'aient jamais cessé de prier Dieu, eurent le malheur de donner le billet d'apostasie, partirent, il y a environ un an, pour leur exil de trois ans; de sorte que leur pieuse mère se trouva privée de ses quatre fils. Lorsque le troisième fils mourut, les prétoriens firent dire à sa mère qu'ils lui rendroient son corps moyennant cinq taëls. Elle répondit: « Puisque Dieu a disposé de l'ame » de mon fils selon mes désirs, je n'ai pas be» soin de son corps; je ne donnerai pas une » obole ». Le mandarin le lui envoya, sans rien exiger. Elle m'envoya quelque argent pour dire des messes, et me prier d'aller administrer sa chrétienté. Comme elle se trouve aux portes de Tsong-kin-tcheou, district que visitoit Mgr. l'évêque de Tabraca, encore plus exposé que le mien, les chrétiens me conjurèrent de ne pas y aller. Dieu inspira à un prêtre chinois des plus timides, qui jusque-là n'avoit pas osé administrer ses propres chrétiens, le désir d'aller la visiter.

Je l'y envoyai, et le chargeai en même temps d'administrer les chrétiens de feu Mgr. l'évêque de Tabraca, et quelques-uns de M. Adrien Tchao, le premier martyr de cette persécution (1). Il y eut d'abord beaucoup à souffrir; plusieurs familles ne vouloient pas le recevoir : il y a néanmoins fait beaucoup de bien.

Nous avons la consolation de voir un certain nombre de néophytes se relever de leur chute, et faire pénitence. Au milieu de la persécution, nous avons vu des païens embrasser la religion, d'anciens catéchumènes demander le baptême avec instance. Il s'est même ouvert une nouvelle chrétienté dans le district du mandarin qui a arrêté Mgr. l'évêque de Tabraca, et dans un endroit où le nom de Jésus-Christ n'étoit pas connu. On y compte déjà environ cinquante prosélytes, dont six ont reçu le baptême. Dieu, pour opérer ces conversions, s'est servi d'un chrétien aveugle de mon district. Cet aveugle, doué d'une mémoire étonnante, avoit appris et récitoit par cœur plusieurs livres de religion; comme d'ailleurs il avoit beaucoup de bon sens, il comprenoit bien et développoit clairement le sens des paroles. On l'entend avec plaisir. Ce qui est vraiment plus merveilleux encore, c'est que parmi les nouveaux bap-

(1) *Voyez ci-dessus, page 161.*

tisés il se trouve un autre aveugle, plus fervent que le premier, qui explique la parole de Dieu avec la même facilité aux gentils. Les derniers néophytes se sont rendus à sa prédication. On voit dans ces deux aveugles l'accomplissement de ce que dit l'apôtre : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* (1).

Parmi les nouveaux convertis, on compte deux femmes qui, depuis plusieurs années, vivoient dans un adultère scandaleux. Elles sont tellement changées, que, dans tout le canton, on ne trouve point de femmes aussi modestes. Le fils aîné d'une de ces femmes, informé que sa mère étoit devenue chrétienne, étoit indigné de ce qu'à la première infamie, elle avoit ajouté celle d'avoir embrassé une religion perverse, disoit-il ; et il étoit venu dans l'intention de la reprendre vivement, et de dénoncer les chrétiens. Mais, la trouvant si changée, il renonça à son projet, et se fit lui-même chrétien. Il n'y a maintenant personne de sa famille qui n'ait adoré Dieu. Il y a lieu d'espérer que le sang des martyrs, et surtout du pasteur de cette église, deviendra une semence féconde de chrétiens.

---

(1) Dieu a choisi les foibles selon le monde, pour confondre les puissans. (I. Ep. de saint Paul aux Corinth., chap. 1, ℣. 27.)

Après les fêtes de Pâques, on me remit copie d'une lettre de l'empereur au gouverneur de cette province. Sa Majesté loue son zèle à maintenir le bon ordre, et surtout les moyens qu'il a employés pour découvrir les gens suspects, et lui ordonne d'afficher ce qu'on appelle *che-kia-pai*. C'est une tablette sur laquelle sont écrits les noms, les surnoms de tous les individus de dix familles. Chaque famille doit la garder quinze jours, et la faire ensuite passer successivement aux autres. Si on sait que quelques membres d'une famille sont suspects, ou que toute une famille le soit, on doit les dénoncer au juge de l'endroit, qui doit ensuite les dénoncer aux mandarins respectifs. Il est évident que le but de cette tablette est de découvrir les chrétiens. La plupart ne s'en doutèrent pas d'abord; plusieurs ne le soupçonnent même pas encore. A la capitale seule, les chrétiens sont désignés par le titre de gens suspects; il n'en est pas ainsi dans les autres endroits. L'empereur approuve surtout la conduite que le gouverneur a tenue à l'égard de Mgr. l'évêque de Tabraca, « cet » Européen audacieux, dit-il, qui, après » avoir été arrêté une fois dans l'empire, » en a été renvoyé absous, et a eu la té- » mérité d'y rentrer de nouveau ». Il l'exhorte à veiller exactement à ce qu'aucun Européen ne s'introduise, et il lui dit, s'il en trouve

trouve quelqu'un, de le traiter comme ce dernier.

Je reçus aussi, après les fêtes de Pâques, des lettres des prêtres de la partie orientale, dont plusieurs n'avoient jusqu'alors osé se manifester. Ils me députèrent un d'entre eux pour me donner des nouvelles de leurs chrétientés, pour demander la rénovation de leurs pouvoirs, la décision de certains cas, et la conduite qu'ils doivent tenir envers ceux qui laissent encore chez eux la tablette d'apostasie. Cette tablette est composée de cinq caractères, *tien, ty, kun, tsin, sse*, c'est-à-dire, le ciel, la terre, l'empereur, les parens, les maîtres. Ce sont les cinq divinités qu'ils honorent avec des nuances différentes. Ces gens qui honorent tant le ciel, ne rendent aucun honneur au Maître du ciel. Quoique le gouvernement ne reconnoisse que trois religions, il en tolère une infinité d'autres, même le mahométisme, dont le culte, quoique mauvais, se dirige vers le Seigneur du ciel, et qui devroit être d'autant plus suspect, que les mahométans se sont révoltés plusieurs fois; ces sectaires sont même traités avec honneur : un assez bon nombre sont élevés à la dignité de mandarin. La religion chrétienne seule est proscrite, quoique les chrétiens ne se soient jamais révoltés.

M. Vincent Ma, prêtre chinois, m'en-

voya aussi après Pâques une liste des chrétiens de la province du Kouei-tcheou qui avoient été persécutés pour la foi. Comme cette liste est fort longue, et que je pense qu'elle vous est parvenue (1), je me contenterai de vous dire que vingt-trois furent envoyés en exil l'année dernière, hors des limites de l'empire, n'ayant pour tout viatique qu'un ou deux taëls chacun; dix autres, qu'on dit n'avoir point apostasié, ont été condamnés à un exil de trois ans. En général, tous les chrétiens de cette province qui n'ont point apostasié sont condamnés à l'exil perpétuel; on prétend même que plusieurs qui ont apostasié y sont aussi condamnés.

Le départ de deux chrétiens de mon district pour l'exil perpétuel fut une espèce de triomphe. L'un est un catéchiste, père d'un des écoliers qui accompagnèrent Mgr. l'évêque de Zéla au Tong-king, et y moururent; l'autre est un vieillard que sa piété, sa sagesse, sa douceur et ses autres bonnes qualités, rendent recommandable aux chrétiens et aux païens mêmes. Ceux-ci étoient néanmoins plus attachés au catéchiste, parce qu'il leur avoit rendu beaucoup de services. Le jour que les deux exilés passèrent près d'ici, les chrétiens et les païens se réunirent en aussi grand nombre que si un mandarin y eût

(1) Cette liste n'est point parvenue à Paris.

passé. Les païens désiroient de tirer des boîtes. Le fils du catéchiste étoit venu, plusieurs jours avant le passage, me demander si je voulois le permettre, vu qu'il n'y avoit aucune superstition. Je ne m'y opposai point; je témoignai même de la joie de cet acte de reconnoissance de la part des païens. Le mandarin, informé de tout, s'opposa à ce qu'on tirât des boîtes, et il avoit essayé d'empêcher le concours en changeant le jour du départ. Il n'y réussit pas; le concours fut grand, quoiqu'il tombât une forte pluie ce jour-là. Les païens, qui n'avoient pu tirer leurs boîtes à l'arrivée des deux exilés, les tirèrent à leur départ, et ramassèrent quelques aumônes pour eux. Ces aumônes, ajoutées à ce que je leur procurai, et à ce qu'ils avoient emporté de chez eux, formèrent une somme de soixante ou soixante-dix taëls pour chacun.

Il y a dans le district de Kiong-tcheou trois chrétiens condamnés à porter la cangue toute leur vie. Le menuisier à qui le mandarin avoit donné ordre de faire les cangues pour eux, en apporta de soixante ou soixante-dix livres pesant. « Croyez-vous, lui dit le » mandarin, que ces gens puissent les por- » ter facilement? — Sans doute », répliqua-t-il. Le mandarin lui en fit mettre une au cou, et la lui laissa un jour et une nuit. Le menuisier s'aperçut bientôt que ce n'étoit

pas facile à porter. « Hé bien! lui dit le » mandarin, tu ne peux porter ce poids un » jour et une nuit, et tu crois que ces pau» vres gens pourroient le porter aisément » pendant toute leur vie. Va, et fais pour » les autres comme tu voudrois qu'on fît » pour toi ». Le menuisier fit les cangues de vingt à vingt-cinq livres pesant.

Un de nos prêtres, M. Jean Lieou, que nous pensions devoir être exilé en Tartarie, a été condamné à porter la cangue à perpétuité. Comme les chrétiens alloient le voir en foule, le mandarin fit faire une longue chaîne, et fit attacher le prêtre à une extrémité, et à l'autre un catéchiste aussi condamné à porter la cangue toute sa vie : de sorte qu'ils ne pouvoient, ni jour ni nuit, aller l'un sans l'autre. J'ai ouï dire depuis qu'ils portoient chacun une chaîne particulière. Deux catéchistes qui avoient été arrêtés et conduits dans les prisons de la capitale, furent relâchés quelque temps après. Voici ce qu'un d'eux me raconta des tortures qu'on leur fit souffrir. On commença par leur appliquer de rudes soufflets, et les frapper à coups de bâton; ensuite, on les fit tenir à genoux pendant des journées entières sur de grosses chaînes de fer, sans leur permettre de remuer; de temps à autre, deux satellites, pour les faire tenir droits, leur tiroient les oreilles chacun de son côté.

On les suspendit aussi par les deux pouces, et on les frappa, dans cet état, sur tout le corps; on les mit ensuite dans des ceps de bois; ils furent obligés d'y passer toute une nuit, couchés sur le même côté, sans pouvoir se remuer. Le matin, quatre satellites leur mirent sur les jambes une pièce de bois qu'ils rouloient de toutes leurs forces, deux de chaque côté.

Autrefois, on ne condamnoit que les hommes à l'exil perpétuel. Dans cette persécution, on se conduisit différemment : de plusieurs femmes qui avoient été arrêtées, quelques-unes moururent dans les prisons, et plusieurs furent condamnées à l'exil perpétuel. On remarqua surtout une jeune fille de vingt ans, dont le père avoit apostasié, et qui l'engagea à se rétracter, lorsqu'il fut pris une seconde fois. Le mandarin en fut courroucé; mais ce qui l'irrita davantage, fut la fermeté avec laquelle elle lui parla. Après avoir fait de vains efforts pour la faire apostasier, il l'apostropha ainsi : « Insensée, où » est ton Seigneur du ciel, pour lui ren- » dre le culte que tu lui rends? Est-ce que » tu le vois ton Seigneur du ciel? fais-le- » moi voir, afin que je l'adore aussi. — Il est » vrai, dit la jeune personne, nous ne » voyons pas notre Dieu, qui est un pur es- » prit; mais il ne s'ensuit pas de là que nous » ne puissions pas lui rendre l'honneur que

» nous lui rendons. Si cela étoit ainsi, il » s'ensuivroit que nous ne devrions pas honorer l'empereur, que nous ne voyons » pas. Permettez-moi de vous demander, » vous, qui honorez l'empereur presque » comme un Dieu, le voyez-vous »? Une foule de païens qui étoient présens, rioient de la confusion du mandarin. Il auroit bien voulu décharger sa fureur sur cette jeune fille en particulier; la honte le retint : il fit appeler son père, sa mère, sa belle-sœur et quelques autres chrétiens, les somma d'apostasier, et, sur leur refus, il les condamna tous à l'exil perpétuel.

Les mandarins et leurs agens qui avoient pillé les effets, et pris l'argent de la mission et des chrétiens, furent cités par les supérieurs, pour en rendre compte. Leurs comptes ne se trouvant pas en règle, ils furent condamnés à une amende plus forte que ce qu'ils avoient volé. Furieux de ce traitement, quelques-uns cherchent à s'en venger sur les chrétiens, et veulent encore en extorquer de l'argent, sous prétexte de les forcer à apostasier. D'autres, au contraire, répondent aux supérieurs qu'il n'y a plus de chrétiens dans leurs districts, quoique les chrétiens y récitent leurs prières à voix haute comme auparavant.

Quelques efforts que j'aie faits pour savoir quelques détails sur la manière dont Mgr. l'é-

vêque de Tabraca fut traité par les mandarins, je n'ai pu découvrir que peu de chose. Voici ce que porte une relation que m'a laissée M. Benoît Yang, qui visita les chrétiens de la métropole, après que Mgr. l'évêque de Tabraca eut été arrêté par le mandarin de Sin-tsing-hien, qui en est à une journée de chemin. Ce mandarin le retint chez lui pendant trois jours, et le traita bien; ensuite il le fit conduire à la capitale. Le fou-ta-ye, ou gouverneur de la ville, lui demanda dans quel temps et pourquoi il étoit venu en Chine. Monseigneur lui répondit selon la vérité. Les mandarins voulurent l'entreprendre sur la religion; le prélat les confondit. Un jour le gouverneur le fit appeler, et s'endormit après lui avoir fait quelques questions. Le prélat le laissa, et alla réciter ses prières. A son réveil, le gouverneur se plaignit hautement que l'évêque le méprisoit, et ne faisoit nul cas de lui. « Vous me pardonnerez, répon-
» dit le prélat; mais, vous voyant endormi,
» j'ai voulu vous laisser reposer tranquille-
» ment ». Le gouverneur se calma.

Quelques-uns disent qu'on le traitoit splendidement pour la nourriture, d'autres, qu'on ne lui servoit que trois plats. Tous conviennent qu'on le traitoit bien, qu'on lui acheta des habits, et qu'on lui procuroit sur-le-champ tout ce dont il pouvoit avoir besoin. On dit aussi que les mandarins mangeoient

quelquefois avec lui, et qu'ils le traitoient alors magnifiquement.

Le gouverneur dit un jour à l'évêque de prêcher; le prélat chargea Linus Tai, jeune homme dont j'ai parlé plus haut (1), de prêcher pour lui. Le jeune homme parla d'une manière assez claire sur la différence qu'il y a entre Dieu et les hommes. Le discours fini, le mandarin vomit contre Mgr. l'évêque de Tabraca des paroles injurieuses et obscènes. Le prélat ne fit que mettre la main sur la poitrine, lever les yeux vers le ciel, et gémir.

Le jour destiné au supplice étant arrivé, on conduisit le prélat d'abord au tribunal du lieutenant criminel et ensuite chez le gouverneur de la province. Celui-ci lui présenta l'acte d'accusation à lire. Monseigneur représenta qu'il n'avoit point ses lunettes. On le fit lire par un satellite. La lecture finie, le prélat dit que les choses étoient ainsi. Alors deux soldats déchirèrent avec violence ses habits vers le cou, selon l'usage, et lui attachèrent les mains devant la poitrine (contre l'usage, qui est de les attacher derrière le dos). On le mit ensuite dans une chaise à porteurs découverte, avec un écrit par derrière, conçu en ces termes : « Su-» kien-mou, séducteur, et prédicateur de » la religion perverse des Européens, est

(1) *Voyez* ci-dessus, page 158.

» condamné à avoir la tête tranchée ». On le fit partir avec plusieurs chrétiens pour le lieu du supplice. Il se mit à genoux en arrivant, et les chrétiens s'y mirent aussi autour de lui. Après avoir prié assez long-temps, le prélat présenta sa tête au bourreau, qui la lui trancha d'un seul coup. Le bourreau la présenta ensuite aux chrétiens, pour les intimider. Plusieurs s'écrièrent : « Plût à Dieu » que nous pussions mourir avec lui ». C'étoit le 14 septembre 1815, fête de l'exaltation de la sainte Croix, que ce prélat, après avoir vécu en vrai enfant de la croix, termina sa sainte vie par une mort encore plus sainte. Plusieurs païens qui avoient assisté à son supplice se retiroient en disant qu'on avoit fait mourir un homme juste et innocent.

On rapporte quelques traits de la vengeance divine, arrivés lors de l'incendie de notre collége, en octobre 1814. Après que l'édifice fut tout consumé, il resta une chambre qu'on ne put brûler, quelques efforts que l'on fît. Un satellite en fureur cria : « Je ne puis croire que la maison du Sei» gneur du ciel ne puisse pas brûler ». Il vomissoit en même temps mille blasphêmes contre Dieu et sa religion. Comme il ramassoit de la paille pour mettre le feu, il fut saisi de douleurs d'entrailles si violentes, qu'il mourut sur-le-champ, en criant : « Le feu

» me brûle les entrailles ». Trois autres satellites moururent sur la place, deux pour avoir trop bu, et un troisième de la morsure d'un serpent. Un autre qui, du haut d'un rocher, maudissoit les chrétiens, et menaçoit de les tuer, tomba, et on trouva ses membres épars çà et là. Seize autres, n'ayant pu descendre à Soui-fou, dans la barque ordinaire, parce qu'elle étoit trop pleine, en prirent une autre qui, après avoir fait deux lieues, alla se briser contre un rocher, et ils périrent tous. Trois juges ruraux qui avoient volé beaucoup d'argent chez les chrétiens, éprouvèrent aussi la vengeance divine : l'un mourut dénoncé par les païens, et accablé de dettes; l'autre mourut en confessant que Dieu le punissoit d'avoir volé les chrétiens. Comme ses enfans rapportoient son corps dans sa maison, il s'ouvrit par le milieu, et ils furent obligés de l'enterrer dans l'endroit même. Le troisième avoit dénoncé des chrétiens au gouverneur de Soui-fou, ennemi déclaré de la religion. Ce gouverneur lui fit appliquer quarante soufflets, et donner quarante coups de bâton à son fils; il le condamna ensuite à une grosse amende, et le déposa.

Un païen du marché près de Lo-jang-keou (où étoit le collége), avoit enlevé beaucoup d'effets appartenans à une famille chrétienne. Ceux qui se revêtirent des habits, et se

servirent des couvertures, moururent en disant que ces habits ou ces couvertures les brûloient. De cinq fils qu'il avoit, trois moururent ainsi misérablement; quatre de ses brus eurent le même sort. Deux expirèrent, après avoir parcouru le bourg, maudissant leurs parens de les avoir unies à une famille dont le père et les fils étoient des gens sans conscience, qui avoient enlevé les meubles des chrétiens, et criant qu'elles en étoient victimes; une autre alla se jeter dans une rivière, ne pouvant supporter le feu qui la dévoroit. Depuis cette époque, aucun païen de ce marché et des environs n'ose faire aucun tort aux chrétiens; ils se plaignent même de ce qu'on les persécute. Les chrétiens ne fréquentant plus leur marché, les habitans sont réduits à une si grande pauvreté, qu'ils sont obligés d'abandonner leurs auberges et leurs boutiques, et de se retirer ailleurs.

Le gouverneur ne cesse néanmoins d'envoyer des satellites qui inquiètent toujours un peu les chrétiens. Heureusement le mandarin d'un gros bourg dont dépend la grande chrétienté de Lo-jang-keou, n'est pas porté à les inquiéter. Etant entré un jour dans une maison où la tablette des chrétiens étoit affichée, il se contenta de dire : « Otez cette » tablette : si le mandarin de Soui-fou sa- » voit que vous l'affichez, il vous puniroit. » Je ne puis la voir avec plaisir; pourquoi

» l'affichez-vous? — Vous ne pouvez voir » cette tablette, répliqua une vierge; nous » pouvons encore moins voir la tablette païen- » ne. Si le mandarin de Soui-fou veut nous » punir, qu'il fasse comme il voudra : main- » tenant que nous sommes accoutumés à » souffrir, nous ne craignons rien. Si le man- » darin de Soui-fou veut nous faire afficher » de force la tablette païenne, il n'y réussira » pas : nous préférons mourir. — Eh bien! » dit le petit mandarin, faites comme vous » voudrez, je ne me mêle pas de vous autres ».

Tout est assez tranquille pour le moment dans cette partie; mais le bruit court qu'un des prêtres de la partie orientale, M. Joseph Yuen, a été arrêté depuis peu, et conduit à un prétoire dont le mandarin est ennemi juré des chrétiens. Nous sommes bien loin de pouvoir nous flatter d'avoir la paix. Priez Dieu qu'il nous la donne, et qu'il daigne jeter des yeux de miséricorde sur ce petit troupeau, surtout sur celui à qui il est aujourd'hui confié, malgré son indignité. Je vous prie d'agréer les sentimens d'estime et de respect avec lesquels je suis,

Messieurs et chers confrères,

Votre etc.

Signé, ESCODÉCA, *missionnaire apostolique*.

Relation du martyre du R. P. Jean Triora, religieux franciscain, missionnaire dans le Hoû-kouang en Chine; écrite en chinois, par un chrétien nommé André Lo.

Le R. P. Jean Triora, religieux de l'ordre des Récolets, se rendit, le 3 juin 1815, de la ville de Heng-tcheou au village de Pay-yang. Après avoir fait l'administration des chrétiens de ce village, il y resta pour laisser passer le temps des grandes chaleurs. Le 28 juillet, le mandarin de Lay-yang envoya quelques dixaines de satellites à la maison de Paul Ho. Ces satellites prirent le P. Triora et Paul Ho, et les conduisirent en prison, chargés de fers. Les ornemens et tous les effets du missionnaire tombèrent entre les mains des satellites. Le 31 du même mois, les deux prisonniers furent conduits dans les prisons de la ville de Heng-tcheou, et eurent beaucoup à souffrir cette nuit-là. Ils étoient tellement chargés de chaînes aux pieds, aux mains et au cou, qu'ils ne pouvoient se remuer. On leur laissa toutes ces chaînes jusqu'au moment de leur mort. Le 29 août, on les transporta de Heng-tcheou à Chang-cha, métropole de la province, où

ils subirent plusieurs interrogatoires devant les mandarins supérieurs. Une fois, on les fit rester à genoux trois ou quatre heures de suite : une autre fois, le mandarin commanda au R. P. Triora de fouler aux pieds la croix. Ce religieux le refusa, en témoignant l'horreur qu'il avoit d'un pareil crime. Mais les satellites le prenant par le corps, le forcèrent à passer sur la croix : pour lui, il crioit que s'il marchoit sur la croix, ce n'étoit que par l'effet de la violence qu'on lui faisoit ; que sa volonté n'y étoit pour rien. Après cela, il fut condamné à mort.

On dit qu'il demanda que son habit de dessous, sa bourse et le peu d'argent qui y étoit, fussent donnés au bourreau. Les hommes qui le conduisirent au lieu du supplice, ont aussi rapporté qu'il se prosterna par cinq fois tourné vers l'occident, et fit une prière à Dieu ; après cela, il monta sur l'échafaud et fut étranglé. Il mourut le 13 février 1816, à onze heures du matin. Son corps fut suspendu et exposé à la vue du public pendant un jour. Le lendemain, le mandarin ordonna qu'il fût mis dans un méchant cercueil, et enterré dans un endroit éloigné de la capitale de trois lieues, vers le sud.

Un chrétien nommé André Lo, étant venu un peu après à Chang-cha, y apprit toutes ces circonstances touchant la sépulture

du martyr. Deux ou trois autres chrétiens se rendirent dans la même ville, au commencement du mois de mai, gagnèrent par argent les gardiens de la montagne où est le sépulcre, en leur donnant la valeur de quatre ou cinq piastres, et transportèrent le corps du P. Triora dans le cimetière des chrétiens de la ville de Heng-tcheou.

Quant au chrétien Paul Ho, pris avec le R. P. Triora, il fut envoyé en exil, pour avoir constamment refusé d'apostasier, et il y est mort.

Lettre de M. Escodéca, provicaire apostolique de la province du Su-tchuen; à MM. les procureurs de Macao, et à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères à Paris.

Su-tchuen, 29 septembre 1817.

MESSIEURS,

LES nouvelles que nous avons reçues cette année, ont été pour nous le sujet d'une grande joie. Non-seulement la divine Providence vous a conservés pour le soutien de notre sainte œuvre, elle a de plus, contre notre espérance, réuni MM. Chaumont et Langlois à nos autres confrères du séminaire de Paris. La réunion de quatre sujets qui se destinent aux missions, l'espérance fondée qu'il nous arrivera bientôt quelque renfort, la réception des lettres de la sacrée congrégation, dont nous avons été si long-temps privés, sont pour nous un sujet de consolation dans l'affliction et la détresse où nous sommes depuis plusieurs années.

Il seroit à souhaiter que je pusse vous donner des nouvelles aussi satisfaisantes. Mais, après avoir été huit ou dix jours étendu

sur le grabat, à cause d'un ulcère malin qui m'étoit survenu entre les épaules, je suis à peine en état de tracer quelques lignes chaque jour, et celà dans un temps où j'aurois à répondre aux questions de la plupart de nos prêtres, qui ne peuvent me voir. Tous, excepté M. Benoît Yang, ignorent le lieu de ma retraite. Cette précaution est indispensable dans un temps et dans un endroit où je suis spécialement recherché. Quoique le feu de la persécution semble ralenti depuis près d'un an, c'est un feu caché sous la cendre. Nous sommes toujours exposés aux recherches des mandarins, à la malice des païens, à la trahison des faux frères, et à l'imprudence des autres chrétiens. Ce ne sont que piéges et dangers continuels : les prétoires fourmillent d'accusations contre la religion chrétienne et ceux qui la suivent.

Au mois de novembre 1816, M. Benoît Yang avoit à peine commencé l'administration d'une famille chez laquelle il s'étoit retiré, qu'il fut obligé de fuir. Cinquante ou soixante personnes vinrent, en faisant grand tumulte, chez cette famille : ce n'étoit ni pour la prendre ni pour nuire aux chrétiens. On ignoroit la raison de cette incursion; la voici : Trois mauvais sujets, non contens d'avoir blessé un des deux frères, chef de la famille, vouloient encore le tuer. Ils avoient aussi blessé deux

païens, dont l'un étoit leur oncle. La foule étoit venue pour les arrêter et les conduire au mandarin; on les y conduisit effectivement. Lorsqu'ils comparurent, ils s'imaginèrent se tirer d'affaire en faisant des accusations contre les chrétiens. « Cela ne vous » regarde point, dit le mandarin; de quelle » religion faites-vous profession, vous au-» tres? de tuer, de voler »? Il leur fit appliquer soixante coups de planche, et les fit enchaîner et conduire en prison. Je fus aussi exposé chez des chrétiens, à qui un jeune homme de leur famille avoit volé quelque chose pour aller jouer. Le jeune homme étant venu chez ces mêmes chrétiens pendant que j'y étois, la mère de famille le lia, l'enferma dans une chambre, et fit ensuite avertir le chef d'une société établie pour arrêter les voleurs et autres mauvais sujets. Cet homme vint, avec quelques autres païens. Je voulus me retirer; mais je ne pus résister aux instances de plusieurs personnes qui s'étoient confessées, et dont plusieurs devoient communier le lendemain, jour de dimanche. Après minuit, le voleur s'évada. Le matin, je dis la messe de bonne heure; et après le déjeûner, je me retirai ailleurs.

A peine avois-je évité ce danger, qu'il s'en présenta un autre assez singulier. Le 12 du même mois de novembre, comme je passois d'une chrétienté à une autre, je rencontrai

le fils d'une riche veuve chrétienne, qui revenoit du marché avec quelques païens. Comme il étoit fou, je hâtai le pas, dans la crainte qu'il ne vînt me saluer en leur présence. Il me joignit bientôt, et m'invita à aller chez lui; je le remerciai sans me détourner. « J'ai des affaires pressantes, lui
» dis-je. — Oui, répondit-il, vous méprisez
» ceux qui vous honorent. Vous ne voulez
» pas venir chez moi, où vous seriez logé
» comme un roi. Vous voulez aller chez telle
» famille, qui vous fait beaucoup de poli-
» tesses, et qui intérieurement seroit fâchée
» que vous allassiez loger chez elle. Elle
» craint que les païens ne sachent que vous
» êtes Européen. Venez chez moi, vous
» n'aurez rien à craindre; j'aime les Euro-
» péens, et je ne crains point les païens.
» Tous ces gens-là, disoit-il (en désignant une troupe de païens qui étoient présens),
» me craignent. Ils savent que je suis leur
» maître ». Il se disoit quelquefois grand mandarin, et même empereur. Je tremblois que parmi les païens il n'y eût quelques satellites; heureusement il n'y avoit que des gens de la campagne, qui se contentèrent de rire de sa folie. Nous étions sur le point de passer une rivière; il vouloit absolument me suivre. « Il se fait tard, disoit-il; il y a des
» voleurs sur la route, je ne veux pas vous
» laisser exposé ». J'avois beau le remercier

de ses politesses et lui promettre de venir chez lui, il s'opiniâtroit à me suivre. Je lui dis alors : « Retirez-vous, ou je ne revien- » drai jamais chez vous ». Il se soumit aussitôt avec humilité. Tandis que nous passions la rivière, les païens se parloient à l'oreille, et paroissoient croire que j'étois Européen. Quelques précautions que nous prenions, il est une infinité de circonstances que nous ne pouvons ni prévoir ni éviter. *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam* (1).

Je reçus dans ces circonstances des lettres de deux prêtres chinois, qui m'annonçoient que la persécution s'étoit rallumée à Lo-jang-keou, où étoit ci-devant le collége, et dans les chrétientés du Yun-nan, qui en sont peu éloignées. J'avois de grandes inquiétudes pour M. Fontana, qui étoit dans ces parages ; elles augmentèrent beaucoup. Un de ces prêtres m'invitoit, dans sa lettre, à me retirer chez un chrétien nommé Ly, où je pourrois recevoir les courriers et même enseigner quelques jeunes gens ; je m'empressai de lui écrire que, me trouvant assez tranquille dans l'endroit où j'étois et où j'avois beaucoup d'affaires, je ne pouvois accepter, pour le moment, les offres géné-

---

(1) Si le Seigneur ne garde pas la ville, celui qui la garde veille en vain. (Ps. cxxvi.)

reuses du chrétien. J'ajoutai qu'il me rendroit un grand service s'il pouvoit y conduire M. Fontana. Comme il pouvoit y avoir de grands dangers sur la route, je lui dis de ne rien entreprendre sans l'avoir consulté. La persécution, après s'être un peu ralentie au Yun-nan, s'y ralluma de nouveau, et M. Fontana se détermina à venir chez le chrétien dont je viens de parler. Lorsqu'il étoit sur le point de partir pour s'y rendre, il reçut la visite de trois nouveaux hôtes. C'étoient des écoliers que j'avois envoyés au Tong-king. Ils n'y trouvèrent plus Mgr. de Zéla, qui étoit mort avant qu'ils y arrivassent. N'ayant pu se résoudre à apprendre la langue du pays pour être reçus dans un des colléges de cette mission, et ne trouvant personne qui se chargeât de les enseigner, ils revinrent dans leur patrie. M. Fontana n'ayant pu se charger d'eux, me les envoya. Ils arrivèrent dans l'endroit où j'étois, le 1er. mars 1817. Je les crus envoyés par la Providence, et ne crus pas devoir résister aux avis, soit de M. Fontana, soit des prêtres chinois, et même des chrétiens, qui me conseilloient de me retirer dans un endroit où je pourrois enseigner trois ou quatre écoliers, parce que je serois moins exposé et exposerois moins les autres, qu'en visitant les chrétientés. Un événement subit me confirma bientôt dans cette résolution. Ces jeunes gens étoient arrivés depuis trois

jours, lorsqu'un chrétien vint, vers minuit, nous avertir que trente satellites, qui venoient pour me prendre, n'étoient qu'à un petit quart de lieue. Je fis aussitôt plier bagage pour me rendre dans une chrétienté éloignée de deux lieues, située dans le district d'un autre mandarin. Nous arrivâmes un peu avant le jour dans la maison que j'avois désignée. Je célébrai la messe, et portai le saint viatique à une malade qui n'étoit qu'à une demi-lieue de l'endroit où les satellites s'étoient attroupés.

On n'entendoit, à cette époque, que nouvelles d'arrestations, et nous nous croyions à la veille d'une crise plus furieuse que celle de 1814. C'est pourquoi je ne gardai avec moi qu'un théologien, nouvellement revenu de Poulo-pinang, et laissai mes deux autres écoliers à deux prêtres chinois. Mais M. Benoît Yang, l'un de ces prêtres, m'ayant rassuré et m'ayant promis de me cacher en lieu sûr avec trois ou quatre écoliers, nous nous rendîmes, le 19 avril, chez le frère d'un bachelier nommé Kao. J'y avois fait porter mes effets secrètement, et tout avoit été disposé de manière qu'on ne pouvoit soupçonner que nous étions chez cette famille. Mais en y allant, l'écolier qui m'accompagnoit se trompa de route; de sorte que le maître de la maison, son fils, et un autre écolier, qui venoient après nous, ne

purent nous joindre. Après avoir erré çà et là, nous nous trouvâmes vers la fin de la nuit, sans le savoir, presque aux portes d'un marché que nous voulions éviter, et que nous croyions avoir laissé bien loin derrière nous. Nous aperçûmes une lumière. C'étoient les gens d'un riche aubergiste chrétien, qui venoient puiser de l'eau à une fontaine voisine. Je pouvois à peine me traîner; car nous avions fait une quinzaine de lieues. Nous arrivâmes chez cet aubergiste chrétien. Nous ne pûmes lui cacher que nous allions chez la famille Kao; mais il crut que ce n'étoit que pour peu de jours. Cet aubergiste est assez bon chrétien, mais imprudent. Il me dit, en présence des païens qui remplissoient son auberge : « Ici, vous n'avez rien à » craindre : vous pouvez aller et venir, dire » votre office, personne ne vous dira rien : ici » tout est tranquille ». Je voulois me rendre le soir du même jour chez la famille Kao, qui étoit très-inquiète sur notre compte; mais cet aubergiste ne voulut pas le permettre. Nous y allâmes le lendemain, jour de dimanche, de très-grand matin. Cette famille étoit très-affligée, et nous eûmes toutes les peines du monde à la rassurer.

Au commencement de juillet, je fus obligé de disperser mes écoliers, parce qu'on parloit de faire des visites domiciliaires dans l'endroit où j'étois, pour découvrir l'auteur

d'un homicide. Le juge du lieu vint en effet, après le départ des écoliers, faire sa visite; mais il n'entra point pour lors dans la maison où j'étois. Les satellites employèrent plusieurs jours à faire la visite des maisons voisines. Enfin, ils entrèrent dans celle que j'habitois, lorsque nous y pensions le moins, et peu après qu'un de mes écoliers étoit revenu, m'apportant beaucoup de lettres, avec la nouvelle de l'arrivée de nos courriers. J'avois avec moi toutes ces lettres, d'autres papiers et des livres. Les satellites vinrent dans un moment où il n'y avoit que des femmes dans la maison; les hommes étoient tous allés au marché (1). On ne me donna avis de l'arrivée des satellites, que lorsqu'ils étoient près d'entrer dans la maison. Mon écolier s'évada, et je me cachai dans un réduit, emportant avec moi les livres que j'avois sur la table; mais j'oubliai des cahiers, des lettres et des papiers, et je n'eus pas le temps de revenir les chercher. De trois corps de logis, les satellites n'en visitèrent que deux. Ils aperçurent dans celui où je logeois, un vieux volume qui contient un abrégé du dictionnaire latin et françois, et un autre abrégé du dictionnaire latin et chinois. Le chef des satellites ouvrit, et ne voyant que

(1) En Chine, ce sont communément les hommes qui vont vendre et acheter dans les marchés.

des

des caractères latins, demanda quel étoit ce livre. Heureusement le fils de mon hôte, qui arriva sur ces entrefaites, dit que c'étoit un livre appartenant à son grand-père ; que lui seul entendoit ces caractères. Le satellite ouvrit en même temps le livre dans l'endroit où il y a des caractères chinois. « Oh ! dit-» il, et moi aussi j'y entends quelque chose ». Il se mit à lire quelques caractères. « Au » reste, ajouta-t-il, quand ce seroient des li-» vres de votre religion, vous n'avez rien à » craindre : nous ne venons pas pour cela, » mais pour l'objet que vous savez ; c'est-à-» dire, pour découvrir quelques vestiges de » l'homicide commis dernièrement ». Heureusement cet homme n'aperçut ni les lettres ni les autres papiers.

Avec la nouvelle de l'arrivée des courriers, je reçus celle du martyre de M. Joseph Yuen, prêtre chinois ; martyre glorieux pour lui, mais triste pour cette mission, à qui il enlève un excellent sujet. Il fut étranglé le 23 juin. Je ne rapporterai des circonstances de ses souffrances, que la copie d'une lettre qu'il nous écrivit lui-même avant sa mort.

MES TRÈS-RÉVÉRENDS PÈRES ET TRÈS-CHERS FRÈRES,

« Je partis de la ville de Ta-tho le 5 de la septième lune de la vingt-unième année de l'empereur Kia-king. Le 7, j'arrivai à

Ho-tcheou. Le 9, après déjeûner, le gouverneur de cette ville entra avec des soldats dans la maison où je logeois. Il trouva et emporta mes ornemens sacrés, quatorze volumes de livres latins, et je ne sais combien de livres chinois, des croix, des crucifix, des chapelets, et diverses autres choses. Le même jour, plusieurs chrétiens de la même ville furent pris et conduits avec moi au prétoire. Le gouverneur nous jugea dans le bas du prétoire. Il me fit revêtir des ornemens sacrés, en présence de tout le monde; ensuite je fus appelé pour être jugé. Je ne me rappelle pas combien de fois je comparus. Le gouverneur soupçonnoit que j'étois Européen; c'est pour cela qu'il me fit souvent appeler à son tribunal. Je demeurai un mois et neuf jours dans la petite prison; après quoi je fus transféré dans la grande, où je demeurai jusqu'au 26 de la dixième lune. Ce jour-là, un petit mandarin m'en tira et me conduisit de Ho-tcheou à Tchong-king-pa-hien. J'y arrivai le 28, et y restai chargé de fers nuit et jour jusqu'au premier jour de l'onzième lune, qu'un mandarin fut député pour me conduire à la métropole, où j'arrivai le 13. On me fit rester enchaîné dans la prison du prétoire. On changea ensuite mes chaînes, et je restai dans la même prison jusqu'au 18, que j'en fus tiré pour être jugé. Le juge me demanda dans quels

endroits j'avois visité les chrétiens. J'eus la foiblesse de déclarer quelques lieux et quelques personnes. On m'interrogea aussi touchant les missionnaires européens et chinois : quoiqu'on me pressât beaucoup, je répondis constamment que je ne savois rien. Je fus aussi interrogé plusieurs fois sur cet article de l'oraison dominicale : *Que votre règne nous arrive*. Le gouverneur soutenoit impertinemment que le sens de cette phrase étoit que les Européens devoient venir faire la conquête de la Chine. L'on me fit appliquer, à cause de cet article, vingt soufflets. Lorsque je fus interrogé par le juge criminel sur cette phrase, je répondis que je ne l'avois nullement prononcée ; que c'étoit le gouverneur qui l'avoit insérée de son chef. Le juge criminel délégua, en conséquence, deux autres mandarins pour me juger de nouveau. Dans ce jugement, on mit de côté la phrase : *Que votre règne nous arrive*. Alors le juge criminel porta sa sentence, et je demeurai encore trois jours dans la prison de ce prétoire. Ce fut le 22 de la troisième lune de la vingt-deuxième année de l'empereur Kia-king, qu'il porta son jugement. Le gouverneur me jugea en dernier lieu le 25 de la même lune, et, le 14 de la quatrième lune, on m'ôta les chaînes et le collier de fer.

» Quoiqu'en prison, je vis assez commodément : j'en rends grâces à Dieu ; mais je

perds mon temps dans l'oisiveté, et ne puis faire de bonnes œuvres. Je remercie aussi les chrétiens de la capitale, qui m'ont visité tous les jours. Je mène une vie assez heureuse pour ce qui regarde le corps ; mais je suis inquiet pour ce qui concerne mon ame. C'est pourquoi je vous conjure, mes très-chers frères, de prier pour moi, de peur que je n'abuse des grâces de Dieu. Depuis que je suis à la capitale, j'ai été appelé en jugement plus de vingt fois, tantôt par le juge criminel, tantôt par le gouverneur. Je ne puis me rappeler toutes les questions qui m'ont été faites, et toutes les circonstances de mes interrogatoires. Quant aux blasphêmes et aux propos injurieux que mes deux juges ont proférés contre Dieu et contre la doctrine de l'Eglise, ils sont innombrables.

» Ces mandarins sont dans l'ignorance la plus crasse sur ce qui regarde le paradis, l'enfer et les ames des hommes. Ne voulant pas sortir de leur ignorance, ils disent que les points de la doctrine chrétienne sont des inventions humaines. Le jugement de ces malheureux est réservé à la fin des siècles.

» J'aurois beaucoup d'autres choses à dire ; mais cette feuille ne suffiroit pas. Je vous offre donc ce peu de lignes.

» Adieu, adieu.

» Je suis, etc.

» *Signé*, Joseph Yuen ».

Peu après le martyre de M. Joseph Yuen, M. Paul Lieou fut arrêté (le 17 août 1817). C'est le plus jeune de nos prêtres; il fut ordonné, il y a quatre ans, par Mgr. l'évêque de Tabraca. Il est simple, pieux, et d'une grande humilité. C'étoit un des prêtres chinois qui faisoient le plus de fruits. Il fut arrêté le dimanche dans l'octave de l'Assomption, au moment où il alloit se revêtir pour dire la sainte messe. Les satellites l'arrêtèrent sans avoir des ordres exprès du mandarin, qui auroit voulu, à ce qu'il paroît, pouvoir éviter de le condamner. Il lui demanda plusieurs fois si tous les effets enlevés par les satellites lui appartenoient; M. Paul répondit que oui. « Prenez garde, ajouta le mandarin, il y en a peut-être dedans qui ne » vous appartiennent pas. — Tout m'appartient, répondit le prêtre. — Il pourra se » faire, dit le mandarin, que ces effets vous » coûtent la vie, et qu'on vous tranche la » tête. — Hélas! répartit le prêtre, puissé-» je avoir un aussi grand bonheur »! Alors le mandarin le fit frapper de quarante soufflets; et, après l'interrogatoire, il le fit conduire en prison. Son servant avoit été arrêté avec lui: il fut renvoyé, moyennant trois taëls qu'il donna aux satellites. On dit qu'on recherche les chrétiens dans le district de ce prêtre, pour les faire apostasier. Il y a un autre mandarin qui fait appeler les chrétiens

famille par famille. S'ils obéissent à ses ordres, il les renvoie sans les maltraiter; mais s'ils refusent, il les fait frapper ou emprisonner. Je suis très-connu et très-recherché dans le district de Kiong-tcheou, parce que c'est dans ce district que je visitois les chrétiens; ce que j'ai fait jusqu'au carême de cette année. Le mandarin de ce district ne persécute pas les chrétiens, mais ses satellites ont ordre de m'arrêter, quelque part qu'ils me trouvent. Il n'est pas ennemi des chrétiens; mais il est pressé par le gouverneur de la province, qui lui a fait des réprimandes à ce sujet. Ce qui a encore donné lieu à publier divers édits dans cette ville, c'est un faux bruit qui se répandit vers Pâques, qu'il étoit arrivé trois Européens pour prêcher la religion. Il y a un autre bruit (vrai ou faux, je n'en sais rien) qui a donné occasion à de nouveaux édits dans toute la province, et vraisemblablement dans tout l'empire : c'est qu'il est sorti de Péking un Européen à poil rouge (on ne doute pas que ce ne soit un Anglois), qui ne sait pas parler chinois. Il est ordonné de l'arrêter quelque part qu'on le trouve. Il s'élève successivement de nouveaux partis de rebelles, qui tous prennent le nom qui signifie religion, et dont quelques-uns ont dans les noms quelque rapport avec la religion chrétienne. Cela nous nuit singulièrement. Si donc vous ap-

prenez dans la suite que nous avons été arrêtés, vous ne vous en étonnerez pas. Il est, au contraire, surprenant que nous ayons échappé jusqu'à ce jour à tant de dangers. Pour moi, j'en tire la connoissance que je ne suis pas digne de répandre mon sang pour la défense de la foi : et j'ai plus de raison de m'affliger que de me réjouir, de survivre à tant de saints martyrs et de généreux confesseurs. De quelque manière que Dieu dispose de moi, je vous prie de lui demander qu'il m'accorde la grâce d'user du temps qu'il me laisse dans cette vallée de larmes, pour sa plus grande gloire, pour ma sanctification, et pour celle des ames qui me sont confiées.

Malgré tant de dangers, la plupart des prêtres de cette partie septentrionale sont venus pour faire les exercices accoutumés, auxquels je ne les avois pas appelés, et quelques-uns se rendirent avant moi au lieu où devoit venir le courrier, et où se trouvoit M. Benoît Yang, avec lequel ils firent leur retraite avant mon arrivée; quatre autres la firent ensuite avec moi.

L'endroit où je suis n'est qu'à une lieue et demie du district de Kiong-tcheou. Les chrétiens de ce district viennent de me faire avertir que les satellites ont voulu forcer un mauvais chrétien, qui a apostasié plusieurs fois, qui est timide, et qui a été ci-devant mon

ennemi et celui de feu Mgr. l'évêque de Tabraca, d'aller avec eux pour me chercher. Il l'a refusé ; mais on croit qu'un païen et un apostat se sont offerts à sa place. C'est pourquoi je pense à déloger ce soir, et demain je me retirerai dans un district plus éloigné, avec deux écoliers et le courrier Hô, à qui je remettrai cette pauvre relation telle quelle, afin que, s'il m'arrive quelque chose, vous ayez un aperçu des événemens qui sont arrivés depuis l'année dernière. Le courrier emmenera avec lui deux écoliers de M. Fontana, qui désirent ardemment d'aller faire leurs études hors de l'empire, et je le désire autant qu'eux ; car l'espoir à venir de cette mission consiste principalement dans les élèves du collége de Pinang. Je prie Dieu de nous le conserver, ainsi que vos chères et respectables personnes, aux prières et bonnes œuvres desquelles je me recommande, aussi bien que cette pauvre mission.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Messieurs et très-chers confrères,

Votre, etc.

Signé, Jean-Antoine ESCODÉCA,
vicaire général.

Lettre de M. Fontana, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen en Chine; à M. Chaumont; reçue à Paris le 9 juin 1818.

Su-tchuen, 18 septembre 1817.

Monsieur,

Quoique je n'aie reçu cette année aucune lettre de vous, je manquerois à mon devoir si je ne vous écrivois pas pour vous donner un témoignage de mon dévouement et de mon affection, et pour vous donner quelques nouvelles de cette mission, à laquelle vous avez toujours porté le plus vif intérêt.

Vos lettres communes, qui nous sont heureusement parvenues cette année, m'ont causé une grande joie, en ce qu'elles nous apprennent que la paix est rendue à l'Eglise et la tranquillité à l'Europe, qu'elles nous donnent même l'espérance que vous nous enverrez bientôt des ouvriers évangéliques, dont nous avons un extrême besoin.

Les nouvelles que nous avons à vous donner ne sont pas de nature à vous causer une grande joie, mais elles ne sont pas aussi affligeantes que celles que vous avez reçues les

...

deux années précédentes. La persécution n'est pas assez violente pour empêcher absolument qu'on ne fasse l'administration des chrétiens; mais on ne peut les administrer qu'avec beaucoup de difficulté, et en s'exposant à des dangers. Quoiqu'on ne fasse plus d'incursions aussi fréquentes contre les chrétiens, on les punit très-sévèrement lorsqu'ils sont accusés dans les prétoires, et on ne leur rend ordinairement la liberté qu'après les avoir forcés à renoncer à la foi. Les païens les forcent, dans plusieurs endroits, de contribuer aux superstitions, et nous avons la douleur d'en voir un certain nombre qui sont malheureusement assez foibles pour y consentir. Les satellites ne sévissent pas ouvertement contre tous les chrétiens, ils recherchent furtivement les Européens et les prêtres; la fureur des mandarins se dirige spécialement contre eux. On arrêta l'année dernière, vers la fin du mois d'août, un excellent prêtre chinois nommé Joseph Yuen, avec deux chrétiens et une vierge âgée de trente ans, qui étoit maîtresse d'école. On employa les caresses et les tourmens pour les porter à renoncer à la foi. Tous demeurèrent fermes; le prêtre, M. Joseph Yuen, fut étranglé le 23 juin de cette année (1). Nous ne doutons pas qu'il n'ait reçu la cou-

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 204, et pag. 217 et suiv.

ronne du martyre. Les trois autres ont été condamnés à l'exil perpétuel dans la province de Kan-sio.

Les satellites ont arrêté cette année, le 17 du mois d'août, un autre prêtre chinois nommé Paul Lieou (1). Il est jeune, d'un excellent caractère, et n'a reçu l'ordination qu'il y a quatre ans. S'il demeure ferme dans la foi, il subira certainement la mort glorieuse du martyre. On observe exactement l'édit de l'empereur, qui ordonne d'étrangler tous les prédicateurs de l'Evangile, s'ils ne renoncent pas à la foi, et de condamner à porter la cangue jusqu'à la mort tous les autres fidèles qui demeurent fermes dans la foi.

Nous avons appris cette année avec joie que les chrétiens qui furent envoyés l'année dernière en exil perpétuel, dans la province de Kan-sio, sont tous arrivés dans le lieu de leur exil, et s'y portent bien, excepté un, qui, après son arrivée, tomba grièvement malade, et finit heureusement sa carrière. J'en ai reçu des lettres; ils paroissent tous contens de leur sort, et ne craignent qu'une chose; c'est qu'après avoir beaucoup souffert pour la foi, ils ne soient privés, à la mort, d'un prêtre pour leur administrer les sacremens de l'Eglise.

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 221.

Quant aux chrétiens qui, dans presque toutes les principales villes de la province du Su-tchuen, ont été condamnés à porter la cangue jusqu'à la mort, ils édifient beaucoup les fidèles et les infidèles, parce qu'ils la portent avec beaucoup d'humilité et de patience, qu'ils font exactement tous les exercices de religion pour lesquels ils ont été condamnés, qu'ils récitent publiquement leurs prières ordinaires en présence des satellites et des païens, professent toujours qu'ils sont chrétiens, et se montrent disposés à souffrir tous les supplices pour la gloire de Dieu. Leur constance à souffrir les injures et les travaux, jointe aux exercices de la religion, est une profession de foi non interrompue, et un triomphe continuel du christianisme.

En général, les chrétiens montrent maintenant plus de courage. Plusieurs qui, au commencement de la persécution, saisis de frayeur, ou avoient entièrement abandonné les exercices de la religion, ou ne les faisoient qu'en cachette, les font maintenant ouvertement; ils récitent les prières en commun, ils observent les fêtes, ils invitent le prêtre à venir les administrer. Les païens ne peuvent pas douter qu'ils ne soient encore chrétiens. Nous apprenons tous les jours que plusieurs apostats sont pénétrés de douleur, et rentrent dans le sein de l'Eglise. Des païens

embrassent la religion chrétienne, dont ils ont connu la vérité à l'occasion de la persécution; d'anciens catéchumènes ont reçu le baptême. On n'a point cessé de baptiser les enfans des infidèles dans le danger de mort.

Voilà le peu de bien qui s'est fait ici, au milieu des maux qui nous affligent; il ne laisse pas d'être considérable, et nous anime à exercer avec joie le saint ministère, autant que les circonstances le permettent; nous avons la consolation de voir que nos travaux et nos exhortations ne restent pas sans fruit. Ce qui nous afflige spécialement, c'est le défaut d'ouvriers apostoliques. Il nous est impossible de pourvoir aux besoins spirituels de nos ouailles. Nous avons presque tous les jours la douleur d'apprendre que quelques chrétiens sont morts sans recevoir les sacremens. La persécution a beaucoup diminué le nombre des missionnaires. Nous en avons perdu neuf, y compris les deux évêques; quelques-uns ont remporté la palme du martyre, un a été condamné à porter la cangue à perpétuité, un autre est dans les fers, quelques autres sont morts d'une mort naturelle. Parmi ceux qui restent, quelques-uns sont âgés, d'autres sont attaqués de maladies incurables; il est fort douteux s'ils pourront reprendre l'administration des chrétiens. Nous ne sommes plus que deux Européens, et nous sommes obli-

gés de nous tenir toujours cachés, dans la crainte d'augmenter les dangers de la persécution. Au moindre bruit qu'il y a des maîtres européens, les satellites font des excursions pour les chercher, ce qui expose les chrétiens à de grands dangers. Si, avant la persécution, lorsqu'il y avoit plus de prêtres, et qu'ils étoient plus forts, quelques milliers de chrétiens étoient tous les ans privés de la visite du prêtre, à cause de la disette des missionnaires, jugez combien de chrétiens sont maintenant privés de voir un prêtre. La douleur que nous sentons vivement devant Dieu de cette privation, est en quelque manière tempérée par l'espérance que l'état tranquille de l'Europe nous permet de concevoir qu'il nous en viendra bientôt de nouveaux missionnaires, pour remplacer ceux qui sont morts. Puisse le collége établi à Pinang prendre des accroissemens, et former des prêtres chinois pour réparer la perte de ceux dont nous pleurons la mort.

M. Escodéca a couru beaucoup de dangers cette année; je crains qu'il ne soit à la fin arrêté. Emporté par son zèle pour le salut des ames, pour la visite des malades, pour gérer les affaires de la mission, il ne peut s'empêcher d'aller et de venir. Malheureusement, des mauvais chrétiens, des païens, des satellites mêmes en ont connoissance; il

s'en est peu fallu plusieurs fois qu'il ne fût surpris. Je désirerois qu'il se transportât dans quelque endroit où les païens eussent moins entendu parler de lui, et que, partageant avec d'autres le fardeau dont il est accablé, il y restât caché au moins jusqu'à ce que la recherche des missionnaires européens se ralentisse. Pour moi, cédant aux sollicitations de ce confrère, qui est provicaire, j'ai quitté la province du Yun-nan, et me suis retiré dans la partie orientale du Su-tchuen. J'y suis depuis sept mois dans la maison d'un néophyte qui m'a bien reçu; j'y reste caché avec cinq élèves que j'instruis comme je peux.

On publia, sur la fin de l'année dernière, dans la province du Yun-nan, des édits qui diffamoient la religion chrétienne, et la prohiboient très-sévèrement. Les mandarins inférieurs envoyèrent des satellites à la poursuite des chrétiens; mais les mandarins supérieurs se conduisirent toujours de manière à faire croire qu'ils ne vouloient pas sévir contre eux. Les satellites ne tourmentèrent point les chrétiens, qu'ils jugeoient assez forts pour résister à tous leurs efforts; ils n'attaquèrent que les chrétiens foibles, ils en extorquèrent de l'argent, et en forcèrent plusieurs à donner le billet d'apostasie.

Les néophytes du Yun-nan, qui sont en plus grand nombre sur les confins du Su-

tchuen, ont eu plusieurs fois à souffrir; les satellites de cette province, croyant qu'ils ont des Européens cachés chez eux, ne cessent de faire des recherches et de leur imprimer la terreur. C'est pour cette raison que j'ai cru devoir suivre le conseil de M. Escodéca, et me rendre dans la province du Su-tchuen. J'y mène une vie bien plus commode : mais si les gentils ou quelques mauvais chrétiens venoient à soupçonner que j'y suis, il me seroit bien plus difficile de me soustraire aux dangers de la persécution, que sur les hautes montagnes du Yun-nan. Les autres chrétiens du district situé à l'extrémité méridionale du Su-tchuen, qui avoit été confié à mes soins, ont souffert de grandes pertes cette année. Les satellites y ont fait de fréquentes excursions. Dernièrement, le 8 août, le mandarin qui, au commencement de la persécution, brûla la maison de notre collége, et causa de grands dommages aux chrétiens, y est revenu accompagné de deux mandarins inférieurs, d'un grand nombre de satellites et de soldats; il y a fait détruire deux maisons appartenantes au chrétien sur le territoire duquel le collége avoit été bâti, et a publié la confiscation de tous les champs qui étoient près du collége, et de beaucoup d'autres qui appartenoient au même propriétaire, bienfaiteur de la mission. Il a fait ouvrir le

tombeau de M. Hamel, et l'a fait transporter ailleurs, voulant, disoit-il, bâtir en sa place un temple et une maison pour les prétoriens; et il exige de tous les chrétiens de cet endroit, qu'ils contribuent de tout leur pouvoir à bâtir cet édifice. Enfin, il a annoncé qu'il reviendroit dans le courant d'octobre, pour forcer tous les chrétiens, jeunes et vieux, à renoncer à leur religion, et à adorer l'idole de ce temple. Un acte aussi hardi jeta l'alarme parmi tous ces chrétiens. Néanmoins, malgré tous les dommages qu'ils ont soufferts, ils montrent jusqu'ici plus de fermeté que les autres à confesser la foi. Plusieurs pensent que cette conduite du mandarin annonce que la persécution va se renouveler dans toute la province. Les chrétiens imaginent plusieurs moyens de réprimer la fureur du mandarin; mais le parti le plus sûr à prendre dans ces circonstances est de recourir à la prière et de s'armer de patience.

Je ne sais quelle fin aura cette persécution. Au milieu de tant de dangers, je vis entre la crainte et la confiance. Si l'espérance du martyre me soutient, la crainte de ne pas bien défendre la foi dans les tourmens, ou qu'il ne m'échappe quelques paroles qui puissent porter préjudice aux chrétiens, me cause du trouble. C'est pourquoi je vous supplie très-instamment, vous

et nos autres confrères, de vous souvenir de moi dans vos prières, et de conjurer le Seigneur qu'il m'accorde la force de conserver la foi, et de terminer heureusement ma carrière. Je ne vous dis rien de ce qui s'est passé cette année dans les districts des autres prêtres. Je ne doute pas que M. Escodéca ne vous en ait informé. Saluez, je vous prie, de ma part, tous les supérieurs et confrères, et recommandez-moi à leurs prières et saints sacrifices, ainsi que tous les prêtres et tous les chrétiens de cette mission.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

Signé, Louis FONTANA.

27 septembre.

P. S. La persécution s'est rallumée. Le jeune prêtre qui fut arrêté le mois dernier, comme je vous l'ai marqué, cédant à la violence des tourmens qu'on lui faisoit endurer, déclara qu'il avoit étudié au collége, sous Mgr. l'évêque de Zéla, et dit les noms et surnoms de presque tous les écoliers qui se trouvoient au collége en même temps que lui. Des satellites se répandent maintenant dans les différens districts pour arrêter ces écoliers. Il semble que les mandarins veuil-

lent les examiner spécialement, pour avoir une preuve plus claire qu'ils ont raison de confisquer les champs qui appartenoient au collége et au propriétaire sur le territoire duquel le collége étoit bâti.

Lettre de M. Escodéca, missionnaire apostolique du Su-tchuen, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères à Paris; reçue à Paris le 9 juin 1819.

23 septembre 1818.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES.

QUOIQUE les nouvelles que vous nous avez données ne soient point telles que vous et nous les désirerions, elles ne laissent pas d'être consolantes sous plusieurs rapports. Dieu veuille que les François sachent apprécier les dons qu'ils ont reçus du ciel, et faire la différence du gouvernement pacifique de leur bon Roi d'avec le régime désastreux qui l'avoit précédé.

Quant à ce qui nous regarde plus particulièrement, nous avons à nous réjouir de voir notre société rétablie, protégée et pourvue de sujets, qui, quoiqu'en petit nombre, nous donnent espoir de perpétuer notre sainte œuvre. Ce n'a pas été pour nous une petite consolation d'apprendre qu'il nous étoit arrivé deux sujets (1), dont l'un fait espérer

(1) M. Jacques-Jean-Louis Baroudel, parti de

qu'il remplira, à notre plus grande satisfaction, la place importante que la mort de feu M. Létondal avoit laissée vacante (1) : l'autre, jeune et plein d'ardeur, pourra servir longues années cette mission avec un grand succès, pour la gloire de Dieu et le salut des ames. Dieu veuille que je puisse le voir arriver sain et sauf. Mais ce qui nous est surtout nécessaire, c'est quelqu'un capable de gouverner ce pauvre troupeau, qui dépérit de jour en jour faute de secours spirituels, soit parce que les pasteurs manquent, soit parce qu'ils ne peuvent exercer leur zèle. Cela est cause que plusieurs chrétiens tombent dans l'ignorance ou le relâchement. Il y en a même qui abandonnent leur religion et trahissent ses ministres. C'est par de tels gens qu'ont été trahis presque tous les missionnaires qui ont été pris, et nommément, cette année, MM. Matthias Lô et Benoît Yang, l'un le 8 mars et l'autre le 27 mai. M. Matthias Lô, le doyen et le plus instruit de nos prêtres chinois, fut dénoncé par un

---

Paris le 2 mai 1816, arrivé en octobre 1817 à Macao, où il est resté pour gérer la procure des missions françoises de Chine et des royaumes voisins; et M. Brosson, parti de Paris le 19 janvier 1817, arrivé vers la fin de la même année en Cochinchine, d'où il a dû se rendre au Su-tchuen, en passant par le Tong-king et le Yun-nan.

(1) *Voyez* ci-dessus, page 148.

homme qui géroit ses affaires, et qui, pour n'avoir pu lui extorquer un petit bien qu'il convoitoit, s'en vengea en le trahissant. M. Benoît Yang fut dénoncé par un mauvais sujet de la maison même où il fut arrêté. Le frère de ce mauvais sujet a été exilé pour la foi : un fils de celui-ci accompagna Mgr. de Zéla au Tong-king, et y mourut en même temps que le prélat (1). Le frère de ce jeune homme fut dénoncé par son oncle, qui dit aux satellites que son neveu et M. Fontana étoient avec moi, et que nous courions la province pour gagner notre vie en vendant des calendriers.

M. Matthias Lô n'a point été tourmenté, soit à cause de son grand âge, soit parce qu'il fût arrêté seul, sans ornemens, sans livres. On dit même qu'un riche chrétien, chez qui il faisoit sa résidence, ayant été appelé au prétoire et interrogé pourquoi il recevoit ce prêtre chez lui, et ayant répondu qu'il ne pouvoit lui refuser l'hospitalité sans manquer à la reconnoissance, parce qu'il en avoit reçu beaucoup de services, ce chrétien fut renvoyé sans avoir été maltraité. M. Benoît Yang, au contraire, ne fut pas épargné. Comme il avoit beaucoup de réputation, même parmi les païens, pour son habileté à gérer les affaires, le mandarin le fit tour-

(2) *Voyez ci-dessus, page 194.*

menter pour lui faire avouer qu'il étoit Européen. On le fit d'abord rester long-temps à genoux sur des chaînes de fer; on lui fit ensuite respirer la fumée de cannes à sucre, brûlées avec des pimens secs; on lui brûla la barbe et les moustaches, et enfin le sein. Tant de tourmens le mirent presque sans connoissance : en cet état, il avoua qu'il étoit Européen; mais ayant été conduit à la capitale, il y déclara et prouva qu'il étoit Chinois. Quoiqu'il soit en prison et enchaîné, on permet à sa sœur de le visiter et de le servir.

Lorsque M. Benoît fut arrêté, il n'y avoit que quelques jours qu'il avoit visité la chrétienté où j'étois caché avec quatre écoliers; de sorte que le maître de la maison, les écoliers et moi, nous fûmes très-épouvantés. Comme d'ailleurs les courriers étoient sur le point d'arriver, et que l'endroit n'étoit pas commode pour les recevoir, nous changeâmes de domicile, et nous retirâmes dans de hautes montagnes, où il faisoit si froid, quoique nous fussions alors au mois de juin, qu'il falloit se chauffer. Il y falloit acheter tout fort cher et fort loin, ce qui ne pouvoit se faire sans donner à penser que le maître de la maison avoit des hôtes chez lui. C'est pourquoi nous ne restâmes là que peu de jours, et vînmes dans une grande plaine, passant d'un grand froid à un grand chaud; car les chaleurs,

cette année, ont été excessives; cependant la récolte est bonne et les grains à très-bon marché.

M. Fontana, qui étoit aussi caché avec quatre ou cinq écoliers, fut obligé d'en renvoyer deux, pour contenter son hôte, qui consentoit à le garder dans sa maison, pourvu qu'il n'enseignât pas les écoliers. Mais bientôt après, sur le faux bruit que deux barques chargées de satellites descendoient le fleuve, et que c'étoit pour venir le prendre, il abandonna son logis. Il fit bien, parce que sa demeure étoit connue, soit des bons, soit des mauvais chrétiens. D'un autre côté, je ne serai tranquille sur son compte, que lorsqu'il se sera éloigné des environs de Tchong-king-fou, par où il doit passer, à cause d'une persécution violente nouvellement excitée dans cette ville et dans d'autres de la partie orientale de la province.

Cette nouvelle persécution a été occasionée par le passage du R. P. Vincent, missionnaire italien (1), et par l'arrivée de

(1) Le R. P. Vincent d'Osimo, religieux franciscain italien, partit, au commencement de l'année 1816, de Jérusalem, où il étoit missionnaire, arriva à la fin de la même année à Macao, s'embarqua au commencement de 1817 pour la Cochinchine, et, après avoir traversé le Tong-king, il entra en Chine au commencement de 1818, sans savoir la langue, et n'ayant pour compagnon et pour guide nos

nos courriers. Quelques mauvais sujets en ayant été instruits, en prirent occasion d'accuser la famille Ly de Tchong-king-fou (1), la famille Lieou de Yun-tchoan, et la famille Tcheou de Tao-pa. Les deux premières ont été accusées d'avoir reçu le missionnaire du Chan-si chez elles, quoique cela fût faux; car il logea à l'auberge. Mais, sans autre preuve, le gouvernement a fait fermer quatre boutiques de soieries et autres marchandises appartenantes à la famille Ly. Il a fait aussi trancher la tête au quatrième frère de cette famille, qui avoit été auparavant condamné à la cangue perpétuelle pour cause de religion. Tous les individus de cette famille bienfaitrice de la mission, sont dispersés, même les femmes. Leur vaste et belle maison est occupée par des satellites, qui chassent à coups de fouet tous ceux qui osent en approcher. Plusieurs

---

qu'un Tonquinois qui n'étoit jamais entré dans la Chine, et qui n'avoit aucun passe-port. Quoique dépouillé par les voleurs, ce missionnaire traversa, sans être connu, toute la province du Yun-nan et celle du Su-tchuen, et arriva au Chan-si le jour de la Fête-Dieu (21 mai). Il y demeuroit encore au mois d'août avec un de ses confrères Ce fait mérite plus d'être admiré qu'imité. (Extrait d'une lettre de M. Marchini, procureur de la Propagande à Macao, du 7 janvier 1819.)

(1) *Voyez* tome III, pag. 325 et suiv., et pag. 397 et suiv.

riches commerçans de cette ville sont compromis dans cette affaire, et ont pris la fuite. A Yun-tchoan, le gouverneur a fait aussi fermer les boutiques de la famille Lieou, et trancher la tête à quatre individus de cette famille.

Notre premier courrier, qui s'étoit mis en chemin pour aller chercher trois cents taëls qu'il avoit déposés chez ces familles, avec divers effets, rencontra, en arrivant à Yun-tchoan, le frère de M. Tsin, prêtre chinois, qui lui raconta ce qui se passoit, et me le renvoya les mains vides. Il vit lui-même le traître auteur de cette persécution, le même qui trahit M. Matthias Lô; il étoit à la tête de trente ou quarante satellites, faisant la recherche des chrétiens de Yun-tchoan. Un parent de la famille Tcheou a aussi accusé cette famille d'avoir reçu nos courriers, qu'il disoit avoir conduit trois prêtres et apporté cinq malles pleines de sabres et autres armes. Je ne sais point encore quel est le résultat de cette accusation.

La perte de notre argent m'a mis dans l'embarras pour envoyer chercher M. Brosson, et profiter de l'occasion du Tonquinois qui a conduit le missionnaire du Chan-si. Je n'ai pu faire que dix taëls. Je dis au courrier que j'envoie de passer à Kia-ting pour recevoir vingt taëls qu'un chrétien doit à la mission; de vendre les grains des terrains

qui restent à Lo-jang-keou, de concert avec M. Pierre Ly, prêtre chinois, qui visite cette partie, et de se mettre en marche. J'écris à M. Brosson de prier Mgr. l'évêque de Gortyne (1) de lui avancer ce qui lui manquera, et d'écrire à M. le procureur de Macao de le rembourser à ce prélat.

Nous sommes dans une disette extrême de livres. Nous nous consolions un peu de cette pénurie, dans l'espoir qu'on trouveroit quelque moyen de nous faire parvenir ceux que vous aviez envoyés. Mais nous avons reçu la triste nouvelle que le vaisseau qui les portoit avoit fait naufrage. Heureusement ceux qui portoient les missionnaires ont été préservés de ce malheur. Je ne sais si nous pourrons trouver deux bréviaires pour M. Brosson et son compagnon de voyage, André Yang, le seul élève de Poulo-Pinang que nous puissions espérer de voir arriver prêtre. Les trois autres élèves arrivés cette année ont été envoyés auprès de nos prêtres chinois, pour éprouver leur vocation. La plupart de nos prêtres sont tellement épouvantés, non sans raison, que je ne puis avoir d'eux aucune nouvelle. Plusieurs n'ont pu, cette année, visiter leurs chrétiens; les autres n'en ont visité que très-peu. Les uns n'ont point envoyé le catalogue de leur administration; les

(1) Vicaire apostolique du Tong-king occidental.

autres l'ont fait d'une manière très-imparfaite : c'est pourquoi je ne puis vous envoyer cette année la relation de cette pauvre mission, qui est dans un état si confus, que je ne le connois pas moi-même.

M. Paul Lieou, qui avoit été arrêté l'année dernière (1), a été étranglé au mois de février de cette année. Il est probable que MM. Mathias Lô et Benoît Yang subiront le même sort, à moins que les mandarins ne les traitent plus humainement, à l'occasion d'un édit de l'empereur, qui manifeste ses craintes au sujet d'un phénomène arrivé à Péking, où l'empereur vit lui-même le ciel rouge comme du feu, devenir noir comme de l'encre, et ensuite jaune, et des pierres voler dans les airs, etc. Parmi les différentes interprétations que les sages du pays ont données de cet événement, il y en a qui déclarent que le ciel devenu jaune, prouve le peu d'accord des mandarins avec sa majesté impériale, et qu'il se passe beaucoup de mal dont on ne lui donne pas connoissance. Dans cet édit, l'empereur veut qu'on accuse les mandarins qui maltraitent le peuple, afin qu'ils soient déposés. Il seroit possible que ces menaces les ramenassent à des voies de douceur. Nous en avons bien besoin ; sans cela, notre petit clergé sera bientôt réduit à

(1) *Voyez* ci-dessus, page 221.

rien, et, par une conséquence nécessaire, la mission elle-même détruite. Il faut espérer que Dieu ne le permettra pas, et qu'après nous avoir châtiés dans sa justice, il nous consolera dans sa miséricorde.

Pour vous, messieurs et chers confrères, je vous prie d'être persuadés du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, ESCODÉCA, *provicaire apostolique*.

Lettre de Mgr. Fontana, nommé évêque de Sinite, et vicaire apostolique du Su-tchuen en Chine; à MM. les procureurs des missions à Macao, et à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères à Paris.

16 septembre 1818.

Je voudrois pouvoir vous écrire des choses consolantes; mais j'ai peu d'heureuses nouvelles à vous apprendre, car la persécution qui désole cette mission depuis quatre ans dure encore, et semble devenir plus violente depuis quelques mois. Les ennemis les plus déclarés de notre sainte religion éprouvent déjà, il est vrai, la rigueur des supplices éternels que leur ont mérités leurs crimes; mais il reste encore dans cette province beaucoup de mandarins acharnés contre notre divine religion, qui nous font essuyer de rudes vexations, et fournissent continuellement aux chrétiens des occasions d'amasser beaucoup de mérites devant Dieu.

La mort du vice-roi Chang-ming nous a été rapportée de plusieurs manières également incertaines. Les uns disent qu'il s'est empoisonné, d'autres qu'il est mort de maladie naturelle, après avoir souffert pendant

quelques jours. Tout ce que nous pouvons savoir de plus certain à ce sujet, c'est qu'il est véritablement mort de la mort funeste des pécheurs. Que ce cruel tyran demande maintenant à notre vénérable prélat Mgr. Gabriel Dufresse, aux prêtres et aux chrétiens qu'il a fait mourir, et qui se reposent dans le sein d'Abraham, une goutte d'eau pour éteindre la soif qui le brûle; et, dans l'impossibilité où il est d'obtenir un aussi léger soulagement, qu'il reconnoisse malgré lui et en frémissant la toute-puissance du souverain juge dont il a blasphémé le saint nom sur la terre, et qu'il dise : « Insensé que j'étois! je regardois la vie de ces » gens comme une folie; je croyois que leur » fin étoit méprisable; mais, hélas! com- » bien me suis-je égaré loin du chemin de » la vérité (1) »!

Le nouveau vice-roi, qui est arrivé dans cette province sur la fin de la douzième lune de l'année dernière, passe généralement pour un homme droit, qui punit avec sévérité les injustices que commettent les mandarins. On dit qu'il a réprimé l'orgueil de plusieurs mandarins qui marchoient avec trop de faste, et occasionoient par-là de grandes dépenses aux peuples. Il n'a pas, dit-on, approuvé la sévérité excessive et la cruauté des man-

(1) Sagesse, ch. v, ℣. 4.

darins envers les chrétiens, et a dit que leur nombre dans toute la Chine est trop grand pour qu'on puisse y détruire tout-à-fait le christianisme ; qu'il suffit de les mettre hors d'état de se révolter. Car ç'a toujours été là et c'est encore actuellement la grande crainte des mandarins, que si ceux qui croient en Jésus-Christ deviennent nombreux, les Européens ne viennent et ne détruisent leur empire et leur nation.

Dans les différens édits que ce nouveau vice-roi a publiés depuis qu'il exerce sa charge, il n'a pas dit un mot des chrétiens ni de la religion chrétienne, et nous commencions en conséquence à espérer de pouvoir jouir de quelque peu de tranquillité sous son gouvernement. Cependant nous sommes forcés d'avouer que depuis son entrée dans la province, le sort des chrétiens ne s'est point amélioré, qu'il semble même être devenu pire en certains districts : car les édits publiés auparavant, soit par le cruel Chang-ming, soit par ceux qui après sa mort ont gouverné par *intérim*, subsistent toujours et continuent d'être en vigueur. Le nouveau vice-roi ne peut point les abroger, parce qu'ils sont conformes aux édits de l'empereur. Ces édits enjoignent aux particuliers de dénoncer les chrétiens aux mandarins. Ceux-ci ne peuvent s'empêcher de sévir contre ceux qu'on leur dénonce comme chrétiens ;

c'est ce qui a occasioné plusieurs persécutions en différens lieux. Or, les mandarins tiennent envers les chrétiens la même conduite que l'année dernière : ils ne renvoient ordinairement ceux qu'on amène à leurs tribunaux, qu'après qu'ils ont donné un billet d'apostasie. Nous avons eu encore cette année à gémir sur la chute déplorable de plusieurs chrétiens, qui, pour se soustraire aux cruels traitemens des mandarins, se sont laissé séduire par leurs suggestions impies. Cependant, à parler en général, presque partout, si l'on en excepte les grandes villes et les marchés, les chrétiens pratiquent leurs exercices de religion assez ouvertement pour que les païens ne puissent ignorer qu'ils sont encore chrétiens; et même, dans plusieurs endroits où les chrétiens ont montré plus de courage et de fermeté, on les inquiète moins, et cette année les satellites n'ont pris dans ces endroits d'autres chrétiens que ceux qui leur ont été dénoncés expressément. La persécution continue, mais elle n'est pas générale. Plusieurs mandarins se comportent de manière à faire voir que c'est à contre-cœur qu'ils jugent les chrétiens qu'on leur dénonce, ou que les satellites amènent à leur tribunal sans avoir reçu d'ordre de leur part. Cependant les mandarins n'ont cessé de faire chercher avec un soin extrême les prêtres et ceux qui les reçoivent dans leurs maisons,

parce que c'est contre eux que les mandarins doivent, selon la teneur des édits, déployer la plus grande sévérité. Les satellites, conjointement avec quelques chrétiens déserteurs de la foi, ont fait, pendant presque toute cette année, des perquisitions très-exactes, surtout dans cette contrée orientale. C'est pourquoi les prêtres ont été plusieurs fois exposés à de très-grands dangers, et souvent troublés dans la visite des chrétiens. Ils ont été différentes fois obligés de l'interrompre, et même de la suspendre tout-à-fait, à cause du redoublement de la persécution. J'ai aussi été obligé de renvoyer le peu d'élèves que j'avois auprès de moi, afin de mieux me cacher; et comme il est très-difficile de trouver dans la contrée où je suis maintenant une maison sûre où je puisse être bien caché, je songe à aller à plusieurs journées d'ici pour y mener une vie entièrement cachée, jusqu'à ce que cette nouvelle bourrasque soit passée. Ce redoublement de la persécution est attribué par plusieurs personnes aux déclarations faites par M. Paul Lieou, prêtre chinois, qui, comme je vous le marquai l'année dernière, fut arrêté et emprisonné, et qui, cédant à la violence des tourmens, découvrit certaines choses qu'il n'auroit pas dû révéler. On lui fit subir de fréquens interrogatoires et des supplices très-cruels. J'ignore quelles questions on lui fit et quelles furent

ses réponses ; il fut étranglé le neuvième jour de la première lune de cette année (le 13 février), en vertu de la sentence portée contre lui avant l'arrivée du nouveau vice-roi. Cela nous donne lieu de croire qu'il a confessé la foi avec constance ; car s'il eût eu le malheur de la renier, on auroit adouci son supplice, et il auroit pu échapper à la mort.

M. Matthias Lô, autre prêtre chinois, fut pris, le 2 mars dernier, dans cette contrée orientale. On dit qu'il prêcha la religion dans le prétoire même, en présence du mandarin, qui vouloit lui persuader de l'abjurer. Son servant, qui fut pris peu de temps après, confessa la foi de Jésus-Christ avec la même constance que son maître. Le mandarin le menaçant de le faire punir du dernier supplice comme s'il étoit prêtre, s'il ne renonçoit à sa foi, il fit un profond salut au mandarin, en lui disant qu'il lui feroit en cela un très-grand plaisir. Le prêtre et son servant ont été conduits à la ville capitale de toute la province. Depuis qu'ils y sont, la persécution est beaucoup plus ouverte et plus violente dans la contrée où je suis. Le gouverneur de la ville de Tchong-king-fou a donné une ordonnance qui enjoint aux mandarins des villes de sa juridiction de faire tous leurs efforts pour prendre un grand nombre de chrétiens qui sont désignés dans

cette ordonnance. Les mandarins inférieurs paroissent n'en avoir pas fait grand cas; car on ne voit pas qu'ils aient envoyé des satellites exprès pour prendre les chrétiens dénoncés : mais les satellites du gouverneur de Tchong-king-fou se sont répandus partout pour intimider les chrétiens et leur extorquer de l'argent : n'ayant pas été secondés par les satellites des mandarins inférieurs, ils n'ont pu ni arrêter un grand nombre de chrétiens ni les vexer beaucoup. Seulement deux ou trois familles que les païens ont accusées ouvertement, ont souffert de très-grands dommages (1).

Dix-huit des chrétiens pris dans cette contrée ont été conduits à la capitale pour y être examinés dans les tribunaux supérieurs. Nous ne savons pas quelle sera l'issue de leur affaire. J'ai appris que la persécution est aussi très-forte dans la contrée occidentale, où est M. Escodéca : M. Benoît Yang y a été pris, et horriblement tourmenté (2).

Les chrétiens de la contrée méridionale, qui, comme je vous le marquai l'année dernière, eurent plus à souffrir que tous les autres, à cause du collége qui étoit au milieu d'eux, continuent toujours d'essuyer les plus cruelles vexations. Le gouverneur de Soui-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 241.
(2) *Voyez* ci-dessus, page 238.

fou les avoit menacés de revenir, à un temps marqué, pour les forcer à apostasier et à adorer les idoles dans un temple qu'il avoit annoncé qu'il feroit bâtir sur l'emplacement du collége. Il n'est pas venu; mais il a envoyé un autre mandarin, avec des satellites, pour publier de nouveau la confiscation, au profit du trésor public, des champs voisins des bâtimens brûlés, et d'une grande partie des terres appartenantes au bienfaiteur de notre collége. Ce mandarin a loué ces terrains à des infidèles. Il n'a point bâti de temple d'idoles en cet endroit, et n'a point cherché à forcer les chrétiens d'apostasier; mais il a fait bâtir deux corps-de-garde sur l'emplacement du collége, et a forcé les chrétiens à contribuer aux dépenses de leur construction. Dès-lors les excursions des soldats et des satellites dans la ville de Lo-jang-keou et autres villes circonvoisines, ont été plus fréquentes qu'auparavant : cela n'a point empêché les chrétiens de ces endroits de montrer le même courage; ils font une profession publique de leur foi; ils n'ont érigé aucune tablette superstitieuse, et ils récitent leurs prières en commun à haute voix, même en présence des satellites, dont aucun n'a osé les exhorter à apostasier. Mais ces fréquentes excursions des satellites et leur séjour continuel dans ces quartiers, ont empêché le prêtre de visiter les chrétientés

qui y sont, et elles seront très-difficiles à administrer tant que ces deux corps-de-garde subsisteront.

Quant au corps de M. Hamel, que le mandarin a fait exhumer et enterrer ailleurs, les chrétiens qui ont fait cette translation assurent que le corps fut trouvé entier, sans aucune mauvaise odeur.

Je n'ai point entendu dire que les chrétiens du Yun-nan aient été vexés et persécutés cette année; mais de temps en temps le bruit s'est répandu qu'il y a eu de fréquentes séditions dans cette province, et surtout dans la partie qui touche le Tong-king.

Nous n'avons reçu cette année aucune nouvelle des chrétiens exilés au loin. Quant à ceux qui portent la cangue dans cette province, ils continuent d'édifier les chrétiens et les païens par leur patience, et ils ne craignent point de pratiquer devant les soldats et les satellites les exercices de cette religion, pour laquelle ils ont été condamnés.

Je me recommande, et je recommande tous les prêtres et les chrétiens de cette mission, à vos prières et saints sacrifices, et suis avec beaucoup de respect,

Messieurs,

Votre, etc.

Signé, J.-L. FONTANA, *missionnaire.*

CORÉE.

La Corée, grande presqu'île à l'orient de la Chine, et voisine du Japon, est un royaume dont le souverain paye tous les ans un tribut à l'empereur de Chine. Ce tribut est porté par une ambassade composée de trois grands seigneurs coréens, dont le cortége, consistant en plusieurs mandarins subalternes et un grand nombre de domestiques, forme une suite d'environ deux cents personnes. Cette ambassade arrive à Péking vers la fin de l'année chinoise, c'est-à-dire, en janvier ou février.

Un jeune seigneur coréen, attaché à cette ambassade, embrassa le christianisme, à Péking, en 1784, et de-

vint ensuite l'instrument dont Dieu se servit pour introduire la religion chrétienne dans le royaume de Corée, où l'on ne sache pas qu'elle eût pénétré jusqu'alors. La conversion de ce jeune seigneur est rapportée dans une lettre de M. de Ventavon, missionnaire à Péking, du 25 novembre 1784. Elle se trouve dans le second tome de cette collection, page 20. Les trois pièces suivantes font connoître l'établissement et les progrès de la religion chrétienne dans la Corée, les violentes persécutions que les premiers chrétiens de ce royaume ont eues à soutenir, les vertus sublimes, le zèle plein de courage, la constance inébranlable, le dévouement héroïque dont plusieurs néophytes de cette église naissante ont donné le spectacle; les glorieux combats d'un grand nombre de martyrs, dont le sang, comme dans les pre-

miers siècles de l'Eglise, a été une semence féconde de nouveaux chrétiens; l'abandon déplorable et le dénuement absolu de secours spirituels dans lequel sont ces pauvres néophytes, qui n'ont encore eu jusqu'ici qu'un seul missionnaire, lequel reçut la palme du martyre, peu d'années après son arrivée en Corée; enfin l'ardeur avec laquelle ces chrétiens délaissés soupirent après l'arrivée de nouveaux ouvriers évangéliques qui les dirigent dans les voies du salut, leur distribuent la nourriture spirituelle des chrétiens, les soutiennent, les encouragent et les fortifient au milieu de leurs épreuves. Que Dieu tout-puissant et tout miséricordieux daigne écouter favorablement leurs gémissemens, leurs soupirs, leurs vœux, et envoyer dans une contrée déjà fertilisée par tant de beaux exemples et par le sang de

tant de martyrs, des hommes vraiment apostoliques, qui achèvent une conquête si glorieusement commencée.

Relation de l'établissement du christianisme dans le royaume de Corée, rédigée en latin par Mgr. de Govéa, évêque de Péking, et adressée, le 15 août 1797, à Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, et vicaire apostolique de la province du Su-tchuen en Chine; traduite sur une copie reçue à Londres le 21 juillet 1798.

MONSEIGNEUR,

ANIMÉ d'un zèle ardent pour les saintes missions, vous m'avez demandé une plus ample relation sur l'état du christianisme établi d'une manière si admirable, depuis peu d'années, dans le royaume de Corée, situé aux confins de mon diocèse, et dont j'avois recommandé les prémices à vos prières et à celles de votre église. Pour me rendre à vos désirs, je tracerai en abrégé l'histoire de l'établissement et des progrès de l'Evangile dans ce royaume, d'après les connoissances que m'ont données les néophytes coréens, et d'après les informations contenues dans les dernières lettres que j'ai reçues cette année du missionnaire de la Corée.

La nouvelle église de Corée doit son origine à la conversion d'un jeune homme, fils d'un ambassadeur du roi de Corée, appelé Ly, qui vint à Péking en 1784.

Ce jeune homme, grand amateur des mathématiques, s'adressa aux Européens pour leur demander des livres qui traitoient de cette science, et en recevoir des leçons. Les missionnaires profitèrent de l'occasion pour lui présenter des livres sur la religion chrétienne, avec ceux des mathématiques, et lui insinuèrent peu à peu les principes du christianisme. La grâce agissant sur le cœur du jeune Ly, la lecture des livres de religion, les conversations qu'il eut par écrit (1) avec les missionnaires européens, lui firent une vive impression: il se convertit à la foi; et, instruit sur les articles qu'il est nécessaire de savoir, il fut baptisé sous le nom de Pierre. Il retourna la même année dans sa patrie, muni d'une bonne provision de livres

(1) Les caractères ou lettres des Coréens sont les mêmes que ceux des Chinois; mais la prononciation en est différente; en sorte que les missionnaires et tous les Chinois qui connoissent les caractères chinois peuvent communiquer par écrit avec les Coréens qui se servent de ces mêmes caractères; les Coréens sont aussi en état de lire et de comprendre les livres de religion écrits en lettres chinoises par les missionnaires.

qui traitoient de la religion chrétienne (1).

Ce nouveau disciple de Jésus-Christ fit part à ses parens et à ses amis des principes de la vraie foi qu'il avoit appris des missionnaires de Péking, et des monumens de la religion qu'il avoit vus dans leurs églises. Il leur distribua des livres qu'il avoit apportés. La lecture de ces livres et les prédications vives du néophyte amenèrent bientôt plusieurs Coréens à la connoissance du vrai Dieu : en peu de temps, un grand nombre crurent en Jésus-Christ. Quelques-uns même devinrent plus savans, plus zélés prédicateurs et promoteurs de la foi chrétienne que Pierre Ly. Il en baptisa beaucoup, et beaucoup d'autres furent baptisés par de nouveaux chrétiens qu'il avoit établis catéchsites; dans l'espace de cinq ans, le nombre des chrétiens s'accrut jusqu'à environ quatre mille.

La propagation de la nouvelle religion ne put être long-temps cachée aux ministres du roi de Corée. Plusieurs, tant de la noblesse que du peuple, la prêchoient avec la même sincérité qu'ils l'avoient embrassée, et Dieu donnoit de l'efficacité à leurs paroles. Le gouverneur de la ville royale fit

---

(1) *Voyez* le récit plus détaillé de la conversion de ce jeune Coréen, dans une lettre de M. de Ventavon, tome II, page 30.

arrêter, en 1788, Thomas King, zélé chrétien, sous prétexte qu'il enseignoit une religion et une doctrine étrangère à laquelle il attiroit ses concitoyens. A cette nouvelle, plusieurs néophytes se présentèrent devant le gouverneur, déclarèrent qu'ils étoient chrétiens et prédicateurs du christianisme, et annonçoient en même temps Jésus-Christ avec zèle et avec force. Etonné de la multitude des chrétiens, ne connoissant pas d'ailleurs les intentions du roi touchant les partisans de la nouvelle religion, le gouverneur n'osa rien faire contre la multitude; il ordonna aux chrétiens de retourner dans leurs maisons, et condamna à l'exil le seul Thomas King, comme perturbateur du repos public, et enseignant des doctrines étrangères. Ce prédicateur de Jésus-Christ mourut glorieusement dans son exil la même année. Les autres chrétiens n'en devinrent que plus hardis; ils annoncèrent le christianisme avec beaucoup de succès dans la ville royale et dans les provinces. Ils conduisoient à Pierre Ly et aux autres catéchistes ceux qu'ils jugeoient dignes de la grâce du baptême. Cependant, connoissant, par la lecture des livres, qu'il y avoit dans la religion chrétienne plusieurs choses qu'ils ne pouvoient comprendre, et d'autres qu'il leur paroissoit impossible de pratiquer, ils résolurent d'un commun accord d'envoyer un homme chargé

de lettres, pour demander à l'église de Péking les instructions et les autres moyens d'entretenir et d'augmenter la foi parmi eux.

L'an 1790, Paul Yn vint à Péking à la suite des ambassadeurs coréens, et apporta les lettres des néophytes. Ils y exposoient l'état de la propagation de l'Evangile parmi eux, prioient qu'on leur envoyât les choses saintes, des livres de religion, et demandoient des instructions sur plusieurs objets.

L'arrivée de Paul Yn, à laquelle on ne s'attendoit pas, fut le plus agréable des spectacles pour l'église de Péking. Elle fut remplie de la joie la plus vive en apprenant la propagation admirable de la religion chrétienne dans un royaume où jamais aucun missionnaire n'étoit entré, où jamais le nom de Jésus-Christ n'avoit été prêché. Quant à moi, après avoir lu les lettres de cette église naissante et entendu le récit du néophyte, j'y répondis par une lettre pastorale dans laquelle j'exhortois ces nouveaux chrétiens à rendre d'éternelles actions de grâces à Dieu tout-puissant et infiniment bon, de l'ineffable bienfait de leur vocation à la foi, à persévérer dans cette même foi, et à employer tous les moyens nécessaires pour conserver la grâce de l'Evangile qu'ils avoient reçue. Comme je voyois, par les questions proposées dans leur lettre, qu'il y avoit parmi eux de l'ignorance, même sur des points essen-

tiels, je leur enseignai en abrégé ce qu'ils devoient croire et pratiquer pour être vraiment chrétiens, et mériter d'être regardés comme tels. Paul Yu, après avoir reçu les sacremens de confirmation et d'eucharistie, partit, plein de joie, au mois de février, pour sa patrie. La lettre que je lui remis étoit écrite sur de la soie, afin qu'il pût la cacher avec plus de facilité et de sûreté (1).

De retour en Corée, Paul Yu parla des églises qu'il avoit vues à Péking, des missionnaires européens venus des extrémités les plus éloignées de la terre pour propager l'Evangile, des entretiens qu'il avoit eus avec eux, des sacremens qu'il avoit reçus, etc. etc. Enflammés à ce récit d'un nouvel amour pour la religion, instruits sur différens objets qui la concernoient, les néophytes déposèrent toute crainte et méprisèrent tout danger. Ils résolurent unanimement d'envoyer à Péking un courrier chargé de lettres pour me demander des missionnaires qui les instruiroient et les fortifieroient par la prédication et l'administration des sacremens. Ils envoyèrent, dès la même année 1790, Paul Yu, dont je viens de parler, et un caté-

(1) Les Chinois écrivent avec un pinceau sur la soie presque aussi facilement que sur le papier. La soie écrite peut se cacher plus aisément dans les habits.

chumène

chumène nommé U. Ces deux députés vinrent à la suite des ambassadeurs extraordinaires que le roi de Corée envoya à l'empereur de Chine au mois de septembre (1). Le catéchumène U étoit officier du roi, et avoit été chargé par lui de faire quelques emplettes.

Arrivés à Péking, ils me remirent ces lettres de leur église. Les chrétiens m'y prioient instamment de leur envoyer des missionnaires pour prendre soin de leurs ames; ils me faisoient aussi plusieurs questions sur les contrats, les superstitions de leur pays, etc. Après avoir pris sur des matières aussi importantes et d'une aussi grande conséquence, l'avis de missionnaires savans et zélés, je répondis aux questions qui m'avoient été faites, et je promis d'envoyer un prêtre, en convenant du temps, de la manière et des moyens propres à faire réussir son voyage.

Le catéchumène U fut baptisé et reçut le nom de Jean-Baptiste; je lui remis un calice, un missel, une pierre sacrée, des ornemens et les autres choses nécessaires pour

(1) Il est d'usage de célébrer solennellement chaque dixième année l'anniversaire de la naissance. L'empereur de la Chine célébroit, cette même année 1790, au mois de septembre, la quatre-vingtième année de son âge. Les ambassadeurs de presque tous les princes voisins de l'empire, et entre autres celui de Corée, se rendirent à cette fête.

célébrer le saint sacrifice de la Messe. Je lui appris aussi à faire du vin avec des raisins, afin que tout fût prêt à l'arrivée du missionnaire. Ces deux courriers partirent de Péking au mois d'octobre; ils arrivèrent heureusement dans leur patrie, et remirent mes lettres et les effets que je leur avois confiés. Cette église naissante en ressentit beaucoup de joie et de consolation.

Jean *A remediis*, prêtre séculier de Macao, que j'avois nommé missionnaire pour la Corée, partit de Péking, au mois de février 1791. Après vingt jours de marche, il arriva aux frontières de ce royaume, précisément au temps dont on étoit convenu. Ce zélé missionnaire demeura, contre son attente, dix jours à l'endroit déterminé, sans pouvoir découvrir aucun chrétien de Corée. On avoit décidé qu'on prendroit le temps de la foire qui se tient sur les confins de la Chine et de la Corée, et à laquelle se rendent en grand nombre les marchands des deux nations. Des chrétiens de Corée, que le missionnaire et ses conducteurs chinois auroient reconnus à certains signes, devoient s'y trouver pour le recevoir et le conduire dans leur pays. Le temps de l'ambassade et celui de la foire se passèrent sans que personne parût. Le missionnaire et les Chinois qui l'accompagnoient en ressentirent une douleur vive et revinrent à Péking.

L'année suivante 1792, nous ne reçûmes ni lettres ni nouvelles de Corée, parce qu'il ne vint aucun chrétien à la suite de l'ambassade ordinaire. Cependant, certains bruits que répandirent des païens de ce royaume, nous firent comprendre qu'il y avoit eu une persécution contre les fidèles, et qu'on en avoit mis quelques-uns à mort pour cause de religion. Nous ne pûmes vérifier cette nouvelle qu'à la fin de l'année 1793. Ce fut alors qu'arrivèrent à Péking, à la suite des ambassadeurs, Sabbas Chi, chrétien, et Jean Po, catéchumène, avec des lettres de l'église de Corée. Les chrétiens y rendoient compte de la cruelle persécution excitée en 1791 et 1792, laquelle les avoit mis dans l'impossibilité d'aller recevoir le missionnaire.

Voici quelle fut la cause de la persécution. Deux frères, Paul Yn et Jacques Kuan, avoient refusé de faire les funérailles de leur mère chrétienne selon les cérémonies du paganisme. Ils étoient d'une famille noble, d'une piété exemplaire, et d'un zèle ardent, à l'exemple de leur mère, qui leur avoit recommandé, à l'article de la mort, de ne point souffrir qu'on fît à ses obsèques des cérémonies superstitieuses et païennes. Selon l'usage établi par les lois de la Corée, les enfans sont obligés, à la mort de leurs parens, de faire ériger par l'autorité publique des tablettes sur lesquelles on écrit

les noms des défunts, que l'on place et que l'on conserve très-religieusement dans une maison décente, appelée par cette raison temple des ancêtres. Tous ceux qui descendent d'une même famille sont obligés de s'y rendre à certains temps de l'année pour y brûler des parfums, offrir des mets préparés, et pour faire plusieurs autres cérémonies superstitieuses. C'est en cela que les Coréens font principalement consister la piété filiale envers leurs ancêtres défunts.

Entre autres doutes et questions que l'église naissante de Corée m'avoit proposés en 1790, on m'avoit demandé s'il étoit permis *d'ériger les tablettes des ancêtres ou de conserver celles qui l'étoient déjà.* Je répondis, conformément aux décisions très-formelles du saint Siége, dans la bulle de Benoît XIV, *ex quo*, et dans celle de Clément XI, *ex illâ dic*, que cela n'étoit point permis. Cette réponse fut une pierre de scandale pour plusieurs nobles coréens. Instruits par ma lettre pastorale que les tablettes des ancêtres et autres cérémonies étoient condamnées comme superstitieuses par le saint Siége, ils aimèrent mieux renoncer à une religion dont ils avoient reconnu la vérité, qu'aux mauvais usages de leur pays. Paul Yn et Jacques Kuan ne furent point de ce nombre : dès qu'ils eurent appris qu'il n'étoit pas permis d'ériger ni de conserver les tablettes des ancêtres, ils brû-

lèrent celles qu'ils avoient chez eux. A la mort de leur mère, leurs parens et alliés, presque tous païens, vinrent, selon la coutume du pays, pour assister à ses funérailles. Ne trouvant point les tablettes de leurs ancêtres à l'endroit où elles étoient ordinairement placées, ils entrèrent en fureur, se répandirent en injures contre la religion chrétienne et contre les deux néophytes, et exigèrent avec menaces qu'ils produisissent et remissent en place les tablettes qu'ils croyoient seulement cachées. Les deux frères ne se laissèrent point effrayer : « Nous » sommes chrétiens, répondirent-ils avec » franchise, notre mère l'étoit ; il ne nous » est point permis d'allier le culte du vrai » Dieu avec le culte faussement religieux » des morts. Notre mère nous a défendu de » souffrir qu'on fît à ses funérailles aucune » cérémonie superstitieuse et contraire à la » loi de Dieu : les tablettes ne sont point » cachées ; nous les avons, de son avis, je- » tées au feu. Convaincus de la vérité de la » religion chrétienne, de l'inutilité et de l'ab- » surdité d'un culte rendu à des planches et » à des cadavres, nous sommes prêts à souf- » frir toute sorte de tourmens, la mort » même, plutôt que de violer la loi de Dieu » en érigeant ou en conservant des tablettes » qu'il déteste ». Ces paroles et autres semblables que Paul Yu, regardé parmi les siens

comme un célèbre docteur, prononça avec force, mirent ses parens païens en fureur. Ils allèrent, d'un commun accord, dénoncer au gouverneur de la ville Paul Yn et Jacques Kuan, comme coupables d'impiété filiale, et de professer une religion étrangère.

Les deux frères, appelés en jugement et interrogés par le gouverneur, confessèrent Jésus-Christ avec une noble sincérité. Paul Yn démontra la vérité de sa religion : il ne nia point qu'il eût brûlé les tablettes ; il prouva l'inutilité et l'injustice du culte superstitieux rendu aux défunts. Le gouverneur, ennemi de la religion chrétienne et de la famille de Paul Yn, saisit cette occasion de l'opprimer. Il écrivit aux ministres du roi pour leur faire part de l'accusation intentée contre les deux frères ; il exagéra le danger dont il prétendoit que cette religion européenne menaçoit le roi et le royaume : il lui reprochoit de détourner les hommes du culte envers les esprits protecteurs du pays, de la vénération envers les ancêtres, de l'obéissance aux lois de l'Etat.

Les ministres informèrent le roi du crime des deux frères et des dangers qui menaçoient le royaume, si l'on n'en déracinoit entièrement la religion. Ce prince, d'ailleurs ami de la paix, fut saisi de crainte, et établit un des grands du royaume inquisi-

teur contre les partisans de la religion chrétienne. Il lui ordonna d'apporter toute la diligence et tout le soin possible pour empêcher les progrès de cette religion, et pour obliger les enfans à rendre le culte ordinaire à leurs ancêtres.

Pour s'acquitter des fonctions de sa charge, ce grand inquisiteur excita une persécution générale contre la religion chrétienne. Il ordonna aux gouverneurs subalternes qui commandoient dans les villes, de mettre en prison tous les chrétiens qu'ils découvriroient, et de ne les en laisser sortir qu'après qu'ils auroient renoncé à leur foi de vive voix et par écrit. Il fit amener les deux frères chargés de chaînes pour leur faire subir leur jugement. Aux différentes questions qu'on leur fit, ils répondirent : « Nous professons » la religion chrétienne, parce que nous en » avons reconnu la vérité; nous avons jeté » au feu les tablettes des ancêtres, parce » que nous les regardons comme des choses » inutiles et exécrables devant Dieu : nous » voulons vivre et mourir chrétiens selon » qu'il plaira à Dieu. Au reste, nous sommes » prêts à obéir au roi et aux lois de l'Etat en » tout ce qui n'est pas contraire à la loi de » Dieu ». Cette réponse courte, mais pleine de force, déplut à l'inquisiteur. Il donna ordre qu'on appliquât les deux frères à la torture jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à

Jésus-Christ. Ces deux athlètes du christianisme ne devinrent, au milieu des cruels tourmens, que plus fermes dans la foi. Après les tourmens, on employa les caresses avec aussi peu de succès; alors l'inquisiteur irrité prononça la sentence de mort, et les condamna comme partisans d'une religion étrangère, contempteurs de celle de leur pays, et comme coupables d'impiété envers leurs ancêtres. La sentence fut, selon l'usage du royaume, présentée au roi pour qu'il la confirmât. Ce prince en fut attristé; il avoit reconnu le génie et les belles qualités de Paul Yn, et il aimoit sa famille : il envoya quelques personnes à la prison pour exhorter les deux frères à renoncer au christianisme, et à ériger la tablette en l'honneur de leur mère et de leurs ancêtres, avec l'autorisation, s'ils y consentoient, de leur remettre la peine de mort. Ce fut inutilement; les deux athlètes de Jésus-Christ témoignèrent la reconnoissance la plus vive pour la bonté et la clémence du roi à leur égard, mais ils répondirent qu'ils ne pouvoient renoncer à une religion qu'ils avoient reconnue pour être la seule véritable, ni consentir à ériger des tablettes qu'ils savoient être une impiété contre Dieu. Irrité de cette réponse, le roi ordonna l'exécution de la sentence. Ces généreux athlètes furent aussitôt transportés de la prison au lieu du supplice, suivis d'une

foule immense de païens et de chrétiens. Jacques Kuan, demi-mort des tourmens cruels qu'on lui avoit fait souffrir, pouvoit à peine prononcer quelquefois les saints noms de Jésus et de Marie; mais Paul Yn s'avançoit avec un air d'allégresse vers le lieu du supplice, comme vers un festin céleste; il annonçoit Jésus-Christ avec tant de dignité, que les chrétiens et les païens étoient ravis d'admiration.

Arrivés au lieu du supplice, l'officier qui présidoit à l'exécution leur demanda s'ils vouloient obéir au roi, rendre le culte ordinaire aux tablettes de leurs ancêtres, et renoncer à la religion étrangère. Sur leur réponse négative, l'officier commanda à Paul Yn de lire la sentence de mort confirmée par le roi, et écrite sur une planche, suivant l'usage du royaume. Paul Yn la prend, la lit à haute voix, ravi de joie, et aussitôt après l'avoir lue, il pose sa tête sur un gros billot de bois, prononce plusieurs fois les saints noms de Jésus et de Marie; et, d'un grand sang froid, il fait signe au bourreau de faire son devoir. Le bourreau lui tranche la tête, et ensuite à Jacques Kuan, qui, quoiqu'à demi mort, prononçoit encore les saints noms de Jésus et de Marie. Ceci arriva le 7 décembre 1791, à trois heures après midi. Paul Yn étoit âgé de trente-trois ans, et Jacques Kuan de quarante et un.

...

Le roi se repentit d'avoir confirmé la sentence de mort, et dépêcha l'ordre de les envoyer en exil, dans l'espérance qu'ils changeroient d'avis ; mais lorsque le message arriva, la sentence étoit exécutée. Les corps des deux martyrs restèrent neuf jours sans sépulture. Pour intimider les chrétiens, on mit des gardes sur la place. Le neuvième jour, les parens, qui avoient obtenu du roi la permission de les ensevelir, et leurs amis, qui étoient venus à leurs funérailles, furent très-étonnés de voir les deux corps sans aucune marque de corruption, vermeils et flexibles, comme s'ils eussent été décapités le même jour. Leur étonnement redoubla, lorsqu'ils virent le billot sur lequel ils avoient eu la tête tranchée, et la planche où la sentence de mort étoit écrite, arrosés d'un sang liquide et aussi frais que s'ils eussent été mis à mort un moment auparavant. Ces circonstances parurent d'autant plus surprenantes, qu'au mois de décembre les froids étoient si grands que tous les liquides et fluides se geloient, disent les Coréens, même dans les vases. Les païens pleins d'admiration se récrièrent contre l'injustice des juges, et proclamèrent l'innocence des deux frères : quelques-uns, touchés du prodige qu'ils avoient examiné avec soin, se convertirent à la foi. Les chrétiens, dans leur admiration qui ne fut pas moins grande, louoient et invoquoient

Dieu, en levant vers le ciel des yeux baignés de larmes que la joie leur faisoit répandre. Ils trempèrent plusieurs mouchoirs dans le sang des martyrs, et m'en envoyèrent quelques morceaux, avec l'histoire circonstanciée de ce martyre, dont je n'écris qu'un abrégé pour n'être pas trop long.

Les néophytes disent dans leur narration qu'un homme abandonné des médecins et près de mourir fut guéri en un instant après avoir bu de l'eau dans laquelle on avoit trempé la planche arrosée du sang des martyrs : ils rapportent aussi que plusieurs moribonds, à qui l'on fit toucher un mouchoir teint de ce même sang, furent guéris sur-le-champ. Ces événemens fortifièrent la foi chancelante de plusieurs néophytes, et firent embrasser le christianisme à un bon nombre de païens; en sorte que l'on peut dire que le sang de ces deux martyrs fut une semence de chrétiens.

Quant aux autres chrétiens, le grand inquisiteur avoit recommandé aux gouverneurs subalternes dans les villes d'employer contre eux les exhortations et les menaces, plutôt que les tourmens et la peine de mort. « Il est » certain, disoit-il, que les chrétiens aiment » à mourir pour leur religion, dans laquelle » on leur rend ensuite gloire et honneur » comme à des saints. On lit dans leurs livres » que plus on en fait mourir, plus il y a de

» personnes qui embrassent leur religion ». L'inquisiteur lui-même, d'après ce principe, employa dans la capitale les exhortations, les caresses, les promesses de richesses et d'honneurs, et il réussit à en faire apostasier plusieurs, surtout des nobles. Il eut pourtant quelquefois recours à des tourmens cruels. Dans les provinces, les gouverneurs des villes persécutèrent les chrétiens avec sévérité ou modération, selon leurs dispositions pour la religion. Cependant, les néophytes furent, généralement parlant, traités avec plus de rigueur dans les provinces que dans la capitale. Si nous avons à gémir sur l'apostasie de plusieurs, surtout d'entre les nobles, qui renoncèrent à Jésus-Christ de vive voix et par écrit, nous avons à nous réjouir de la persévérance d'un bien plus grand nombre, qui sacrifièrent à leur foi les honneurs, les biens et la paix de ce monde. Il est certain qu'un grand nombre résistèrent aux tourmens jusqu'au dernier soupir; que beaucoup d'autres s'enfuirent dans les déserts et sur les montagnes, pour ne point exposer leur foi; que des vierges et des veuves pieuses renoncèrent à des mariages avantageux, afin de pouvoir servir Jésus-Christ avec plus de sûreté et de facilité; que quelques-uns, exilés pour l'Evangile, prêchèrent, dans le lieu de leur exil, la foi en Jésus-Christ avec la même ferveur qu'auparavant.

Instruit que le peuple murmuroit de ce qu'on emprisonnoit et tourmentoit tant de personnes à cause de la religion chrétienne, le roi ordonna au grand inquisiteur, la seconde année de la persécution, de mettre en liberté les chrétiens prisonniers, en les exhortant à quitter la religion d'Europe, et à observer les coutumes et la religion de leur pays. Il enjoignit toutefois en même temps de veiller avec soin à ce que les chrétiens n'allassent point en Chine, d'où leur étoit venue leur religion. Ce décret du roi mit fin à la première persécution générale contre les fidèles de Corée; les chrétiens furent renvoyés chez eux, et les gouverneurs des villes cessèrent de les molester.

La persécution finie, les plus fervens chrétiens envoyèrent à Péking Sabbas Chi et Jean Po, dont j'ai parlé ci-dessus, avec des lettres pour en rendre compte et demander des missionnaires. Je conférai avec ces deux néophytes des moyens de faire parvenir un prêtre en Corée. Le prêtre Jean *A remediis*, que j'avois d'abord destiné à cette mission, étant mort, je choisis Jacques Vellozo, prêtre chinois, le premier élève du séminaire épiscopal de Péking, âgé de vingt-quatre ans, qui joint à la piété et à une connoissance suffisante dans les matières ecclésiastiques, une connoissance profonde des lettres et des sciences chinoises, et qui d'ail-

leurs a la physionomie assez semblable à celle des Coréens. Ce missionnaire partit de Péking, au mois de février 1794, muni de tous les pouvoirs ordinaires et extraordinaires, pour exercer le ministère apostolique.

Après vingt jours de marche, il arriva aux confins des deux royaumes, et y trouva des chrétiens de Corée avec lesquels il délibéra sur le temps, la manière et la route à prendre pour entrer dans leur patrie. Comme les gouverneurs coréens redoubloient alors de vigilance sur les frontières, à cause de quelques persécutions locales, ils convinrent que l'entrée seroit différée jusqu'au mois de décembre. En attendant, il visita et parcourut les missions que nous avons en Tartarie, dans le voisinage de la Corée, comme je lui en avois donné la commission, dans le cas où son entrée dans ce royaume se trouveroit différée.

Au mois de décembre de la même année, le missionnaire revint sur les frontières, où il trouva Sabbas Chi et d'autres chrétiens disposés à l'introduire dans leur pays. Il quitta son costume chinois, prit celui de Corée, et entra dans ce royaume vers le milieu de la nuit du 23 décembre; il arriva heureusement, après douze jours de marche, dans la ville capitale, appelée Kim-ki-tao.

Son arrivée causa une joie et une consolation inexprimable à cette église naissante;

elle le reçut et l'honora comme un ange descendu du ciel. Il prépara sans délai tout ce qui étoit nécessaire à la célébration du saint sacrifice, et se livra tout entier à l'étude de la langue coréenne, afin de commencer, le plutôt possible, à exercer le saint ministère. Le samedi-saint 1795, il administra le baptême à quelques adultes, suppléa les cérémonies de ce sacrement à quelques autres, et reçut quelques confessions par écrit; le saint jour de Pâques, il célébra la sainte messe, et donna la communion aux personnes qui s'y étoient préparées. Jamais jusque-là le sacrifice de la loi évangélique n'avoit été offert dans ce royaume. Le missionnaire ne fut point troublé jusqu'au mois de juin; il profita de cette tranquillité pour administrer le baptême à quelques personnes, et pour en suppléer les cérémonies à un grand nombre qui avoient été baptisés par des chrétiens.

Une femme qui venoit de recevoir les sacremens, avertit, à son retour chez elle, son frère, qui étoit catéchumène, de l'arrivée et de la prédication du missionnaire, etc. Cet homme, qui, dans la persécution précédente, avoit renoncé à Jésus-Christ, feignit un désir ardent de faire pénitence et de recevoir le baptême, et courut à la maison du prêtre; il lui fit et à son conducteur beaucoup de questions sur la religion et sur son arrivée

dans le pays. Après une longue conversation, il sort de la maison, va droit au palais du roi, et informe les ministres d'État de l'arrivée d'un étranger, de sa demeure, de ceux qui l'ont amené, etc. Ceci arriva le 27 juin 1795. A cette dénonciation étoit présent un gouverneur militaire, chrétien apostat, qui détestoit sincèrement son crime, et désiroit ardemment un prêtre pour se confesser; mais les autres chrétiens ne lui avoient point fait part de l'arrivée du missionnaire, dans la crainte qu'il ne le trahît. Instruit, par la dénonciation de l'autre apostat, qui étoit aussi un officier militaire, de la demeure du prêtre, il y courut, l'avertit de l'accusation intentée contre lui, du danger qui le menaçoit et qui menaçoit aussi la religion, lui conseilla de sortir au plus tôt, et s'offrit de le conduire ailleurs. Le missionnaire se rendant à cet avis, il le conduisit au même instant dans la maison d'une veuve chrétienne, riche et noble, qui le reçut et le garda chez elle jusqu'à ce que l'orage fût passé. Le missionnaire y étoit en sûreté. Selon l'usage du royaume, il n'étoit permis à personne d'entrer dans cette maison, parce qu'il n'y avoit point d'hommes. Le même jour, les ministres du roi, après avoir tenu conseil, envoyèrent deux bandes de soldats, l'une à la maison de Matthias Xu, où le missionnaire avoit demeuré, l'autre à la pour-

suite des conducteurs de l'étranger, avec ordre de les amener tous au tribunal criminel souverain. Les soldats, obéissant à ces ordres, entrèrent avec impétuosité dans la maison de Matthias Xu, le saisirent et l'amenèrent devant le tribunal. On arrêta, à peu près dans le même temps, les deux principaux introducteurs du missionnaire, Sabbas Chi et Paul Yn, et cinq autres chrétiens qu'on croyoit aussi avoir servi de conducteurs. Ces cinq derniers soutinrent qu'ils ne savoient rien de l'entrée d'un étranger dans le royaume. On employa, pendant quinze jours, les coups et les tourmens pour les forcer à renoncer à Jésus-Christ; ils souffrirent sans être ébranlés : on les renvoya après ce temps, et ils s'en allèrent louant et bénissant le Dieu qu'ils avoient généreusement confessé.

Quant aux trois autres chrétiens, Matthias Xu, l'hôte du missionnaire, Sabbas Chi et Paul Yn, ses introducteurs, ils furent présentés devant le tribunal la nuit même de leur arrestation. Par leur silence, leur patience et leur constance, ils fatiguèrent et déconcertèrent la méchanceté, la cruauté et les ruses des juges. Interrogés s'ils professoient la religion chrétienne, et s'ils adoroient un homme crucifié, ils répondirent avec courage qu'ils professoient la religion chrétienne, et qu'ils adoroient l'Homme-

Dieu, crucifié pour le salut des hommes. A l'ordre de maudire et de blasphémer Jésus-Christ, ils répondirent qu'ils ne le pouvoient pas, et assurèrent qu'ils étoient prêts à mourir mille fois, plutôt que de proférer des injures et des blasphêmes contre Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai rédempteur. Le président du tribunal ordonna de les frapper, de leur donner des soufflets et de leur écraser les genoux. Ce fut sans succès; ces trois hommes persévérèrent unanimement dans la confession de la foi, sans hésiter ni montrer aucune foiblesse. Ensuite, on les interrogea sur l'étranger qu'ils avoient amené de Chine, sur les complices de leur prétendu crime, sur le chemin qu'ils avoient pris pour se rendre à la capitale, sur les maisons où ils avoient reçu l'hospitalité dans leur route, sur les noms, la qualité et la patrie de l'étranger qu'ils avoient amené; on leur fit encore beaucoup de questions minutieuses sur leur voyage. La profession de foi fut leur unique réponse; et, comme s'ils eussent été sourds et muets, ils gardèrent un profond silence sur toutes les questions dont nous venons de parler. Les juges, le président même, employèrent les caresses et les menaces pour les engager à répondre à leurs interrogations : ce fut en vain. Après avoir passé une bonne partie de la nuit sans pouvoir rien obtenir, le président ordonna qu'on

leur fit souffrir des tourmens encore plus cruels pour les forcer à répondre. On employa contre eux toutes les espèces de tortures en usage dans la Corée, les soufflets, les coups, la question des mains, des pieds et des genoux, qu'on leur écrasoit. Au milieu de tant d'horribles supplices, ces courageux athlètes de Jésus-Christ ne prononçoient autre chose que les saints noms de Jésus et de Marie. S'imaginant enfin que ces trois hommes se moquoient d'eux, et désespérant de leur arracher un seul mot sur l'arrivée de l'étranger, les juges entrèrent en fureur, et ordonnèrent qu'on leur fît souffrir toutes les espèces de tourmens jusqu'à ce qu'ils mourussent. L'ordre fut exécuté, et les trois confesseurs de Jésus-Christ rendirent l'esprit à peu près dans le même instant; ils invoquèrent Jésus jusqu'au dernier moment, et ils avoient un visage serein, indice de la douceur spirituelle dont ils jouissoient au milieu des tourmens qu'ils enduroient pour l'amour de Jésus-Christ et pour la conservation de la religion chrétienne. Ce martyre arriva le 28 juin 1795. Sabbas Chi étoit âgé de vingt-neuf ans, Paul Yn de trente-six et Matthias Xu de trente et un.

Ces trois martyrs s'étoient distingués par de belles actions depuis leur baptême; l'église de Corée en fait de grands éloges. Il est certain qu'ils ont été de zélés propaga-

teurs de l'Evangile, et qu'ils ont travaillé avec ardeur à procurer la gloire de Dieu. On en voit une preuve indubitable dans le courage avec lequel ils ont méprisé et bravé les grands dangers qu'ils avoient à courir en introduisant le missionnaire dans un royaume dont l'entrée est strictement défendue à tout étranger. Sans autre vue que la gloire de Dieu et le salut de leurs compatriotes, ils conduisirent sain et sauf, jusqu'à la ville capitale de la Corée, le premier missionnaire de la religion chrétienne, malgré les périls, les craintes, les embarras inséparables de cette action. Il paroît qu'on peut avec raison regarder la grâce du martyre qu'ils ont souffert d'une manière si glorieuse, comme une récompense de la peine qu'ils avoient prise et des dangers qu'ils avoient courus pour la gloire de Jésus-Christ. Cette grâce du martyre est aussi une preuve non équivoque qu'ils jouissent du bonheur céleste auquel sont appelés ceux qui meurent pour Jésus-Christ.

Au reste, l'église de Péking et moi avons été témoins de la piété et de la dévotion de Paul Yn, dans les deux voyages qu'il fit à Péking, en 1790. Il y reçut les sacremens de confirmation, de pénitence et d'eucharistie avec une ferveur si frappante, que plusieurs chrétiens ne purent retenir leurs larmes de joie et d'admiration de trouver

dans ce néophyte, l'extérieur, les discours, les vertus exemplaires d'un ancien disciple de Jésus-Christ, consommé dans la pratique des maximes évangéliques.

En 1793, nous fûmes aussi témoins de la piété de Sabbas Chi, pendant les quarante jours qu'il passa à Péking. Les fidèles de cette ville furent édifiés de la dévotion sensible, de la grande ferveur et de l'effusion de larmes avec lesquelles il reçut les sacremens de confirmation, de pénitence et d'eucharistie. Pour ce qui est de Mathias Xu, nous n'avons pas été témoins oculaires, parce qu'il n'est pas venu à Péking; mais j'ai appris, par le missionnaire de Corée, que ce chrétien a été un des premiers catéchistes choisis par Pierre Ly pour la propagation de la foi, et qu'il s'est distingué par sa ferveur, sa piété et son zèle à étendre la gloire de Dieu.

Après la mort des trois martyrs, on sollicita le roi, à plusieurs reprises, d'ordonner, par un décret public, des recherches contre la religion chrétienne. Ce prince, naturellement pacifique, n'étant pas trop ennemi de la religion chrétienne, craignant d'ailleurs une sédition populaire, ne voulut point exciter, par un édit public, une persécution générale contre le christianisme; mais il ôta leurs charges à quelques officiers militaires et civils; il en dégrada quelques

autres seulement en partie, parce qu'ils étoient chrétiens. Pierre Ly fut envoyé en exil, après avoir été dépouillé de sa charge. Ensuite, le roi enjoignit très-fortement à tous les gouverneurs du royaume, de veiller, avec la plus grande exactitude, à ne point laisser propager la religion d'Europe, d'exhorter le peuple à ne point abandonner celle du pays pour en embrasser une étrangère. Si le peuple n'obéit pas, ils doivent en donner avis au tribunal criminel suprême, afin que ce tribunal prenne des précautions efficaces, après avoir demandé les instructions particulières du roi. Ce prince recommanda surtout aux gouverneurs placés sur les frontières et aux ambassadeurs qu'on enverroit désormais à Péking, de veiller à ce qu'aucun chrétien ne sortît du royaume et qu'aucun Chinois n'y entrât.

Si cette ordonnance du roi empêcha une persécution générale contre la religion, elle donna occasion aux gouverneurs des villes de vexer les chrétiens par des recherches rigoureuses. La seule différence qu'on aperçoive entre cette inquisition et une persécution ouverte, c'est que la plupart des gouverneurs ne faisoient point mourir les chrétiens, et ne leur faisoient point souffrir les plus cruels tourmens. Il y en eut cependant qui, sous le prétexte de la vigilance recommandée par le roi, les firent tourmenter jus-

qu'à la mort. Un grand nombre de néophytes abandonnèrent leurs demeures, et se sauvèrent dans les déserts et sur les montagnes pour se soustraire à leur tyrannie : beaucoup d'autres périrent de faim et de misère dans les prisons; il y en eut aussi beaucoup qui, foibles dans la foi, préférèrent les biens périssables de ce monde à ceux du ciel, et tergiversèrent au lieu de confesser leur foi d'une manière claire et ouverte. Cependant, par un effet de la divine Providence, au milieu de dangers si grands et si multipliés, le missionnaire fut conservé sain et sauf pour le salut de plusieurs. Les vexations s'étant un peu ralenties, et cette église naissante commençant à respirer un peu, un grand nombre d'apostats le recherchèrent avec empressement, pour détester à ses pieds le crime d'apostasie, que la crainte ou la foiblesse leur avoit fait commettre, et pour en obtenir l'absolution. Ceux qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal trouvèrent la force et la consolation dans la réception des sacremens.

La mort des trois martyrs dont nous venons de parler, et les recherches que firent ensuite les gouverneurs, furent cause que je ne pus recevoir des nouvelles et des lettres du missionnaire que deux ans après son entrée dans la Corée. Nous étions convenus qu'au printemps après son arrivée, il enver-

roit aux frontières un courrier coréen pour remettre ses lettres à un Chinois que j'enverrois de mon côté, afin que je pusse connoître au juste sa situation et l'état de la mission qui lui étoit confiée. Contre mon attente, le courrier que j'avois envoyé au temps convenu ne vit aucun chrétien de Corée pendant tout le temps de la foire. Son retour à Péking sans lettres nous jeta dans une grande inquiétude sur l'état et le sort du missionnaire et de la mission de Corée. Elle s'augmenta beaucoup lorsqu'un courrier que j'envoyai au commencement de l'année suivante, me dit à son retour qu'il n'avoit vu aucun néophyte coréen; et que, ayant sondé un marchand païen de ce pays-là, il en avoit appris qu'on y avoit fait mourir des hommes à cause de la religion chrétienne. Cette nouvelle fut confirmée par quelques païens de Corée, au temps de l'ambassade annuelle. En combinant ces différens rapports, il y avoit lieu de craindre que le missionnaire n'eût été pris et mis à mort.

Les recherches des gouverneurs sur les frontières s'étant un peu ralenties, le missionnaire put enfin, au bout de deux ans, envoyer à Péking un chrétien pour porter ses lettres et donner des détails sur cette nouvelle église. Ce pieux et fervent chrétien s'appelle Thomas Vang. Quoique de famille noble, il feignit d'être un homme du peuple,

pour

pour venir à Péking, comme domestique de l'ambassadeur. Il avoit acheté à prix d'argent cette fonction humiliante, d'un véritable domestique des ambassadeurs. Son arrivée à Péking, le 28 janvier de cette année 1797, nous a comblés d'une joie d'autant plus vive que nous ne l'espérions plus. Les lettres du missionnaire, qu'il m'a remises, étoient en latin et datées du 14 septembre précédent; celles des chrétiens étoient en caractères chinois, et à peu près de même date. Elles étoient écrites sur de la soie, et le porteur les avoit cachées dans ses habits pour échapper à la vigilance et aux recherches des officiers. J'ai connu à fond par ces lettres l'état de la religion en Corée, et j'ai vérifié les détails que j'avois reçus les années précédentes, touchant l'origine et les progrès de la prédication évangélique, les persécutions et les obstacles de la part des païens; j'y ai vu que le missionnaire avoit couru, en 1795, les dangers les plus pressans, auxquels il n'avoit échappé qu'avec bien de la peine. Il me marque, ainsi que je lui en avois donné commission, les dangers dont il est environné dans l'exercice du ministère apostolique, à cause des recherches continuelles que font les gouverneurs; il m'informe que le culte superstitieux que les Coréens rendent aux morts et aux tablettes des ancêtres, est un grand obstacle aux progrès de l'Evan-

gile, et que la défense de ce culte que j'avois signifiée dans ma lettre pastorale, a fait retourner en arrière un grand nombre de nobles chrétiens et catéchumènes. Il me parle du roi comme d'un prince naturellement bon et pacifique, qui ne persécute ceux qui suivent la religion chrétienne que parce qu'il y est forcé par ses ministres et qu'il craint quelque révolution dans son royaume. Enfin, il entre dans plusieurs détails sur le caractère de cette nation (1), ses mœurs, ses coutumes, ses lois, son gouvernement temporel, sa religion, et autres choses semblables dont la connoissance peut être utile à ceux qui seront chargés du soin de l'église de Corée, pour la bien gouverner. Parmi les moyens que le missionnaire et les chrétiens du pays proposent pour y conserver et augmenter la religion chrétienne, voici celui qui leur paroît le meilleur et préférable à tous les autres; ce seroit de supplier très-

---

(1) Les Coréens ont les mêmes mœurs et usages que les Chinois, dont ils descendent, et dont ils ont fait partie autrefois; ils adorent les mêmes fausses divinités; ils suivent les mêmes maîtres, Confucius et les autres docteurs chinois. La forme de leur gouvernement est la même quant à la substance; il n'y a de différence que dans un petit nombre d'objets que les Chinois modernes ont introduits sous la dynastie tartaro-chinoise actuellement dominante.

instamment la reine de Portugal d'envoyer au roi de Corée un ambassadeur, accompagné de missionnaires instruits dans les mathématiques et la médecine, pour saluer ce prince et lui proposer un traité d'alliance. Il arriveroit, disent les Coréens, que le roi de Corée, naturellement bon, passionné pour les mathématiques et la médecine, point ennemi du christianisme, flatté d'ailleurs et reconnoissant de l'envoi d'un grand ambassadeur européen, honoreroit la religion de cet ambassadeur, la permettroit dans son royaume, traiteroit favorablement les missionnaires et les souffriroit auprès de lui, au grand profit et à la grande sûreté de la religion chrétienne.

Voilà, monseigneur, l'histoire abrégée de l'Eglise naissante dans le royaume de Corée, sur lequel Dieu, infiniment bon, a jeté des yeux de miséricorde dans ces derniers temps, en éclairant des hommes assis dans les ténèbres, et les conduisant dans la voie de la paix et du salut, par des moyens d'autant plus admirables qu'ils paroissent moins efficaces aux yeux des hommes.

Quand je pense à la conversion extraordinaire d'une partie de cette nation, aux moyens par lesquels environ quatre mille hommes sont parvenus à la connoissance de la vérité, quand je réfléchis à la vertu courageuse, à la constance héroïque avec la-

quelle ces hommes ont embrassé et conservé leur religion au milieu de tant de secousses violentes et de contrariétés, mon esprit se rappelle aussitôt ces paroles de l'Exode : *Le doigt de Dieu est ici;* et ces autres de l'Apôtre : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu!* Quel autre en effet que l'esprit de Dieu peut opérer un changement si subit dans les cœurs, que des hommes depuis si long-temps assis dans les ténèbres et les ombres de la mort, se lèvent tout à coup à la vue de la lumière et la suivent? Quel autre que l'esprit de Dieu peut opérer de si grandes merveilles de toute-puissance avec de si foibles instrumens, qu'un jeune homme à peine instruit des choses nécessaires pour recevoir le baptême, devienne le prédicateur et l'apôtre de ses compatriotes, et ait la force d'attirer à la foi une grande multitude d'hommes? Quel autre enfin que l'esprit de Dieu peut tellement fortifier par sa grâce les cœurs des foibles, qu'ils résistent aux attraits du monde et se laissent mettre à mort au milieu de tourmens horribles, plutôt que d'abandonner le Dieu qu'ils ont commencé d'adorer? C'est donc une œuvre vraiment divine que la propagation de l'Evangile et ses progrès dans le royaume de Corée. Elle peut être comparée à la primitive Eglise, cette Eglise dès sa naissance en butte aux orages des persécutions,

arrosée du sang de cinq martyrs, affermie par les vertus d'un grand nombre de confesseurs ! Fasse le Dieu tout bon et tout-puissant, qu'à l'exemple de la primitive Eglise, celle de Corée voie le nombre de ses enfans augmenter de jour en jour et croître en vertus, et qu'elle recueille ainsi les fruits de la bénédiction céleste ! Le souverain Pontife, le pasteur de l'Eglise universelle, Pie VI, a confié à mes soins et à ma direction cette nouvelle église, fille de celle de Péking (1).

Je la recommande à vos saints sacrifices, à vos ferventes prières et à celles de votre

---

(1) Son Eminence le cardinal Antonelli, dans la lettre qu'il m'a écrite en 1792, m'a fait part de la joie et du plaisir que le souverain Pontife Pie VI a ressenti en apprenant que le christianisme venoit de s'établir dans le royaume de Corée. « Notre » excellent souverain Pontife, me marque-t-il, a » lu avec la plus grande avidité l'histoire que vous » avez tracée de ce très-heureux événement. Il en » a répandu des larmes de joie, et a éprouvé un » plaisir ineffable de pouvoir offrir à Dieu ces pré- » mices de contrées si éloignées ». Ce même cardinal ajoute peu après les paroles suivantes : « C'est » pourquoi sa Sainteté aime avec une tendresse » toute paternelle ces nouveaux enfans, ces illus- » tres athlètes de Jésus-Christ. Elle désire leur ac- » corder toute sorte de biens spirituels. Quoique » absente de corps, elle les voit des yeux de l'esprit, » les embrasse cordialement, et leur donne de tout » son cœur la bénédiction apostolique ».

église, dans lesquels j'ai la plus grande confiance. J'espère qu'ils me seront d'un grand secours. Adieu, très-illustre prélat. Continuez de m'aimer à votre ordinaire et de prier pour moi. Je suis,

Monseigneur,

Votre très-dévoué ami et très-affectionné serviteur,

Signé, F. R., *évêque de Péking*.

Extrait d'une lettre de Mgr. de Govéa, évêque de Péking, datée du 23 juillet 1801.

En 1800, il s'éleva dans la Corée une violente persécution contre le christianisme. Elle donna environ trente martyrs. Effrayée du grand nombre des chrétiens, la cour de Corée excita la régente (1) à ordonner une recherche générale de tous les chrétiens, et l'entière extinction de la religion de Jésus-Christ. Cette princesse rendit un édit cruel. Plusieurs centaines de fidèles furent arrêtés, et conduits à la cour. M. Jacques Velloz, entré en Corée en 1794, étoit du nombre. Il avoit été trahi par un officier qui, feignant d'être converti, demanda le baptême. Conduit devant les tribunaux, on lui demanda son nom, sa patrie, par qui il avoit été introduit, etc. M. Velloz ne répondit pas un mot aux questions dont l'éclaircissement auroit pu porter préjudice à la religion et aux chrétiens. Quelque cruels tourmens que lui fissent endurer ses juges, il demeura

(1) Le roi qui régnoit en 1797 mourut en 1800. Voyez ci-après, page 308.

ferme dans la confession de la foi. Il eut le courage de prêcher ses juges, et ne cessa d'exhorter les néophytes, ses compagnons de prison, à rester inébranlables dans la foi en Jésus-Christ. Dans les interrogatoires qu'on leur fit subir, ils se référoient aux réponses du missionnaire, dont ils vouloient imiter la foi et subir le sort.

L'affaire, à raison de son importance, fut déférée à la reine. Un des quatre ministres du roi osa plaider, en sa présence, en faveur de la religion chrétienne. La diversité d'opinions parmi les ministres occasiona beaucoup de troubles dans le palais. Enfin on rendit une sentence contre la religion chrétienne et ceux qui l'observent. Le ministre défenseur de la religion, qui probablement étoit un chrétien caché, un néophyte de la ville royale, et d'autres grands mandarins, furent pendus en particulier, avec un cordon de soie. Le missionnaire et vingt et quelques des principaux chrétiens eurent la tête tranchée; un autre mourut au milieu des tourmens : beaucoup de chrétiens du peuple furent exilés. Ceci arriva au mois d'avril 1801.

La persécution ne cessa pas pour cela, et la ferveur des néophytes ne se ralentit point. Ils envoyèrent, au mois d'octobre, un chrétien pour me porter des lettres qui contenoient le récit de la persécution, et pour me demander un prêtre. Mais, arrivé aux

frontières, il fut pris par les gouverneurs, et envoyé à la cour. Il demeura ferme dans la foi, et eut la tête tranchée avec deux autres chrétiens qui l'accompagnoient. On trouva des lettres cousues dans ses habits, et on connut par-là tous les détails relatifs à l'église de Corée.

Le roi de Corée écrivit à ce sujet à l'empereur de Chine. Il représentoit les chrétiens comme des rebelles, qui avoient pour but de changer la religion de Confucius, et d'en introduire une européenne. Il affirmoit que cette religion étoit entrée dans la Corée par le canal des Européens de Péking. Enfin il assuroit que cent vaisseaux européens devoient venir pour s'emparer de la Corée, et il prioit l'empereur de lui porter secours dans le cas que ces vaisseaux vinssent. L'empereur, par une Providence bien spéciale, répondit au roi que les Européens de Péking étoient incapables de former aucun complot contre la Corée; que, depuis près de deux cents ans qu'il y en avoit à Péking, ils n'avoient jamais rien fait de répréhensible : il lui persuada de ne point croire aux paroles de gens déjà morts, et lui recommanda de faire bien garder ses frontières par ses gouverneurs.

Nous ne savons ces détails que par la lettre du roi de Corée qui a été publiée dans la gazette de Péking avec la réponse

...

de l'empereur. Il n'est venu aucun néophyte de Corée avec l'ambassade de cette année. Nous avons aussi appris quelque chose par les gentils. Nous ne saurions assez admirer la conduite miséricordieuse de la Providence sur l'église de Chine. Si l'empereur eût pris différemment la lettre du roi de Corée, il y auroit eu une cruelle persécution en Chine, et surtout à Péking.

Lettre des chrétiens de Corée à l'évêque de Péking, écrite le 3 de la onzième lune de l'année sin-ou (18 décembre 1811) (1).

Moi François, et autres chrétiens de Corée, quoique nous ne soyons que de misérables pécheurs, néanmoins, le cœur brisé de douleur, le front en terre devant le trône épiscopal, nous présentons avec respect notre écrit au maître de la religion (2).

L'énormité de nos péchés est à son comble; nous avons perdu la sainte grâce du Seigneur. O désolation! ô douleur! nos crimes sont la cause de la mort de notre père spirituel! La tristesse et l'affliction ont dispersé les uns, éteint ou affoibli dans les autres tout sentiment de religion. Il y a déjà onze ans que nous avons perdu tous ceux dont le zèle et les talens nous étoient de quelque ressource. La rigueur avec laquelle nous sommes sans cesse surveillés, nous a empêchés de faire passer notre supplique pour demander d'être secourus.

(1) Les notes ajoutées à cette lettre sont de M. Lamiot, missionnaire à Péking, qui l'a traduite de chinois en françois. (*Note des Editeurs.*)

(2) C'est ainsi qu'ils appellent l'évêque.

Tout ce qu'on dit des saints de l'antiquité qui soupiroient tant après la venue du Messie, tout ce que la sainte tradition nous enseigne de la bonté avec laquelle le Seigneur veut bien condescendre aux vœux ardens de ses saints, tout cela, dis-je, prouve assez qu'une prière fervente, qui part du fond du cœur, est un moyen sûr de toucher le Seigneur et d'en être exaucé; de même que, dans l'économie animale, il existe un rapport exact et infaillible entre l'aspiration et la respiration.

En réfléchissant sur l'énormité de nos péchés qui est parvenue à son comble, nous reconnoissons humblement qu'ils ont fermé la porte aux effets de la miséricorde de Dieu, qu'ils en ont arrêté le cours. Sa justice a éclaté d'une manière si épouvantable, que nous sommes devenus semblables à un enfant qui, surpris par la foudre, est saisi de frayeur, et ne peut trouver où se cacher. Tel encore un troupeau attaqué, s'il perd son pasteur; il fuit, il s'égare, il reste sans ressource, sans moyen de se sauver. Eh! quelle peut être la cause de nos désastres, sinon nos iniquités? Notre cœur est cruellement serré, notre esprit est abattu par la violence de notre douleur; elle a pénétré jusqu'au fond de nos entrailles; elle nous a fait verser des larmes de sang. Néanmoins, quelque énormes que soient nos péchés, la miséricorde

de Dieu est infiniment plus grande. Oh! si le Seigneur daignoit suspendre les coups de sa justice, nous supporter encore, nous attendre à pénitence! Oh! s'il lui plaisoit de nous prêter une main secourable pour nous aider à sortir de l'état déplorable auquel nous sommes réduits. C'est ce que nous lui demandons jour et nuit sans pouvoir contenir nos larmes et nos sanglots. Si nous désirons d'échapper à une mort prochaine, c'est uniquement pour avoir le bonheur d'assister au saint sacrifice, et de confesser nos péchés; dussions-nous mourir aussitôt après, nous serions satisfaits et transportés de joie.

D'ailleurs, lorsque nous pensons que la sainte Mère (de Dieu) daigna autrefois se rendre propice à un pécheur qui avoit signé son apostasie de son propre sang, et que nous nous rappelons la conversion éclatante de ce prince impie qui fut miraculeusement touché par la présence du saint Sacrement (1), quelque grands pécheurs que nous soyons, nous espérons aussi que la Mère de miséricorde appaisera peu à peu la colère de Dieu, et tempérera les effets de sa justice, en sorte que nous pourrons participer au bienfait des

(1) Les auteurs de cette lettre font allusion à la conversion de saint Théophile et à celle de Guillaume, duc d'Aquitaine, qui sont rapportées dans une Vie des saints traduite en chinois.

sept sacremens, et trouver un asile assuré dans les cinq plaies du Sauveur. Prosternés aux pieds de notre pasteur, qui est revêtu de l'autorité de Dieu même, nous espérons que, réfléchissant sur le redoutable emploi dont il est chargé, il se laissera toucher par la douleur dont la vue de nos péchés nous pénètre et nous accable, et que, par un effet extraordinaire de compassion, il nous procurera au plus tôt les secours du saint ministère. Nous nous confions pour cela en la sainte grâce de la Rédemption, commune à tout le genre humain, par le saint nom de Dieu et la gloire des martyrs de notre royaume. Ainsi soit-il.

Nous allons exposer, en quelques articles, tout ce qui nous regarde, ainsi que les supplications que nous adressons à notre propre église (celle de Péking) (1).

1°. Dans l'été de l'an kang-chen (1800), la persécution commença à la campagne. Elle prit bientôt un aspect effrayant. Yu-tsien-lou, qui étoit chargé des dépêches du missionnaire, fut arrêté pendant l'hiver. Il demeura inébranlable dans la foi, et mourut martyr.

2°. Le roi mourut dans l'été de la même

(1) Toutes les fois que les chrétiens de Corée parlent de l'église de Péking, ils l'appellent notre propre église.

année kang-chen. Les mandarins, chargés de l'administration du royaume, commencèrent par persécuter les chrétiens de la campagne. La persécution s'étendit bientôt. L'hiver suivant, elle étendit ses ravages jusqu'à la capitale. Dans la première lune de l'an sin-you (1801), on arrêta des chrétiens en plus grand nombre que jamais on n'avoit fait. Un tribunal spécial fut établi pour juger cette affaire. Parmi les chrétiens qui furent arrêtés se trouvèrent des ministres et des lettrés de la cour; savoir, Ly-kia-houen, Tsing-yo-yung, Hung-ki-meng, Ly-tchang-siun, etc. (1), et d'autres lettrés célèbres. Tous furent renfermés dans la prison royale (King-fou); tous moururent sous les coups, ou par suite des supplices qu'on leur fit endurer.

Le sing-tsao (tribunal où sont jugés les criminels de tout genre), le pou-ting (tribunal qui connoît spécialement des vols), et plusieurs autres tribunaux, siégeoient jour et nuit, et examinoient tout avec la plus grande rigueur. On arrêtoit même ceux qui, sans connoître la religion, l'avoient entendu prêcher une seule fois; les rues étoient plei-

---

(1) Ce Ly-tchang-siun est Pierre Ly, qui fut baptisé par M. de Grammont à Péking, et qui, de retour en Corée, y fit connoître le premier la religion chrétienne. *Voyez* ci-dessus, pag. 260 et suiv.

nes de gens qui alloient et venoient. L'entrée des prisons ressembloit à un marché. On employa, pour vaincre la constance des chrétiens, les tourmens les plus affreux; on en inventa qui jusqu'alors étoient inconnus, et pour lesquels on ne sauroit trouver de nom. Plusieurs chrétiens, ne pouvant résister à la violence de ces tourmens, et dans l'espoir d'échapper à la mort, donnèrent des indices suffisans pour découvrir le père spirituel. Comme il ne restoit plus aucun moyen de se cacher ni de fuir, il se livra lui-même, le 16 de la troisième lune. Il fut mis à mort le 19 de la quatrième lune. Il en sera parlé plus en détail dans la notice que nous donnerons de sa vie. Nos communications les plus secrètes furent découvertes; tout ce qui en étoit l'objet fut mis au grand jour; tous ceux qui étoient employés aux affaires de la religion furent mis à mort. Dans la neuvième lune, le tribunal chargé de cette affaire fut congédié pour quelque temps. Dans la dixième lune, Alexis Hoang-sse-yung, qui avoit fui, fut arrêté. Alors les procédures recommencèrent, et furent plus longues et plus compliquées que par le passé. Alexis souffrit le martyre dans la onzième lune. Dans la douzième, tous ceux qui étoient dans les prisons furent décapités, et le tribunal préposé à cette affaire fut de nouveau congédié. Pendant un an que durèrent les procédures

contre les chrétiens, on fit mourir et on tourmenta tant de personnes, qu'au jugement de tout le monde, depuis que ce royaume existe, on n'avoit jamais rien vu de semblable. Ministres, lettrés, courtisans, nobles, bourgeois, artisans, laboureurs, négocians, petits marchands, femmes, enfans, en un mot des personnes de tous les rangs, de toutes les conditions, furent compromises pour être entrées dans la religion. Aussi tout le monde murmuroit; tous étoient dans l'affliction, et se plaignoient d'une si cruelle oppression, dont on ne prévoyoit pas le terme.

3°. Voici ce qui regarde en particulier notre père spirituel Ly, et les circonstances de son martyre (1).

Jacques vint en Orient (2) l'année kia-in (1794). Quoiqu'il ne sût pas parfaitement la langue, il pouvoit exercer le saint ministère. Dans l'été de l'an y-mao (1795), un chrétien, traître à sa religion, qui avoit pénétré à fond tous nos secrets, fit naître une persécution. Matthias Tsoui et deux autres chrétiens remportèrent la couronne du martyre. Il résulta de cet événement une infi-

---

(1) Ce prêtre étoit chinois; son nom de baptême étoit Jacques, son nom chinois Chou; quand il entra en Corée, il prit le nom de Ly.

(2) La Corée est à l'est de Péking.

nité d'autres maux. Peu s'en fallut que notre père spirituel ne fût arrêté. Colombe Kiang, préposée aux assemblées des femmes, le cacha dans une muraille. Si Kiang elle-même ne fut pas arrêtée, ce fut uniquement par égard pour son sexe et sa naissance. Le prêtre resta ainsi caché très-secrètement pendant trois ans.

En l'année ting-sse (1797), il sortit de sa retraite pour faire mission; il exerçoit le saint ministère la nuit, le jour il s'occupoit à traduire des livres. Infatigable au travail, il ne lui restoit presque point de temps pour manger et pour dormir. Il jeûnoit, se mortifioit et se sacrifioit tout entier à la mission; il excelloit par sa prudence, ses talens et ses vertus. Quoique environné de dangers, néanmoins, semblable au *koue* (1), dont on vient à bout de cacher les angles, en l'environnant de cent pointes différentes, il put, à force de précautions et d'expédiens, se conserver en paix.

La religion sainte ne faisoit encore que paroître dans le royaume de l'Orient (2); les hommes étoient grossiers : c'étoit pour la première fois que le saint ministère y

(1) Le koue est une tranche d'ivoire, avec laquelle les mandarins des dynasties précédentes sont représentés.

(2) *Voyez* ci-dessus, page 305, note 2.

étoit exercé; il régnoit encore une grande ignorance de la doctrine. Le prêtre composa des livres pour répandre l'instruction; il développa ce que les auteurs qui l'avoient précédé n'avoient point assez éclairci; en instruisant les ignorans, fortifiant les foibles, excitant les paresseux, encourageant les fervens, il parvint à faire observer avec fidélité les préceptes de la religion, et à répandre sur nous ses bienfaits. Conformément aux usages de cette religion sainte, il établit la confrérie des personnes éclairées dans la doctrine (1); il en régla les assemblées dans la ville, nomma les chefs qui devoient y présider, statua que les hommes y assisteroient séparés des femmes; en un mot, il régla tout avec la corde et le pied droit (2), n'ayant d'autre but que de convertir les hommes et de les porter à la vertu. Tous s'empressoient de venir recevoir le billet du patron (3); chaque mois les bonnes œuvres se multiplioient. On imita en beaucoup d'endroits de la campagne ce qui se pratiquoit

---

(1) Sur le modèle d'une semblable confrérie établie à Péking.

(2) Expression coréenne, pour signifier qu'il mit tout en bon ordre.

(3) C'est un billet que le chef de la confrérie distribue tous les mois à chacun des membres, pour leur assigner pour patron un des saints que l'Eglise honore dans ce mois.

à la ville. Comme tout devoit se faire en secret, le saint ministère n'avoit point encore été exercé dans les endroits éloignés. Cependant on comptoit près de dix mille personnes qui, à différentes époques, avoient été converties solidement. On se disposoit à faire mission dans les montagnes; mais des circonstances imprévues suscitèrent des obstacles qui ont jusqu'ici empêché l'exécution de ce projet.

Le roi mourut l'année kang-chen (1800); son successeur étant jeune, la reine-mère tint les rênes du gouvernement pendant sa minorité. Les intrigans regardèrent cette occasion comme favorable à leurs perfides complots; ils s'en saisirent pour exécuter leurs désastreux projets. On commença par arrêter les chrétiens de la campagne au printemps de l'année sin-you (1801); on emprisonna les chrétiens; on réunit les trois tribunaux king-fou, sing-tsao et pou-ting (1), qui examinèrent les chrétiens avec la dernière rigueur, et leur firent souffrir les supplices les plus affreux. Beaucoup d'entre eux, cédant à la violence des tourmens, décelèrent les traces du missionnaire. D'après leurs dépositions rapprochées les unes des autres, il étoit tellement à découvert qu'il lui étoit impossible de rester caché. Le 16 de la troisième

(1) *Voyez* ci-dessus, page 303.

lune, il se présenta seul et plein de courage à l'entrée du tribunal kin-fou. Aussitôt il fut arrêté. Les mandarins du tribunal pou-ting prièrent le tribunal king-fou d'avertir le gouvernement qu'ils avoient pris le missionnaire. Comme il appartient spécialement aux mandarins militaires de rechercher et arrêter les criminels, ces mandarins vouloient éviter le blâme d'avoir manqué cette capture. Les prisons du pou-ting n'étant pas comme les autres prisons, dans lesquelles les prisonniers sont jetés pêle-mêle dans des cachots obscurs, le missionnaire avoit la liberté et le moyen de se nourrir comme il vouloit, et de prendre l'air. Il fut interrogé sur son origine et sa conduite; il répondit à tout selon la vérité. Ayant demandé du papier et des pinceaux, il exposa clairement par écrit les principes généraux de la religion et les motifs qui l'avoient déterminé à venir la prêcher, attestant qu'il n'étoit venu en Orient que pour la gloire de Dieu et l'amour des hommes. Il fit une longue pièce d'éloquence pour prouver tout ce qu'il avançoit. On délibéra long-temps à la cour sur ce qu'il y avoit à faire; s'il falloit le conduire de suite à Péking, ou écrire pour demander une décision. On jugea ensuite que, puisqu'il avoit quitté la Chine furtivement, rien ne devoit arrêter et empêcher de le mettre à mort. Cet avis prévalut. Le 19 de la quatrième

lune, dimanche de la sainte Trinité, on mit le missionnaire sur un lit de paille; on le porta, escorté par des soldats, à Lou-leang-kiang, plaine de sable située à une lieue de la ville, où l'on expose les cadavres des criminels mis à mort. Pour en imposer à la multitude, on avoit mis les troupes sous les armes. Le missionnaire, s'adressant à la foule qui l'environnoit, s'écria à haute voix : « Je » meurs ici pour la religion du Seigneur du » ciel. Dans dix ans, votre royaume essuyera » une grande calamité : alors on se souvien- » dra de moi ». Ces paroles, qui furent entendues de tous les idolâtres, firent une grande sensation dans le public. On fit faire au missionnaire trois fois le tour de l'enceinte, pour le montrer à la multitude et imprimer la terreur. On lui coupa ensuite la tête. Il reçut le coup de mort à genoux, les mains jointes, et dans un grand calme. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour l'exécution, le ciel, qui étoit serein, se couvrit tout à coup de nuages épais; il s'éleva un vent si impétueux, qu'il faisoit voler le sable et agitoit même les pierres; la pluie tomboit en même temps à torrens, et le temps étoit si obscur qu'on ne distinguoit rien à huit pieds de distance. L'exécution finie, le vent et la pluie cessèrent, le soleil reparut, on vit l'arc-en-ciel, les nuages se dissipèrent vers le nord-ouest, le ciel redevint serein et

brillant. Le peuple et l'armée reconnurent à ces signes qu'on avoit mis à mort un innocent. Le corps du missionnaire resta exposé trois jours, gardé par des soldats, qui l'enterrèrent ensuite secrètement, pour cacher aux chrétiens le lieu de sa sépulture.

Notice véridique des actions de Colombe Kiang-ouan-chou.

Colombe Kiang-ouan-chou étoit d'une famille distinguée dans la classe des lettrés. Dès son enfance, elle montra beaucoup d'esprit et de pénétration, et elle brilloit parmi les personnes remarquables par leurs belles qualités; d'un caractère naturellement ferme, énergique, droit, sincère, elle fut toujours éloignée de toute action contraire à l'honnêteté et à la raison. Son père étoit d'un caractère très-doux; mais sa mère étoit acariâtre. Comme le monde n'avoit aucun attrait pour Colombe, et qu'à raison de son sexe, elle ne croyoit pas pouvoir exécuter ce qu'elle avoit projeté, elle voulut renoncer au siècle, et se fit des habits d'homme. C'étoit à la vérité sortir des justes bornes. Toutefois, ce trait seul décèle assez son caractère. Son mari s'appeloit Hung; il étoit lettré et d'une grande simplicité; mais sa mère étoit d'une humeur très-difficile. Cependant elle s'accommodoit assez bien avec Colombe, sa bru,

qui la servoit avec toute l'affection de la piété filiale, et prévenoit en tout ses désirs. Lorsque Colombe voyoit sa belle-mère mécontente, elle trouvoit moyen de l'appaiser par ses caresses et ses bonnes manières, et de l'attirer dans ses vues. Ayant entendu Paul Hung, parent de son mari, parler de la religion chrétienne, elle y crut très-sincèrement et très-fermement. La religion étoit alors agitée de troubles continuels, surtout à Hou-siang (sa patrie). Colombe portoit à manger aux confesseurs de la foi. En l'année kang-ou (1790), on publia, parmi les chrétiens, la prohibition du culte superstitieux rendu aux ancêtres. Colombe se détermina aussitôt à obéir. Sa belle-mère, touchée de ses exhortations, commençoit à craindre Dieu et ses châtimens, elle récitoit déjà quelques prières; mais elle n'obéit point à l'ordonnance, et continua à offrir des sacrifices aux ancêtres. Colombe l'exhortoit respectueusement, mais sans fruit; jour et nuit elle adressoit au Seigneur de ferventes prières pour la conversion de sa belle-mère. Un jour que Kou-chi (c'est le nom de la belle-mère) balayoit elle-même la salle des ancêtres, elle entendit un fracas horrible; les colonnes et les poutres s'ébranlèrent. Saisie de frayeur, elle courut se jeter dans les bras de sa bru. Colombe lui dit que c'étoit un avertissement du Seigneur; qu'il falloit bien se garder

garder d'y résister, et de rien faire de déraisonnable et de superstitieux; que le Seigneur la touchant par la crainte, elle devoit se montrer docile; que le moindre retard lui seroit funeste, etc. Colombe ne cessant de l'exhorter, Kou se laissa enfin toucher, et n'osa plus enfreindre la loi contre les superstitions.

Colombe désiroit garder la chasteté; mais comme son mari n'étoit point encore chrétien, elle ne pouvoit exécuter ce pieux dessein. Elle se détermina à en parler son mari: ce qu'elle fit avec tant de force et de solidité, qu'il n'osa s'opposer à son désir, et se sépara d'elle. Ayant appris que dans la capitale on étoit plus instruit sur la religion, et trouvant à la campagne beaucoup d'obstacles à son salut, elle prit occasion d'une visite qu'elle fit à ses parens, pour y transporter ses meubles, et ne retourna plus à la campagne. Elle convertit son père et sa mère, qui moururent d'une manière édifiante.

L'année kia-ing (1794), le prêtre arriva en Orient (1). Comme il étoit obligé de se cacher, Colombe ne pouvoit avoir de communication avec lui. Mais le père spirituel ayant été informé de ses talens, il la mit à la tête des assemblées de femmes. Tous les chrétiens admirèrent la sagesse de ce choix.

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 278.

Le père spirituel ne savoit la langue qu'imparfaitement ; il ne faisoit que commencer à exercer le saint ministère. Selon les mœurs de l'Orient, il est très-difficile d'avoir aucune communication avec les personnes d'un sexe différent. Cela donne aux femmes la facilité de cacher ce qu'elles veulent ; mais elles ont moins de sagacité, d'activité et d'industrie que les hommes. Cependant Colombe s'appliquoit avec une ardeur extrême à diriger et à instruire ; elle animoit tout avec une activité infatigable : son intérieur étoit réglé par une vertu solide ; à l'extérieur, elle étoit tout entière aux fonctions du zèle.

L'année y-mao (1795), il s'éleva une violente persécution. Il étoit urgent de bien cacher le prêtre, qu'on recherchoit avec la dernière rigueur. Colombe le cacha dans un bûcher (1) ; elle ne mit dans le secret qu'une servante, à l'aide de laquelle elle lui procuroit la nourriture. Le missionnaire resta ainsi caché plusieurs mois, sans que la belle-mère et le fils de Colombe en soupçonnassent rien. Affligée de ne pouvoir lui procurer une situation commode, parce que sa belle-mère ne partageoit pas ses dispositions, elle essaya de toucher le cœur de sa belle-mère. Jour et

(1) Colombe Kiang, à cette époque, étoit veuve. *Voyez* la relation de l'établissement du christianisme dans l'église de Corée, page 280.

nuit elle pleuroit et gémissoit; elle ne mangeoit ni ne dormoit; en sorte qu'elle paroissoit devoir mourir. Sa belle-mère lui demanda quelle étoit la cause de son chagrin; elle répondit : « Le père est venu, au péril » de sa vie, pour sauver nos ames; nous » n'avons encore rien fait pour reconnoître » sa charité et ses bienfaits; il est sans asile : » les hommes ne sont ni de bois ni de pierre; » comment pourroit-il ne pas être vivement » affligé? Votre fille va s'habiller en homme, » et parcourir le pays, au péril de sa vie, » pour tâcher de le trouver ». Sa belle-mère lui dit en pleurant : « Si vous faites cela, » qui aurai-je pour appui? Je vous suivrai et » mourrai avec vous. — Vénérable mère, dit » Colombe, je suis bien consolée de voir à » quel degré de vertu vous êtes arrivée. Je » ne craindrois certainement pas d'exposer » ma vie pour trouver le missionnaire; cependant, vu les circonstances du temps, je » crois que c'est inutilement que nous nous » exposerions : nous ne le trouverions certainement pas; mais le Seigneur du ciel sait » tout, il pénètre le cœur des hommes, il » voit votre bonne volonté; il y aura égard, et » fera venir le père. Vénérable mère, oseriez- » vous le recevoir dans votre maison? Si vous » me donnez votre parole d'honneur que vous » y consentez, votre fille aura l'ame en paix » et s'acquittera avec vous, jusqu'à la mort,

» de tous les devoirs de la charité et de la » reconnoissance filiale. — Je ne veux pas me » séparer de vous, dit la belle-mère; faites » tout ce que vous voudrez ». Colombe, ayant la permission de sa belle-mère, invita le père spirituel à passer dans la salle d'honneur. Mais quoique la belle-mère eût, par amour pour sa bru, donné son consentement, néanmoins, comme elle étoit d'un caractère difficile et naturellement craintif, elle étoit souvent effrayée des difficultés et des peines; ce qui occasionoit continuellement quelques petites dissentions. Une servante, qui étoit fourbe, menteuse, et sujette à faire des rapports, accusoit fréquemment Colombe, et provoquoit contre elle la colère de sa belle-mère. Un jour que cette servante tiroit de l'eau d'un puits, elle aperçut au fond de l'eau un anneau de pierre précieuse: en s'efforçant de l'en retirer, elle tomba dans le puits et s'y noya. Cet accident paroît un événement fortuit; mais ce fut un coup de Providence.

Au bout de trois ans, la persécution s'étant appaisée peu à peu, le saint ministère s'exerça bientôt avec un grand concours. Colombe animoit et dirigeoit tout avec fermeté et beaucoup d'ordre; elle exhortoit tout le monde, elle disposoit de chacun à son gré; tous se conformoient à ses vues, avec la même précision que le son

d'une cloche suit le coup du marteau; elle gagnoit tous les cœurs par son ardente charité, de même que le feu s'empare de la paille. Dans les affaires compliquées et les grandes difficultés, elle tranchoit avec la même dextérité qu'une main sûre coupe et divise une touffe de différentes racines entrelacées. Le siècle est plein de dangers; elle s'y présentoit avec l'assurance d'un intrépide guerrier qui affronte la mort dans les combats. Quoiqu'il y eût parmi les hommes beaucoup de chrétiens fervens, ils lui cédoient tous, et le missionnaire se servoit souvent d'elle pour les affaires de la religion (1). C'est à juste titre qu'on peut l'appeler le bouclier, la forteresse de la chrétienté; ses talens et ses grandes qualités l'élevoient beaucoup au-dessus de son sexe. Néanmoins elle ne pouvoit plaire à tout le monde; il est impossible que dans ce monde tout s'accorde parfaitement: nous voyons par la sainte tradition que ce défaut d'harmonie s'est fait souvent remarquer même entre les saints, sans que ç'ait été une tache pour leur vie.

L'année sin-you (1801), la persécution commença dans la capitale. Le missionnaire se cacha pour un temps. Colombe Kiang et

(1) Cela ne paroît pas très-conforme aux règles de l'Eglise.

Agathe Ing-sunn-hone furent prises ensemble. Les mandarins supérieurs et inférieurs des deux tribunaux pou-ting et king-fou (1) les jugèrent avec la dernière rigueur, et leur firent endurer tous les genres de supplices possibles. Quoiqu'elles eussent la peau et les chairs toutes déchirées, les nerfs rompus, les os froissés, elles conservèrent la paix et la joie, sans montrer ni trouble ni tristesse; c'est en vain qu'on essaya sur elles les plus cruels tourmens pour leur faire dénoncer les chrétiens. Quoique Colombe eût tout à souffrir dans la prison, elle ne cessoit de prêcher et d'encourager les autres; elle citoit des passages tirés des livres des lettrés en témoignage pour la religion; elle mettoit au grand jour l'origine de toutes choses, réfutoit les fausses opinions, et développoit la vraie doctrine. Rapprochant les connoissances anciennes et modernes, elle présentoit d'un coup d'œil tout ce qui a été dit de vrai et de solide. Les mandarins, ses juges, ne trouvant rien à lui répliquer, l'appeloient la fille lettrée. On disoit d'elle qu'elle suffoquoit le monde (c'est-à-dire, qu'elle réduisoit ses adversaires au silence). On la nommoit généralement la femme sans pareille. Quoique les juges fussent décidés à la faire mourir, ainsi qu'Agathe, ils avoient

(1) *Voyez* ci-dessus, page 303.

grandement à cœur de les contraindre à renoncer à leur foi : dans ce dessein, ils tâchoient de leur persuader qu'à ce prix elles pourroient conserver leur vie ; mais l'une et l'autre rejetèrent cette proposition avec indignation, et demeurèrent inébranlables jusqu'à la fin.

Ayant appris dans la prison que le missionnaire avoit subi le martyre, Colombe déchira un pan de son habit, et écrivit dessus la vie édifiante de ce digne prêtre, depuis son arrivée en Orient jusqu'à sa mort. Elle donna cet écrit à une chrétienne pour qu'il fût conservé ; mais cette fille étant sans ferveur, sans exactitude, on ignore s'il subsiste encore. C'est une chose bien affligeante.

Un mois après, Colombe fut traduite devant le tribunal suprême des crimes. L'ardeur de son amour pour Dieu alloit toujours croissant ; elle oublioit toutes ses peines et ses douleurs ; elle n'étoit sensible qu'à la joie qu'elle éprouvoit de vaincre dans peu : elle buvoit, mangeoit, conversoit, rioit comme à son ordinaire. Son fils Philippe souffroit dans la prison ; comme il étoit foible dans la foi, il lui avoit échappé des paroles d'infidélité à la religion. Colombe, appelée pour être interrogée, le rencontra dans son chemin, et lui cria d'une voix forte : « Jésus est au-dessus de ta tête, » il te voit ; peux-tu t'aveugler et te perdre

» ainsi » ? Philippe fut touché de cette remontrance; il prit une forte résolution, et reçut enfin la grâce du martyre.

La chaleur étoit extraordinaire, et les prisonniers, qui étoient en grand nombre, manquoient d'eau. Colombe ordonna à sa servante de creuser la terre, et l'eau en sortit avec abondance pour étancher la soif de tous les prisonniers.

Le 22 de la cinquième lune, Colombe fut mise sur un chariot, avec huit autres femmes chrétiennes, pour être conduites au lieu du supplice. On les fit sortir de la ville par la porte occidentale. Colombe parut constamment avec un air de satisfaction et de joie. Elle récitoit des prières à haute voix. Le moment du supplice étant proche, elle se tourna vers le mandarin qui présidoit à l'exécution, et lui dit : « Les lois prescri-
» vent d'ôter les habits à ceux qui doivent
» être suppliciés; mais il n'en doit pas être
» ainsi de nous autres femmes. Avertissez
» promptement le mandarin supérieur, que
» nous demandons à mourir habillées ». Le mandarin ayant consenti à ce qu'elles demandoient, elles se regardèrent d'un visage riant. Colombe fit le signe de la croix, et présenta la tête au bourreau. Elle étoit âgée de trente-huit ans. Ce même jour, il tomba une grande pluie. Les neuf cadavres restèrent dans la boue sans se corrompre, sans

contracter aucune mauvaise odeur ; ils conservèrent les mêmes couleurs ; les chairs et le sang n'éprouvèrent point d'altération : ce qui jeta [illegible] dans le plus grand étonnement.

Agathe Ing-suum-houe.

Agathe Ing-suum-houe étoit nièce de Paul Ing, qui souffrit le martyre en l'année y-mao (1795) (1). Elle étoit encore jeune lorsqu'elle entendit parler de la religion. Elle se détermina dès-lors à garder la virginité. Avec de l'étoffe qui faisoit partie du trousseau qu'on avoit préparé pour ses noces, elle se fit des habits d'homme, sans que sa mère et sa sœur, qui habitoient avec elle, s'en aperçussent. Elle s'enfuit secrètement la nuit avec un de ses parens qui étoit âgé, et se rendit chez Paul Ing. Sa mère, qui n'en savoit rien, crut qu'elle avoit été dévorée par quelque tigre ; elle la pleuroit jour et nuit. Agathe demeura quelques mois chez

(1) Paul Ing fut baptisé à Péking par M. Raux, supérieur des missionnaires lazaristes françois en Chine, le 5 février 1790. Le frère Pansi fut son parrain ; il tira son portrait qui fut envoyé à Saint-Lazare. Ce Paul Ing est le premier Coréen député à Péking par Pierre Ly, qui avoit été baptisé par M. de Grammont, en 1784. Il y a un autre Paul Ing, qui reçut la couronne du martyre le 7 décembre 1791.

Paul Ing; mais comme elle y trouvoit des inconvéniens, elle revint chez sa mère. On murmura et on se récria beaucoup contre elle. Elle prenoit tout en patience, sans se troubler et sans changer de détermination.

En l'année y-mao (1795), elle alla à la capitale avec sa mère. Elles y louèrent une habitation. Agathe n'étoit point encore baptisée lorsque la persécution commença. Paul Ing souffrit le martyre. Agathe se cacha pendant plusieurs années; elle essuya beaucoup de peines, et eut enfin la consolation de recevoir les sacremens. Sa mère étant morte, elle alla demeurer avec Colombe, et le missionnaire lui confia le soin des jeunes filles. Elle jeûnoit, se mortifioit, prioit et méditoit beaucoup; tous les jours on la voyoit croître en mérites et en vertus: elle étoit le modèle accompli de la chrétienté. Elle étoit grandement affligée que sa mère fût morte sans sacremens; un jour elle la vit en songe servir la sainte Vierge : elle en parla au père spirituel, qui lui dit que ce songe méritoit considération. Dès-lors elle redoubla de zèle à procurer la délivrance des ames du purgatoire. Un jour, pendant qu'elle étoit en oraison, elle vit la sainte Vierge, et le Saint-Esprit qui alla se reposer sur son sein. Elle se sentit pénétrée de joie et de consolation. Ne pouvant s'en rapporter à elle-même, elle consulta le missionnaire, qui lui dit que

c'étoit une faveur spirituelle, et il lui montra une image qui représentoit la vision. Elle en conçut une nouvelle ferveur, un plus grand amour pour Dieu.

Agathe avoit une grande dévotion envers la sainte dont elle portoit le nom. Elle disoit continuellement de toute l'affection de son cœur : « Oh! si je pouvois être martyre, » comme ma patronne sainte Agathe »! Elle ne cessoit d'engager les autres à prendre cette sainte pour patronne.

Agathe fut arrêtée avec Colombe dans la persécution de l'an sin-you (1801); et, depuis le commencement jusqu'à la fin, elle souffrit les mêmes tourmens que Colombe. Le 24 de la cinquième lune, elle fut mise à mort à Yang-keng-kioung, lieu de sa naissance, où on la fit conduire pour imprimer la terreur à tout le peuple. La veille de sa mort, les chrétiens qui étoient avec elle dans la prison, la virent s'entretenir, boire et manger avec sa tranquillité ordinaire, comme si elle eût ignoré qu'elle étoit près de mourir. Elle jouissoit d'une grande paix intérieure. Elle étoit tellement occupée du ciel, qu'elle ne paroissoit plus se regarder comme étant sur la terre. Le jour de son martyre, elle alla gaîment au lieu du supplice, et reçut la mort avec joie. Le sang qui coula lorsqu'elle fut décapitée étoit blanc comme du lait.

Luthgarde Ly.

Luthgarde étoit fille de Matthieu Ly. Après la mort de son père, elle s'appliqua, ainsi que sa mère, à servir le Seigneur. Lorsqu'il fut question de la marier, elle déclara à sa mère le désir qu'elle avoit de rester vierge. Sa mère se réjouissoit de voir en elle cette inclination; mais, à raison des mœurs du pays, elle n'osoit rien lui promettre. Toutes deux imploroient à ce sujet le secours du Seigneur. Le missionnaire conseilla de la marier à quelqu'un de la famille de Lieou-hung-kien. Jean, son fiancé, étoit très-fervent, et vouloit aussi garder la virginité. Les deux jeunes époux firent vœu de chasteté d'un commun accord. Luthgarde ayant passé dans la maison de son époux, s'acquittoit fidèlement, auprès de son beau-père et de sa belle-mère, de tous les devoirs de la piété filiale. Modeste, pleine de charité envers le prochain, très-exacte à tous ses devoirs, elle étoit le modèle de tout le canton.

Toute la famille fut arrêtée dans la grande persécution. Son mari et son beau-père furent d'abord martyrs; Luthgarde, sa belle-mère, une parente de son beau-père, et Matthieu Ouan-cheou, qui étoit aussi de leurs parens, furent condamnés à l'exil. Lorsqu'on étoit sur le point de les y envoyer,

Matthieu et Luthgarde s'en plaignirent, et dirent avec intrépidité : « Suivant les lois du » royaume, les chrétiens doivent être mis à » mort, nous désirons qu'on nous fasse mou» rir promptement ». Après avoir réitéré cette demande, Luthgarde, voyant qu'on n'y avoit aucun égard, ajouta : « J'ai au dedans » de moi dix mille volumes; je suis ferme » et constante : eussé-je dix mille morts à » subir, je ne changerois pas de résolu» tion. Si l'on me transporte ailleurs, je di» rai dans toutes les villes par où je passerai » que notre mandarin n'observe pas les lois. » Tout mandarin qui ne fait pas mourir les » chrétiens péche contre l'Etat; celui qui en » tue beaucoup a du mérite; celui qui ne » les tue pas les protège ». C'est ainsi qu'elle provoquoit à dessein la colère du mandarin; mais elle n'obtint pas encore ce qu'elle souhaitoit.

Ces quatre exilés avoient à peine fait une dixaine de lieues pour aller vers le lieu de leur exil, qu'on les fit subitement retourner sur leurs pas et reconduire en prison. Les mandarins se réunirent en corps pour les examiner et les juger. La vierge Luthgarde répondit à toutes les questions avec une aisance incroyable. Ses paroles couloient comme l'eau. Elle montroit une fermeté et une intrépidité surprenante; elle n'avoit d'autre désir que de mourir au plus

tôt. Les juges, après avoir délibéré entre eux, condamnèrent à mort Luthgarde et ses compagnons. Le jour de leur supplice, on leur donna des coups sur les orteils; mais ils ne sentirent aucune douleur. Les quatre martyrs allèrent au lieu de l'exécution, le cœur plein de joie et d'allégresse. Matthieu Ouan-cheou prêchoit au peuple à haute voix. Luthgarde, s'apercevant que les deux femmes montroient quelque foiblesse, cria à Matthieu : « Animez-nous ici ». Et ils continuèrent à converser avec gaîté, comme auparavant. La veuve étoit inquiète pour son troisième fils, qui étoit exilé; Luthgarde et Matthieu l'exhortèrent et la consolèrent, en lui disant : « Aujourd'hui nous » allons nous dépouiller de toutes les affec- » tions de la nature, pour tourner entière- » ment notre cœur vers Dieu. A quoi bon » tant de sollicitude pour une chose qui doit » vous toucher si peu dans les circonstances » présentes »? Avant de lui donner le coup de la mort, le bourreau voulut ôter à Luthgarde ses habits. Elle se récria, en disant : « Quoi- » que je doive mourir de votre main, com- » ment osez-vous toucher mes vêtemens »? Elle quitta elle-même ses habits de dessus. Le bourreau ayant voulu la lier, elle le repoussa avec indignation, plaça ses mains convenablement, et reçut le coup de mort avec une parfaite tranquillité. C'étoit en l'année sin-

yon, le 27 de la douzième lune (le 30 janvier 1802). Elle étoit âgée de vingt-trois ans.

Thomas Tsoui-py-kung.

Depuis vingt ans qu'il avoit embrassé la religion chrétienne (1), il avoit souffert en diverses occasions dix mille sortes (c'est-à-dire une infinité) de tourmens, sans témoigner la moindre foiblesse. Le bourreau qui le mit à mort, étant peu expérimenté, ne lui coupa pas la tête du premier coup. Thomas porta la main à son cou, et la retira toute teinte de sang qu'il fixa attentivement, disant : *Précieux sang.* Il fut aussitôt martyrisé.

Augustin Ting-jo-tchung.

Chrétien depuis vingt ans, constamment persécuté par son propre père, Augustin avoit souffert toutes sortes d'afflictions et de tourmens, sans jamais changer de dispositions. Il étoit infatigable à prêcher et à transcrire des livres. Il composa un ouvrage simple et à la portée de tout le monde, qui a pour titre : *Sentences nécessaires de la reli-*

(1) Ces vingt ans ne sont qu'un à-peu-près pour faire un compte rond. La religion ne fut connue en Corée qu'en 1784, et ce Thomas mourut en 1801.

gion chrétienne. Cet ouvrage est en deux volumes, et très-utile aux commençans. Ayant été conduit à la prison royale, il y prêcha la religion clairement et librement. On ne sauroit dire combien il eut à souffrir. Il se rendit au lieu de l'exécution avec un air tranquille et un visage riant. Il s'assit vis-à-vis les instrumens de son martyre; puis, regardant ceux qui l'environnoient, il leur dit : « Le Seigneur suprême du ciel, de la terre » et de toutes choses, infiniment adorable, » et existant de lui-même, vous a créés, » et vous conserve : vous devez tous vous » convertir à votre premier principe; n'en » faites pas follement un sujet de mépris et » de raillerie. Ce que vous regardez comme » un opprobre et une honte pour moi, sera » bientôt le sujet de ma gloire ». Le bourreau le pressant de mettre sa tête sur l'instrument (1), il s'y plaça de manière à voir le ciel, disant : « Il vaut mieux mourir en » regardant le ciel qu'en regardant la terre ». Le bourreau trembloit, et n'osoit d'abord le frapper. Enfin le martyre fut achevé. Augustin étoit âgé de quarante-deux ans. Il mourut en l'année sin-you (1801), le 26 de la

(1) C'est un couteau attaché par un bout à une pièce de bois, de manière qu'il puisse se mouvoir pour couper tout ce qu'on met entre lui et la pièce de bois.

seconde lune, le même jour que Thomas Tsoui. Le mandarin voulut forcer son fils Charles à apostasier; mais Charles résista fortement, et demeura inflexible. Il désiroit mourir pour Dieu, comme son père. Il fut martyrisé le 2 de la quatrième lune, même année.

Alexis Houang-sse-Yung.

Alexis Houang-sse-Yung étoit d'une famille distinguée. Il s'acquit une grande réputation par ses talens. Il n'avoit que seize ans lorsqu'il reçut le grade de lettré. Le roi voulut le voir, et lui témoigna beaucoup d'affection. Il lui dit, en le prenant par la main : « Lorsque vous aurez vingt ans, venez promptement à mon service ». Cette circonstance, jointe à ses rares talens, le rendit célèbre dans tout le royaume. Quelque temps après, il entendit parler de la religion, et l'embrassa aussitôt avec ferveur. Il fit de grands progrès dans la vie intérieure. Tout pénétré de l'importance du salut, et plein de mépris pour le monde, il ne se préparoit plus aux examens. Quand il s'y présentoit, ce n'étoit que pour la forme, et s'en retournoit sans avoir achevé sa composition. Le roi s'étonnoit de ne pas le voir s'avancer; il en parloit souvent à ses courtisans, et leur recommandoit de stimuler ce jeune homme. Il lui ordonna de se rendre

à la cour; et alors il sut qu'il étoit chrétien, et n'aspiroit plus aux honneurs du monde. Le roi en fut très-affligé, et le regretta beaucoup. Il voulut l'obliger à se préparer à recevoir le haut degré (1); mais ce fut en vain : Alexis se consacra tout entier à transcrire ou à composer des livres de religion, à prêcher et à exhorter. Il fit des conversions sans nombre. Tous ses parens et amis le chargeoient d'injures et de malédictions. Rien ne le déconcerta, et ne l'empêcha d'aller son droit chemin. Après qu'il eut participé aux sacremens, on vit croître sa ferveur et son zèle. Il eut toute la confiance et l'affection du père spirituel, et lui fut d'un grand secours. Sa vie est pleine de traits intéressans qu'il seroit trop long de rapporter. En l'année sin-you (1801), il fut spécialement compris dans le nombre de ceux qui devoient être arrêtés. Voulant voir quelle tournure prendroient les affaires, il se cacha d'abord pendant quelques jours; il courut les plus grands dangers d'être arrêté, et n'y échappa que par une combinaison de circonstances si extraordinaires, qu'on ne peut attribuer sa conservation qu'à une protection spéciale du Seigneur. S'étant ensuite

(1) Alexis avoit déjà reçu le plus haut degré ordinaire de littérature; mais il y a un autre degré extraordinaire auquel peu de lettrés sont admis.

déguisé, il sortit de la ville, se rendit à une montagne éloignée de quarante lieues, où il se cacha dans un four à tuiles, et ne fit connoître le lieu de sa retraite qu'à Thomas Houang. Alexis étoit tout occupé d'exercices de piété, tandis que Thomas au dehors observoit, examinoit tout. Alexis pensoit fortement aux moyens d'entrer en relation avec les missionnaires de Péking, lorsque tout à coup Thomas Houang fut arrêté. Celui-ci voyant que le feu de la persécution augmentoit de jour en jour, et que c'étoit spécialement à cause de ceux qui avoient fui et s'étoient cachés; pensant d'ailleurs qu'aucun chrétien ne pourroit échapper, se détermina à déclarer nettement et sans détour qu'un tel étoit à tel endroit. Dans la dixième lune, les archers allèrent droit à la caverne. Alexis ne fut ni troublé ni effrayé. Il se vit lier avec une parfaite tranquillité. On le conduisit à la prison royale. Outre tous les genres de tourmens usités, on lui en fit souffrir plusieurs autres inconnus jusqu'alors. On avoit saisi dans ses mains, lorsqu'il fut pris, un morceau de soie sur lequel étoient écrits les actes des missionnaires et des autres chrétiens martyrs, et une lettre adressée à l'Eglise de Péking, pour solliciter l'expédition d'un vaisseau. Cette lettre n'étoit pas finie. Elle servit à le faire juger coupable de rebellion. Il fut, en consé-

quence, conduit hors de la porte occidentale, le 5 de la onzième lune, et coupé en morceaux. Sa mère, sa femme et ses enfans ont été exilés séparément dans des îles éloignées.

Le nombre des martyrs dans la persécution de l'année Sin-you (1801) se monte à plus de cent quarante, dont quelques-uns furent coupés en pièces, les autres, ou décapités, ou étranglés, ou tués sous les coups. Les actes que l'on a faits de chacun d'eux méritent d'être transcrits ici; mais, vu la difficulté et le danger des routes, et dans la crainte de trop grossir le volume, nous n'avons parlé que de cinq ou six; et encore, en rapportant leur mérite et leurs belles actions, nous n'avons cité qu'un trait entre dix mille autres.

Quant aux autres martyrs, tels que Jean Tsoui, chef de la chrétienté . . . . (suivent les noms de trente-sept hommes, de trois vierges et de quatre femmes), ils ont tous acquis pendant leur vie beaucoup de grands mérites. Ils ont montré dans les souffrances une constance et une fermeté inébranlable, et peuvent figurer dans les annales de la religion. Il y en a encore un grand nombre d'autres, qui, s'efforçant de correspondre à la grâce du Seigneur, ont, par son secours, également consommé leurs mérites par le martyre. Leurs familles ont recueilli

ce qui les concerne. Quand il viendra un missionnaire en Orient, on pourra faire un recueil de tout, à commencer par Paul Ing-tchin-tchang (martyrisé en 1791).

Jésus-Christ a dit : « Mon Père, vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens du siècle ; et vous les avez révélées aux petits (1). » Cette sainte parole doit s'accomplir à la lettre de génération en génération. Elle se vérifie maintenant dans notre patrie. Parmi les grandes familles qui sont distinguées par leurs ancêtres, parmi les descendans des mandarins, ou ceux qui sont actuellement en charge, on trouve un certain nombre d'hommes bien disposés en faveur de la religion ; mais ils sont retenus par le désir de parvenir, de s'avancer dans le monde, ou par la crainte de s'exposer à la raillerie. Parmi les riches du peuple, la soif de l'or étouffe la voix de la conscience. Ceux qui se tournent du côté de la religion, et cherchent la justice, sont de ces personnes que la pauvreté et la misère accablent, qui manquent de toutes ressources. D'ailleurs, suivant les mœurs du pays, presque tous les genres de commerce et d'associations sont remplis de superstitions ou d'injustices. Les chrétiens qui voudroient s'y livrer pour gagner leur vie en sont par-là même exclus.

(1) Évangile de saint Matthieu, chap. 11, v. 25.

Aussi les chrétiens riches sont devenus pauvres; les pauvres sont réduits à mendier, à errer de tous côtés sans trouver d'asile : ils ont toutes les peines du monde à subsister. Cependant on ne les entend ni murmurer ni se plaindre. Ils sont contens d'errer et de souffrir, pour pouvoir observer la religion. N'est-ce pas une faveur toute particulière du Seigneur qui nous anime et nous soutient? Nous en sommes indubitablement redevables à la protection des anges, des saints et de toute l'Eglise, qui intercèdent pour nous.

Ceux d'entre nous qui avoient des talens pour les affaires sont tous morts dans la grande persécution. Ceux qui ont échappé aux supplices, et ceux qui se sont cachés, sont saisis de frayeur. La terreur s'est comme naturalisée chez eux. Ayant perdu tout leur patrimoine et tout ce qu'ils possédoient, ils n'ont plus de ressource que dans la mendicité. Il n'en est pas un qui puisse se sustenter de lui-même. D'ailleurs, tant de souffrances ont fait changer de dispositions à plusieurs qui sont devenus craintifs et soupçonneux. Mais dix ans se sont écoulés depuis cette violente tempête; les circonstances sont changées; la crise est moins violente. Peu à peu les esprits peuvent se ranimer; les choses peuvent reprendre. Si nous avions le secours des sacremens, la religion pourroit bientôt briller d'un nouveau lustre. Mais nous

n'avons plus d'hommes à talens; il ne reste plus que des hommes simples et grossiers. Nous formons bien des désirs; mais nous n'avons aucun moyen à notre disposition. Quand même on rencontreroit quelqu'un qui pût traiter les affaires, nos maisons étant vides, nos bourses sans argent, ne sachant où tendre la main, que pourrions-nous faire, sinon pleurer, gémir et nous affliger? C'est la raison pour laquelle, depuis dix ans, nous n'avons pu envoyer personne à Péking. Ç'a été bien moins faute d'hommes de bonne volonté qu'à cause de notre pauvreté. Nous élevions la tête, nous nous levions sur la pointe des pieds, nous regardions vers le nord, et nous pleurions, nous poussions des cris. Nous n'aurions point été arrêtés par la difficulté des routes; le danger pour nos vies ne nous eût point effrayés; mais nous ne pouvions ramasser quelques centaines de taëls pour le viatique des députés. Dans le commencement, on avoit construit des corps-de-garde de tous côtés pour surveiller le pays. Les sentinelles étoient aussi près l'un de l'autre que les arbres dans une forêt. Les plus petits villages, sur les frontières, étoient gardés comme les villes en temps de guerre. Depuis quelque temps, on s'est relâché de cette sévérité; l'état des choses permettoit d'agir; mais d'un côté notre indigence nous laissoit sans ressource; d'un autre, étant dis-

persés au loin, nous ne pouvions nous réunir, et suivre notre désir. Le cœur navré de douleur et rempli d'amertume, nous ne pouvions que gémir, sans savoir que faire.

Tout le royaume a pris part à la grande persécution. Elle faisoit la matière de toutes les conversations. L'excellente doctrine et les bons exemples des chrétiens remplissoient tous les yeux et toutes les oreilles. Leurs discours pathétiques touchoient tous les cœurs. On s'étonnoit de voir combien la religion est supérieure à la science du monde. On admiroit la charité des chrétiens; presque tous les cœurs en étoient attendris. On condamne comme injuste la mort de ceux qui ne sont plus. On a compassion de ceux qui restent. Non, la lumière du ciel ne peut s'éteindre (le cri de la conscience ne s'étouffe point). Ce sentiment est commun à tous les hommes; mais, faute du secours que procurent les sacremens, rien dans l'intérieur n'excite et n'anime la volonté. Bafoués, vilipendés, ayant sans cesse devant les yeux la mort et les tourmens, nous sommes à l'extérieur dans l'oppression. Le cœur est toujours le même; mais on craint de se déterminer imprudemment : on désire d'entendre; mais personne n'indique ce qu'il faut faire; c'est vraiment un état digne de compassion. Toutefois l'occasion présente est favorable;

favorable; on ne doit pas différer de procurer un si grand bien.

Nous avons entendu dire qu'en l'année kia-tse (la première année du cycle de soixante ans, en 1804), il y a eu une violente persécution à Péking; que l'entrée des églises avoit été interdite très-rigoureusement; que beaucoup de chrétiens avoient été mis à mort, et les missionnaires européens emprisonnés. Cette nouvelle a répandu parmi nous la plus grande consternation, et nous a causé la douleur la plus amère. Jusqu'à présent, nous n'avons pu nous assurer de la vérité de ces bruits; cela nous met dans la plus grande inquiétude. Nous vous supplions de nous éclaircir sur ce point; ce sera pour nous une grande consolation.

L'église de Péking étant elle-même rigoureusement surveillée, et nos affaires exigeant le plus grand secret, nous vous prions de nous indiquer ce qu'il y a de mieux à faire dans les circonstances présentes. Nous implorons le secours du Seigneur, et vous conjurons de penser à trouver un moyen efficace pour nous tirer de l'état affreux où nous nous trouvons.

Depuis la grande persécution, tout ce qui concerne la religion, ses lois et sa doctrine, est connu dans tout le royaume. En vain voudroit-on cacher ou dissimuler les lois qui défendent de sacrifier aux ancêtres et aux

idoles. Celles qui prescrivent les jeûnes et les abstinences font aussi reconnoître les chrétiens. Or, quant au premier commandement de Dieu et à ce que la religion prescrit rigoureusement, dût-il en coûter la vie, il n'est jamais permis de l'enfreindre. Il n'en est pas de même des lois qui ordonnent les jeûnes et les abstinences; nous avons vu qu'on en dispense souvent. Pourroit-on accorder une dispense générale aux voyageurs et aux domestiques?

Les livres et objets de dévotion qui ont été portés au tribunal fou-ting (des archers) ont été la proie des flammes. Ce qui étoit au tribunal king-fou (royal) a été mis sous clef pour être conservé. Il en a été de même des écrits du missionnaire et d'Alexis, dont nous avons parlé; tout cela est dans le palais du roi.

Les chrétiens n'ont pu conserver que très-peu de choses des livres qu'ils avoient. Il ne leur en reste guère que des lambeaux ou des feuilles séparées. Les images du père, ses livres, son calice, tout a disparu. Il ne reste de ses livres que deux petits volumes qui sont entre les mains d'une chrétienne.

Les livres imprimés en Chine, que nous avons vus, sont en grand format, et pour cela difficiles à cacher. Si vous les faisiez imprimer en petit format, vous pourriez nous les envoyer plus facilement, et il nous seroit

plus aisé de les cacher. Nous vous prions d'avoir égard à cela.

Maintenant que nous n'avons aucun moyen de recevoir les sacremens, c'est une chose bien fâcheuse pour nous de manquer de secours à l'article de la mort. Si nous pouvions avoir des choses saintes, auxquelles fussent attachées des indulgences plénières, elles serviroient à nous animer et à fortifier en nous la foi, l'espérance et la charité.

Comme, depuis dix ans, nous n'avons pu avoir aucune communication avec vous, nous ignorons le nom du souverain Pontife; depuis combien d'années il gouverne l'Eglise; nous ignorons également ce qui regarde les prêtres de l'église de Péking; combien il y en a, outre l'évêque; quels sont les progrès de la religion en Chine; combien il y a de royaumes en Orient où la religion est prêchée et exercée publiquement. Nous vous prions de nous donner quelques détails sur ces différens articles.

Personne d'entre nous qui avons servécu à la persécution, n'est bien instruit des affaires qui furent traitées secrètement en l'année kang-chen (1800). Simon Kin et Yu-tsien-si (1) nous écrivirent il est vrai de leur prison; mais ils ne nous dirent que des choses générales, et n'osèrent entrer en aucun dé-

(1) Ces deux individus avoient été envoyés à Pé-

tail. Ils nous apprirent qu'au bout de dix ans; il devoit venir un grand vaisseau; que les nombreux sectaires nan-kinois (1) causoient de grands troubles; que des clercs de l'église de Péking avoient résolu de venir en Orient pour travailler au salut de nos ames. Cela nous a touchés jusqu'aux larmes, et nous a pénétrés de la plus vive reconnoissance. La grande persécution nous ayant empêchés d'aller recevoir ces ecclésiastiques, nous en avons ressenti la douleur la plus amère, et nous sommes inconsolables d'ignorer ce qu'ils sont devenus. Si le Seigneur les a conservés sains et saufs, lorsqu'ils verront les députés que nous envoyons à Péking, ils penseront sans doute à accomplir leur promesse. Nous les en prions instamment en nous prosternant. Nous les désirons avec autant d'ardeur qu'un enfant soupire après la mamelle. Prosternés en terre, nous implorons aussi la miséricorde et la bonté infinie de Dieu, qui est notre unique appui. Nous espérons de la vertu et du zèle des pères, que les paroles

---

king en 1800, avec une lettre du missionnaire. A leur retour, ils furent pris avec la réponse de l'évêque et des missionnaires de Péking.

(1) Les pe-lien-kiaô, dont il est fait si souvent mention dans les lettres des missionnaires du Su-tchuen. (*Voyez* tome I[er]., pag. 40; et tome III, pag. 289 et suiv.) Ces rebelles étoient aussi répandus dans la province de Nan-king.

du salut nous parviendront avec la rapidité de l'étoile (1), et nous rendront à tous la vie. Si l'on réparoit la boutique qui étoit près de la porte d'une des maisons que les Européens ont à Péking, il nous seroit plus aisé de communiquer avec l'église de Péking. Nous demandons humblement qu'on veuille bien nous procurer cette commodité.

L'année sin-you (1800), en laquelle le prêtre et un grand nombre de chrétiens furent mis à mort, notre gouvernement en informa l'empereur de Chine. L'église de Péking en aura sans doute appris quelque chose. Depuis ce temps, il est arrivé plusieurs fois que quelques-uns de nos compatriotes, feignant d'être chrétiens, sont allés pour espionner. Ce sont des apostats, des traîtres à la religion, qui prétendent par ce moyen faire preuve de loyauté, pour obtenir quelque récompense. Nous espérons que vous aurez découvert cette malice, et que vous n'en aurez pas été dupes.

Si la communication entre vous et nous est entravée, ne seroit-il pas à propos de convenir d'une famille chrétienne de la ville, chez laquelle seroit le rendez-vous.

Notre roi est très-grièvement malade, les remèdes n'ont aucun effet. Il paroît tendre

(1) Les auteurs de la lettre entendent, par cette étoile, l'étoile tombante.

à un dépérissement total. Nous prions notre propre église (de Péking) (1) de demander à Dieu qu'il le protège et lui rende la santé.

En écrivant au souverain Pontife (2), nous avons grandement passé les bornes de notre condition. Forcés par les circonstances fâ-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 302, note 1.

(2) La lettre ci-dessus écrite à l'évêque de Péking par les chrétiens de Corée, en 1811, étoit accompagnée d'une lettre des mêmes chrétiens, adressée au souverain Pontife. Ces pauvres néophytes exprimoient dans cette lettre, de la manière la plus touchante et la plus animée, leur profonde vénération pour le saint Siége et pour le vicaire de Jésus-Christ, et la douleur amère qu'ils ressentoient de se voir privés de pasteurs, de guides spirituels et de tous les secours extérieurs de la religion. Ils supplioient en même temps Sa Sainteté de prendre des moyens efficaces pour leur envoyer des missionnaires, et indiquoient les moyens qu'ils croyoient propres à y réussir. Le Pape étoit encore captif à Fontainebleau quand cette lettre lui parvint. Ah! combien de pensées et de sentimens durent alors se confondre dans le cœur paternel de ce vénérable Pontife. Il voyoit l'Eglise de Jésus-Christ persécutée en même temps aux deux extrémités du monde; en Corée, par les serviteurs des idoles; en France, par les propres enfans du vrai Dieu: en Orient, par l'ignorance; en Occident, par le parricide! Au milieu du royaume très-chrétien, des enfans déchiroient d'une main sacrilége le sein de la plus tendre des mères, et, dans les régions idolâtres, de simples néophytes soupiroient après les secours de notre sainte religion, et s'élevoient au-dessus de tous les périls, pour tendre des mains sup-

cheuses où nous nous trouvons, nous n'avons pu faire autrement. Nous vous prions de traduire notre lettre, et de la lui faire passer. C'est un léger témoignage de l'affection que, dans notre petitesse, nous présentons à celui qui sur la terre est notre Dieu et notre bon-

---

pliantes et arrosées de leurs larmes, vers le père commun des fidèles. Emu par ce spectacle, il adora sans doute les décrets impénétrables de Dieu, et fut consolé par l'assurance que donne la foi, que la miséricorde de Dieu est toujours prête à s'unir sur la terre à sa justice. Il pria avec une nouvelle ferveur pour cette France, jadis l'ornement et la consolation de l'Eglise, en même temps qu'il versa des larmes de joie, de douleur et d'espérance, sur cette église de Corée, dont un simple laïque, un fils d'ambassadeur païen, un jeune homme élevé dans l'idolâtrie, dans l'opulence et la licence d'une cour corrompue, devint tout à coup, en 1784, le fondateur, l'apôtre et le confesseur. Il bénit la bonté infinie de Dieu dans les nombreux martyrs de cette chrétienté naissante. Ces miracles d'une grâce toujours féconde, toujours inépuisable, remplirent son ame d'admiration et de reconnoissance. Sa charité unit ses pleurs et ses prières aux vœux et aux soupirs des néophytes de Corée, et lui inspira le dessein d'aviser aux moyens de satisfaire leur pieux désir aussitôt que les circonstances le permettroient. Telles doivent être aussi les pensées et les affections de toute ame sincèrement religieuse. Gémissons donc, avec le vicaire auguste d'un Dieu mort sur une croix pour le salut de tous les hommes, sur le malheur de ces pauvres chrétiens qui vivent sans instructions, sans sacrifices, sans sacremens, au milieu de tous les dangers du paganisme;

heur (1). Nous souhaitons que notre affaire lui soit communiquée et fidèlement détaillée, dans l'espoir qu'il sera touché de compassion pour nous.

Nous aurions encore une infinité de choses à dire que nous ne pouvons mettre sur la soie (2). Le porteur pourra en quelque sorte y suppléer.

Nous vous supplions de penser à prendre au plus tôt un parti, et de nous donner votre bénédiction, par le saint nom de Dieu et les mérites de la Rédemption. Ainsi soit-il.

Le 3 de l'onzième lune de l'année Sin-on (18 décembre 1811).

---

mais accompagnons nos gémissemens de prières, de bonnes œuvres et d'efforts, selon nos moyens, pour procurer à nos frères en Jésus-Christ les secours de sa miséricorde. Notre divine religion, toute d'amour, nous commande de les aimer comme nous-mêmes. Faisons donc pour eux tout ce que nous désirerions que l'on fît pour nous, si nous étions en danger de périr, et de périr pour l'éternité. (*Note des Editeurs.*)

(1) Il y a toute apparence que, par cette manière de parler, les chrétiens de Corée ont voulu dire que le Pape tient pour eux sur la terre la place de Dieu, et est l'instrument de leur bonheur, en leur enseignant le chemin du salut éternel. (*Note des Editeurs.*)

(2) La lettre de ces chrétiens est écrite sur de la soie.

Notice historique sur M. Denis CHAUMONT*, protonotaire apostolique, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, mort à Paris le 25 août 1819.*

Nota. Quoique M. Chaumont n'ait point terminé sa carrière dans les missions, néanmoins une courte notice historique sur sa vie ne paroîtra point déplacée dans cet ouvrage. Il travailla pendant plusieurs années dans la mission du Fo-kien; et, depuis son retour en France, en 1785, il n'a cessé, jusqu'à sa mort, de s'employer avec un zèle infatigable, d'abord comme directeur, ensuite comme supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, à gérer les affaires de ces missions. Il en a été un des principaux soutiens depuis 1792; et c'est à lui que sont adressées la plupart des lettres insérées dans ce recueil. Cette notice auroit été plus convenablement placée immédiatement après les lettres de Chine, avant les relations de la Corée. Mais l'on avoit déjà commencé à imprimer les pièces concernant la Corée, lorsque cette notice a été rédigée.

M. Denis CHAUMONT naquit à Eragny, près de Gisors (département de l'Oise), le 16 novembre 1752. Il fut baptisé le même jour. Ses parens, qui, avant de le mettre au monde, avoient déjà perdu trois enfans presque aussitôt après leur naissance, consacrés

...

rent celui-ci à la très-sainte Vierge. Leur confiance dans la protection de la Mère de Dieu ne fut point vaine; l'enfant qu'ils lui consacrèrent, et cinq autres qu'ils mirent au monde depuis, vécurent. M. Denis Chaumont reçut dans le cours de sa vie des marques fréquentes de la bonté de cette puissante protectrice; aussi conserva-t-il toujours envers elle une dévotion toute particulière.

Il commença ses études chez les bénédictins de Saint-Germer, près Gournai. Il passa de là au collége des Grassins à Paris, et entra ensuite au séminaire des Trente-Trois. Il se distingua toujours par son application à l'étude et par ses progrès dans les sciences. Une exacte fidélité à tous ses devoirs, une piété solide, et un caractère plein de douceur et de bonté, le firent chérir et estimer de ses maîtres et de ses condisciples. Il entra, en 1775, au séminaire des Missions-Etrangères, étant diacre, et s'y disposa à la prédication de la foi dans les pays infidèles. Il fut ordonné prêtre aux Quatre-Temps de septembre 1776, avec dispense d'âge de quelques mois, et partit pour la Chine au mois de novembre suivant. Il arriva à Macao en septembre 1777. Il étoit destiné à rester dans cette ville pour gérer la place de procureur des missions. M. Descourvières, l'un de ses compagnons de voyage, devoit

entrer en Chine, et y être chargé de quelques chrétientés de la province du Fo-kien (1), qui, depuis très-long-temps, n'avoient point vu de missionnaire européen. Mais la divine Providence changea cette disposition. M. Descourvières tomba malade lorsque la barque qui devoit le conduire à sa destination étoit prête à partir, et ne pouvoit attendre plus long-temps. Le procureur des missions auquel M. Chaumont devoit succéder, exerçoit encore cette fonction. Il jugea que cet ensemble de circonstances étoit un motif légitime de changer la destination des deux missionnaires. M. Descourvières resta donc à Macao, et M. Chaumont partit pour le Fo-kien, le 2 juillet 1778. Il regarda toujours cette circonstance de sa vie comme un de ces traits par lesquels la Providence manifeste ses volontés d'une manière sensible. M. Descourvières avoit été destiné pour le Fo-kien, parce qu'ayant déjà exercé le saint ministère dans les missions du Loango, il paroissoit plus capable que M. Chaumont, qui étoit nouvellement ordonné prêtre, de se tirer des difficultés et des embarras iné-

(1) La province du Fo-kien est bornée, au levant, par la mer; au couchant, par la province du Kiang-si; au nord, par celle du Tche-kiang, et au sud par celle de Canton. Elle s'étend depuis le vingt-troisième degré et demi, jusqu'au vingt-huitième de latitude nord.

vitables dans une mission presque abandonnée depuis long-temps, et dans laquelle le missionnaire, étant toujours éloigné de soixante lieues au moins du vicaire apostolique et de tout autre missionnaire européen, n'a personne à consulter dans les cas difficiles et pressans. Mais, d'un autre côté, M. Descourvières, à raison de son âge, avoit beaucoup de difficulté à apprendre les langues: s'il fût allé au Fo-kien, il en auroit eu plusieurs à apprendre, les peuples de cette province ayant des dialectes ou des patois différens. M. Chaumont, étant jeune, les apprit aisément. D'ailleurs, il ne se sentoit pas de goût pour la place de procureur, et ne l'avoit acceptée que par obéissance. Le même motif le détermina à aller au Fo-kien.

Dieu bénit son obéissance et son zèle. Le petit troupeau confié à ses soins changea bientôt de face, et prit de l'accroissement. Des chrétientés qui depuis long-temps n'avoient point vu de prêtre, furent visitées; des néophytes qui depuis bien des années avoient manqué des moyens de s'instruire des vérités du salut, et de participer aux sacremens, sources de la grâce, ou qui les avoient négligés, furent instruits, furent ranimés et fortifiés par la vertu des sacremens; des apostats reprirent les pratiques d'une vie véritablement chrétienne; des infidèles renoncèrent à l'idolâtrie, et embrassèrent le chri-

stianisme. C'est surtout par une grande douceur et des manières pleines de bonté, que ce fervent missionnaire gagnoit les cœurs et les attiroit à la pratique du bien. Mais sa douceur ne dégénéroit jamais en une molle condescendance qui ne sait point s'opposer aux abus. S'il étoit bon et patient, il étoit également ferme et inflexible quand les circonstances le demandoient; et c'est par ce sage mélange d'une fermeté inébranlable et d'une patience invincible, d'une juste sévérité et d'une bonté inépuisable, qu'il vint à bout de déraciner de sa mission quelques pratiques superstitieuses qui, quoique condamnées par le saint Siége, étoient encore usitées parmi ses chrétiens.

La santé de M. Chaumont, naturellement foible, fut promptement altérée, tant par les travaux et les fatigues de son ministère, que par la chaleur du climat. Pendant les trois dernières années qu'il passa en Chine, il fut malade d'une espèce de langueur qui faisoit craindre que sa poitrine ne fût attaquée. Cet état de foiblesse ne ralentit point son zèle. Il apprend un jour qu'à trente lieues de sa résidence ordinaire, il y a, sur le sommet d'une montagne de très-difficile accès, une famille chrétienne composée de huit ou dix personnes, qui n'avoit point vu de prêtre depuis long-temps. Le chemin qui y conduisoit étoit aussi dangereux que pé-

nible; il falloit loger dans des auberges publiques, chez des païens, et marcher par un sentier très-étroit, bordé de précipices. N'écoutant que son zèle, il fit ce voyage accompagné d'un seul catéchiste. Les craintes causées par une dénonciation portée contre lui au prétoire de la ville voisine, le forcèrent à quitter cet endroit plus tôt qu'il n'auroit souhaité. La fatigue et les peines du voyage pour le retour furent augmentées par son extrême foiblesse, et par quelques rencontres désagréables qu'il fit dans les auberges; mais il se crut bien dédommagé des fatigues, des craintes et des désagrémens qu'il avoit essuyés, par les consolations abondantes que lui firent goûter la foi et la piété des néophytes qu'il étoit allé visiter, les heureuses dispositions des païens leurs voisins, et la pensée qu'il avoit été trouvé digne de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ (1).

La sollicitude de M. Chaumont ne se bornoit point aux chrétiens et aux infidèles au milieu desquels il vivoit; son zèle lui inspira un projet que par malheur il n'eut pas le temps d'exécuter. Plusieurs vaisseaux chinois de la province qu'il habitoit vont faire le commerce au Japon. Il avoit conçu le des-

---

(1) Voyez tome Ier., page 471.

sein d'y envoyer, sur quelqu'un de ces vaisseaux, son catéchiste, non pour qu'il y restât, mais pour qu'il s'informât, pendant le séjour du vaisseau, s'il y avoit encore dans ce pays quelques vestiges du christianisme, et si l'on exigeoit encore que ceux qui y abordent foulassent aux pieds l'image de Jésus crucifié. M. Chaumont ne resta point assez long-temps en Chine pour exécuter un projet si louable. Il en différoit l'exécution jusqu'à ce qu'il eût pu former un autre catéchiste dont l'assistance le mît en état de se passer pour quelque temps de celui qu'il comptoit envoyer au Japon. Mais à peine avoit-il passé six ans au Fo-kien, que la voix de l'obéissance, qui l'y avoit conduit, l'en fit sortir. Il reçut, en 1784, l'ordre de ses supérieurs de retourner à Paris, pour y être directeur du séminaire des Missions-Étrangères, et procureur de la mission de Chine. Cet ordre inattendu fut pour ce zélé missionnaire comme un coup de foudre. Tout son désir étoit de mourir, comme il le disoit (1), sur le champ de bataille, dans l'exercice de ses fonctions. Il envisagea l'ordre reçu comme un châtiment de ses infidélités à la grâce. Mais, regardant la soumission à la volonté de Dieu comme un moyen d'expier ces mê-

(1) Voyez tome Ier., pages 476 et 477.

mes infidélités, il lui fit le sacrifice de ses désirs, ainsi que de son inclination, et se disposa à partir.

Lorsqu'il annonça à ses chrétiens son départ prochain, ils en furent interdits et accablés comme d'un coup mortel. Ils employèrent les raisons et les sollicitations les plus pressantes pour l'engager à rester au milieu d'eux. Un païen même joignit ses instances à celles des néophytes. Mais tous leurs efforts ne purent changer la détermination de M. Chaumont. Son cœur fut attendri et déchiré par la violence qu'il fut obligé de se faire pour ne pas céder aux prières et aux sollicitations de ces pauvres chrétiens; il mêla ses larmes aux leurs; mais, toujours soumis à la volonté de Dieu, il demeura inflexible dans sa résolution. Le moment où il se sépara de ces chers néophytes pour ne plus les revoir, fut également cruel pour eux et pour le missionnaire. En le voyant partir, ils fondirent en larmes et poussèrent des sanglots, comme à la mort d'un père ou d'une mère.

Etant arrivé à la dernière ville du Fo-kien, avant d'entrer dans la province de Canton, il apprit qu'un néophyte venoit d'être mis en prison, et qu'il y avoit une violente persécution dans la ville de Canton. A cette nouvelle, il fut un instant incertain s'il continueroit sa route, ou s'il retourneroit à l'endroit

d'où il étoit parti, et où tout étoit encore tranquille. Mais, réfléchissant qu'il n'avoit entrepris ce voyage que pour faire la volonté de ses supérieurs, il s'abandonna aux dispositions de la divine Providence, et continua sa route, plein de confiance dans la protection de Dieu, et prêt à faire le sacrifice de sa liberté et de sa vie, si Dieu le lui demandoit. Il arriva à Canton, sans aucun accident, le 12 novembre 1784, et s'embarqua le 5 janvier suivant pour revenir en France.

Arrivé à Lorient le 2 septembre 1785, il se rendit presqu'aussitôt à Paris, et s'y appliqua avec zèle aux fonctions pour lesquelles il avoit été appelé.

Les horreurs de la révolution forcèrent M. Chaumont de quitter la France au mois d'octobre 1792, après avoir couru des dangers auxquels il n'échappa que par une protection toute particulière de Dieu. Des révolutionnaires vinrent, deux jours de suite, de grand matin, lorsqu'il étoit encore couché, faire la visite de la maison où il étoit retiré, maison qui avoit été dénoncée comme donnant asile à un prêtre; il n'eut que le temps de se cacher dans un endroit qui lui avoit été préparé, et où il ne fut point découvert. Après ces deux visites, il ne crut pas prudent de rester dans cette maison; il se retira ailleurs : dès le lendemain, ceux qui vouloient le prendre revinrent une troisième fois,

et allèrent tout en entrant à l'endroit où il s'étoit caché les deux jours précédens.

M. Chaumont passa en Angleterre avec deux autres directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, MM. Alary et Blandin. Celui-ci mourut à Londres en 1801, et celui-là revint en France en 1802. Les Missions ne pouvoient plus avoir de communication directe qu'avec l'Angleterre et le Portugal. Pendant tout le temps que M. Chaumont resta en Angleterre, il s'occupa avec zèle à gérer leurs affaires, et, chargé seul de toute la correspondance, il s'en acquitta de manière à mériter l'approbation et les éloges de tous ceux avec qui il fut en relation. Les divers cardinaux qui furent, pendant ce temps-là, successivement, préfets de la congrégation de la Propagande, l'honorèrent tous de leur estime; et la dignité de protonotaire apostolique lui fut conférée comme un témoignage honorable et une récompense des services qu'il rendoit à la religion. La Providence lui fournit les moyens de procurer quelques aumônes aux Missions, qui n'avoient plus, pour se soutenir, d'autre ressource que la charité des fidèles. Il réussit à faire partir d'Angleterre dix missionnaires françois en trois envois; mais quatre d'entre eux ne parvinrent point dans les missions : le bâtiment sur lequel ils étoient fut pris par un vaisseau françois, et amené à Bordeaux; ils restèrent en France.

Malgré la multitude des occupations que lui donnoit une correspondance aussi étendue que celle des missions, M. Chaumont se rendit utile à un très-grand nombre de personnes, surtout pour la direction des consciences. Il unissoit un jugement sain et un esprit droit à une piété solide et éclairée. Il étoit doué d'une rare prudence et d'une aimable simplicité. Les conseils et les avis qu'il donnoit aux personnes qu'il dirigeoit étoient toujours pleins de sagesse. Le ton insinuant et plein de charité avec lequel il les donnoit, joint à la force de ses exemples, les rendoit plus persuasifs. Ennemi de toute affectation et de toute singularité, il marchoit par les voies communes, et sa conduite, toujours édifiante et régulière, portoit d'autant plus efficacement à la vertu ceux qui en étoient les témoins, qu'on n'y apercevoit rien d'extraordinaire ni de singulier. Il fut toujours d'un désintéressement parfait. Jamais il ne songea à amasser pour lui; sachant se contenter de peu, il aimoit à donner, et, en faisant l'aumône, il pratiquoit fidèlement ce que prescrit notre Seigneur Jésus-Christ dans son Evangile : « Lors» que vous faites l'aumône, que votre main gau» che ignore ce que fait votre main droite (1) ».

(1) *Te faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua.* (En saint Matth. chap. VI, ℣. 3.)

Quoiqu'il ne jouît que d'une pension très-modique, il trouva moyen de soulager beaucoup de malheureux. Aussi est-il mort comme saint Augustin, sans laisser de quoi faire un testament. Tant de vertus et de belles qualités lui attirèrent l'estime, la confiance et l'amitié d'un grand nombre de prélats et de prêtres réfugiés en Angleterre, et d'autres personnes distinguées par leur rang et leur naissance, tant parmi les François émigrés que parmi les catholiques anglois. Il se concilia aussi, par l'ascendant de sa vertu, l'estime de plusieurs protestans, et il eut le bonheur d'en ramener quelques-uns à l'unité de l'Eglise catholique.

La paix rendue à la France en 1814, procura aux autres directeurs du séminaire des Missions-Etrangères la faculté de se réunir à Paris, et de communiquer directement avec les missions. Dès-lors le séjour de M. Chaumont en Angleterre ne fut plus aussi nécessaire. Il revint donc à Paris au mois de septembre de la même année, et, deux mois après, il fut élu par ses confrères supérieur du séminaire des Missions-Etrangères. Les événemens du 20 mars 1815 le forcèrent de repasser à Londres. Il y resta jusqu'au mois d'octobre suivant. De retour à Paris, il continua de s'appliquer aux affaires des missions. Il se chargea encore de la direction d'un grand nombre de personnes qui s'étoient déjà adres-

sés à lui en Angleterre, et de beaucoup d'autres qui s'empressèrent de lui donner leur confiance.

Sa santé avoit toujours été foible; tant de travaux l'épuisèrent. Pendant son premier séjour en Angleterre, il avoit essuyé plusieurs maladies dangereuses, par suite desquelles son pouce droit étoit demeuré paralysé, ce qui lui rendoit beaucoup plus pénibles les nombreuses écritures qu'il avoit à faire. Depuis son retour à Paris, il tomboit de temps en temps, surtout lorsque les chaleurs se faisoient sentir, dans un état de langueur et de défaillance qui donnoit de justes inquiétudes. Il fut attaqué, au mois d'août 1818, d'une maladie qui acheva de miner ses forces, et après laquelle il devint incapable de soutenir une longue application. Il ne pouvoit plus écrire qu'avec une extrême difficulté. Il parut reprendre un peu de forces pendant l'hiver; mais à peine le printemps fut-il venu, qu'on le vit s'affoiblir par degrés et d'une manière sensible. Saisi, le 16 août 1819, d'une fièvre accompagnée d'un abattement total de ses forces, il reçut ses derniers sacremens dès le lendemain. Les remèdes qu'on lui donna lui procurèrent pendant quelques jours un peu de soulagement; mais il étoit tellement épuisé qu'ils cessèrent bientôt d'opérer, et il rendit son ame à Dieu, le 25 août, vers six heures du soir. Son agonie fut lon-

gue, mais douce et tranquille. Sa mort fut celle du juste qui s'endort paisiblement dans le Seigneur. Il a emporté en mourant les regrets sincères de tous ses nombreux amis, mais surtout de ses confrères, qui sentent plus vivement que personne la grandeur de la perte qu'ils ont faite. La longue expérience qu'il avoit des affaires des missions, l'estime et la confiance générale qu'il s'étoit acquise, tant parmi les personnes du dehors que parmi les membres de la société à laquelle il appartenoit, rendent cette perte presque irréparable. Néanmoins un coup aussi funeste ne décourage point ses confrères, parce qu'ils espèrent que Dieu les assistera, les dirigera et les aidera dans leurs travaux pour le soutien d'une œuvre qui n'a pour but que de procurer sa gloire, et d'étendre la connoissance de son saint nom jusqu'aux extrémités de la terre. Ils sont aussi animés par la confiance que le digne et vénérable supérieur dont ils pleurent la mort, sera encore plus utile à l'œuvre des missions dans le ciel, qu'il ne l'a été sur la terre. Ils espèrent que ses prières, unies à celles du glorieux martyr, Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen en Chine, décapité pour la foi en 1815, obtiendront de la bonté infinie de Dieu qu'il daigne envoyer dans les missions un nombre suffisant d'ouvriers apostoliques, et répandre d'abondantes bénédictions sur leurs travaux.

MISSION DE SIAM.

Quoique la religion chrétienne ait été prêchée dans le royaume de Siam, depuis plus de cent cinquante ans, par des missionnaires pleins de zèle, néanmoins elle y a fait assez peu de progrès. Le nombre des chrétiens répandus dans ce vaste royaume ne se monte pas à trois mille; encore la plupart de ces chrétiens sont, ou Portugais d'origine, établis dans ces contrées depuis le seizième siècle, ou Cochinchinois, transportés à Siam dans des temps de trouble. Le roi de Siam permet aux étrangers chrétiens le libre et public exercice de leur religion, mais il défend à ses sujets de l'embrasser. La grande influence des talapoins, ou prêtres des idoles, sur l'éducation des Siamois de toutes les conditions, et l'indolence naturelle à ce peuple, contribuent beau-

coup à son éloignement du christianisme. Le peu de succès que les missionnaires ont en prêchant la foi aux adultes, dans le royaume de Siam, est compensé par le grand nombre d'enfans de païens qu'ils baptisent, lorsque ces enfans sont en danger de mort. Ce fruit de leur ministère est peut-être moins éclatant aux yeux des hommes, que la conquête d'un grand nombre d'adultes convertis à la foi de Jésus-Christ, mais il n'est pas moins précieux aux yeux de Dieu, et il est ordinairement d'une efficacité plus prompte et plus assurée pour ceux qui ont le bonheur d'y participer. Le don de la persévérance dans la grâce, sans lequel les adultes devenus chrétiens ne peuvent entrer en possession de la félicité éternelle, ne leur est point assuré; au contraire, la plupart des enfans d'idolâtres baptisés en danger de mort sont assurés d'entrer dans le royaume des cieux, sortant de ce monde avant d'avoir souillé la robe d'innocence dont ils ont été revêtus par le baptême.

La

La mission de Siam a été, pendant plus de cent ans, très-intéressante, à cause d'un séminaire et d'un collége qui y furent établis par les premiers vicaires apostoliques françois, pour le service de toutes les missions de l'Orient confiées à leurs soins. MM. de la Mothe-Lambert, évêque de Bérithe, et Pallu, évêque d'Héliopolis, envoyés, en 1658, par le saint Siége, pour travailler à former, dans la Chine, le Tong-king, la Cochinchine, etc., un clergé de naturels du pays, se fixèrent d'abord à Siam, capitale du royaume de même nom, autrement appelée Juthia. Ils établirent dans cette ville un séminaire, et, quelque temps après, un collége à Mapram ou Mahapram, village éloigné de Siam d'environ huit lieues. On élevoit dans ces deux établissemens des jeunes gens de diverses nations, mais surtout des Chinois, des Tong-kinois, des Cochinchinois et des Siamois. Détruits une première fois en 1688, et rétablis deux ans après, ce séminaire et ce collége es-

suyèrent de temps en temps des persécutions violentes, et furent enfin entièrement renversés, en 1767, par les Bramas ou Barmas du Pégou, qui ravagèrent alors le royaume de Siam, et détruisirent sa ville capitale. Quelques-uns des missionnaires réunirent sur les côtes voisines du Camboge une partie des écoliers dispersés. Chassés de cet endroit deux ans après, ils se réfugièrent à Pondichéry, et établirent le collége général des missions à Virampatnam, village situé à une lieue de cette ville. Il n'y subsista que jusque vers 1780. Les vicaires apostoliques ne voulurent plus envoyer leurs sujets dans un endroit aussi éloigné, où la plupart d'entre eux tomboient malades. Dès-lors il n'y eut plus de collége général. Les missions qui avoient déjà des colléges particuliers s'en contentèrent; celles qui n'en avoient point encore en établirent. Néanmoins, par la suite, M. Létondal, procureur des missions françoises à Macao, voyant le danger où les missions étoient,

par suite de la révolution françoise, de se trouver bientôt réduites à n'avoir plus que des prêtres du pays, forma le plan d'un nouveau collége général, pour y élever des sujets de toutes les missions. Il voulut d'abord l'établir à Manille ; mais quelques obstacles, qu'il ne put surmonter, l'obligèrent de le placer ailleurs. Il l'établit, en 1808, dans l'île du Prince de Galles, autrement dite Poulo-pinang, au détroit de Malaca, laquelle est sous la juridiction du vicaire apostolique de Siam (1). Jusqu'à présent, la mission du Su-tchuen est la seule qui ait envoyé des élèves à ce collége; les missions du Tong-king et de la Cochinchine élèvent dans leurs colléges particuliers un plus grand nombre de sujets, avec moins de frais et de dangers qu'ils ne pourroient faire en les envoyant au nouveau collége de Pinang. Il n'en est pas de même de la mission du Su-tchuen. Son collége particulier, commencé

(1) *Voyez* tome IV, pag. 347 et 352.

en 1782, ne pouvoit fournir qu'un petit nombre de prêtres insuffisant pour les besoins de la mission, qui croissoient de jour en jour, à cause des progrès rapides que l'Evangile faisoit dans la province du Su-tchuen. Ce collége a été brûlé et entièrement détruit dans la cruelle persécution de 1814, et, d'ici à long-temps, il ne pourra être rétabli. Le collége de Pinang est donc maintenant l'unique ressource de la mission du Su-tchuen pour former des prêtres du pays; il pourroit même devenir nécessaire aux missions du Tong-king et de la Cochinchine, si quelque persécution y détruisoit les colléges particuliers. Mais ce collége de Pinang est lui-même menacé d'une ruine prochaine; son principal revenu étoit ce qu'on retiroit du loyer de plusieurs maisons bâties par M. Létondal; ces maisons devinrent, en 1812, la proie d'un incendie qui en consuma beaucoup d'autres. On n'a point encore pu les rebâtir, faute de fonds. Si ce collége tombe tout-à-fait, sa ruine

entraînera probablement celle de la mission du Su-tchuen.

Catalogue des vicaires apostoliques de Siam.

Mgr. Louis Laneau, sacré évêque de Métellopolis en 1673, mort le 16 mars 1696.

Mgr. Louis de Cicé, sacré évêque de Sabule vers 1700, mort le 1er. avril 1727.

Mgr. Jacques-Texier de Keralay, évêque de Rosalie, mort le 37 novembre 1736.

Mgr. Jean de Lolière-Puycontat, évêque de Juliopolis, mort le 8 décembre 1755.

Mgr. Pierre Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam jusqu'en 1776, ensuite supérieur de la mission de Pondichéry; mort à Pondichéry, le 16 juin 1791.

Mgr. Olivier-Simon Lebon, évêque de Métellopolis, sacré à Rome, par le Pape, en 1771; d'abord coadjuteur du précédent vicaire apostolique, ensuite vicaire apostolique lui-même, après la translation de Mgr. l'évêque de Tabraca à Pondichéry; mort le 27 octobre 1780.

Mgr. Joseph-Louis Coudé, nommé évêque de Rhési,

et vicaire apostolique de Siam ; mort le 8 janvier 1785, avant d'avoir été sacré.

Mgr. Arnaud-Antoine Garnault, évêque de Métellopolis ; mort le 4 mars 1811.

Mgr. Esprit-Joseph-Marie Florens, évêque de Sozopolis, vicaire apostolique actuel.

Lettre de Mgr. Pierre Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam; à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères à Paris.

Au séminaire de Saint-Joseph (à Siam), le 10 novembre 1760.

Messieurs,

Je n'ai presque que de très-mauvaises nouvelles à vous donner, depuis que je suis de retour de Merguy à Siam. Quoi qu'il en soit, voici ce qui s'est passé dans cette mission depuis deux ans. Vous en avez déjà su une partie au retour de M. Urbain Lefebvre, qui, au mois d'octobre 1759, s'est chargé de nos paquets pour l'Europe et la côte Coromandel (1). Il fut obligé de rester à Merguy plus d'un an, parce que les Maures lui refusèrent le passage. Il y travailloit encore

(1) M. Urbain Lefebvre, prêtre du diocèse de Tours, partit en 1749 de Paris pour la Chine. Il fut arrêté, en 1754, dans la province du Su-tchuen, et ramené à Canton, d'où il passa à Siam, et de là en France. Il y revint, d'après l'invitation de Mgr. l'archevêque de Tours, qui lui marqua que sa mère avoit un besoin indispensable de son assistance.

lorsque j'en repartis pour revenir ici. En attendant le moment de son départ, M. Andrieu vint à la cour de Siam, il y a un an, pour se défendre des injustices du vice-roi de Ténassérim, et se plaindre au barcalon (ou ministre des affaires étrangères), des mauvais traitemens faits aux François (1). Nous obtînmes un ordre pour que ce vice-roi fût châtié et déposé, s'il se trouvoit seulement un ou deux points de véritables dans nos plaintes. L'on exigea que M. Andrieu retournât à Merguy; mais comme ce cher confrère tomba malade, et qu'aucun des missionnaires de Siam ne se soucioit d'y aller, de l'avis de M. Kerhervé, je m'offris d'aller à Merguy. M. Andrieu, qui se trouva rétabli lors de mon départ, y vint aussi. Il y gagna son procès contre le vice-roi de Ténassérim, et obtint qu'après le châtiment, il seroit déposé, à cause des injustices faites aux François.

La cherté des vivres a été, dans ce royaume, telle que, de mémoire d'homme, on ne l'a jamais vue. Il y a quelques mois que la mesure de riz, qui coûtoit autrefois huit piastres, en valoit près de cent; elle en vaut encore quarante, et on nous menace d'une

(1) Il y avoit, à l'époque où fut écrite cette lettre, quelques François établis à Merguy, et des vaisseaux françois y venoient faire le commerce.

plus grande cherté, à cause du monopole de ceux qui sont en place. Il en est de même, proportion gardée, des toiles et autres choses nécessaires à la vie.

Les Anglois ont été chassés de Négrailles par les Bramas, dans le même temps à peu près que ceux du Bengale ont été prendre Masulipatan. Les Bramas se sont emparés de tout le Pégou. Ils sont même venus à Tavail, dont ils se sont également emparés, après avoir tué le gouverneur. On appréhende qu'ils ne viennent aussi à Merguy et à Ténasśérim; du moins en ont-ils déjà eu le projet. Ils ne pardonnent, dit-on, ni aux chrétiens ni aux Pégouans.

Il y a plus de deux ans que notre nouveau roi se démit de la royauté pour se faire talapoin, après avoir tenu les rênes du royaume un mois de temps. Après la mort de son père, arrivée à la fin d'avril 1758, trois princes bâtards furent mis à mort dans les prisons, parce qu'ils avoient voulu se révolter. Le frère aîné du roi talapoin régna en sa place. Il fit châtier presque tous les grands officiers du royaume, parce qu'ils avoient tenté de rétablir le talapoin. Il n'y eut que le barcalon qui, à force de présens, se maintint dans sa dignité; il faisoit même, outre son emploi, la fonction de chancelier. Un prince bâtard qui, quoique talapoin, étoit entré dans la conjuration, fut exilé à

Ceylan; mais le navire qui l'y portoit ayant été jeté à Palimban (dans l'île de Sumatra), ce prince y resta, et passa ensuite à Malaca. Plusieurs ici désirent l'avoir pour roi.

Comme on reçut avis, dans le mois de mars, que les Bramas avoient déjà mis en déroute une armée de quinze mille Siamois, on fit rester nos chrétiens dans la ville pour la défendre; on la fortifia, et on fit descendre au-dessous de la ville tous les radeaux qui étoient autour des murs; on fit aussi abattre, pour la sûreté de la ville, toutes les maisons attenantes aux murs. On plaça nos chrétiens aux bastions pour les défendre, et on envoya deux nouvelles armées contre les ennemis. Cependant le roi talapoin remonta sur le trône, du consentement de son frère, et fit sortir de prison les anciens officiers. On découvrit que les ennemis avoient été appelés à Siam par le favori de l'ancien roi; en conséquence, on lui fit son procès.

Les Bramas s'avancèrent, le 8 avril, jusqu'à deux lieues de distance de la ville. On alla les observer. Les jours suivans, ils brûlèrent tous les environs de la ville, à l'exception du camp des chrétiens.

Le roi, ne se fiant plus à personne, fit arrêter et emprisonner le barcalon et son propre père nourricier. MM. Kerhervé et Martin s'enfuirent, dans des bateaux, avec tout le collége; ils descendirent la rivière jus-

qu'au port. Huit jours auparavant, j'avois envoyé à Bancok le père Paul, prêtre chinois, pour y avoir soin des chrétiens de sa nation. Le 12, les ennemis brûlèrent le camp hollandais, et s'emparèrent, le 14, des galères du roi; ils s'en servirent pour aller à la douane royale, où ils pillèrent et brûlèrent quantité d'embarcations chinoises et hollandoises, blessèrent à mort le chef de la loge hollandoise, et enlevèrent plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe, dont quelques-uns s'échappèrent des mains des ennemis, et revinrent ayant tout perdu. Ceux qui restèrent dans notre camp ne perdirent rien, Dieu aidant; car nos chrétiens de Ban-plahet intimidèrent par leur présence les ennemis, qui n'osèrent y entrer, quoiqu'il n'y eût qu'un petit ruisseau à passer; mais ils ne cessèrent de battre la ville à coups de canon, depuis le 14 jusqu'au 16 inclusivement. Ils jetèrent même deux bombes, qui, étant par bonheur tombées dans un puits, ne causèrent aucun dommage. Ces barbares commencèrent à se retirer le 16. Le 20, les Siamois envoyèrent une petite armée à leur poursuite; mais cette armée se tint toujours loin des ennemis. Ceux-ci menacent de revenir l'an prochain en plus grand nombre, pour prendre cette ville; malgré cela, les Siamois ne font aucun préparatif pour s'opposer à cette entreprise. Comme ces Bramas

sont des barbares qui mettent le feu partout, et ne gardent aucune promesse, nous pensons qu'il n'y a plus de sûreté à rester à Siam.

L'ancien barcalon, qui avoit été emprisonné au mois de mars, fut délivré de prison dès le 29 avril. Le roi lui commanda de se faire talapoin, pour expier ses fautes passées; remède pire que le mal : mais il a déjà quitté son habit de talapoin, et repris son premier poste. Les grands du royaume s'en réjouissent : néanmoins ce n'est pour eux qu'une petite consolation, parce que le nouveau roi s'est fait talapoin une autre fois, le 14 juillet, à cause des différends qu'il avoit avec son frère aîné. Ils en sont dans la plus grande consternation.

Cet été, le bruit se répandit que les Pégouans avoient attaqué les Bramas dans leur retraite, et les avoient défaits en partie; on rapporta aussi que les Bramas s'étant retirés de Merguy et de Ténassérim, l'armée siamoise de Ligor y étoit entrée. Malgré ces bonnes nouvelles, les vivres sont toujours extrêmement chers dans tout le royaume, en partie à cause de la guerre passée, en partie parce que la mortalité s'est mise sur les bestiaux.

MM. Kerhervé et Martin revinrent ici, le 29 avril, avec le père Paul et tout le collége. Le surlendemain, M. Kerhervé alla voir les décombres de notre pauvre collége de Mahapram, que les ennemis ont entière-

ment réduit en cendres à leur retour; ce qui nous accable de douleur, et nous oblige, malgré nous, de garder les écoliers au séminaire. Le 2 mai, les chrétiens firent chanter un *Te Deum* solennel au bruit du canon et au son du tambour, avec la permission du gouvernement siamois. Dans une visite que nous fîmes au barcalon, le 30 mai, il descendit de son trône pour nous dire que, dans la dernière guerre, nous avions rendu aux Siamois un plus grand service que tous nos prédécesseurs en leur apportant des curiosités d'Europe. Le roi fit donner une petite récompense à ceux de nos chrétiens qui avoient défendu la ville. Il me fit aussi donner une pièce de vieux satin: mais il fut trompé à l'égard des écoliers; il leur fit donner de la toile de la côte; ce qu'il n'auroit certainement pas fait, s'il eût su qu'ils avoient fui au port. Malgré le service rendu par nos chrétiens, et ces témoignages de reconnoissance, le nouveau roi, par complaisance pour les talapoins, défend qu'on m'appelle évêque en termes siamois, et ne permet pas que je prenne ce titre dans mes écrits.

Nous célébrâmes, depuis le 19 mars jusjusqu'au 3 avril, le jubilé qui nous a été envoyé par notre saint père le pape Clément XIII. Les écoliers et un bon nombre de chrétiens en profitèrent, appréhendant les effets de la guerre. Les troubles passés

ont fourni l'occasion de baptiser plusieurs enfans de gentils, dont la plupart sont morts. L'on a aussi baptisé quelques adultes. Une fille d'un hollandois a fait abjuration de l'hérésie, et reçu les sacremens avant de mourir.

Mgr. l'évêque de Noëlène, vicaire apostolique de Cochinchine, a écrit, du milieu des bois du Camboge, au père Jacques, à Chantabun, qu'il y a perdu, au mois de juillet 1759, M. Joseph Bertrand d'Azéma, son provicaire, et un jésuite portugais, et qu'au mois de décembre dernier, il étoit sur le point de perdre M. Dominique Lefant. M. Piguel (missionnaire en Cochinchine) me marque, en date du 27 décembre 1759, que le Camboge est tout en combustion; que la peste, la famine, la guerre, désolent la Cochinchine; qu'il n'est cependant pas si difficile que par le temps passé d'y demeurer, surtout dans les provinces méridionales voisines du Camboge. Mgr. de Noëlène me marque que si on ne lui eût envoyé d'ici et de Batavia du vin et de la farine, il n'auroit pu célébrer les saints mystères.

J'ai l'honneur d'être, en union à vos saints sacrifices et prières, avec respect,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, ✠ PIERRE, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam.*

Lettre de Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères à Paris.

A Siam, au séminaire de Saint-Joseph, le 10 décembre 1761.

MESSIEURS,

J'AI déjà eu l'honneur de vous marquer le ravage que nous a causé l'irruption des Bramas. J'envoyai ma lettre par Batavia, sur la fin de 1760. Au mois de mars de cette année, je vous ai envoyé une autre lettre commune, lorsque je renvoyois sept écoliers tong-kinois dans leur patrie. Aux nouvelles de la guerre des Bramas, j'ai ajouté la perte que nous avons faite de M. Philippe-Robert Piron, décédé, le 4 janvier, dans les sentimens les plus pieux qu'on puisse désirer, et après avoir reçu les sacremens qu'on donne aux malades. Il auroit voulu recevoir fréquemment le corps de Jésus-Christ; mais ses vomissemens l'en empêchèrent. Il nous avoit délivrés l'année précédente de la pierre d'Hormas, placée à la porte collatérale de notre église (1), en la cassant sans nous en rien

(1) *Voyez* ci-après, page 389.

dire : il a fallu en jeter les morceaux dans la rivière. La divine Providence n'a pas permis jusqu'à présent qu'on nous ait accusés à la justice siamoise.

Depuis que notre collége de Mahapram a été brûlé, nous avons été obligés de garder nos écoliers au séminaire, faute de fonds qui n'ont pu nous parvenir de Pondichéry, à cause de la guerre. Pendant mon séjour à Merguy, M. Kerhervé a envoyé en Chine M. Charles Nghien, diacre chinois. A mon retour, j'ai ordonné prêtre M. Paul Tcheng, aussi diacre chinois, excellent sujet, et l'ai envoyé presque aussitôt à M. Lebon (notre procureur à Macao), qui l'a destiné pour le Su-tchuen. Quant aux Tong-kinois, Mgr. de Céomanie m'a prié de lui renvoyer les plus anciens, sans leur donner les ordres sacrés, parce que ce prélat est bien aise de les connoître auparavant par lui-même; et c'est ce que je fais. J'en avois déjà envoyé quatre à Macao, par Batavia; et, depuis mon retour, j'en ai envoyé, en 1760, quatre autres; cette année, sept, dont un est tonsuré, sont partis pour Macao par la voie de Malaca. Ils ont rencontré en cette dernière ville notre cher confrère, M. Nicolas Bricart, qui, craignant que nous ne soyons obligés de fuir de Siam, est allé avec eux à Macao. Mais, comme j'ai marqué à M. Lebon que je resterai dans notre séminaire jusqu'à la dernière

extrémité, j'espère qu'il nous l'enverra avec quelques écoliers nouveaux qu'il a encore à Macao. Moyennant tous ces envois, notre collége est réduit maintenant à vingt-six écoliers, et encore est-ce beaucoup pour le peu de fonds qui nous restent, sans savoir quand il nous en viendra, parce que la nation françoise est réduite à la mendicité dans l'Inde. *Sit nomen Domini benedictum* (1).

MM. Andrieu et Lefebvre, qui ont fui de Mergny, ne pensent point à y revenir. A leur défaut, j'y ai envoyé M. Martin; il partit d'ici le 12 mai dernier. Il alla jusqu'à Piply, où l'on a coutume de quitter les bateaux, et y attendit inutilement les charrettes pendant trois semaines. Ennuyé de dépenser de l'argent sans rien faire, il est revenu ici le 11 de juin. Pour comble de malheur, sa santé s'est dérangée; il a renoncé à tout ministère, et ne pense qu'à sortir d'ici à la première occasion; de sorte qu'il n'y a plus que M. Kerhervé qui m'aide encore. Ce cher confrère a pensé mourir, le mois dernier, d'une opilation de poitrine, et il ne fait que commencer à se rétablir. Vous pensez que j'ai un corps de fer, pour résister à tant de maux, et soutenir presque seul tout le travail; vous verrez bientôt le contraire.

Nous avons été un an entier sur les épines,

---

(1) Que le saint nom de Dieu soit béni. (Job, cap. 1.)

par rapport aux Bramas; ils n'ont cependant pas reparu jusqu'à présent. Seulement, le 12 février dernier, on eut nouvelle à cette cour, que des Péguans, réfugiés dans une province au nord-est, où on leur avoit permis de rester, s'étoient révoltés après s'être saisis de la personne du gouverneur, qui leur avoit fait plusieurs injustices, et qu'ils se fortifioient sur une montagne. On envoya contre eux une armée de Siamois qu'ils mirent en déroute, n'ayant pour toutes armes que des morceaux de bois pointus. Nos Siamois revinrent à la cour, le 21, bien honteux, après s'être défaits de leurs armes. Après cette déroute, on ferma les portes de la ville; on ne laissa que les guichets ouverts; on fit placer des canons au pied des murailles, comme si l'on eût eu un nouveau siége à soutenir. Le 14 mars, des Siamois, qui venoient d'une province voisine, prirent quelques-uns de ces Péguans, qui s'étoient écartés des autres; ils les amenèrent au roi. Ce prince fit expédier une autre armée, qui auroit succombé comme la première, si le talapoin, frère du roi, n'eût envoyé dans cette armée plusieurs de ses anciens officiers, qui, ayant pris courage, attaquèrent les rebelles jusque dans leurs retranchemens, en prirent une cinquantaine, et dissipèrent le reste de leurs forces. Ces officiers apportèrent eux-mêmes à la cour, le 28

du même mois, la nouvelle de leur victoire.

Comme les habitans de la campagne étoient venus, pendant cette affaire, se réfugier dans la ville avec leurs familles, cela nous donna occasion de renouveler la mission des enfans moribonds, dont les parens sont païens, laquelle étoit interrompue depuis 1730. Plus de trois cents de ces enfans ont été baptisés, soit dans la ville, soit dans les environs. La plupart l'ont été par M. Kerhervé. J'ai voulu être de la partie; mais je n'ai pu soutenir l'ardeur du soleil à jeun pendant le carême. Après que j'ai eu baptisé une soixantaine d'enfans moribonds, mon corps est devenu tout rouge, malgré trois copieuses saignées que je me suis fait faire. J'ai été brûlé (1), purgé et saigné derechef. Maintenant l'intérieur du corps est assez bien; mais la peau est encore viciée, et je boite en marchant; je ne puis aller ni au soleil ni à la pluie, etc. Je vis à force de remèdes, et cependant il n'y a que moi d'Européen à enseigner les écoliers. Je dis la messe les dimanches, les jours de fête et les samedis. J'entends les confessions et fais le catéchisme; je laisse à

---

(1) Mgr. l'évêque de Tabraca, en disant qu'il a été brûlé, indique une opération des médecins chinois, tong-kinois, siamois, etc, qui consiste à faire brûler sur différentes parties du corps des morceaux d'une plante médicinale.

M. Kerhervé le soin du dehors. Il n'est pas encore en état de continuer la mission des enfans. J'ai appelé à notre secours le père Hyacinthe, ex-jésuite portugais. Quant à la mission des adultes, elle ne prospère pas comme celle des enfans. Nous n'avons baptisé, depuis un an, que six adultes, et la chréticaté diminue à vue d'œil, à cause du malheur des temps.

Le 15 mars, je donnai la tonsure à un écolier cochinchinois très-fervent, nommé Marin Phien, et à un tong-kinois, nommé Nicolas Duê. Tous deux sont sous-maîtres du collége. Le 19 septembre, j'ai conféré les quatre ordres mineurs au même Marin Phien et à Matthieu Kou, écolier chinois.

L'an passé, le général des Pégouans, nommé Talapan, alla, avec cinq mille hommes, assiéger Tavail, croyant que les Bramas y étoient encore. Il se trompoit; les habitans de Tavail sont la plupart des Pégouans qui ont chassé les Bramas. Plusieurs Siamois de la province de Ténassérim se sont joints à eux. Ils feignirent d'abord de se soumettre à l'armée de Talapan. Ayant introduit une centaine des principaux officiers dans la ville, ils les massacrèrent; et, dans une sortie qu'ils firent ensuite, ils obligèrent l'armée de fuir, avec une perte de plus de mille hommes. Talapan a depuis envoyé des ambassadeurs à la cour du roi de

Siam pour avoir du secours, mais inutilement; les Siamois ne sont point en état de leur en donner. Ces ambassadeurs s'en sont donc retournés mécontens. Présentement, des Pégouans, soit de l'armée de Talapan, soit de quelque autre détachement, viennent faire la maraude sur les frontières de Siam au nord. Comme les ambassadeurs de Talapan ont dit ici que les Bramas ont fait faire quantité de bateaux, on appréhende leur retour, et l'on envoie du monde fortifier une montagne qui est sur le chemin de Ténassérim. Ici et aux confins de cette province, nos chrétiens reçoivent la paie des soldats; mais on ne les emploie point encore : au reste, ils ne sont que soixante. Nous attendons la paix pour construire à Mahapram un collége en planches.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre, etc.

Signé, ✠ PIERRE, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam.*

*Lettre de M. Martin, missionnaire apostolique à Siam, à M. ***, directeur du séminaire des Missions-Etrangères à Paris.*

Au séminaire de Siam, 14 juin 1760.

Monsieur,

Après avoir essuyé au commencement de cette année une rude maladie, je me suis presque trouvé enveloppé dans un massacre horrible, tout nouvellement arrivé à Siam. Voici à peu près comment la chose s'est passée : Une armée de barbares du royaume d'Ava est venue fondre sur nous il y a sept semaines, n'ayant trouvé aucune résistance dans toutes les provinces qu'il a fallu traverser pour se rendre jusqu'à la capitale. Ne pouvant s'en rendre maîtres, ils ont fait un terrible dégât autour de ses murailles ; ils ont mis tout à feu et à sang, et n'ont pas même épargné les enfans à la mamelle. Nos chrétiens, se croyant perdus sans ressource, se réfugièrent tous dans l'église, pour y mourir entre les bras de leurs pasteurs. Nous les disposâmes le mieux que nous pûmes à ce

grand sacrifice ; après quoi, voyant l'ennemi tout proche de nous, nous crûmes que deux suffiroient pour garder le troupeau, et que les deux autres pouvoient tenter de s'enfuir du côté de la mer avec tout le collége. Ce parti n'étoit pas moins dangereux que celui de rester au séminaire ; les barbares se répandoient de tous côtés, et commençoient à assiéger la ville ; le feu étoit déjà dans la plupart des faubourgs : d'ailleurs, on avoit fermé tous les passages, et mis des gardes pour ne laisser sortir personne du royaume. Malgré tout cela, nous confiant à la divine Providence, M. Kerhervé et moi, nous descendîmes, avec tous nos écoliers, dans un grand ballon (1), chargé des effets les plus précieux du séminaire et de provisions pour le voyage, même par mer, si nous étions poursuivis par l'ennemi jusqu'à la barre de Siam. Nous ne fûmes pas plutôt à deux portées de fusil de notre maison, que nous vîmes la flamme s'élever tout proche ; nous crûmes que le feu étoit déjà dans le camp de Banplahet, et que c'en étoit fait de Mgr. l'évêque et des chrétiens. Nous continuâmes notre route, à force de rames, jusqu'à la douane royale, où nous fûmes retenus toute la nuit ; mais heureusement nous la passâmes le matin, malgré les sentinelles qui s'opposèrent

(1) Sorte de vaisseau à plusieurs rames.

en vain à notre passage, tirant sur nous quelques coups d'arbalète dont personne ne fut blessé. Nous fûmes mieux traités dans les autres douanes, dont les officiers sembloient plutôt favoriser notre fuite que l'empêcher, jusque là que, étant arrivés à Bancok, des mandarins nous firent eux-mêmes passer sur les chaînes qui traversoient la rivière, et nous conduisirent chez le gouverneur de la ville, pour lui donner des nouvelles de la guerre. Le gouverneur, charmé de nous entendre parler siamois, M. Kerhervé et moi, nous reçut très-bien, et nous fit mille politesses, jusqu'à nous faire asseoir sur un tapis au-dessus de tous ses mandarins, et nous offrir le betel. Après avoir satisfait à toutes ses demandes, nous prîmes congé de lui, et nous nous retirâmes chez quelques chrétiens qui demeuroient au-dessous de la forteresse; nous ne restâmes chez eux qu'autant de temps qu'il en fallut pour entendre leurs confessions : nous continuâmes ensuite notre route du côté de la mer, où nous arrivâmes heureusement, le sixième jour depuis notre départ de la capitale. Neuf à dix jours après notre arrivée dans cet endroit, nous apprîmes que les ennemis s'étoient retirés de la ville, sans avoir pu s'en emparer, non plus que de notre séminaire, dont ils furent repoussés jusqu'à trois fois, par une espèce de miracle que le Seigneur

avoit

avoit fait en faveur de cette maison, et de ceux qui s'y étoient rassemblés. Nous ne ressentîmes pas moins les effets de sa protection pendant notre voyage, puisque près de trois mille gentils qui s'enfuyoient avec nous, et par la même route, furent massacrés par les barbares, pour n'avoir pas passé la douane royale aussi promptement que nous. Il y eut aussi quelques chrétiens fugitifs compris dans ce massacre. Trois ou quatre des plus riches chrétiens de Siam ont été dépouillés de tout. Le capitaine du comptoir hollandois a perdu pour sa part plus de deux cent cinquante mille livres, et, quelques jours après, la vie; car il fut blessé à mort dans cette action. Enfin, de tous les chrétiens qui s'étoient, comme nous, disposés à la fuite, notre petite troupe fut la seule qui parvint heureusement jusqu'à l'embouchure du fleuve. Ayant ensuite appris que les choses s'étoient un peu raccommodées à Siam, nous prîmes le parti d'y retourner. A notre arrivée, la joie fut d'autant plus grande, qu'on nous avoit crus enveloppés dans le massacre des fugitifs; pour confirmer cette mauvaise nouvelle, quelques Chinois rapportèrent à Monseigneur qu'on nous avoit reconnus, par nos soutanes et nos tonsures, entre tous les cadavres dont la rivière étoit couverte. Nous pensions de notre côté que Mgr. de Tabraca

et M. Sirou avoient été brûlés ou massacrés dans l'église, avec tous les chrétiens, vu que le feu et les ennemis en étoient si proches lorsque nous prîmes la fuite. Notre joie fut donc complète de part et d'autre; et, pour remercier le Seigneur de notre délivrance, nous chantâmes une messe solennelle avec le *Te Deum*. Le siége de la capitale ne dura que trois jours; et, sans quelques-uns de nos chrétiens qu'on avoit distribués sur les boulevards pour y faire l'office de canonniers, elle auroit été prise d'assaut dès le premier, tant l'épouvante étoit grande parmi les Siamois, qui n'entendent nullement la guerre. Malgré tout cela, nous ne sommes pas beaucoup en sûreté; l'ennemi ne s'est retiré si promptement que pour revenir peut-être encore plus vite, et en plus grand nombre, après la saison des pluies.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes maintenant logés à Siam. Vous apprendrez sans doute avec plaisir qu'on a cassé la pierre infernale qui étoit à la porte de notre église. C'est M. Sirou lui-même qui, dans un accès de dévotion, a fait le coup, sans en demander avis à personne. Jusqu'ici l'affaire n'a eu aucune suite, et il est probable qu'elle n'en aura pas non plus. Quoi qu'il en soit, *fiat voluntas Dei* (1).

(1) Que la volonté de Dieu soit faite.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, en union à vos prières et saints sacrifices,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, MARTIN, *prêtre, missionnaire apostolique.*

P. S. Le collége de Mahapram, nouvellement achevé, a été brûlé par les ennemis. Nous apprenons à l'instant qu'ils ont aussi détruit l'église de Merguy. Il y a plus de cinq mois qu'ils se sont emparés de cette ville; c'est même par elle qu'ils ont commencé leurs ravages.

Lettre de Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, à M. Duvoust, missionnaire apostolique, député à Rome par la mission du Tong-king occidental.

Au séminaire de Saint Joseph, le 15 décembre 1762.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

On diroit que les temps sont venus où la religion chrétienne est sur le point de se retirer de toutes ces vastes régions de l'Orient, en partie à cause des guerres et des persécutions, en partie à cause de la disette de missionnaires.

Il y a soixante-quatorze ans que le christianisme fut sur le point d'expirer à Siam, dans son berceau, après la mort de M. Constance (1). Le calme étant rétabli, on en

(1) Constantin Faulkon, connu sous le nom de M. Constance, étoit grec de nation, né à Céphalonie vers 1648. Il passa en Angleterre dès 1660. Après y avoir passé quelques années, il s'embarqua pour les Indes, arriva à Siam, et y resta plusieurs années chez un gros marchand anglois. Ayant amassé quelque argent, il entreprit de commercer

ramassa, le mieux qu'on put, les tristes restes. Le collége des vicaires apostoliques françois, établi à Mahapram, et dissipé par la tempête précédente, se remonta peu à peu sous Mgrs. de Sabule et de Rosalie (1). On commençoit à goûter quelque paix, lorsqu'elle fut de nouveau troublée, en 1728, par les talapoins, qui regardent l'établissement du christianisme comme le plus grand mal qui puisse arriver à leur secte; en quoi ils ne se trompent pas. Une requête, présentée au roi par feu M. Lemaire, suspendit en partie les mauvais desseins qu'ils méditoient contre nous. Mais cette bonace ne dura pas long-temps. La religion retomba, en 1730, dans un plus grand péril que jamais, par l'apostasie d'un ecclésiastique sia-

pour son propre compte; il acheta un vaisseau, et se mit en mer. Mais, après un triple naufrage, il revint à Siam, s'y fit connoître du barcalon, ou premier ministre du royaume, dont il gagna la confiance et l'estime, et devint par la suite, lui-même, premier ministre du roi de Siam. Il s'attira la haine et la jalousie des grands de la cour. En 1688, pendant que le roi son protecteur étoit à la dernière extrémité, M. Constance fut arrêté et mis à mort par ordre d'un ministre du roi, qui s'étoit mis à la tête d'un parti, pour placer sur le trône, lorsqu'il seroit vacant, un autre prince que celui que le roi avoit désigné pour son successeur. Il y eut à cette occasion une cruelle persécution contre les missionnaires et les chrétiens.

(1) *Voyez* ci-dessus, page 362.

mois, et l'apposition d'une maudite pierre à la porte collatérale de notre église de Blanplabet, sur laquelle étoient gravées plusieurs inscriptions contre notre sainte religion et contre feu Mgr. de Rosalie (1). Cette pierre fut renouvelée en 1749, parce que feu Mgr. de Juliopolis avoit empêché les chrétiens d'assister à une procession faite en l'honneur d'une idole, à laquelle le roi vouloit les obliger d'aller. Cependant, le collége et la chrétienté ne souffrirent presque rien dans cette nouvelle circonstance. Enfin, feu M. Sirou, emporté par un zèle extraordinaire, cassa lui seul cette pierre, au commencement de 1760. Comme l'invasion des Barmas survint quelques jours après, on ne pensa point à nous dénoncer à la justice siamoise, et notre quartier fut préservé, comme

(1) Cette pierre fut placée le 9 octobre 1731. Le roi et son ministre avoient voulu contraindre Mgr. l'évêque de Rosalie et les missionnaires à désigner eux-mêmes la place où seroit posée cette pierre. Sur leur refus constant de se prêter à cet acte d'impiété, elle fut placée à une porte de l'église. L'inscription gravée sur cette pierre renfermoit une défense, en quatre articles, intimée à l'évêque vicaire apostolique, savoir : 1°. d'écrire des livres de sa religion en siamois et en bali ; 2°. de prêcher la religion chrétienne aux Siamois, aux Pégouans et aux Laos ; 3°. de les exhorter à se faire chrétiens ; 4°. de blâmer la religion des Siamois.

par miracle, de l'incendie. Il n'en fut pas de même de notre beau collége de Mahapram, où tout fut brûlé; il ne resta que les pierres. Une partie de notre chrétienté se dissipa pour prendre la fuite, au lieu de venir chercher asile dans notre église, et tomba au pouvoir de l'ennemi. M. Sirou tomba, quelque temps après la guerre, dangereusement malade, et mourut au commencement de 1761. Je renvoyai cette année dans leur pays plusieurs grands écoliers qui pourront être promus aux ordres par leurs vicaires apostoliques. Ils rencontrèrent à Malaca M. Bricart, destiné pour cette mission, qui, ayant ouï dire que l'ennemi barma revenoit à Siam, a passé à Macao, d'où M. Lebon comptoit l'envoyer au Tong-king, à cause de la disette des missionnaires dans ce pays (1). Trois nouveaux confrères arrivèrent encore l'an passé à Malaca. M. Jacques Corre est venu ici le 4 juillet dernier. M. Pierre Artaud a pris la voie de Macao, et M. Denis Boiret est allé à la côte Coromandel chercher M. Mathon, qui a loué une maison à Tranquebar (2); je comptois

(1) Il alla effectivement au Tong-king.

(2) M. Mathon, procureur des missionnaires françois à Pondichéry, fut obligé de quitter cette ville, après qu'elle eut été prise par les Anglois, en 1761. Après la paix, il y revint.

qu'il seroit revenu à Malaca : nous n'en avons aucune nouvelle. M. Corre, voyant notre pauvreté, veut bien rester avec nous. Il s'applique à la mission des enfans, et à apprendre le portugais et le siamois (1).

Quoique je ne sois pas entièrement guéri de mon infirmité, je me porte cependant beaucoup mieux, avec la grâce du Seigneur, et j'ai repris mes exercices auprès des chrétiens. M. Kerhervé gouverne toujours le collége. J'ai été accablé de douleur en apprenant la mort de Mgr. Bennetat, évêque d'Eucarpie, qui paroissoit si nécessaire à nos missions (2). Il paroît aussi vraisemblable que nos deux missionnaires de Socotora ont péri en mer, après avoir été chassés une seconde fois de cette île (3). Toutes ces plaies sai-

---

(1) MM. Artaud et Boiret vinrent aussi par la suite à Siam. Le second passa ensuite en Cochinchine.

(2) M. Edmond Bennetat, prêtre du diocèse de Troyes, partit, en 1735, pour la Cochinchine. Il fut nommé évêque d'Eucarpie, et coadjuteur du vicaire apostolique de Cochinchine. Obligé, par la persécution, de sortir de Cochinchine, en 1753, il repassa en France, et alla à Rome pour des affaires relatives au bien des missions. Il repartit quelques années après pour aller au Tong-king, en qualité de coadjuteur de Mgr. Louis Néez, évêque de Céomanie, vicaire apostolique du Tong-king occidental. Il mourut en chemin, à l'Ile-de-France, le 22 mai 1761.

(3) M. Antoine Dupuy, prêtre du diocèse de

gneront long-temps dans nos missions orientales; et c'est un bonheur pour nos missionnaires défunts depuis 1755, de ne point voir les calamités présentes; car qui peut exprimer l'accablement des zélés catholiques en France, et la désolation des colonies françoises en Amérique, qui gémissent sous la domination de l'ennemi? Les colonies orientales sembloient être à couvert de tous ces malheurs, à cause des forces supérieures venues dans l'Inde au secours de notre nation; mais enfin, soit par mésintelligence entre les nôtres, soit par l'effet de quelque trahison, tout est perdu; les François sont emmenés prisonniers en Europe; et, pour comble de malheur, les Anglois viennent d'aller, avec des forces considérables, attaquer les îles Philippines, où est la plus nombreuse chrétienté de ces contrées; et les Espagnols ne peuvent sans miracle les défendre long-temps.

Lyon, et M. Jacques Querville, prêtre du diocèse de Rouen, furent envoyés, en 1755, pour fonder une nouvelle mission dans l'île de Socotora. Ils y arrivèrent le 13 janvier 1757; ils furent obligés d'en sortir le 10 février suivant, et revinrent à Pondichéry. Ils s'embarquèrent, le 28 février 1759, pour retourner à Socotora, passèrent par Goa, Surate et Moka. S'étant mis dans une petite barque pour passer de Moka à Socotora, et ayant été obligés de prendre terre sur les côtes d'Arabie, pour y renouveler leurs provisions, ils furent massacrés par les Arabes, en 1760 ou 1761.

...

Pour nous, depuis la guerre des Barmas en 1760, nous avons été, pendant deux ans, sur le qui-vive, dans l'appréhension du retour de l'ennemi; et cette année l'on craignoit ici que la province de Ténasserim ne se soulevât, et n'appelât les Barmas, pour appuyer un prince bâtard, exilé depuis quatre ans à l'île Ceylan. Le roi de Candy s'apercevant que les grands du royaume et son peuple lui rendoient beaucoup d'honneurs, en prit ombrage, et l'exila de son île. Ce prince ayant passé à la côte Coromandel, chez les Anglois, est venu de Masulipatam à Merguy, sur un bot maure, au mois de juillet dernier. Il écrivit de ce port au roi son frère, demandant de venir à la cour y faire ses dévotions. Le roi, indigné de la demande, pensa d'abord à se défaire de lui; mais il fallut du temps pour assembler le conseil, prendre une résolution, et faire les préparatifs. L'ancien vice-roi de Pipli, qui étoit hors de service, et mécontent de n'avoir pas été récompensé comme il prétendoit l'avoir mérité, n'ignoroit pas ce qui se projetoit à la cour. Il prit le parti de s'enfuir à Merguy auprès du prince bâtard, dont il est la créature; cinq cents personnes l'y suivirent. On envoya d'ici des archers, avec ordre à tous les gouverneurs de se saisir de ce vice-roi, et de l'amener à la cour. On a confisqué les biens des personnes qui étoient

à son service ; enfin on s'est saisi de sa personne, et on lui a fait faire le tour de la ville en criminel. Ainsi, la province de Ténasserim reste tranquille, mais dépeuplée, et dans une grande disette des choses nécessaires à la vie.

Ci-devant la volonté du souverain étoit la loi suprême dans ce royaume; maintenant chaque princesse a presque autant de pouvoir que le roi, et il y a un changement continuel d'officiers. Les rois précédens punissoient de mort la trahison, le meurtre et l'incendie. La cupidité des princesses a fait attacher à ces crimes la confiscation à leur profit. Les mandarins, à leur exemple, tirent le plus qu'ils peuvent des parties qui sont en procès. A la cour, ils cherchent à sauver les apparences; mais au loin ils volent impunément. Les mandarins de Joncelon pillèrent, l'an passé, un bot anglois qui avoit fui de Bancul à Joncelon, pour échapper au comte d'Estaing; cette année, ils ont engagé un capitaine anglois à aller radouber son vaisseau à la côte de la Terre-Ferme près de Toyon, où étoit la plus nombreuse chrétienté de Joncelon. Les Siamois et les Malayes, habitués dans la Terre-Ferme, qui s'entendoient avec les mandarins, sont venus poignarder les Anglois, et ont emporté les marchandises. Les mandarins, pour cacher leur jeu, ont fait accuser les chrétiens

de Toyon de ce brigandage, et les ont ruinés. Un récollet portugais, qui y faisoit mission, y est mort de misère, après avoir été retenu environ un mois par la justice dans l'île de Joncelon.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble, etc.

Signé, ✠ Pierre Brigot, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam.*

Lettre de M. Alary, missionnaire apostolique, à M. de Lalane, directeur du séminaire des Missions-Etrangères ; écrite à bord d'un navire allant de Merguy à Digon (ville du royaume de Pégu).

Le 27 mars 1765.

Je me trouve obligé de me servir d'un morceau de papier que j'ai trouvé après l'embrasement de l'église et du presbytère, pour vous apprendre la ruine de Merguy, et l'esclavage où j'ai été réduit avant de commencer ma mission. J'adore les vues du Seigneur, qui fait tout pour notre bien, et je supprime les réflexions, pour vous donner quelques détails.

J'eus l'honneur de vous écrire, vers la fin de décembre 1764, que j'avois été nommé provicaire de Merguy, malgré la répugnance que j'avois pour cette place, et que M. Andrieu étoit appelé à Siam pour travailler au collége avec M. Artaud. Mon confrère se préparoit à partir, et moi à obéir, lorsqu'il plut à la Providence de nous marquer une autre destination bien différente de la première.

Le 2 janvier 1765, vers les dix heures

du matin, il entra dans la rivière un bateau étranger qui apporta pour nouvelle que le Zaja, ou roi de Thavai, tributaire de Siam, s'étoit embarqué, avec sa maison et une grande partie de ses sujets, fuyant devant les Barmas, qui venoient assiéger sa ville. D'autres expliquent autrement cette fuite, et disent que le roi, par sa cruauté, avoit occasioné une révolte parmi son peuple, et avoit été chassé de ses Etats. Cette dernière explication paroissoit la plus probable à ceux qui connoissoient le caractère dur de ce roi. Malgré cela, toute la province de Ténasserim prit l'alarme, et une grande partie des habitans s'enfuirent. Les cruautés exercées par les Barmas dans la dernière guerre, les avoient trop instruits pour être tranquilles sachant les ennemis si près.

M. Andrieu suspendit son voyage de Siam, et, de mon côté, je mis en délibération si je ne ferois pas celui de la Côte, ce qui étoit l'unique moyen d'éviter d'être enveloppé dans une guerre qui n'étoit point une guerre de religion. Pour ne rien précipiter, je laissai partir le premier navire qui fit voile, et j'attendois l'arrivée du roi de Thavai, pour avoir quelques nouvelles plus claires. On ne fut pas plus éclairé après l'arrivée de ce roi. Tout le monde, à son exemple, se tenoit sur ses gardes, et préparoit tout pour la fuite. En attendant, on envoyoit des es-

pions qui, étant trop timides, n'alloient pas assez près à la découverte, et ne rapportoient que des ouï-dire.

Dans cet intervalle, le fils du roi vint au presbytère; je le reçus en l'absence de M. Andrieu. Ce prince me demanda si je ne pensois point à passer à la Côte, m'assurant que, dans deux jours les Barmas seroient à Thavai. Il en étoit si persuadé, qu'il quitta son père; et, quelques jours après, il s'en alla, avec sa maison, dans quelque autre terre, ne voyant point d'autre moyen de sauver sa vie.

Les chrétiens vinrent pour lors consulter M. Andrieu sur les moyens qu'il y avoit à prendre dans un péril qui paroissoit prochain. Mon confrère ne voulut pas prendre sur lui de leur donner aucun conseil; il se contenta de leur dire qu'il resteroit lui-même dans l'église, et qu'il y recevroit ceux qui voudroient l'y venir joindre. Cette réponse ne les ayant point contentés, ils vinrent à moi, me marquant l'envie qu'ils avoient de passer à la Côte: mais M. Andrieu s'étant chargé, à ma prière, du gouvernement de la paroisse, jusqu'à son départ, je ne voulus pas prendre sur moi cette affaire; je me contentai de leur faire entendre qu'ils feroient bien de se tenir sur leurs gardes; que la confiance que nous devions avoir en Dieu ne devoit pas nous exciter à tenter la Providence en

négligeant les règles de la prudence et les précautions ordinaires. Ils parurent un peu satisfaits de cette réponse; ils virent que nous ne les obligions pas à se régler sur nous, et qu'ils pouvoient prendre leurs précautions, quoique nous ne parussions en prendre aucune pour nous-mêmes. Ils prirent le parti de se procurer des ballons pour s'enfuir dans les îles voisines; mais ils s'y prirent trop tard, et furent pris dans leur fuite, ainsi que je le rapporterai.

J'ai peine à comprendre, Monsieur, pourquoi je n'ai pas suivi moi-même le conseil que je donnois aux autres, et pourquoi j'ai laissé partir quatre navires qu'il y avoit dans le port, sans profiter d'aucun. La crainte que j'eus de donner trop à la peur, d'écouter un peu trop la répugnance que j'avois pour Merguy, et de contrister M. Andrieu, qui, dans la persuasion où il étoit que les ennemis ne venoient point, craignoit que je ne lui fisse manquer son voyage de Siam; tout cela me détermina à attendre la dernière extrémité; je l'attendis en effet, mais j'y fus pris.

Le 10 du même mois de janvier, M. Andrieu, pour rassurer les chrétiens contre la peur qu'ils avoient, fit appeler ceux qui devoient l'accompagner à Siam, et leur proposa de partir dans quelques jours, leur disant de quitter cette crainte mal fondée qu'ils avoient de l'arrivée des ennemis; mais, dans

ce moment-là même, ils étoient bien près de nous.

La nuit du 10 au 11, vers minuit, on entendit tout à coup un bruit confus d'une multitude qui jetoit les hauts cris. On pensa que l'ennemi étoit déjà dans le port. Nous nous avançâmes au bout de l'enceinte qui dominoit sur la rivière, et nous nous aperçûmes que ce tumulte venoit des ballons qui étoient arrivés avec le roi de Thavai. Ce peuple, qui étoit toujours sur la rivière pour pouvoir fuir plus promptement, avoit eu quelque nouvelle que les ennemis avoient paru vers l'embouchure de la rivière; ce bruit s'appaisa bientôt après. A cette première alerte, les chrétiens commencèrent à entrer dans leurs barques. Les autres habitans avoient déjà vidé leurs maisons, et s'étoient retirés dans les bois. Le ballon du roi fut trouvé au bord de l'eau, sans qu'on pût savoir si ce prince avoit fui par terre, ou s'il s'étoit retiré dans un navire. Nous allâmes nous coucher, sans être bien instruits de ce qui se passoit; mais bientôt après il fallut se lever.

Vers les quatre heures du matin, on entendit les mêmes clameurs qu'on avoit ouïes avant minuit; mais on entendit de plus les coups de canon qui annonçoient que nous étions pris. M. Andrieu, qui avoit sa chambre sur le devant, m'appela, me disant de

me lever, que l'ennemi étoit arrivé. Il prit en même temps son surplis, et descendit à l'église, où je le suivis. Quelque peu de chrétiens qui étoient restés chez eux, vinrent nous y joindre. M. Andrieu les exhorta à faire à Dieu le sacrifice de leur vie, les disposa à recevoir l'absolution, qu'il leur donna, et se retira avec moi, pour nous confesser mutuellement, autant que le temps pouvoit nous le permettre. Il fallut abréger, car le feu que les ennemis avoient mis aux maisons voisines étoit déjà assez près de nous. Je pensai alors que j'étois obligé de profiter au moins des momens qui me restoient pour tâcher de sauver ma vie. Je pris le peu d'argent qu'on m'avoit envoyé de Siam pour mon viatique; je le plaçai à côté d'un arbre un peu à l'écart, pour l'y retrouver après l'incendie. J'appelai en même temps un domestique, et lui dis de me suivre dans les bois, et de prendre son fusil, pour se défendre contre le tigre.

En même temps que je l'appelois du bas de l'escalier, je tournois la tête vers la porte d'entrée, et j'aperçus que les ennemis s'en étoient déjà emparés, et qu'ils s'avançoient vers moi, avec des lances et des flambeaux, soit pour mettre le feu à la maison, soit pour y voir à conduire leurs pas; car il n'étoit pas encore jour. Je renonçai pour lors à ma retraite; et, voyant qu'il n'y avoit plus

moyen d'échapper, je m'avançai vers le premier qui se présenta, et, ayant avec moi un domestique qui savoit sa langue, je dis à ce soldat que je ne voulois point me battre; il n'avança point sa lance, mais se contenta de me demander mon chapeau, que je lui donnai sur-le-champ. Ceux qui le suivoient ne furent pas aussi modérés; ils montèrent avec précipitation dans le presbytère pour faire le pillage : ils y trouvèrent mon confrère, qui leur donna les clefs pour ouvrir son bureau et ses coffres; ils mirent en pièces celui où étoient renfermés le calice et les ornemens de la messe, et se saisirent de tout. Comme j'entrois dans ma chambre pour leur ouvrir aussi ma malle, un soldat, pensant que j'entrois pour cacher quelque chose, me présenta sa lance, menaçant de me tuer. Je lui fis signe que je voulois le satisfaire; pour lors il entra avec moi, et pilla tout ce qu'il trouva. Je me saisis seulement de mon bréviaire, d'une Bible, du nouveau Testament, du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et du Concile de Trente, pour empêcher ces livres d'être brûlés. Je m'attendois aussi à sauver au moins les habits que j'avois sur le corps; mais, dans le moment même, je fus dépouillé depuis la tête jusqu'aux pieds; on me laissa seulement la chemise et la calotte. Le Seigneur voulut me donner cette petite part aux outrages que notre Sauveur,

quoique innocent, a bien voulu souffrir pour des coupables. J'eus beau représenter que la pudeur étoit offensée, que je ne pouvois paroître en cet état; toutes mes représentations furent inutiles : il me fallut sortir en chemise, sans caleçon, sans souliers, et avec la seule calotte que j'avois sur la tête, portant entre mes mains les livres dont j'ai déjà parlé. Nous comprîmes alors qu'on nous faisoit esclaves, et qu'on nous faisoit beaucoup de grâce de nous laisser la vie. L'on nous fit marcher devant, pour nous emmener après qu'on auroit mis le feu à la maison.

Chemin faisant, je rencontrai sur mes pas un soldat qui portoit sous son bras une vieille soutane de M. Andrieu; je la lui demandai pour couvrir ma nudité, lui représentant que cet habit ne pouvoit lui servir à lui-même pour aucun usage. A force de prières, il me la céda. Ayant recouvré l'habit le plus nécessaire, je me félicitois d'avoir aussi conservé la Bible, que je regardois comme nécessaire pour m'aider à me consoler dans l'esclavage où j'allois entrer. Mais sans doute je mettois tout mon appui sur ce moyen extérieur; aussi Dieu voulut m'en priver, et je n'eus pas fait vingt pas qu'un autre soldat m'arracha ce livre d'entre les mains, et me fit signe de revenir sur mes pas, et de descendre au bord de la mer avec M. Andrieu, pour entrer dans une embarcation. Comme

la mer s'étoit alors retirée, il fallut marcher dans la boue jusqu'aux genoux, pour aller joindre le ballon qu'on nous avoit marqué. N'étant pas faits à marcher d'une manière si incommode, nous n'aurions pu éviter de tomber dans la vase, sans le secours de deux domestiques du séminaire de Siam, qui ne s'étoient pas encore séparés de nous. M. Andrieu se tourna vers moi pour me dire de ne pas nous quitter. « Je crains beau- » coup, lui répondis-je, qu'on ne nous sé- » pare malgré nous ».

Dans le même moment, on nous appela du bord de la rivière, nous ordonnant de retourner sur nos pas, pour parler au général d'armée. Il fallut, pour s'en retourner, essuyer la même peine que nous avions eue pour arriver au ballon. Revenus à l'autre bord, on nous fit asseoir par terre, par respect pour ce grand de la nation. Comme on ne nous avoit pas expliqué la manière dont il falloit placer les jambes, il n'est pas étonnant que je rencontrasse mal la situation qu'il falloit leur donner; cela me procura un coup de canne que le général lui-même me donna pour me les faire abaisser. J'avois déjà eu le bonheur de recevoir auparavant un coup de poing sur le visage.

Ce général nous interrogea au sujet des navires qui étoient mouillés à peu de distance, et qui, n'ayant pas eu le temps de

lever l'ancre, avoient coupé leurs cables pour fuir plus promptement. Après que nous eûmes répondu à toutes les questions qu'on nous fit, on me désigna pour aller les battre, avec les soldats barmas. Je répondis que je ne savois pas faire la guerre. Quelqu'un ayant ajouté quelque autre parole, peut-être que j'étois un pongui, c'est-à-dire un père des chrétiens, on me laissa en repos, et on prit à ma place un des domestiques dont j'ai déjà parlé. Ensuite, nous ayant fait signe de nous lever, l'on nous conduisit, au travers de l'incendie qui duroit encore, à l'autre extrémité de la rue, toujours au bord de la rivière, pour être prêts à nous embarquer. A quelque distance de là, dans un endroit que le feu n'avoit pas atteint, je trouvai sous mes pieds un vieux caleçon, que quelqu'un avoit jeté ou laissé tomber; je remerciai Dieu de cette précieuse découverte, et je me trouvai pour lors un peu plus conforme à la modestie, ayant recouvré auparavant une vieille soutane.

On nous laissa au milieu du bazar, les pieds dans la boue, depuis la pointe du jour jusque sur les dix heures. Comme on nous laissoit à l'écart, sans nous placer comme les autres, le bruit courut que nous avions été tués. Cette fausse nouvelle parvint jusqu'aux navires qui alloient partir pour la Côte, ainsi qu'il nous fut rapporté quelque temps après;

mais il ne fut plus temps de détromper M. Mathon (1); nous n'en avions pas même le moyen.

Nous étions toujours à notre poste, sans chapeaux, exposés aux ardeurs du soleil, attendant le coup de la mort; mais, par la grâce de Dieu, sans nous troubler ni perdre la confiance : lorsqu'enfin, vers les dix heures, on nous fit signe d'entrer dans un ballon couvert qui étoit tout auprès. Là, nous voyant un peu plus tranquilles du côté du bruit, mais non du côté du danger, nous profitâmes de cette situation pour nous aider mutuellement, par nos réflexions, à faire à Dieu le sacrifice de notre vie, et à gémir sur le malheur des chrétiens, qui, malgré leurs précautions, étoient tombés, comme nous, entre les mains des ennemis; ayant fui trop tard, ils furent poursuivis et arrêtés. Nous les vîmes emmener, et passer tout auprès de nous, accablés de tristesse. Tout ce que nous pouvions faire étoit de leur faire entendre, comme nous pouvions, quelques paroles pour les encourager. Les sujets de tristesse se succédoient; quelques momens auparavant, nous avions eu la douleur de voir les vases sacrés et les ornemens bé-

(1) M. Mathon étoit, à Pondichéry, procureur des missionnaires du séminaire des Missions-Etrangères.

nits courir la place publique entre les mains des païens, dont un parut habillé avec une chasuble.

Livrés aux réflexions sérieuses que notre état nous fournissoit naturellement, nous nous attendions que nos maux alloient finir avec notre vie; mais la fin des souffrances n'étoit pas encore venue; le Seigneur nous en réservoit d'autres qui ne demandoient pas à la vérité une grande force, mais au moins une grande patience. Heureux si nous avions eu le bonheur d'arriver jusqu'au terme que nous attendions; mais le Seigneur, qui connoissoit le degré de notre vertu, voulut épargner un peu notre foiblesse, et, suivant les règles de sa divine sagesse, qui dispose de tout avec force et douceur, il mêla les consolations aux souffrances, pour faire ensuite succéder les souffrances aux consolations.

Dans le temps que nous étions ainsi entre la vie et la mort, et n'attendions plus rien du côté des hommes, nous vîmes entrer dans notre ballon un jeune homme, qui demandoit où étoit le père : il étoit entré par la proue; et, comme j'étois le plus près de ce côté, voyant qu'il parloit portugais, je lui adressai la parole, le prenant pour un chrétien de Merguy : je lui demandai où étoient les chrétiens. Il me répondit qu'ils étoient d'un autre côté; mais que lui, il venoit de Digon, et qu'il étoit parti avec

les

les Barmas, tout exprès pour sauver le père; qu'étant arrivé des derniers, il nous cherchoit avec sollicitude, craignant de ne nous pas rencontrer. Nous lui demandâmes s'il étoit chrétien : il répondit qu'il l'étoit, et que les chrétiens de Digon n'avoient point de prêtre depuis quelques années; qu'ils désiroient beaucoup en avoir. « Venez avec » moi, ajouta-t-il, je m'en vais vous con- » duire au général, qui vous livrera à moi » pour vous emmener ».

Nous suivîmes ce jeune homme comme un envoyé de Dieu, bénissant les secrets admirables de la Providence. Il fallut se prosterner de nouveau devant le général; nous évitions pourtant de nous mettre à genoux comme les autres; mais nous restions assis à terre. Le général accorda à cet homme la permission de nous emmener avec lui, et lui dit de chercher aux environs un endroit pour nous loger jusqu'au départ. Nous étant levés pour suivre notre jeune homme, qui se nommoit le pilote Joseph, nous le priâmes de passer du côté de notre église brûlée; nous y ramassâmes quelques livres épars qui avoient échappé à l'incendie. J'y trouvai aussi le peu d'argent que j'avois laissé au pied d'un arbre : je le remis entre les mains du pilote; il s'en servit pour retirer quelques chrétiens d'entre les mains des ennemis; il en auroit encore usé pour diminuer leur misère, si

Dieu ne l'avoit fait servir dans la suite pour augmenter ma pénitence. Peut-être aurois-je laissé cet argent dans mon coffre, et l'aurois-je livré au pillage comme le reste, si j'avois été instruit des interrogations que cette nation a coutume de faire sur l'argent caché; mais ni M. Andrieu ni le pilote ne pensèrent à m'en avertir. Je rapporterai en son lieu ce qui arriva à ce sujet.

Cependant nous suivîmes le pilote Joseph, qui alla nous mettre sous la juridiction d'un autre capitaine plus humain que le premier, dont les façons ne lui plaisoient pas. Ce second chef nous reçut avec moins de hauteur; et, du premier abord, nous traita avec bonté; il descendit d'un lieu élevé où il étoit assis, pour se mettre presque de niveau avec nous. Il voulut voir notre bréviaire; il en admiroit les caractères si menus : ensuite il nous fit proposer d'aller jusqu'aux navires, qui étoient toujours mouillés au même endroit, pour leur porter une lettre de pacification. Nous nous excusâmes sur ce que ces navires nous retiendroient peut-être nous-mêmes. Cette démarche nous parut de conséquence. On sut en effet que cette lettre n'étoit qu'une feinte, pour attirer ces vaisseaux dont on craignoit l'artillerie. Aussi, ils ne voulurent pas s'y fier; ils firent toujours résistance, et se sauvèrent enfin à la faveur de la marée et de la nuit.

Le général s'étant retiré, nous restâmes, jusqu'au soir, assis dans la rue. Le pilote Joseph fit attention que nous étions à jeun, et alla chercher quelque part un peu de ris dans une assiette, qu'il nous présenta, nous invitant à prendre un peu de nourriture. Nous acceptâmes son offre avec reconnoissance; mais ensuite nous souvenant qu'il y avoit tout auprès de nous plusieurs chrétiens dans un besoin aussi pressant que le nôtre, nous finîmes notre repas pour leur envoyer ce qui restoit. Plusieurs d'entre eux découvrirent le lieu où nous étions assis, et vinrent se jeter à nos pieds, employant toute l'éloquence que donne une pareille nécessité pour nous faire sentir leur misère. Nous leur répondîmes que nous n'avions plus aucun pouvoir, étant captifs comme eux, et qu'il falloit tout attendre de la miséricorde de Dieu. Le malheur de ces pauvres gens nous touchoit bien sensiblement, et nous convenions qu'il étoit bien plus grand que celui d'un missionnaire, qui, en quittant l'Europe, a déjà prévu la plupart des maux temporels qui peuvent lui arriver, et qui, par-là même, doit beaucoup moins les sentir. Nous prîmes cette occasion pour exposer leur misère au pilote Joseph, qui nous promit de travailler à les rassembler tous. Il chercha pour cela une des maisons que le feu avoit épargnées; et, dans quelques jours,

il réussit à en rassembler un bon nombre; mais non les personnes qui nous intéressoient le plus, à cause du plus grand danger auquel elles étoient exposées, je veux dire les filles dont ces barbares s'étoient saisis, et qu'il ne fut pas possible de leur faire rendre. Pour lors, je ne pourrois vous exprimer, Monsieur, quelle fut notre douleur, voyant toutes ces vierges violées, entendant leurs pleurs et leurs gémissemens, et nous voyant dans l'impuissance de leur donner aucun secours pour les tirer du danger où elles étoient de perdre leur ame, et peut-être dans la suite leur foi. Ces suites funestes de la guerre nous convainquirent, plus que jamais, de la nécessité de prendre toutes les précautions pour éviter tout risque de s'y trouver enveloppé.

Les autres chrétiens étant rassemblés près de nous, nous restâmes quinze jours dans Merguy, attendant le retour de l'armée, qui avoit été piller Ténassérim, et qui devoit nous emmener avec elle en retournant à Thavai. Pendant ce temps-là, l'on mit deux fois en délibération si l'on nous tueroit ou si l'on nous emmèneroit. On se décida à nous emmener, sur ce qu'il y avoit à Thavai un navire du roi qui n'étoit point chargé, et qu'il étoit bon de le charger d'esclaves pour sa Majesté. Je profitai de ce même intervalle pour briser la pierre qu'on avoit

épargnée par oubli dans la dernière guerre (1). Enfin l'armée arriva. Le pilote, craignant pour notre vie, nous fit embarquer avec une précipitation extraordinaire. Nous restâmes deux jours, dans le ballon, sur la rivière; et, sur le soir du second jour, on donna le signal du départ; ce fut l'embrasement du reste des maisons, qu'on avoit conservées pour loger les soldats et les captifs jusqu'au jour de leur départ.

Nous fûmes conduits à Thavai, et nous eûmes la consolation d'avoir dans notre ballon les chrétiens que nous avions pu rassembler. Pendant ce voyage, qui ne dura que six jours, nous fûmes chaque jour exposés à être massacrés; car, comme notre ballon étoit chargé des effets pillés pour le roi, on menaçoit de tuer tout le monde, s'il venoit à nous arriver quelque accident qui causât quelque perte; et, pour augmenter notre crainte, on envoya vingt soldats pour nous garder, et on nous empêcha de devancer les ballons armés en guerre, qui nous environnoient presque toujours, et nous accompa-

(1) Cette pierre qui étoit attachée à l'église des chrétiens de Merguy, étoit semblable à celle qui fut placée, en 1731, à un des côtés de l'église de Blanplahet; elle contenoit aussi les mêmes articles, injurieux à la religion chrétienne et aux missionnaires. (*Voyez* ci-dessus, page 390.)

gnèrent jusqu'au port, où nous arrivâmes sans accident.

Ce nouveau danger passé, nous nous abandonnions toujours à la divine Providence pour ceux qui lui alloient succéder, lorsqu'il lui plut de nous favoriser d'un nouveau trait aussi marqué que celui que nous avions éprouvé à Merguy, lors de l'arrivée de notre pilote.

Nous étions à peine mouillés dans la rivière de Thavai, qu'il vint à notre bord deux chrétiens de Digon nous témoigner la joie qu'ils avoient de nous voir en vie, et nous dire que nous étions là en sûreté; que le nacoda du vaisseau dont ils étoient pilotes eux-mêmes, avoit appris qu'il y avoit deux pères et plusieurs chrétiens qu'on emmenoit de Merguy; qu'il avoit demandé et obtenu du vice-roi de la ville la permission de prendre les uns et les autres dans son vaisseau. Ils ajoutèrent que ce nacoda, quoique Maure ou Mahométan, avoit beaucoup de crédit auprès du roi d'Ava, ou des Barmas, et beaucoup de compassion pour les misérables; qu'il avoit fait déjà de grands présens pour obtenir leur délivrance, et qu'il nous verroit arriver avec plaisir. Ils nous quittèrent aussitôt pour aller dire à ce Maure que nous étions arrivés; et, vers le soir, cet homme plein d'humanité, nommé Momosadec, nous ayant fait appeler, nous témoigna beaucoup de sensibilité sur notre

état, nous fit donner des bonnets et des souliers, et nous promit de retirer les filles d'entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés; et en effet, dès le lendemain, on nous les amena, pour être réunies aux autres chrétiens.

Le crédit que ce Maure nous parut avoir nous rassura entièrement. Nous commençâmes alors à respirer un peu, oubliant déjà nos maux passés; mais nous aurions dû plutôt nous souvenir que le bonheur des vrais chrétiens est dans la tribulation. Si c'eût été là notre disposition, nous aurions été moins surpris de ce qui arriva bientôt après.

A peine avions-nous commencé à prendre un peu de repos qu'on nous appela par ordre du vice-roi, qui étoit sur la place pour prendre connoissance des effets qui avoient été pillés, et se faire rendre compte au nom du roi d'Ava. On nous fit avancer et asseoir à terre auprès de ce seigneur. Il tenoit entre ses mains une croix de l'église, avoit à son côté le calice, et à quelque distance d'autres vases sacrés et quelques ornemens. Nous voyant à ses pieds, il nous présenta la croix, en nous demandant si nous la reconnoissions, et si elle nous appartenoit. Lui ayant répondu que nous la reconnoissions, et qu'on l'avoit prise chez nous, il continua à nous demander si l'on avoit pris autre chose, et en particulier combien d'argent on avoit

trouvé chez nous. Mon confrère, qui ne vouloit point nuire, par sa déclaration, à ceux qui avoient pillé et caché cet argent, se contenta de répondre que nous ne savions pas la langue des Barmas pour nous expliquer suffisamment, mais que le missionnaire qui étoit auprès du roi d'Ava pourroit lui donner le détail de tout. Cette réponse ne satisfit pas le vice-roi, qui vouloit se faire rendre compte à lui-même : il lui fit une autre question ; il lui demanda s'il avoit caché de l'argent. M. Andrieu, avant de répondre, mit la main dans sa poche pour en tirer un brin de fil d'archal, et lui montrer que c'étoit tout ce qu'il avoit sauvé. Le vice-roi, voyant qu'il fouilloit dans ses poches, dit tout haut : « Il » a de l'argent; qu'on le présente à la question ». Il y avoit tout auprès une chaudière, avec du calain et du plomb fondu, où l'on faisoit mettre la main à ceux dont on vouloit tirer quelque aveu. On nous conduisit donc auprès de cette chaudière bouillante ; on prit un instrument pour remuer la matière, afin de nous épouvanter : ensuite, un soldat prit la main à M. Andrieu, et, la tenant sur la chaudière, attendoit l'ordre du vice-roi. M. Andrieu, se tournant de son côté, protesta tout de nouveau qu'il n'avoit rien caché. « Qu'il dise donc, dit le vice-roi, ce qu'on lui a pris ». Alors, M. Andrieu se détermina à répondre, article par article,

sur ce qu'on lui avoit volé. On se contenta de sa déposition, et on n'alla pas plus loin. Je m'attendois à subir de suite mon interrogatoire, mais il fut différé de quelques jours. Je remerciai le Seigneur de ce qu'il m'avoit épargné la douleur que j'aurois eue de compromettre le pilote Joseph, qui avoit entre ses mains l'argent dont j'ai parlé, et dont il avoit distribué une partie. Lorsque le danger fut passé, je le pris en particulier, pour lui marquer mon embarras. Je lui dis que je ne voulois point mentir, quoi qu'il m'en dût coûter, et que cependant il se trouveroit enveloppé si l'on me questionnoit sur l'argent qui me manquoit. Sentant lui-même la conséquence, il trouva tout l'argent, et me le remit; bien entendu que je devois lui rendre ce qu'il avoit dépensé. Après nous avoir seulement présentés à la question, on nous fit approcher de nouveau du vice-roi, qui pour lors nous fit présenter du thé; il nous fit montrer plusieurs effets pillés, pour savoir si on les avoit pris chez nous. Nous reconnûmes la boîte des saintes huiles, la petite custode pour le saint sacrement, le calice, quelques ornemens. « Regardez maintenant, nous dit-» il, tous ces soldats qui sont là à genoux de-» vant vous, et voyez si vous reconnoissez » ceux qui ont pris cette petite boîte ». Nous répondîmes que les soldats étant venus chez nous pendant la [illegible]

ble d'en reconnoître aucun. On ne nous pressa pas davantage. Le vice-roi s'étoit adouci, et j'eus, dans le même moment, l'occasion de l'adoucir davantage. Une mauvaise montre, qu'on m'avoit volée, s'étant trouvée parmi les autres effets, on la présenta au vice-roi, qui, essayant de l'ouvrir, n'en pouvoit venir à bout : j'avançai la main pour le prier de me la donner; il me l'a remit. Je l'ouvris pour lui en montrer le rouage; ensuite, prenant la clef pour la monter, je lui fis signe qu'on avoit cassé le ressort, et je dis qu'il falloit la renvoyer à la Côte pour la faire raccommoder. Il la remit pour lors entre les mains du Maure Momosadec, qui étoit à côté de lui, le chargeant de la faire remettre dans son premier état.

Il ne faut pas oublier ici une circonstance qui nous perce le cœur, et qui renouvelle l'abomination de la désolation dans le lieu saint, arrivée dans la dernière ruine de Jérusalem. On présenta au vice-roi la petite custode du saint sacrement, et l'on fut chercher en même temps une petite pagode ou idole qu'on enferma dans ce vase sacré qui avoit si souvent contenu le corps de Jésus-Christ. Le mal étoit sans remède; nous nous contentâmes de baisser les yeux et de garder le silence. Dans ce même temps, on nous fit écarter. Le vice-roi nous remit la croix seulement; et, quelques heures après, il nous

fut permis de nous retirer pour aller rassurer les chrétiens qui étoient en peine, à cause du bruit qui s'étoit répandu qu'on nous avoit décolés.

Six à sept jours se passèrent avant celui du second interrogatoire; enfin ce jour arriva. Quelques personnes mal intentionnées dirent au vice-roi que les ponguis avoient encore de l'argent; et, au lieu de lui expliquer qu'on n'avoit pas encore interrogé le second ponguy, qu'il étoit prêt à remettre le peu d'argent qu'il avoit, quoi qu'il fût destiné à secourir les chrétiens; on laissa penser à ce général que nous l'avions trompé, et déclaré faux dans le dernier interrogatoire. Il se sentit piqué, et nous envoya l'ordre de lui porter cet argent. Ce fut pour lors que nous nous trouvâmes, comme le jour de notre prise, destitués de tout secours humain. Il falloit une personne qui expliquât les choses au vice roi, dont nous ne savions pas la langue, et nous n'avions d'autre interprète que la seule personne que nous soupçonnions nous avoir vendus. Vous serez bien surpris d'apprendre, Monsieur, que c'étoit ce même pilote qui nous avoit fait tant de bien à Merguy, qui venoit de nous rendre cet office, si différent du premier. Nous ne lui étions plus si chers depuis que Momosadec nous avoit retirés d'entre ses mains, pour nous prendre dans son navire. Ainsi,

la jalousie s'en mêla, et indisposa à notre égard cet homme qui nous étoit toujours également cher. Tant il est vrai qu'il faut peu compter sur les hommes. Nous entrâmes, avec ce seul interprète, dans la cour où étoit le vice-roi avec les soldats. Nous ayant fait mettre à ses pieds, on présenta l'argent, disant que les ponguis l'avoient apporté. Je m'adressai pour lors à notre interprète, le priant d'expliquer que c'étoit moi qui apportois cet argent, et qu'on ne m'avoit encore rien demandé; que j'attendois mon interrogatoire pour dire la vérité, comme mon confrère l'avoit dit quelques jours auparavant. Ma prière fut inutile; je ne pus jamais obtenir qu'aucune de mes paroles parvînt jusqu'aux oreilles du vice-roi, que je voyois en colère, parce qu'il n'étoit pas instruit. Il ne nous fit aucune question, mais il ordonna la peine, sans autre examen. En conséquence, on apporta une corde pour m'attacher le premier; on me l'avoit déjà passée au bras gauche, lorsque le vice-roi nous ordonna de nous écarter de lui, et d'aller nous prosterner vis-à-vis de son trône, à une certaine distance. On retira la corde, et l'on partit avec précipitation pour aller chercher quatre ou cinq lances, qu'on plaça devant nous, attendant l'ordre du vice-roi. M. Andrieu, voyant ce préparatif, me demanda de lui donner l'absolution. Je le rassurai un peu, lui disant

qu'il ne me paroissoit pas qu'il y eût un danger assez grand. Nous attendîmes un instant pour voir à quoi tout cela alloit aboutir. La consolation de penser que nous souffrions pour la vérité nous étoit presque la crainte. Dans le moment, un soldat prit une de ces lances, et, me l'approchant trois ou quatre fois de la poitrine, avec des yeux pleins de colère, me dit d'avouer si j'avois de l'argent, ou bien qu'il alloit me percer. Je lui répondis à chaque fois que je n'en avois plus. Ayant fait les mêmes menaces à M. Andrieu, qui répondit de même, le vice-roi prit un autre moyen, et ordonna de nous donner le chabouc. Un soldat se détacha à l'heure même pour aller chercher un bâton de sept à huit pieds de long, et gros à proportion. Nous étions toujours prosternés la face contre terre; il prit ce bâton avec les deux mains, et nous en donna assez rudement, mais trois coups seulement à chacun. Nous commençâmes pour lors à craindre que ces menaces ne finissent pas là; car on nous laissa à la même place, pendant quelques heures, exposés aux ardeurs du soleil, nous regardant d'assez mauvais œil. Cependant le vice-roi, se déterminant à croire que nous avions tout déclaré, fit signe à l'interprète, qui nous avoit si mal servi, de nous faire lever et de nous emmener. Nous nous retirâmes pour aller prendre un peu de nour-

riture que les chrétiens nous avoient préparé, et pour les consoler de la douleur que leur causoit notre situation. Notre interprète en parut un peu confus. Nous recommandâmes fortement aux chrétiens de ne lui rien témoigner qui pût lui reprocher son action. Il continua à rester avec nous, tout comme auparavant, et nous ne le quittâmes que pour nous embarquer avec Momosadec.

Nous demeurâmes environ quinze jours dans une mauvaise cabane, ouverte de toutes parts, exposés pendant la nuit au serein et à la rosée, sans couverture, n'ayant qu'une mauvaise nourriture; ce qui me procura une espèce de rhumatisme, suivi d'un flux de sang. M. Andrieu étoit malade depuis notre départ de Merguy. Le nacoda Momosadec, voyant notre misère, prit le parti de nous envoyer au vaisseau, qui étoit mouillé à quelques lieues de là. Notre santé s'y rétablit un peu. Il fit venir aussi les chrétiens, pour les délivrer de toutes les tracasseries qu'ils essuyoient à terre; et enfin, après cinq ou six jours, nous fîmes voile pour Digon, ou Rangon, port de mer du roi d'Ava.

Nous avons appris, avant notre départ, qu'il étoit déjà parti une armée pour commencer le siège de Siam, et qu'après le temps des pluies, le roi d'Ava devoit y aller, avec de nouvelles forces, pour prendre la ville. On nous assure encore que cette na-

tion est dans l'usage de massacrer tous les habitans des places qui font résistance; ce qui nous intrigue beaucoup sur le compte du séminaire; car il y a apparence que les chrétiens, qui sont sujets du roi de Siam, ne manqueront pas de défendre la ville, comme ils ont fait dans la dernière guerre. Peut-être Momosadec, qui s'en va à la cour d'Ava, pourra-t-il obtenir du roi un ordre pour épargner les prêtres et les écoliers qui ne font pas la guerre. Nous espérons du moins qu'il emploiera tout son crédit pour y réussir.

Je prévois que je serai obligé de passer une année à Digon, attendant l'arrivée du missionnaire de la Propagande, pour subvenir à la nécessité des chrétiens, qui manquent de missionnaire depuis quelques années. Le père Barnabite, qui est seul dans le royaume d'Ava, demande des missionnaires à corps et à cris. J'ai prié M. Andrieu de se charger lui-même de cette affaire, lui représentant qu'il pourroit apprendre là les suites qu'auroit la guerre de Siam, et aller ensuite rejoindre le collége, s'il a le bonheur d'être conservé; qu'il me procureroit par-là l'avantage de passer dans une autre mission, pour apprendre une nouvelle langue dans le temps qu'il me reste encore un peu de mémoire, et que, pour peu que je diffère, je cours le risque de devenir inutile à la mission. Ce cher confrère pense que l'o-

béissance l'oblige à partir pour la Côte, et aller joindre le collége au Camboge, où il doit se rendre à ce qu'il dit, supposé qu'il puisse s'enfuir. Je suis le plus jeune, et il me convient de céder. Quoique je n'aie ni habits ni viatique, et qu'il ne me paroisse pas que je puisse emprunter sur le compte des Missions-Etrangères, j'espère que M. Mathon me rappellera l'année prochaine, non pour aller à Siam, où, selon les apparences, il n'y aura plus de collége, mais pour essayer de passer, si je puis, ou en Chine ou ailleurs, et laisser aux missionnaires de la Propagande une mission où je ne suis pas envoyé.

Je vous prie, Monsieur, de me pardonner ce griffonnage; je me trouve réduit à être privé de l'honneur de vous écrire, ou à vous envoyer ce brouillon. Je n'ai rien vu absolument de Paris depuis mon départ; je pense qu'il y aura à la Côte quelqu'une de vos lettres, que je recevrai l'année prochaine. Je me recommande à vos saints sacrifices et à ceux de tous MM. les directeurs, que j'assure de mes très-humbles respects. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que les sentimens de celui que j'ai pour vous ne sauroient diminuer.

J'ai l'honneur d'être dans cette disposition, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ALARY, *miss. apost.*

Lettre de Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères à Paris; écrite le 9 mai 1765.

Au séminaire de Saint-Joseph, à Siam, le 9 mai 1765.

MESSIEURS,

Mgr. Pignel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine, ayant reçu de sa Sainteté des bulles plus claires que celles des vicaires apostoliques nouvellement élus, est venu à Siam à la fin de novembre, et je l'ai consacré dans notre église de Saint-Joseph, le 9 décembre, avec le plus d'appareil qu'il a été possible. Il est retourné dans sa chère mission, sur la fin de janvier, emmenant avec lui M. Denis Boiret, que nous lui avons cédé, à cause de la nécessité de renouveler la mission de Cochinchine, où M. Halbout est seul de notre corps, avec un prêtre cochinchinois; car pour le prêtre tong-kinois, il a été rappelé au Camboge. Il nous a envoyé neuf écoliers cochinchinois, auxquels nous en avons ajouté un autre,

qui, quoique déjà âgé, montre cependant beaucoup de piété et d'ardeur pour apprendre. Ainsi, notre collége a maintenant trente-quatre écoliers; nous comptons y en ajouter dix qui nous viennent de Macao par la voie de Malaca : nous les attendons au mois d'août prochain.

Comme le gouvernement siamois se disposoit, à la fin de janvier, à recevoir l'ennemi (les Barmas), M. Kerhervé se rendit au port afin de s'embarquer. Mais y ayant trouvé une embarcation cochinchinoise qui nous amenoit des écoliers de Cochinchine, il crut cette occasion favorable pour sauver les anciens et les nouveaux écoliers; et pour faciliter leur fuite, il resta au port à les attendre. Cependant, comme les ennemis n'allèrent point pour lors au-delà de la province de Ténassérim, nos écoliers restèrent au collége, et M. Kerhervé, ayant perdu l'occasion de s'embarquer, revint lui-même sur la fin de février. Depuis ce temps-là, il enseigne la rhétorique à onze de nos élèves. Nous avons construit un collége en bambous, un peu au-dessous de la douane, dans un nouveau terrain que le roi nous a accordé. Lorsque nous aurons des fonds, nous ferons des palissades autour de ce terrain pour garantir le bâtiment d'une chute précipitée, dans le temps des ouragans. Au reste, nous nous résignons à la volonté du Seigneur, qui

permet que nous soyons accablés d'ennemis. Il semble, par la désolation de ce royaume, que nous soyons réduits au néant. Béni soit celui qui donne la mort et qui rend la vie, qui rend pauvre et qui enrichit, qui abaisse et qui élève : *Mortificat et vivificat, pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat.* (I. Lib. Regum, cap. II, ℣. 6 et 7.)

M. Andrieu étoit déjà prêt à venir nous joindre ici, laissant M. Alary à Merguy, lorsqu'il m'écrivit, le 2 janvier de cette année, qu'il ne pouvoit plus trouver moyen de partir pour Siam, à cause de la guerre des Barmas, qui se sont déjà emparés de Thavai; que la consternation étoit générale à Merguy. Il attendoit des nouvelles plus positives. Depuis ce temps, rien ne nous a été transmis de sa part. Ainsi, je suis obligé de me servir de la relation des personnes qui sont venues ici, en fuyant les Barmas, pour continuer le fil de l'histoire.

Les Barmas, après s'être rendus maîtres de Merguy, allèrent incontinent à Ténassérim, réduisirent cette ville en cendres, et retournèrent fortifier Merguy, pour ne plus l'abandonner, et en faire le plus fameux port de leur royaume. Cependant les favoris du roi, sentant l'incapacité des Siamois, firent courir le bruit que l'ennemi s'étoit retiré à Ava. Les devins endormirent le roi par leurs contes, et lui firent donner un édit

par lequel il signifioit à ses sujets qu'ils n'avoient plus rien à craindre des Barmas. On vouloit nous rassurer, et nous étions au milieu des troubles; on vouloit nous persuader que nous étions dans l'abondance, tandis que nous étions dans la pauvreté. On renvoya les milices en dépit du bon sens; on permit aux soldats chrétiens de voyager sur mer, et on entretint le peuple dans des réjouissances superstitieuses. Un mandarin maure persuada à la cour qu'en mettant sur la terrasse de la ville, de distance en distance, trois poutres jointes ensemble pour soutenir, sur des cordes, des canons à une hauteur triple de celle des murailles, les ennemis n'oseroient approcher. Son conseil fut suivi, et l'on se tranquillisa.

Cette fausse paix a duré jusqu'au 21 avril, que trois ou quatre personnes, échappées au carnage d'environ trois mille Siamois, fait par les Barmas à trois journées de la ville royale, ont apporté elles-mêmes la triste nouvelle de cette défaite. Alors, l'alarme a recommencé; le barcalon a fait donner la paye aux soldats chrétiens, et le roi a ordonné de faire la ronde de tous les côtés. Enfin, le 6 mai, l'ennemi s'étant approché à la distance d'une journée de chemin de la ville royale, on a envoyé les soldats aux forteresses, on a fermé les portes; on fait placer du canon, et les habitans de la campa-

gne viennent se réfugier dans la ville. Pour nous, qui sommes sans forteresses et sans canons, nous n'attendons notre délivrance que d'en haut. Comme les chrétiens persévèrent à vouloir rester dans notre camp, M. Corre et moi, nous sacrifions volontiers notre vie pour eux, nous résignant à la sainte volonté du Seigneur.

J'ai l'honneur d'être avec respect, en union de vos saints sacrifices et prières,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, ✠ Pierre, *évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam.*

Lettre de M. Corre, missionnaire apostolique à Siam, à M. d'Arragon, directeur du séminaire des Missions-Etrangères; écrite le 5 novembre 1765.

MONSIEUR,

Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ai ressentie en recevant vos deux dernières lettres, l'une du 30 novembre 1763, l'autre du 18 février 1764. Qu'il m'est doux de voir que vous profitez de toutes les occasions pour me donner de vos chères nouvelles! Quelque occupé que je sois, je ne vous manquerai pas de retour; je ne puis me donner de plus agréable délassement que celui de m'entretenir avec vous: et qui sait si ce n'est pas la dernière fois que je vous écrirai?

Nous sommes menacés d'une prochaine invasion des Barmas. M. Mathon nous l'annonce comme une chose certaine. On se met sur la défensive à Siam. Quels sont les préparatifs qu'on y fait? Je suppose que sa grandeur ne vous laissera rien ignorer sur ce point.

Le bruit de la guerre a ramené tout le peuple dans la capitale. La Providence a

par-là rapproché de nous ce que, les années précédentes, nous allions chercher au loin. Je parle des enfans moribonds. Ce n'étoit qu'avec d'immenses travaux que nous parvenions à les trouver dans les villages; aujourd'hui, le Seigneur nous épargne cette peine, et la ville nous présente une abondante moisson. Autrefois, à peine dans quinze jours, en marchant depuis le matin jusqu'au soir, trouvoit-on quarante de ces enfans à baptiser; maintenant, par la miséricorde de notre aimable Sauveur, il n'est pas rare qu'en un seul jour on en baptise soixante; et le soir on ne rentre pas content au séminaire, quand les jours ordinaires on n'en a pas baptisé une trentaine.

L'excellence de cette œuvre nous anime; nous ne laissons pas échapper une si belle occasion de procurer quelque gloire à Dieu. Tous les jours, nous courons nu-pieds, dans les eaux et à travers les épines, à la recherche de ces petits infortunés, dispersés de tous côtés. On en est quitte pour changer d'habits en arrivant au séminaire. Nous ne faisons point impunément de pareilles courses; la plante des pieds s'entame à force de fouler une terre rendue brûlante par les ardeurs du soleil; les jambes se gorgent à force de marcher dans l'eau : mais qu'est-ce que cela, quand Dieu daigne le regarder d'un œil favorable? Nous avons déjà baptisé

cette année plus de douze cents enfans, et l'année n'est pas encore finie. Nous avons l'espoir, avec la grâce du Seigneur, de continuer cette œuvre jusqu'à la fin, sans aucune interruption.

J'arrive de certains endroits qui avoient été parcourus peu auparavant; plus de dix-neuf enfans, de ceux qui furent baptisés pour lors, sont déjà morts. Quand je fais remarquer à nos domestiques le bonheur de ces petites créatures, ils font éclater leur joie; leur zèle prend une nouvelle activité : j'aurois honte de leur céder. Tous nos chrétiens rivalisent d'ardeur, avec les domestiques, pour ce genre de mission; tous à l'envi s'offrent pour en partager les travaux. Telle est leur sollicitude pour la santé de leur missionnaire, que maintes fois ils l'ont sollicité de se laisser porter par eux en palanquin; mais nous nous donnons bien de garde d'accepter une pareille proposition. Plus nos peines sont grandes et multipliées, plus nous espérons que le Seigneur bénira nos pas, et les dirigera sûrement vers les lieux où sont tant d'ames prédestinées de toute éternité.

La petite vérole fait de grands ravages à Siam; elle n'enlève toutefois que fort peu de victimes qui n'aient pas reçu le baptême. La prophétie du Sauveur se vérifie cependant quelquefois : *Duo erunt in agro : unus assumetur,*

assumetur, et unus relinquetur (1). Mais comme les missionnaires sont constamment en action, et que nos chrétiens sont répandus dans les différentes forteresses de la ville, il échappe fort peu de ces infortunés à la vigilance de leur zèle.

Vous savez que dans la première irruption des Barmas, le Seigneur fit miséricorde au peuple Siamois, en considération, j'ose le dire, du très-cher M. Sirou. Il n'en a pas eu toute la gloire devant les hommes; les Siamois la partagent entre lui et la prétendue valeur de nos chrétiens. Persuadés qu'il en sera de cette guerre comme de la précédente, et se flattant d'être ici à l'abri de toutes les hostilités, un grand nombre de Siamois sont venus se mettre sous notre protection. Il y a devant le séminaire au moins cinquante ballons siamois. Je profite de la conjoncture pour donner à ce peuple une idée de notre sainte religion. Convaincu que Dieu ne les a conduits ici que pour leur bonheur, s'ils se rendent à la vérité, ou pour leur plus grand malheur, s'ils y sont indociles, je ne laisse passer aucune occasion de leur parler du vrai Dieu. Tous les soirs, de retour de ma mission, je me mêle

(1) De deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris, et l'autre sera laissé. (Saint Matth. chap. XXIV, ℣. 40.)

avec eux dans une salle où ils ont coutume de s'assembler.

Les Siamois sont curieux, mais froids, indifférens ; ils admettent tout ce qu'on leur dit, mais ils ne s'attachent à rien. Ils sont frappés du contraste de notre sainte religion avec la leur ; ils admirent l'assiduité de nos chrétiens à se rendre à l'église, leur silence, leur modestie, qui ne sont cependant pas à beaucoup près ce qu'ils devroient être. Ils avouent qu'il n'y a rien de pareil parmi eux ; leurs talapoins leur semblent bien au-dessous des prêtres françois, en ce que, disent-ils, ils peuvent se défroquer quand ils veulent. Notre chasteté les ravit ; mais, encore une fois, tout se réduit à une stérile admiration.

Ce qui fait encore impression sur eux, c'est notre manière d'instruire. Leurs talapoins ne prêchent jamais la morale ; ils ne blâment ni ne louent personne : seulement, ils content quelques fables pour amuser. Peu de personnes les écoutent, moins encore entendent leur bali ; car c'est dans ce langage qu'ils prêchent (1). Plus ces prédicateurs usent de termes empoulés, plus la populace les admire. Les infidèles ont demandé de venir m'écouter les dimanches et les fêtes.

---

(1) Le bali est la langue savante des Siamois, dans laquelle sont écrits leurs principaux livres de religion.

Je le leur ai permis, à condition qu'ils se tairoient, et se conformeroient aux cérémonies des chrétiens. Ils se rendent aux instructions plus exactement que les nôtres. Ils viennent au catéchisme, ils admirent, mais c'est tout.

Le jour de la Toussaint et le jour des Morts, je prêchai sur le cimetière. J'eus pour auditeurs une grande multitude de païens. Ils comprirent tout ce que je dis aux chrétiens; mais, hélas! l'inutilité de mes discours ne sera, je le dis avec douleur, que la matière d'un plus sévère jugement sur eux, comme elle fut pour moi un sujet de confusion. Je ne perds cependant pas courage. Je ne suis qu'un *airain sonnant*, *une cymbale retentissante*; mais en attendant que le Seigneur envoie des hommes, selon son cœur, pour recueillir cette abondante moisson, je crierai à tous ceux qui voudront l'entendre, que comme il n'y a qu'un Dieu, il n'y a aussi qu'une seule vraie religion.

Je serai bien trompé s'il n'arrive pas une révolution à Siam. Je crois que les Siamois ont mis le comble à leurs iniquités. Il en arrivera ce qu'il plaira à la divine Providence; elle sait tirer le bien du mal. La religion ne peut que gagner au change. Les Barmas nous donneront plus de liberté que les Siamois.

Pour nous, nous nous regardons comme des victimes dévouées. Qu'il plaise au Seigneur

de bénir notre sacrifice! L'apôtre ne redoutoit point les maux dont il étoit menacé à Jérusalem, pourvu qu'il remplît le glorieux ministère dont il étoit chargé. Jésus a donné son sang pour les hommes; le nôtre n'est pas plus précieux que celui d'un Dieu.

Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec un sincère attachement en notre Seigneur,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

Signé, J. CORRE.

Au séminaire de Saint-Joseph, à Siam, le 5 novembre 1765.

Lettre de M. Alary, missionnaire apostolique, à un des directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 12 juin 1766.

A l'embouchure du Gange, le 12 juin 1766.

MONSIEUR,

J'AI reçu au Pégou, lieu de ma captivité, une de vos lettres, et c'est la première depuis mon départ d'Europe. Il me seroit difficile de vous exprimer la joie qu'elle m'a causée; j'avois un extrême besoin de cette consolation dans les circonstances où je me trouvois : je vous en parlai assez au long en vous faisant, l'année dernière, le détail de la guerre de Merguy, où je fus pris par les Barmas, et emmené à Digon avec M. Andrieu (1). Je souhaiterois aujourd'hui vous faire connoître aussi ce qui se passe à Siam; mais tout ce que nous en savons, c'est que les Barmas en font le siège, bien résolus de ne point lâcher prise qu'ils ne soient les maîtres de la ville. Si le roi de Siam la rend sans combat, les choses n'en iront que mieux pour nos missions; le roi d'Ava laissant la

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 397 et suiv.

liberté de prêcher l'Evangile, le gouvernement des Barmas nous seroit favorable; mais si l'on fait résistance, comme tout l'annonce, tout est à craindre pour le séminaire et pour la chrétienté. Prions Dieu qu'on se contente de faire des prisonniers, et que leur sort ne soit pas plus triste que le nôtre.

Après neuf mois, nous avons obtenu la liberté de repasser à la Côte. M. Andrieu voulut s'embarquer de suite sur un navire anglois qui partoit pour le Bengale. Je balançois si j'accompagnerois M. Andrieu, ou si j'attendrois un mois pour aller en droiture à Pondichéry. Diverses considérations me déterminèrent pour le premier parti. J'ignore encore quelle sera ma destination future. Je suis résigné à tout ce que permettra la divine Providence, dont les dispositions sont toujours également sages, et dignes de nos adorations.

Quant au pays que je viens de quitter, voici ce que j'en ai pu connoître pendant les neuf mois que j'y ai passés.

Rangon, que les François appellent Digon, est situé par le seizième degré de latitude nord. Il appartient au royaume d'Ava depuis que le roi de ce pays s'est rendu maître des Etats du Pégou. Le climat est à peu près le même qu'à Siam; les tremblemens de terre y sont fréquens; on y en a ressenti trois pendant le séjour que j'y ai fait.

En 1742, Benoît XIV envoya un vicaire apostolique au Pégou. Cette contrée dépendoit auparavant de l'évêché de Méliapour. Depuis lors, la Propagande avoit continué d'envoyer des sujets pour la mission d'Ava, et les Portugais de Goa n'y venoient plus. Les choses ont changé, à l'insu de Rome sans doute. Il vient d'arriver de Goa un Franciscain qui a pris la place du père Dom Benigno, missionnaire de Rome, mort depuis quatre ans. Ce religieux annonce encore, pour l'année prochaine, d'autres religieux de Goa, destinés pour les environs d'Ava, où il reste encore un Barnabite envoyé par la Propagande. On ne connoît point les raisons qui motivent la conduite de cette congrégation : mais l'on s'étonne qu'elle néglige de cultiver un champ où l'on pouvoit recueillir de si grands fruits. C'est peut-être de toute l'Inde, soit en deçà, soit au-delà du Gange, le seul Etat où les missionnaires ont une entière liberté de prêcher l'Evangile; seulement il leur est défendu d'emmener avec eux les chrétiens hors du royaume.

Les Barmas aiment les étrangers; ils leur donnent même des premières charges de l'Etat. Ils n'ont point pour la religion chrétienne l'éloignement qui se remarque chez les autres nations. Leurs prêtres sont d'une ignorance grossière. Selon eux, toute religion est bonne, et la chrétienne diffère peu

de la leur. Ils ne croient qu'un seul Dieu, comme les chrétiens; mais ce Dieu, disent-ils, ne vivra qu'autant que le monde, et à ce monde succédera un autre univers avec un nouveau Dieu. Ils admettent la métempsycose; mais montrez-leur les absurdités que cette doctrine entraîne, ils ne savent que répondre.

Ces peuples écoutent avec plaisir ceux qui leur parlent des mystères du christianisme. J'ai été moi-même plus d'une fois témoin de leur empressement; je les ai vus s'assembler à la porte des maisons où j'instruisois des catéchumènes; et, dans leur admiration, ils s'écrioient : « Cela est beau! cela est vrai! » ces prêtres étrangers savent mieux enseigner que les nôtres, qui ne nous disent jamais un mot, mais se contentent de faire » leur quête, et de prier dans les pagodes ». Plusieurs se présentèrent à moi pour me demander le baptême. Je ne savois pas leur langue; je ne pus que leur donner un catéchiste.

J'ai seulement baptisé quelques enfans mourans et deux adultes qui étoient au lit de la mort. Je me servis d'un interprête pour instruire ces adultes autant qu'il me fut possible. La conversion de l'un d'eux fut précédée d'une circonstance que je crois digne d'être remarquée. Voici le fait : Cette personne étoit une femme; elle avoit eu au-

trefois quelque connoissance de la religion chrétienne, mais elle n'avoit pu se déterminer à l'embrasser. Cette femme tomba malade, et son mal s'augmentoit de jour en jour. Une nuit, comme elle étoit seule, sans lumière, et bien éveillée, elle vit devant son lit un prêtre revêtu d'un surplis et d'une étole noire, accompagné d'autres personnes qui portoient, l'une une croix, les autres des cierges allumés, et qui se mettoient en disposition d'enlever son corps pour lui rendre les devoirs de la sépulture. Effrayée de cette vision, elle porte ses regards à droite et à gauche, derrière elle, de tous côtés; mais toujours les mêmes objets, en mouvement comme elle, viennent se placer devant ses yeux. Frappée d'une chose si extraordinaire, elle appela sa garde-malade, qui dormoit dans une chambre voisine, et lui dit d'aller à l'instant même chercher le sacristain de l'église des chrétiens pour recevoir de lui le baptême. Le sacristain accourut; mais il ne se pressa pas de satisfaire au désir de la malade. Apparemment qu'inexpert dans les fonctions de catéchiste, la conjoncture présente le jetoit dans l'embarras. Cependant une lettre arriva de Thavai; cette lettre annonçoit un navire, à bord duquel étoient deux missionnaires pris par les Barmas dans la guerre de Merguy. Le sacristain en fut aussitôt porter la nouvelle à la

malade, qui, au comble de la joie, ne fut pas long-temps avant de me faire avertir de son état, et du désir qu'elle avoit de me voir. J'allai chez elle pour l'instruire; elle-même me raconta sa vision, et témoigna le même désir de recevoir le baptême. Au bout de quelque temps, comme la maladie faisoit des progrès, je lui conférai ce sacrement, qu'elle reçut avec de grands sentimens de religion. Elle mourut quelques jours après avec la robe d'innocence. *Sic erunt novissimi primi* (1).

On remarque dans le peuple un grand fonds de bonté et de simplicité, avec beaucoup de superstition. J'ai vu des femmes infidèles se détourner pour ne point marcher sur mon ombre, dans la crainte de pécher. Cette nation est dans l'usage de mettre dans les rues du riz cuit, et bien assaisonné, par charité, disent-ils, pour les chiens. Ces animaux sont nombreux dans un pays où par superstition on laisse vivre tous ceux qui y naissent.

On peut dire que la vie de tous les animaux est pour ces peuples un objet presque sacré. Ils souffrent pourtant, mais non sans peine, que les étrangers tuent des volailles et d'autres animaux pour leur nourriture.

---

(1) C'est ainsi que les derniers deviendront les premiers. (En saint Matth. chap. xx, ℣. 16.)

Les talapoins eux-mêmes témoignent de l'estime pour les prêtres chrétiens. Lorsqu'ils surent que nous sortions du royaume, quelques-uns vinrent nous visiter, et nous prièrent de demeurer avec l'autre pongui, ou prêtre portugais, récemment arrivé. Sans l'arrivée de ce missionnaire, le gouverneur n'eût jamais consenti à notre départ; car il se croit chargé de protéger les chrétiens, et de leur procurer l'exercice de leur religion.

Ne m'oubliez pas dans vos prières. On ne peut rien ajouter aux sentimens de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, ALARY, *missionnaire apostolique.*

Relation de la ruine de Siam, en 1767, et du voyage de Mgr. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, à Pondichéry; rédigée à Paris, en 1770, d'après les lettres de ce prélat et des missionnaires françois de Siam.

Messieurs Andrieu et Alary ayant fait une relation de la prise de Merguy par les Barmas, et de leur voyage au Pégou (1), ceci n'est qu'une suite de leur journal, afin d'exciter la compassion des personnes zélées et charitables. Quelques jours avant le départ des deux missionnaires françois pour le Pégou, le vice-roi envoya son armée du côté de Siam. Après avoir traversé quantité de bois et de montagnes, elle vint en mars ravager les provinces de Rappri et de Cambari, au sud de la ville royale. Après avoir remporté une grande victoire sur les Siamois, ils ravagèrent et brûlèrent tout le pays. Leur général ou vice-roi s'y rendit aussi avec une autre armée, et fit construire une ville, qu'il nomma Michong, au confluent de deux ri-

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 397 et suiv.

vières. Cependant la cour de Siam se tenoit encore tranquille, parce qu'elle avoit appris que l'ennemi avoit évacué Ténassérim et Merguy; mais, le 7 avril, on commença à se remuer, et, jusqu'à la fin de juin, on vit tous les jours les habitans de la campagne se réfugier à la ville royale en grand nombre, à cause des Barmas qui les poursuivoient. L'évêque françois, voyant le danger, envoya les écoliers qu'il avoit, au nombre de trente, avec deux prêtres, missionnaires françois, M. Kerhervé et M. Artaud, à Chantabun, peuplade de Siamois du côté du Camboge, à l'orient de Siam, d'où il leur étoit facile d'aller plus loin, comme ils firent effectivement, en se retirant, quelque temps après, au Camboge, auprès d'un autre évêque françois, vicaire apostolique dans les royaumes de Cochinchine, Camboge et Ciampa. Ils partirent de Siam à la fin du mois de juin, et il étoit temps que les écoliers partissent; car il y eut aussitôt des ordres de la cour de Siam, à tous les douaniers, de ne laisser sortir personne : de sorte que deux bateaux chargés de livres, envoyés aux écoliers par l'évêque, furent arrêtés à la douane, et renvoyés au séminaire de Siam; ils coulèrent bas en arrivant. L'ennemi s'approcha peu à peu, comptant affamer la ville royale en détruisant tous les environs. Les Siamois auroient pu plus facilement

couper les vivres aux ennemis; mais ils n'en voulurent rien faire. Dans cet intervalle, un diacre chinois arriva à Siam, sur une somme chinoise, avec quatre Chinois et quatre Tong-kinois, pour être étudians au séminaire. L'évêque fut obligé de les garder, ne pouvant plus les renvoyer, et de les enseigner lui-même, faute de maître. Le diacre cependant fut bientôt ordonné prêtre, à cause du danger pressant; mais il ne put sortir de Siam, et y acheva ses études. Quelques jours après l'arrivée du diacre chinois, Charles Nghiên, au séminaire de Siam, un détachement de Barmas vint brûler les jardins de Siam, Bancok, forteresse des Siamois, et généralement tout depuis le port jusqu'aux faubourgs de la ville royale. Un nouveau collége que nous avions fait de ce côté-là fut brûlé avec tous les bois qu'on y avoit transportés pour en bâtir un plus grand. Les ennemis cependant se retirèrent promptement à leur ville, où ils avoient laissé leur général, et le feu n'étoit pas encore éteint lorsqu'un capitaine anglois, nommé M. Pauny, arriva avec un grand et un petit vaisseaux chargés de marchandises. Comme il avoit apporté, en présent pour le roi, un lion et un cheval d'Arabie, avec des marchandises de prix, on l'exempta des droits, mais il ne put vendre ses marchandises qu'à perte. Cependant, le roi le faisoit prier de

rester à Siam pour défendre la ville, qui restoit encore avec ses faubourgs. L'Anglois, voyant la foiblesse des Siamois, répugnoit avec raison, et ce qui le confirma fut le départ précipité des Hollandois. Dès le commencement de l'année, ils travailloient à faire un brigantin; et, l'ayant fini au mois d'octobre, ils s'embarquèrent la nuit du 1er. novembre avec leurs effets, forcèrent les douanes, et sortirent ainsi de Siam. L'Anglois demanda pour lors de demeurer à la loge hollandoise, et sa demande fut octroyée. Mais les dépenses pour la nourriture étoient excessives, à cause de la cherté des vivres pendant le blocus de Siam. Le séminaire étoit pourvu de provisions pour le collége et les chrétiens : on faisoit même beaucoup d'aumônes aux gentils pour avoir leurs enfans malades, et les baptiser. On en compte plus de dix mille baptisés, en un an, dans la ville de Siam et ses faubourgs. Il ne restoit cependant de missionnaires à Siam que l'évêque, M. Corre, et un prêtre chinois. Un vieux diacre du pays, nommé Bernard Charbonneau, y mourut vers ce temps-là. Le gouvernement siamois envoya contre l'ennemi plusieurs détachemens, qui ne firent que se présenter, et être défaits. Un prince siamois, qui ci-devant avoit été exilé à Ceylan, et avoit été obligé d'en revenir, avoit ramassé une armée dans le nord et à l'est

de la ville royale, et offroit ses services contre les Barmas. La cour de Siam, piquée de sa hardiesse, envoyoit aussi des détachemens contre lui, qui quelquefois battoient ses gens, d'autres fois non. On faisoit même courir le bruit que l'armée des Barmas n'étoit composée que de Siamois mécontens.

Le grand navire de maître Pauny étoit resté au bas de la rivière de Siam, vis-à-vis Bancok, lorsque tout à coup, le 24 décembre, il se trouve attaqué par l'ennemi et obligé de se défendre. La résistance fut vigoureuse, mais elle n'auroit pas duré long-temps, parce que l'ennemi étant rentré dans le fort de Bancok, disposoit déjà de gros canons pour le battre en forme. C'est pourquoi les officiers du vaisseau prirent la sage résolution de le remorquer, en remontant la rivière jusqu'à un détroit, où les Anglois empêchèrent les Barmas de se fortifier, en les canonnant des deux côtés de la rivière, et faisant quelquefois des descentes sur eux. Le petit vaisseau y étoit posté dès auparavant; et maître Pauny, qui jusqu'alors avoit fait le difficile, consentit à rester pour défendre Siam, pourvu qu'on lui fournît des canons et de la poudre en abondance, ainsi que des fusils et des balles. Il obtint une partie de ses demandes, à condition cependant qu'il mettroit ses marchandises en dépôt au trésor

du roi. Il y laissa donc trente-huit balles de marchandises, mais à contre cœur; embarqua le reste de ses effets dans des bateaux, et se rendit en personne à son bord, où il se défendit plus d'un mois, au bout duquel il écrivit à la cour de Siam pour obtenir plus de canons, de poudre et de boulets. Les Siamois, sachant que l'ennemi venoit à la ville royale par un autre côté, et ne se fiant pas entièrement à l'Anglois, lui refusèrent la plupart de ses demandes, ce qui le mit dans une telle colère, qu'il passa devant l'ennemi, et qu'après avoir envoyé une espèce de manifeste contre le roi de Siam à son ministre, il fit dépouiller en s'en allant six bâtimens chinois, dont un appartenoit à sa majesté, et les autres venoient de Chine pour commercer à Siam, et s'étoient arrêtés au golfe de cette ville. Après le départ de l'Anglois, les Barmas inondèrent le pays comme un torrent. Ils se tinrent toutefois à une distance respectueuse de la ville royale. Ils construisirent trois forts en 1766. Cependant les provisions de la capitale n'étoient point encore épuisées : les mendians seuls souffroient de la faim, et quelques-uns en mouroient. L'ennemi, pour s'emparer de tout ce qui passoit, vint enfin, le 14 septembre, se cantonner à une portée de canon de la ville.

La plus grande partie des chrétiens étoit

occupée à garder les bastions de la ville, ce qui étoit assez inutile, puisque toute la guerre se faisoit en dehors. La cour accorda enfin trente pièces de canon, avec une quantité suffisante de poudre et de boulets aux trois églises des chrétiens, situées hors les murs de la ville. On en donna aussi à proportion à six mille Chinois, qui demandèrent la loge hollandoise, et une pagode élevée à côté, pour s'y cantonner. On donna même à ceux-ci 20,000 fr. en argent, et 5000 fr. aux chrétiens des trois églises, pour y faire la garde, et s'y défendre contre l'ennemi tout le temps de la guerre. Mais que pouvoient faire quatre-vingts chrétiens dispersés en trois églises, éloignées les unes des autres au-delà de la portée du canon, sans exercice et sans étude militaire? Quoi qu'il en soit, ils eurent chacun un fusil, outre les canons et des armes blanches. On ne se battoit encore qu'en escarmouche, lorsque l'ennemi vint, avec une grande partie de ses forces, s'emparer, le 13 novembre, de deux grands temples d'idoles voisins des églises chrétiennes. Ça été une grande faute politique de la part des Siamois d'avoir conservé ces temples autour de la ville, surtout en si grande quantité, qu'ils sont à la portée du fusil les uns des autres, tous en brique, et entourés de bonnes murailles. Il n'en étoit pas ainsi des églises ni du quartier des chré-

tiens, qu'on eut bien de la peine à entourer de planches et de pieux. Néanmoins tout ce qu'il y avoit de Siamois et de Chinois fut terrassé avant que l'ennemi eût mis le pied dans aucune église chrétienne. Une grande quantité de balles tomboit dans le quartier des chrétiens sans blesser personne, quoiqu'il fût rempli, les gentils eux-mêmes aimant mieux s'y réfugier que dans la ville; heureux s'ils eussent voulu se rendre aux instructions des missionnaires; heureux les chrétiens eux-mêmes, s'ils se fussent tous convertis à la voix de la parole de Dieu, qu'on ne manquoit pas de leur annoncer chaque jour. Mais, hélas! ceux qui depuis longues années avoient vécu parmi les gentils, n'en devinrent pas meilleurs que lorsqu'ils étoient loin de l'église, et ils ajoutoient à tous leurs malheurs celui de différer encore leur conversion après la guerre. Il semble cependant que Dieu ne cessoit de les avertir de se hâter de revenir à lui. Le 13 novembre, l'ennemi s'empara, malgré l'effort des chrétiens, d'une autre grande pagode, ou temple d'idoles, située vis-à-vis le séminaire, et tira des boulets sur notre église de Saint-Joseph, qu'ils percèrent de part en part. Les chrétiens percèrent aussi une de leurs pagodes, et leur prirent un éléphant; mais ils se laissèrent surprendre, le 7 de mars 1767 : comme les gens de la garde dor-

moient, l'ennemi entra, et mit le feu à la palissade et au quartier de l'évêque : tous les chrétiens, hommes et femmes, se réfugièrent à l'église de Saint-Joseph et dans l'enceinte du séminaire. Il n'y eut qu'un chrétien qui, retournant imprudemment à sa maison, fut pris et massacré impitoyablement. La partie supérieure du camp de l'évêque résista courageusement en faisant feu sur l'ennemi, qui se retira, et fut attaquer les Chinois au camp hollandois.

Les chrétiens du camp portugais s'étant unis aux Chinois pour les défendre, les Barmas trouvèrent d'abord de la résistance à la loge hollandoise ; voyant cela, ils attaquèrent la grande pagode, où deux mille Chinois étoient renfermés ; et coupant la communication avec la loge, ils les obligèrent de sortir pour aller chercher des vivres, et les taillèrent pour lors en pièces. Ensuite s'étant emparés de cette pagode, ils passèrent à une autre auprès du camp portugais, d'où ils venoient à une portée de fusil de l'église. C'est alors qu'un frère Jésuite portugais, pressé par la peur, et en partie par la faim, vint trouver l'évêque, afin de trouver au séminaire quelques remèdes à ses maux. On lui donna une chambre et la table, comme aux missionnaires, ce qui lui valut mieux que les médecines. Les Barmas vinrent ensuite à bout d'enlever aux Siamois la

dernière forteresse qu'ils avoient hors de la ville, et brûlèrent enfin la loge hollandoise, après environ huit jours de siège. Ils passèrent de-là au quartier portugais, où un père Dominicain et un père Jésuite, qui en étoient les curés, se rendirent avec leurs chrétiens le 21 de mars; leurs églises et leurs effets furent conservés pendant deux jours, afin d'induire l'évêque à se rendre également avec ses chrétiens; et que pouvoit-il faire sans soldats et sans forteresses contre une armée de cinq mille hommes qui vint assiéger le séminaire? Cependant pour ne pas répandre de sang en vain, le général fit écrire par le père Dominicain et les chrétiens à l'évêque que, s'il se rendoit, on ne prendroit autre chose que les armes, et qu'on ne toucheroit ni à l'église, ni au séminaire, ni aux effets. Un des chrétiens de l'évêque fut envoyé pour parlementer. Il fut retenu par le général à sa tente, et il fallut que l'évêque y allât en personne. Après bien des honneurs, le général lui réitéra les mêmes promesses, sans cependant faire aucun écrit, et ajouta à la fin qu'il iroit dans la nuit mettre le feu au reste du quartier des chrétiens, qu'ils eussent à se retirer tous dans l'église ou l'enceinte du séminaire, et que l'évêque eût à rester à une pagode qu'il lui assigna. Il fallut se lever et en passer par-là. Le 23 mars, le feu fut mis au reste du

quartier des chrétiens. L'incendie se communiqua malheureusement à l'église, qui fut réduite en cendres avec les ornemens, les tableaux et les autres effets. Le général entra ensuite au séminaire, où il commença à piller, malgré ses promesses précédentes. Prêtres, étudians et chrétiens, tous furent menés au camp des ennemis et dépouillés de tout. Un prince de l'ancienne famille des rois d'Ava étoit capitaine de ce district, et fournissoit aux pères et aux chrétiens du riz et de la viande de bœuf pour leur nourriture, et les faisoit garder par ses gens, afin que personne ne s'enfuit. Mais parce que l'évêque ne voulut jamais déclarer ce que les Barmas soupçonnoient avoir été caché dans la terre, il fut exilé de ce quartier et envoyé à une demi-lieue de-là à la Tour-Haute, auprès du général, où le frère Jésuite le suivit. M. Corre, missionnaire françois, qui restoit sous une tente avec les chrétiens, vint le voir après la prise et l'incendie de la ville royale, arrivés la nuit du 7 au 8 avril. Ce cher confrère comprit alors qu'on l'emmèneroit prisonnier au Pégou, et peut-être même toute la chrétienté. Comme tous les chrétiens avoient été faits soldats des Barmas, il leur fut permis d'apporter du riz de la ville au quartier des pères et des écoliers, et M. Corre eut la bonté de faire préparer à l'évêque des vivres pour un mois. Quelques jours après, l'or-

dre fut publié dans l'armée de s'en retourner au Pégou, et d'y mener prisonniers le roi de Siam, les princes et le peuple. Le général envoya un ordre pour accorder à l'évêque douze chrétiens en qualité de porteurs. Comme nos chrétiens n'étoient guère propres à ce service, on lui donna neuf Chinois et quatre écoliers. Deux domestiques du séminaire, échappés à la fureur des Barmans, allèrent le joindre, et ils furent tous consignés entre les mains du pilote Joseph. Il leur donna, le 24 avril, une galère où il y avoit un canon, et il y ajouta un interprète more, qui leur fut utile pour les mettre à l'abri des insultes; car, dans les détroits, il y eut beaucoup de bateaux submergés et d'hommes noyés, par l'effet des coups donnés par les Barmas qui, venant derrière, vouloient à toute force gagner les devans. L'interprète more, étant au service des Barmas, se fit écouter, et fit qu'on ne toucha point à la galère de l'évêque, quoique ses gens fussent de très-mauvais rameurs. La galère arriva à Banxang, en même temps que le général, le 2 mai. Il avoit fallu se nourrir de poisson salé dans le voyage. A cet endroit, nous eûmes du poisson frais, de la viande de bœuf et des fruits. Malgré ces bons traitemens, un écolier chinois, déjà malade auparavant, y expira; on fut obligé de le laisser agonisant sous une tente, sans

d'autres malades, et en particulier le frère Jésuite, attaqué de dyssenterie. Le pilote Joseph, qui accompagnoit l'évêque, fut renvoyé à la ville de Siam pour y prendre des canons qu'on n'avoit pu apporter. L'évêque fut obligé d'attendre son retour l'espace de quinze jours. Le détachement des Barmas qui veilloit sur l'évêque, et dont le chef, nommé par avance gouverneur de Tavai, étoit un assez aimable homme, se trouva presque à la queue de l'armée. Soixante-trois chrétiens de l'évêque avoient déjà passé à sa vue en qualité de soldats du prince barman; de ces soixante-trois soldats, vingt-un seulement sont parvenus à Ava, où ils sont soldats du roi d'Ava: le reste de la chrétienté resta avec M. Corre et M. Charles Nghiên; chemin faisant, ils trouvèrent moyen de s'échapper, et ils se retirèrent au Camboge, accablés de misère et de pauvreté. Les chrétiens du quartier portugais avoient aussi passé avec leurs pères. Il fallut, après le retour du pilote Joseph, que l'évêque partît de Banxang avec le frère Jésuite presque expirant, et qu'il abandonnât son écolier agonisant. Les vivres suffirent jusqu'à Phactret, où les Barmas avoient construit une nouvelle ville. Il fallut avoir recours pour les vivres au gouverneur de Tavai, qui étoit devenu le chef du reste de l'armée. Il leur donna deux lestes de riz en paille par tête, et un

bœuf.

bœuf. Le pilote qui les conduisoit, sous les ordres du gouverneur, leur envoyoit, outre cela, du poisson, et quelquefois des fruits; il eut même la bonté d'acheter un cheval pour le voyage de terre, outre celui qu'il avoit déjà. Le frère Jésuite mourut; il fut enterré au bruit du canon des galères et des remparts de la ville. Ainsi, on lui fit plus d'honneur qu'on n'en auroit fait à un officier barman. Les deux pères portugais s'arrêtèrent aussi à cet endroit avec leur chrétienté : on les obligea de partir avant l'évêque, et d'aller à pied avec la plus grande partie de leurs chrétiens. Ils ne voyagèrent pas trois jours, qu'ils se virent obligés de se retirer dans les bois; leurs chrétiens firent main basse sur leurs conducteurs, prirent un éléphant et quelques chevaux, et s'en retournèrent. Des Barmas qui s'échappèrent de leurs mains, allèrent donner cette nouvelle aux bataillons qui étoient devant, et les deux généraux des Barmas permirent de massacrer les autres chrétiens portugais qu'on rencontreroit. Ils écrivirent cette affaire au gouverneur de Tavail, qui commença à se méfier des chrétiens. Le pilote Joseph lui fit entendre heureusement raison, lui représentant que les Barmas de l'avant-garde étoient trop violens, principalement à l'égard des femmes; que, sans leurs mauvaises manières, les chrétiens ne se se-

roient pas révoltés; que pour lui, étant si éloigné de ces sortes de violences, il n'avoit rien à craindre des chrétiens, principalement de l'évêque, qui, au contraire, pourroit le servir, en engageant les François à venir à Tavail, et même à Merguy, s'il jugeoit à propos de peupler ce port. Le gouverneur, content de ces raisons, envoya un dîner de chez lui à l'évêque, et lui fit donner dix mesures de riz de plus. L'évêque nourrit avec ce riz une douzaine de femmes portugaises, chrétiennes du quartier, qui, étant infirmes, n'avoient pu suivre l'armée. Ces femmes s'en retournèrent enfin à Banxang, où les Barmas avoient laissé un gouverneur siamois.

Le 6 de juin fut fixé pour le départ du gouverneur. Les Barmas brûlèrent leur ville; chacun s'embarqua dans son bateau; et l'évêque, en remontant la rivière, rencontra une grande galère chargée des gens du pilote, qui revenoient de l'endroit nommé *Chaillot*, où ils avoient porté des canons, et ramenoient avec eux cinq chrétiens du séminaire, qui avoient obtenu des Barmas permission de s'en retourner; mais parce qu'ils appréhendoient, avec raison, de tomber entre les mains des Barmas, qui venoient derrière, ils restèrent avec l'évêque, aidant aux autres à ramer. Après dix jours de navigation, on arriva, le 16 juin, à l'endroit où il

falloit quitter les bateaux. Comme on attendoit des canons qu'on amenoit derrière, on fut obligé de bâtir, sur une petite montagne, des cabanes faites de nos planches de bateau et des toiles du pilote. L'évêque resta là jusqu'au 23 du mois, qu'il lui fallut monter à cheval, quoique travaillé d'un grand cours de ventre. Ses gens suffisoient à peine pour porter le riz et leurs hardes, ce qui l'obligea de renvoyer ses livres; il les remit à un Chinois chrétien, dont il n'a plus entendu parler. Le chemin de terre fut beaucoup plus pénible. Car outre qu'il n'y a pas un seul village, ce ne sont que des montagnes escarpées et boisées, des vallées pleines de boue, avec une rivière à passer et repasser, soit à gué, soit sur deux bambous, quand elle est trop profonde. L'évêque aimoit souvent mieux aller à la nage sur son cheval, que de se hasarder sur des ponts de roseaux fragiles. Les animaux même mouroient de la fatigue de tant de montées et de descentes. Le chemin étoit, en bien des endroits, bordé des deux côtés de corps morts, et des nuées de mouches fatiguoient les voyageurs lorsqu'ils se reposoient. Le riz commençoit à manquer, lorsqu'on arriva bien fatigué aux environs de Tavail, le 6 de juillet. Le pilote monta à cheval, et alla avertir les grands de l'armée. On lui permit de bâtir des maisonnettes hors de la ville, le long de la

rivière. Un Arménien, qui étoit là depuis onze mois avec quelques chrétiens de Merguy, pour faire ravitailler un navire que les Barmas avoient pris sur un Anglois, fit donner à l'évêque une maison de roseaux, pour le loger avec son monde, qui consistoit en quatre écoliers et onze chrétiens. Il fallut dîner ce jour-là chez cet Arménien, nommé Babaïan, qui fit bien des offres de service, et donna les premiers jours du riz à l'évêque et à ses gens. Le gouverneur arriva trois jours après, et donna pour subsistance à chaque homme une ceste de riz en paille. L'Arménien ne continua plus ses charités qu'à l'évêque, qui fut obligé de réduire ses gens à une tasse de riz pilé par jour, parce qu'une ceste de riz coûtoit jusqu'à vingt-cinq et trente piastres. L'évêque employoit son loisir à baptiser les enfans malades.

Le pilote Joseph fut chargé par le gouverneur de porter des canons à Martaban. L'évêque lui donna trois de ses gens pour s'en décharger. Il partit sur une galère bien grayée, le 16 juillet, avec tous ses soldats; mais en doublant la pointe de Tavail, il fut assailli d'un si gros temps et d'un ouragan si terrible, qu'il échoua sur des pierres, où son bateau fut fracassé. Ils nagèrent tous, et rencontrèrent des gens des bois, nommés Carians, qui leur donnèrent un petit bateau, sur lequel ils revinrent à Tavail, le 28 du

même mois. Les canons furent pêchés. Le même malheur arriva à deux bateaux de l'Arménien, tout chargés.

On gardoit l'évêque à Tavail, pour ne pas lui faire courir les risques d'une navigation périlleuse et à contre-temps. Cependant il s'y ennuyoit fort, soit à cause de la famine qui croissoit de jour en jour, jusque-là qu'on y mangeoit des corps morts, soit à cause des pluies abondantes et continuelles qui inondoient les maisons, et les environnoient d'une vase dont l'air étoit infecté. Les trois chrétiens revenus avec le pilote étoient encore sur les bras de l'évêque, avec une cinquantaine de chrétiens de Siam, venus à Tavail dans la plus grande misère. Il fit présent de sa bague pontificale à l'Arménien, afin de l'engager à les nourrir, et exhorta ses écoliers à demander à Dieu, par l'intercession de la sainte vierge Marie, la cessation de la famine, qui faisoit mourir par jour trente à quarante personnes au moins. Le Dieu des miséricordes se laissa toucher; et le 15 d'août, jour de l'Assomption, il parut dans la rivière de Tavail un brigantin chargé de riz, qui fut taxé dès le lendemain à onze roupies la ceste. Ce bâtiment venoit de Rangon, port du Pégou, et fut suivi quelque temps après de deux autres plus grands, également chargés de riz. L'évêque s'embarqua, le 31 août, et fut reçu à bord par un An-

glois, nommé Rivière, capitaine du second bâtiment, qui lui fit un accueil si grâcieux, qu'il aima mieux y rester que de retourner à terre. Ainsi il y resta avec son monde, jusqu'au 26 octobre, qu'on fit voile pour le Pégou. Il lui fallut cependant faire des provisions du prix de ce qu'il put vendre à Tavail; et comme il y eut beaucoup de calme en mer, ce brigantin ne parvint dans la rivière de Rangon que le 26 novembre. L'évêque voulut descendre dans sa chaloupe, parce qu'il cherchoit promptement un médecin, ayant les cuisses, les jambes et les pieds enflés, et il parvint à Rangon de grand matin, alla à l'église des pères Barnabites, et y salua dom Jean-Marie Perloto, missionnaire vénitien, élu évêque de Maxula, vicaire apostolique d'Ava; il vit aussi le curé, dom Melchior Carpani, qui l'assura que ses ulcères n'étoient que des sels âcres du sang jetés sur la peau, et le guérit en partie par ses bons soins. Cet évêque, depuis neuf mois, s'étoit trouvé hors d'état de dire la sainte messe, n'ayant ni calice, ni pierre d'autel. Il fallut la chanter à minuit le jour de Noël, pour faire plaisir aux révérends pères Barnabites; mais l'essentiel étoit de sacrer le nouvel évêque d'Ava. Il y avoit un différend entre les pères Franciscains portugais et les révérends pères Barnabites. Les premiers, autorisés de deux lettres de l'évêque de Saint-

Thomé, à la côte Coromandel, prétendoient être seuls curés et missionnaires à Rangon, et vouloient chasser les autres. Le procès restoit indécis depuis un an. L'évêque, venu de Siam, fut choisi pour arbitre par les deux partis, et fit valoir les droits du saint Siége. Comme notre saint père le Pape reconnoît le Pégou pour être une partie du diocèse de Saint-Thomé, l'évêque divisa la paroisse en deux parties presque égales au gré des deux partis, et l'accord fut signé de part et d'autre comme devant valoir jusqu'à la détermination du saint Siége.

Comme il faut dans les Indes deux prêtres catholiques avec l'évêque pour la consécration d'un évêque élu, et qu'il n'y en avoit qu'un à Rangon parmi les pères Barnabites, les pères Franciscains furent priés d'être assistans. Les deux qui y étoient protestèrent qu'ils ne pouvoient y assister, ni même consentir au sacre sans la permission de l'évêque de Saint-Thomé. L'évêque d'Ava se vit donc obligé d'envoyer à Ava chercher un des révérends pères Barnabites qui y résident. Le révérend père dom Ambroise Michon, de Milan, accepta la commission, vint à Rangon le 24 janvier 1768, et assista au sacre de l'évêque de Maxula, le 31 de ce mois. Le vicaire apostolique d'Ava se disposa ensuite à administrer le sacrement de confirmation à la fête de la Purification.

Le roi d'Ava avoit, dès le mois d'octobre, envoyé ordre au gouverneur de Tavail de retourner à Siam avec son peuple armé, pour achever de détruire ce qui y restoit, et massacrer les Siamois, s'il y en avoit de révoltés. Ce gouverneur partit effectivement avec son armée, comptant sur les Siamois, qu'il avoit lui-même nommés chefs de la ville de Banxang, qu'il leur avoit laissée; mais il se trouva trompé à son arrivée. Les Siamois non contens de lui fermer les portes, tirèrent du canon sur son armée. Il fit chercher des vivres dans les environs. L'on ne trouva pas même un arbre, ni un fruit; et voyant qu'il ne restoit plus de vivres à son armée que pour trois jours, il s'en retourna à Tavail, et envoya la relation de son expédition au roi d'Ava, qui n'attendoit que la belle saison et la fin d'une guerre qu'il avoit contre la Chine, pour renvoyer une plus grande armée à Siam. L'évêque, accablé d'affliction d'entendre dire qu'on vouloit faire un désert de Siam, cherchoit à être délivré, et on lui répondit qu'il falloit attendre le retour d'un Arménien puissant dans le pays, qui étoit encore à Ava, et devoit revenir, disoit-on, au premier jour avec le prince de Rangon. L'évêque sentant que le délai ne pourroit que lui nuire, se servit d'un Malabare néophyte, qui avoit été son disciple, pour agir auprès du gouvernement, et obtint, par son entre-

mise, la permission de s'embarquer pour la côte Coromandel avec trois écoliers et un domestique; ce qu'il fit le 17 mars, et arriva le 14 avril à Pondichéry, où il trouva M. Jalabert, nouveau missionnaire françois, infirme, avec M. Mathon, prêtre, missionnaire apostolique et procureur. Il apprit avec bien des regrets la mort de MM. Kerhervé et Andrieu, et l'état d'épuisement et de foiblesse de MM. Artaud et Corre; il avoit nommé celui-ci son vicaire-général dès le blocus de Siam. Il apprit aussi le sacre de M. Le Bon, son coadjuteur, par notre saint père le Pape à Rome, son retour en France, et son voyage pour Pondichéry. Le frère Jésuite, apothicaire, nommé du Choisèle, eut soin de l'évêque, dont la maladie avoit dégénéré en scorbut.

Relation de l'emprisonnement et des souffrances de MM. Artaud et Pigneaux, missionnaires françois, et d'un prêtre chinois, à Cancao, près du Camboge, en 1768, rédigée à Paris en 1770, d'après leurs lettres.

En 1767, un prince fugitif de Siam ayant passé par Hondât, petite île du gouvernement de Cancao, où notre collége de Siam a été transféré, et s'étant retiré de-là au Camboge, qui en est tout voisin, nos missionnaires du collége, MM. Artaud et Pigneaux, furent faussement accusés auprès du gouverneur de Cancao d'avoir donné l'hospitalité à ce prince, et de l'avoir fait passer auprès du roi de Camboge. Le gouverneur irrité envoya aussitôt des soldats, le 8 janvier 1768, à trois heures du matin, pour se saisir des deux missionnaires et les conduire à Cancao en prison; ceux-ci, d'un air tranquille et content, se mirent aussitôt en devoir d'obéir, et marchèrent où on les menoit. Les soldats, accoutumés à ne voir que des larmes et à n'entendre que des gémissemens en de pareilles circonstances, laissoient éclater l'étonnement où les jetoient le contentement et la joie de

leurs prisonniers. Alors un de ces soldats plus hardi voulut connoître la cause d'un phénomène qu'il ne comprenoit pas. « Je prends » la liberté, dit-il, de demander aux pères » pourquoi ils sont si contens, puisque c'est en » prison que nous les conduisons »? On leur en donna la véritable raison; mais on ne fut pas compris. On arriva bientôt au bord de la mer. On prit, en passant près du rivage, un prêtre chinois, M. Jacques Tchang, élève du collége de Siam, et agrégé à la mission. Il y avoit ordre de l'amener aussi avec les deux missionnaires françois. A la première nouvelle de l'enlèvement des pères, les chrétiens accoururent tous en sanglotant au-devant des prisonniers, se jetant à leurs pieds, les baisant respectueusement, et les arrosant de leurs larmes. On fit servir à manger aux soldats dans les maisons des chrétiens. Le supérieur du collége, M. Pigneaux, profita de ce temps pour donner différens avis, afin que le bon ordre se maintînt toujours pendant son absence, et que la règle servant de supérieur fût respectée et exactement observée comme auparavant. On s'embarqua bientôt après. Tout le rivage étoit couvert de chrétiens, qui fondoient en larmes. Les prisonniers, de leur bateau, leur adressoient, en s'éloignant, des paroles également pieuses et consolantes.

A quelque distance, les missionnaires vi-

rent une galère qui venoit droit à eux. Le grand prince, ou fils du vice-roi, impatient de savoir la vérité de la bouche des pères, envoyoit au-devant d'eux un mandarin pour les interroger; l'envoyé fit monter les trois missionnaires à son bord. Dès qu'ils y furent entrés, et que le mandarin eut demandé ce qui s'étoit passé, M. Artaud, ci-devant missionnaire à Siam, répondit : « C'est à moi, monsieur, que s'adresse votre interrogation? » Ces deux pères, que vous voyez ici avec » moi, ne peuvent être impliqués dans cette » affaire. Celui-ci (en montrant M. Pigneaux) » n'est arrivé ici de Macao que cette année; » il ne sait pas le siamois. Il n'a même jamais » été à Siam. Comment le prince siamois » pourroit-il le connoître? Pour cet autre » (le missionnaire chinois), il demeure ordinairement à Cancao; et ce n'est que depuis quelques jours qu'il est venu nous » joindre dans notre île, où est le collége. » Il est donc inutile d'interroger ces deux » messieurs, et même de les retenir avec » moi. Si vous désirez savoir ce qui s'est » passé, le voici clairement et en peu de » mots. Le prince siamois arriva à Hondât, » il y a environ un mois. Il me fit prier » successivement de consentir qu'il vint au » collége, je n'y consentis pas; d'aller lui » parler dans son bateau, je ne voulus pas y » aller; de convenir au moins d'un endroit

» où nous aurions ensemble une entrevue,
» je m'y refusai. Je me suis comporté ainsi,
» parce que je ne voulois point offenser le
» vice-roi, et parce que m'étant voué à la
» solitude et à la retraite, ma profession ne
» me permet pas de me mêler des affaires
» du monde, bien moins de celles des prin-
» ces. Toute mon occupation est de méditer
» et d'enseigner la religion du Dieu du ciel.
» Ayez la bonté de rapporter au vice-roi et
» au grand prince son fils, qu'il n'y a nulle
» raison, nul prétexte d'accuser les deux
» pères qui sont avec moi. Pour ce qui me
» regarde, qu'ils jugent sur l'exposé simple
» et ingénu que je viens de vous faire, si je
» suis en faute ». L'envoyé dit qu'il feroit son rapport selon ce qu'on venoit de lui exposer.

Les missionnaires redescendirent dans le bateau des soldats et continuèrent leur traversée, récitant tranquillement l'Itinéraire et le Bréviaire, faisant leur oraison, et remerciant Dieu de tout ce qu'il permettoit à leur égard. Ils arrivèrent aux portes de la ville sur les huit heures du matin, heure du marché. Dès leur entrée dans les faubourgs, la populace accourut de toutes parts : des prêtres habillés de soutanes noires et accompagnés d'une garde de soldats, étoient pour ce peuple un spectacle nouveau. Il leur fallut ainsi traverser non-seulement les faubourgs,

mais encore toute la ville, pour arriver à leur prison. Les prisons de Cancao sont fort incommodes; on y est entièrement exposé au vent et à la vue de la populace. Bientôt arriva le geolier. C'est une espèce de mandarin, qui commande une légion de soldats. En arrivant auprès des nouveaux prisonniers: « Ah, » ah, dit-il, les voilà donc ces trois scélé- » rats ». A ces paroles, les missionnaires se disoient entre eux: « Notre Seigneur a bien » été traité de démoniaque. *Les disciples ne » sont pas plus que le maître.* Il n'y a rien en » tout ceci qui doive nous étonner. Il est » vrai que ce n'est pas précisément parce » que nous sommes chrétiens et mission- » naires, que nous sommes ainsi traités. Mais » qu'importe devant Dieu, qui voit la dis- » position de nos cœurs, et qui nous a mé- » nagé le bonheur de souffrir tout ceci, » comme une suite de notre vocation »?

La cour fut informée de la réponse que le missionnaire avoit faite au premier interrogatoire. On le fit bientôt après interroger de nouveau; d'abord par un officier du vice-roi ou gouverneur, ensuite par celui du grand prince. Ces officiers voyant qu'ils n'en pouvoient tirer d'autre réponse que celle qu'il avoit donnée la première fois, tâchèrent de l'intimider par la terreur de la question qu'on se préparoit à lui donner. Mais sans s'effrayer de leurs menaces ni de tous leurs préparatifs:

« J'ai rendu témoignage à la vérité, leur » dit-il, et toutes les tortures ne m'arra- » cheront pas un mensonge; je l'espère ainsi » de la grâce du Tout-Puissant, qui est ma » force et mon appui; car le Dieu que j'adore » n'est pas un Dieu de bois, ou de pierre, » ou de papier, comme les vôtres, qui ne » peuvent jamais vous aider ». Les juges étoient assemblés, et on croyoit qu'ils alloient commencer l'interrogatoire; mais il fut remis au lendemain. Tout le monde accouroit pour voir les pères. La piété, *qui est utile à tout*, fut une source de consolation pour les missionnaires. L'examen particulier, la lecture spirituelle, le chapelet, l'oraison et le Bréviaire, étoient leurs occupations ordinaires. Celui des trois qui étoit l'objet de ces terribles préparatifs a avoué depuis que, livré à lui-même à certains momens, il étoit si saisi d'horreur, qu'il se sentoit près de défaillir. Il se reprochoit de ne s'être pas assez mortifié, et de n'avoir pas accoutumé son corps à la douleur. Mais dès qu'il pensoit à la miséricorde de Dieu, aux mérites de notre Seigneur, à la protection de la sainte Vierge et des saints anges, son courage se ranimoit.

Le lendemain, ceux qui étoient chargés de l'affaire des missionnaires, après avoir passé toute la journée ensemble, les firent appeler sur les dix heures et demie du soir. On les conduisit chez le premier juge, le-

quel, après un long préambule, leur dit qu'on avoit entendu les accusateurs, qu'on savoit tout ce qui s'étoit passé, et qu'ils n'avoient qu'à l'avouer ingénument, afin d'éprouver la miséricorde du vice-roi, et de ne pas le mettre dans la nécessité d'en venir aux dernières extrémités. Le père, qu'on regardoit comme le plus intéressé dans l'affaire, répondit : « Notre religion, qui est toute sainte, » défend le plus petit mensonge. Sachez que » toutes les richesses du vice-roi, que tous les » tourmens imaginables ne sont pas capables » de m'en faire dire un seul. C'est le Dieu » que j'adore, le Dieu tout-puissant, qui me » donne cet amour pour la vérité. Pour ce » qui regarde le prince siamois, je ne ré- » péterai que ce que j'ai déjà dit ». Après cette réponse, les juges ne parlèrent plus de torture, et les soldats ramenèrent les pères en prison. Le lendemain, le premier juge fit son rapport au vice-roi. Le jour suivant, le fils du général des troupes vint à la prison, et dit aux missionnaires qu'il étoit envoyé par l'épouse du second juge et par une des premières dames de la ville, pour saluer les pères, et prier celui qui avoit pris toute l'affaire sur lui de ne pas parler avec tant d'assurance et de ménager les juges. Le missionnaire répondit : « Je vous prie de remer- » cier ces dames, et de leur dire que je ré- » pondrai comme il convient à un mission-

» naire ». Cette réponse ayant été portée, on vint annoncer que le premier juge ne se trouveroit pas au premier interrogatoire ordonné par le vice-roi. Vint le second juge, qui, de loin, salua profondément les pères, et ne voulut pas s'avancer jusqu'à eux. On lui demanda plusieurs fois s'il ne vouloit donc pas interroger les pères; il répondoit chaque fois d'attendre encore un peu.

Les missionnaires, au bout d'une heure, se mirent à réciter entre eux, à haute voix, vêpres, complies et le chapelet, firent leur oraison, et dirent matines et laudes. Enfin le juge, après quatre heures entières de délai, dit au greffier : « Vous voyez qu'il est tard. » Les pères peuvent vous dicter eux-mêmes » ce que vous avez à écrire ». Dès qu'il se fût retiré, le greffier proposa aux pères de faire le procès-verbal. Il écrivit ce qu'on lui dicta. L'acte fut signé par les pères, et porté au vice-roi et aux mandarins, qui l'approuvèrent. Cependant on différoit de porter la sentence, et on laissoit toujours les missionnaires en prison. Ils tâchèrent de n'y pas perdre leur temps, et de se sanctifier par les actions de grâces qu'ils rendoient à Dieu, par les incommodités qu'ils y souffroient, par les exhortations qu'ils faisoient aux chrétiens qui venoient souvent les visiter, et par les exercices du réglement qu'ils se prescrivirent dès le premier jour. Tout le temps qui n'étoit

pas consacré aux exercices de piété, étoit employé à l'étude des caractères du pays. Tous les criminels, qui étoient en grand nombre, les soldats qui veilloient jour et nuit, et les passans, étoient étonnés de voir les missionnaires toujours gais et contens, et toujours occupés de quelque travail ou de la prière.

La cour, informée de ce qui se passoit, fit des reproches au geolier de ce qu'il avoit laissé changer la prison en église. Lui-même le rapporta aux pères, sans cependant leur dire positivement de cesser : aussi continuèrent-ils toujours, et il ne les empêcha pas. Il les respectoit, il l'a témoigné plusieurs fois. A son exemple, presque toute sa légion les traitoit avec honneur. Plusieurs personnes de condition venoient s'entretenir avec eux. Un homme de la cour leur disoit un jour : « Au palais, on n'ignore pas comment vivent les pères. On y a su qu'ils ne dorment presque pas ; qu'ils sont toujours ou à enseigner leurs élèves, ou à prier Dieu ; qu'ils ont toutes leurs actions réglées et marquées, à telle heure et à tel moment. On sait tout cela à la cour, et on en est dans l'admiration ».

Au bout de quelques jours, les trois prisonniers ayant été conduits chez le préfet de la ville, et les juges, qui s'y trouvèrent, ayant pris séance d'un côté et les trois

pères de l'autre, le préfet déclara que le vice-roi l'avoit chargé de dire, en son nom, qu'il étoit plein d'estime pour les pères, dont il connoissoit la droiture, qu'il les déclaroit innocens et doués de toutes sortes de vertus; qu'il savoit que les missionnaires quittoient leurs familles, leurs biens, leurs amis, leur patrie, pour venir dans ces pays, uniquement pour y annoncer la vérité, etc.; qu'il prioit le missionnaire qui avoit répondu dans cette affaire, d'aller au Camboge, et de faire son possible pour ramener le prince siamois, etc.

M. Artaud, pressé par la nécessité du collége, accepta la commission; mais aux conditions suivantes : 1°. Qu'avant son départ on élargiroit les deux autres missionnaires; 2°. que le gouverneur promettroit de ne faire aucun mal au prince siamois; 3°. qu'il ne s'engageoit qu'à rapporter fidèlement la réponse de ce prince; qu'il feroit cette commission sans aucune qualité d'ambassadeur ou d'envoyé.

Ces conditions acceptées, les deux autres missionnaires furent élargis, et déclarés, par sentence publique, non-seulement innocens, mais encore recommandables par leur vertu et leur charité.

Lors du départ de M. Artaud pour le Camboge, le grand prince le traita avec honneur, et le pria de ne point s'offenser de ce

qu'on l'avoit emprisonné. Le missionnaire répondit qu'il n'en avoit pas moins de respect et d'attachement pour le vice-roi et pour le grand prince; que d'ailleurs il ne falloit pas penser qu'il eût été comme ceux qui adorent de fausses divinités, et qui, dans leur adversité, n'en reçoivent aucun secours; que le vrai Dieu qu'il adoroit l'avoit non-seulement fortifié et consolé dans cette occasion, mais qu'il lui avoit même fait trouver un vrai bonheur, là où les autres ne trouvent que de l'amertume, de la peine et le désespoir. Le grand prince qui écoutoit avec admiration, s'écria, en levant les mains et les yeux au ciel : « Le Dieu des chrétiens est le Dieu » tout-puissant, le Dieu du ciel ».

M. Artaud n'ayant pu réussir dans sa commission, revint, au bout de quelque temps, sans ramener le prince siamois. Sa première démarche fut d'aller à l'église pour se résigner de nouveau à la volonté de Dieu. Il vit entrer un soldat qui le salua, et lui dit : « Père, donnez-vous la peine de venir. Le » vice-roi a dit de vous remettre en prison » et à la cangue ».

Le missionnaire, arrivé à la prison, se mit à genoux pour recevoir la cangue, et en la recevant, il prononçoit, pour sa consolation, les paroles que dit le prêtre en mettant la chasuble pour la messe : « *Domine, qui » dixisti, jugum meum suave est, etc.* O vous,

» Seigneur, qui avez dit : Mon joug est doux » et mon fardeau est léger; faites que je » porte celui-ci de manière à pouvoir obtenir votre grâce ». M. Pigneaux et M. Jacques Tchang subirent de nouveau le sort de leur confrère M. Artaud.

La cangue (à Siam) est une machine composée de deux longues pièces de bois jointes par quatre traverses, une à chaque extrémité, et deux au milieu, à quelques doigts de distance l'une de l'autre, pour recevoir dans ce petit espace le cou du patient.

Les cangues dont nos trois missionnaires furent chargés étoient si pesantes, qu'ils tombèrent tous trois malades dès le troisième jour. M. Pigneaux fut attaqué violemment; une énorme cangue l'accabloit : il étoit consumé par les ardeurs d'une fièvre brûlante. Au milieu de cette tribulation, la joie et le contentement des missionnaires faisoient l'admiration de tous ceux qui les voyoient. Un si rare et si édifiant spectacle augmentoit la ferveur des élèves, confirmoit les fidèles dans la foi, touchoit le cœur des apostats, et les ramenoit à l'Eglise. Quelques gentils se convertirent, et un des gardes mêmes des prisonniers embrassa le christianisme.

Après trois mois de prison, le gouverneur remit les missionnaires en liberté après

avoir souvent publié leur innocence. A leur retour au collége, ils trouvèrent les écoliers fervens et en bon ordre. Par une providence particulière, pas un seul ne s'étoit écarté de son devoir. Quoique sans supérieurs, ces jeunes gens avoient été également studieux et fidèles aux exercices de la piété.

Lettre de M. Corre, missionnaire apostolique, à Siam, à Mgr. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, retiré à Pondichéry, écrite le 1er. novembre 1769.

Monseigneur,

La disette est ici plus grande qu'elle ne l'étoit pendant le blocus des Barmas, et l'année dernière. Les grands et les petits, les mandarins et la populace, sont également réduits à mêler avec leur riz une racine insipide que les Siamois appellent *rac-phâc-nam*. Cette racine et d'autres, telles que la nature les présente, les rejetons de bamboux, un bois appelé bü-rû-si, la chair de cerf, sont en différens endroits les seules ressources que l'on trouve contre la faim. Heureux encore quand on peut chaque jour se nourrir une fois de ces grossiers alimens.

Tous nos chrétiens sont dans un extrême besoin; aussi, meurent-ils en grand nombre; en moins de quinze jours j'ai enterré une famille entière enlevée par la misère. Il règne ici une maladie qui, dès le commencement, ôte à la fois l'usage de la parole et celui de la raison. Le malade semble frappé

de stupidité. Il est cependant des momens où il sort de sa léthargie et recouvre la liberté de son jugement. Tous les matins, la rivière est couverte de cadavres.

Nos siamois ne veulent pas encore baiser la main qui les frappe. Ils secondent néanmoins les desseins adorables de celui qui les châtie. Les Siamois, et plus encore les Chinois, ne pouvant fournir à leur nécessaire, se sont tournés du côté des pagodes et les ont désolées. Ils ont noirci, mutilé, brisé les idoles de brique; celles de cuivre et de bronze ont été fondues. Les portes, les fenêtres, les autres matériaux combustibles des pagodes ont servi à cette exécution. Les divinités siamoises, libérales même envers ceux qui les mettent en pièces, ont généreusement payé la fatigue des ouvriers. On a trouvé jusqu'à cinq jarres d'or et d'argent dans la pagode de Vât-Pa-dû. Le grand dôme de Vât-phûrhâi a fourni de l'or pour charger trois ballons. J'étois déjà à Siam quand les Chinois ont fait cette découverte. Les alcorans (1) de la capitale et des environs sont en nombre prodigieux. Je puis assurer Votre Grandeur qu'à peine il s'en trouveroit un ou deux dans chaque pagode qui n'ait pas été maltraité.

(1) Ces alcorans sont des pyramides en pierre, rondes par le bas, placées dans les temples d'idoles, où elles servent de mausolées.

Les

Les Chinois ont trouvé leur compte en saccageant et détruisant ces belles pyramides; aussi ne faisoient-ils d'autre métier. Ils alloient par troupes de jour et de nuit, portant la dévastation dans tous ces lieux. Les Siamois ne leur savent pas gré du service qu'ils ont rendu à l'Etat. Il est cependant bien certain que c'est à eux qu'on doit le prompt rétablissement de Siam. Sans eux il n'y auroit ni or ni argent dans le royaume, et tous auroient péri de misère. Les Siamois, fortement convaincus qu'ils retourneront dans la génération future plus blanchis que les Européens, avoient enfoui des sommes prodigieuses dans ces alcorans. Elles étoient l'appât puissant qui entraînoit les Chinois à démolir ces monceaux de briques. Elles sont maintenant toute la ressource du royaume. C'est une consolation pour moi dans mes petites peines de voir les pagodes ruinées, noires comme des fours, couvertes de charbons et de morceaux d'idoles. Il ne falloit rien moins que la rigueur de la famine qui désole cette terre, pour amener la ruine de ces chefs-d'œuvre du paganisme. On voit dans cette révolution que le Seigneur prend encore plaisir à confondre l'iniquité par ses propres armes. L'argent qui, selon l'intention du Siamois, devoit servir à perpétuer la superstition, est ce qui occasionne sa perte; il y a lieu d'espérer qu'après que les pago-

des seront entièrement détruites, et que tous les charmes seront dissipés, les Siamois ouvriront les yeux à la lumière de la vérité. Le nouveau roi ne fait pas de cas des talapoins; il leur fait retirer la panne (1); il les méprise comme des fainéans. Je lui ai ouï dire qu'il valoit mieux faire l'aumône aux vagabonds qu'aux talapoins; qu'on tireroit service des premiers, et que ceux-ci ne sont que des bouches inutiles.

Il semble que tous les élémens sont armés pour nous châtier : la pluie n'est pas tombée dans la saison accoutumée; on a semé jusqu'à trois fois; les rats n'ont pas attendu que le riz mûrît; ils ont fait le dégât sous terre; ils ont coupé la plante par la racine. Tout leur est bon; toute herbe potagère est de leur goût. Nous sommes heureux de posséder leurs restes. Les moustiques sont en si grand nombre, qu'elles obscurcissent l'air, et étourdissent les oreilles le jour comme la nuit; quelque bonne contenance que l'on fasse, il n'y a personne qui puisse tenir contre elles. Je ne parlerai point des malfaiteurs. Dans le temps même de l'abondance, le Siamois filoute; on ne se hasarde plus de voyager sans armes. J'espère que le

(1) La panne est un morceau d'étoffe jaune que le roi de Siam donne aux talapoins comme une marque d'honneur.

résultat de tant de maux sera aussi avantageux à la religion que fatal à la superstition.

Lorsque j'arrivai à Bang-cok, Phaiâ-thâc, le nouveau roi, me reçut avec beaucoup de bonté; il me permit de choisir un emplacement. J'en trouvai un qui me plaisoit, un peu au-dessus de l'habitation des chrétiens. Les œuvres du Seigneur sont presque toujours marquées au coin de la contradiction; j'en essuyois de toute part. Enfin, le 14 septembre de cette année 1769, le 14 de la dixième lune, Phaiâ-inthâ-rougsâ vint déterminer les limites. Les Siamois se récrièrent encore, et le mandarin revint le 17 de septembre. L'affaire fut finie ce jour-là. Pour conserver la mémoire de cet événement, qui semble annoncer l'exaltation de notre sainte religion à Siam, ce qui convient assez avec les circonstances du temps et l'état présent du royaume, j'ai intention de bénir la chapelle sous l'invocation de la sainte Croix. Je suis pauvre, et ne puis faire que des dettes dans des temps aussi critiques que ceux dont j'ai parlé à Votre Grandeur; cependant, pour ne pas faire murmurer les Siamois, qui ne manqueroient pas de publier qu'on les a déboutés sans raison, je bâtirai une maisonnette. Je prie Votre Grandeur de s'intéresser pour son troupeau. Je n'ai ni ornemens, ni estampes, ni chandeliers pour orner la nouvelle chapelle, et la famine na-

lève un grand nombre de chrétiens. Je les ai secourus de tout mon pouvoir depuis mon arrivée à Siam jusqu'au mois de septembre. Un peu de poisson sec sans assaisonnement a été tout mon aliment.

Phaiâ-thâc a prévalu sur tous les prétendans à la chétive couronne de Siam. Il a fait tomber le gouverneur de Cancao dans les piéges qu'il lui tendoit. Le riz que ce gouverneur envoyoit pour vendre à Baug-cok, fut confisqué; les chefs d'escadre mis aux arrêts : il en est mort un avant que la flotte cochinchinoise fût renvoyée. Le gouverneur de Cancao dissimula cet affront; il fit défense à tout vaisseau de son port de venir à Siam; il promit à un ambassadeur, qui étoit venu de Chine, pour s'informer qu'elle étoit la tactique des Barmas en faisant la guerre, d'aider à détrôner le nouveau roi de Siam; voilà la cause de la rupture entre le gouverneur de Cancao, et Phaiâ-thâc. Je ne puis pas encore dire quelles en seront les suites. Phaiâthâc a su réunir ceux qui avoient échappé à la fureur des Barmas; il a élevé ceux qui sont venus le chercher, et a puni les rebelles; il a trouvé le moyen de sustenter les pauvres : c'est plus à ses largesses qu'à son industrie qu'il doit son élévation. Le peuple le respecte comme le restaurateur de l'Etat, et celui à qui il doit la vie. Il a publié des arrêts rigoureux contre les malfaiteurs : il a fait exécuter

tous les parens les voleurs et tous les habitans du camp où ceux-ci résidoient ; par ce moyen, il en a diminué le nombre. L'an passé, au mois de décembre, il revint victorieux de Corasimâ, où il prit le prince Chaû-krôm-tephie-hît; il l'a fait décapiter à Bang-cok. Il partit le 20 août pour Ligor. On dit qu'il s'en est emparé; cette nouvelle demande confirmation. S'il vient à bout de ramener l'abondance, tout ira bien; il ne favorise la religion siamoise qu'autant qu'il faut pour contenter sa mère et le peuple.

J'ai été en mission : il y a eu jusqu'à ce jour 361 enfans de baptisés; le grand nombre de ces enfans est de Corad, de Pourselouc et des autres pays de conquête. Le roi les ramena, quand il revint victorieux de cette partie supérieure du royaume. En joignant les enfans qui ont été baptisés pendant la révolution avec ceux-ci, l'on voit que presque tous les enfans du royaume ont reçu la grâce du baptême dans cette irruption des Barmas.

On a besoin ici d'un homme à talent qui puisse apprendre la langue à fond, composer et traduire des livres. S'il nous venoit un tel secours, je serois au comble de mes vœux. Je dispenserai volontiers un tel sujet de toute corvée; je me chargerai de l'administration des sacremens, de l'instruction du catéchisme et de la mission des enfans, pour lui donner le loisir de se mettre au fait des superstitions

siamoises. Il seroit à souhaiter que ce missionnaire pût, par son patrimoine, suppléer à la modicité de nos viatiques; il faudroit savoir une bonne fois quels sont les livres siamois qui sont à Paris, et de quoi ils traitent. Un exemplaire de l'histoire de Siam nous pourroit servir.

Le 8 septembre de cette année 1769, a paru à Siam une comète traînant une queue d'environ 20 brasses de longueur. Elle a paru constamment depuis environ deux heures après minuit jusqu'à l'aurore, du côté de l'orient; sa queue alloit de l'est au sud-ouest. Les Siamois en ont tiré de fort mauvais augures; et, la foudre ayant démâté la chaloupe qui est venue de Malaca, tué le second pilote, ils ont été confirmés dans leurs conjectures. Si la crainte qu'ils en ont pouvoit être le commencement de la sagesse, leur ignorance en astronomie seroit bien préférable à la science qui inspire une folle vanité.

Je prie le Seigneur de conserver Votre Grandeur pour la consolation et le bonheur de ses ouailles.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et une parfaite vénération,

Monsieur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble serviteur,

Signé, CORRE.

A Bangkok, le 1er. novembre 1769.

Lettre de M. Corre, pro-vicaire apostolique de Siam, à M. d'Arragon, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, du 7 juin 1770.

Monsieur,

J'ai reçu cette année seulement votre lettre du 10 décembre 1767. Depuis mon retour à Siam, je n'ai pas reçu de nouvelles du Camboge ni de Cancao. Toutes les voies de communication entre Siam et ces contrées sont fermées. Tout est prêt pour porter la guerre à Cancao. L'avant-garde doit partir au mois d'octobre prochain; et, s'il n'arrive quelque contre-temps, le roi fera cette guerre en personne. Notre collége en souffrira; le Siamois est âpre au pillage. On peut espérer toutefois que cet établissement ne sera point ruiné. Plusieurs de nos chrétiens seront de la partie, et le roi est plein d'estime pour notre sainte religion et pour les ministres qui la prêchent. Nos Messieurs pourront en être quittes pour quelques présens. L'Esprit saint d'ailleurs ne leur manquera pas dans ces périlleuses conjonctures,

et il dirigera lui-même leur conduite : c'est ce qui calme nos inquiétudes.

Quelques mois après mon retour dans le royaume de Siam, je fis un voyage à la capitale. J'y fus témoin d'un spectacle tout à la fois triste et consolant. J'y trouvai quatre cents enfans baptisés pendant la famine. Ces enfans appartenoient aux provinces nouvellement conquises. Leurs parens avoient été amenés de Pourselouc dans la capitale, pour peupler cette ville presque déserte depuis la guerre des Barmas, et devenue la retraite des bêtes sauvages. Ces infortunés étoient dans un état déplorable : étrangers, sans moyens de subsistance, sans travail, ils souffroient cruellement des rigueurs de la faim, et personne ne leur tendoit une main secourable.

Dans ce pressant besoin, ils étoient mal disposés à accueillir la parole sainte ; ils regardoient nos discours comme hors de saison ; ils vouloient à manger, et rien de plus : c'étoit du riz qu'il falloit à leurs enfans, et non des médecines ; ils n'épargnoient ni les railleries, ni les insultes. Toutefois, ils ne pouvoient tenir contre une patience qui ne se démentoit point. La douceur et la charité soumettoient enfin des cœurs que la misère avoit rendus indociles, et l'on avoit la consolation de procurer le salut de leurs enfans. On a lieu de croire que presque tous

les enfans de ce royaume ont reçu le baptême pendant cette révolution.

Le nouveau roi a voulu conduire lui-même l'expédition de la province de Ligor. Tous nos chrétiens ont été obligés de le suivre. Je suis resté seul à Bang-cok avec leurs familles. Je n'ai pas pu cette année m'appliquer à la mission des enfans : j'étois sans rameurs, je n'avois personne pour la confection des médecines, je manquois absolument d'argent. Siam est un pays si plat et si bas, qu'il est inondé à toutes les grandes marées. Pour remédier à cet inconvénient, il a fallu élever les terres, et pratiquer une multitude de canaux ; ce qui rend les voyages à pied presque impossibles. De-là la nécessité pour un missionnaire d'avoir des domestiques et des ressources pour les entretenir. Vous voyez qu'il n'en est pas de cette mission comme des autres, et qu'en vain on voudroit suivre un plan de conduite uniforme dans tous les lieux. Les temps, les climats, les contrées, le caractère, et les dispositions, commandent impérieusement, selon moi, de la diversité dans notre manière de procéder. Qu'il me soit permis de le dire, la persuasion contraire entraîneroit dans des erreurs fâcheuses, et peut-être funestes, au progrès de l'Evangile.

Les Barmas n'avoient que commencé la

destruction des sanctuaires de l'idolâtrie; les Chinois et les Siamois ont, de concert, achevé la bonne œuvre. Ce n'est pas une légère consolation pour un ministre de Jésus-Christ de voir ainsi le démon, son ennemi, méprisé, abandonné par ses propres sectateurs.

Les pagodes de Siam, les plus beaux monumens d'architecture qu'il y eût dans l'Inde, sont entièrement ruinées; le nombre en étoit prodigieux; on n'a épargné que celles où les talapoins résident. Les idoles d'étain, de bronze, ont changé de forme; mais leur métamorphose n'est pas merveilleuse, et je doute fort que les Chinois, chez qui elles sont allées chercher fortune, leur érigent des autels. Les alcorans, les pyramides ont été démolis et réduits en cendre. L'or qui les couvroit n'a pu les garantir de la destruction. Les bonzes ont abandonné leurs casernes; la plupart ont pris congé de leurs dieux. La panne jaune n'est plus un honneur, elle a presque perdu sa vertu lucrative.

Ces heureux changemens sont arrivés partout où le nouveau roi a porté ses armes. La désolation des idoles et des pagodes s'est étendue à Pourselouc, à Corad, à Pipri, à Ligor, à Joncselum. Les Chinois, appâtés par ces morceaux friands, y ont pris goût, et ne font plus de quartier. Ils ne respirent qu'après de nouvelles campagnes, afin de faire de nouveau butin.

Le Seigneur, après avoir levé les charmes qui fascinoient ces pauvres aveugles, après avoir mis à sec la source de leurs erreurs, ne les rendra-t-il point dociles à la voix de la vérité? Il nous paroît que nous touchons à l'heureux temps où la grâce triomphera dans ces pays infidèles. Les Siamois, naturellement souples, bas, timides, peu sincères, flatteurs, hypocrites, se corrigent sensiblement de ces vices. Plusieurs parmi eux demandent à être instruits, et leur conduite rassure notre défiante prudence sur la bonté de leurs dispositions. Ils sont assidus à la prière du soir et à celle du matin; ils se moquent du *qu'en dira-t-on*. Sans cesse, on leur a répété qu'il ne faut rougir que de faire le mal, qu'il n'y a rien que d'honorable à être chrétien; qu'être fils de Dieu, frère de Jésus-Christ vaut mieux que toutes les dignités mondaines, et il semble que l'Esprit saint leur a fait entendre cette vérité. Un néophyte me disoit un jour: « On » se fait un devoir de ne pas se mésallier, et » de perpétuer sa famille. Un chrétien qui » veut se marier avec une païenne méconnoît » la noblesse de son origine; il allie du fer » avec de l'argent, et le résultat n'en peut » être heureux ». Les anciens chrétiens sont aussi meilleurs, et ils apprécient mieux le glorieux titre qu'ils portent. Une jeune fille, recherchée en mariage par un mandarin, a

généreusement refusé cette alliance, parce que, disoit-elle, son rang étoit plus noble que celui d'un mandarin, et qu'un chrétien, même pauvre, étoit plus grand à ses yeux qu'un roi gentil.

Les prières publiques de nos néophytes éveillent la curiosité des païens : ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, leur donne occasion de discourir ; ils s'enquièrent de notre sainte religion, ils en raisonnent. Le roi lui-même a dit publiquement, et en présence des talapoins, qu'il n'y a point de religion comparable à celle des chrétiens, ni de *pères* comme les leurs.

Le 25 de mai de cette année, ce monarque m'honora d'une visite, ce qui n'est jamais arrivé aux missionnaires depuis l'établissement de la religion à Siam. Les mandarins n'étoient jamais entrés dans le séminaire, par considération pour l'évêque lui-même. Après plusieurs témoignages de bienveillance pour nous, et d'estime pour la religion, il me demanda pourquoi nous permettions de tuer les animaux? Je lui répondis que le Seigneur, souverain maître de tout, les avoit créés pour l'usage de l'homme; que telle étoit la persuasion de tous les peuples; que, sans cette destruction partielle et successive, la terre seroit bientôt remplie d'animaux, qui enfin parviendroient à exterminer l'homme de ce lieu fait pour

lui seul. Cette réponse parut satisfaire le roi.

Tout semble concourir à décréditer l'idolâtrie et ses chefs. Ils font des prédictions, et elles ne se vérifient point; ils annoncent l'abondance, et la cherté règne; ils parlent de félicité, et les jours marqués par eux pour la jouissance du bonheur sont ceux où arrivent de grandes adversités. Je serois infini si j'entreprenois le détail de ces accidens que le Seigneur permet, sans doute, pour attirer l'attention des païens. Aussi, les grands et le peuple se désabusent-ils peu à peu, et accordent-ils moins de confiance aux charlatans qui les trompent. Nous recueillons tous ces faits pour en profiter en temps et lieu.

La présence d'un chrétien suffit quelquefois pour paralyser le pouvoir du démon. Il n'y a pas long-temps qu'un imposteur, environné d'une foule de peuple, prétendoit, à force de contorsions, de sauts, de gambades ridicules, tirer quelque oracle de ses dieux, et rendre l'assistance témoin de quelque prodige. Tout le monde étoit dans l'attente; mais, par malheur, un chrétien se trouva mêlé dans l'assemblée. Aussitôt le fanatique se mit à crier, avec le ton de l'inspiration, qu'il y avoit là un chrétien, et que sa présence faisoit peur au génie. On cherche cet homme; on l'invite poliment à se retirer, et il fut ainsi privé de la satisfaction qu'il étoit venu chercher, celle de voir le

dénouement de cette extravagante comédie. Cependant tout le monde resta dans l'étonnement. On admiroit la puissance des chrétiens sur les génies, et la terreur qu'ils inspiroient aux dieux. Tous à l'envi, comme cette femme des livres saints, publioient que de tels hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut. *Isti homines servi Dei excelsi sunt.* (Act. cap. XVI, ℣. 17.) Plût au Seigneur que l'on vît renouveler ici les prodiges que l'Apôtre opéra dans cette occasion, dussions-nous recevoir les traitemens qu'il éprouva! Mais, hélas! nous sommes trop indignes de cette faveur. Ne cessez de demander à Jésus-Christ que nous ne mettions point d'obstacle à ses miséricordes sur ces pauvres peuples, et qu'il nous inspire lui-même ce que nous devons faire, ce que nous devons dire pour accomplir son œuvre.

Après cela, seroit-il possible qu'on abandonnât la mission de Siam? Elle étoit autrefois la gloire de notre œuvre; mais toute chétive qu'elle est aujourd'hui, le champ est défriché, et il promet des fruits aux mains qui s'emploieront à le cultiver. Des ouvriers! des ouvriers! je vous prie, Monsieur; mais des ouvriers zélés, courageux et constans; des ouvriers que l'esprit de Dieu anime, qui n'aspirent qu'à procurer sa gloire, et qui soient également morts à eux-mêmes et à toutes les vanités du monde.

Il faut ensuite, pour assurer nos succès, les moyens de faire quelques présens au nouveau roi et aux mandarins. Telle est la nécessité de ces moyens, qu'un grand du pays, fût-il de vos plus intimes amis, ne feroit pas la moindre démarche pour vous obliger, si auparavant il n'avoit reçu quelque cadeau. Cette coutume a même passé en proverbe chez eux. Je mourrois content si je voyois la mission de Siam plus florissante.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, Corre, *pro-vicaire apostolique de Siam.*

Lettre de M. Morvan, missionnaire apostolique, écrite de Virampatnam, le 22 mars 1771, à M. Hody, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER DIRECTEUR,

DEPUIS que je suis dans l'Inde, je n'ai pas encore eu la consolation de recevoir de vos lettres. Je ne sais si les miennes vous sont parvenues. Depuis que je vous ai écrit, j'ai été envoyé au collége général de nos missions. Cette œuvre, depuis onze ou douze ans, a essuyé bien des traverses. Ses annales ne renferment presque autre chose que le récit de ses calamités : on y lit que les lieux où le collége étoit bâti, ont été dévastés et ravagés, que les maisons ont été pillées et réduites en cendre, que des viatiques ont été perdus, que des écoliers ont péri les uns dans les déserts, les autres en pleine mer, que des missionnaires ont été pris et faits prisonniers, ou ont succombé à la fatigue; que les fonds ont été absorbés par les voyages qu'il a fallu entreprendre pour sauver la vie aux écoliers; enfin, qu'on a été obligé de quit-

ter le pays de l'abondance pour venir dans celui de la disette.

Pendant plus d'un siècle Siam fut la résidence tranquille du collége général de nos missions. Tout abondoit dans ce royaume; les vivres s'y vendoient presque pour rien. C'est pourquoi on pouvoit à peu de frais y entretenir un grand nombre d'écoliers. La paix et la tranquillité dont on avoit joui si long-temps, furent interrompues en 1759; les Barmas déclarèrent la guerre aux Siamois, et vinrent assiéger leur ville capitale; le roi mourut pendant ce siége; les généraux s'étant brouillés, levèrent le siége et repassèrent dans leur pays. En s'en retournant, ils brûlèrent le collége, qu'ils avoient épargné en venant. Le séminaire, situé dans la ville royale, ne souffrit aucun dommage, et devint le refuge des écoliers du collége. On fit un effort pour rebâtir un nouveau collége à l'opposite du premier, et à la même distance de la ville; mais, en 1764, les Barmas rentrèrent subitement dans le royaume : ils s'emparèrent de Mergui, pillèrent l'église, et firent prisonniers messieurs Andrieu et Alary, qui la desservoient (1).

Les conquêtes des Barmas furent rapides; presque sans coup férir ils se rendirent maîtres du vaste royaume de Siam. En moins de

(1) Voyez ci-dessus, page 397 et suiv.

deux ans, ils ravagèrent toute la ville royale, le palais du roi, et un grand nombre de pagodes furent la proie des flammes; le feu fut mis à notre séminaire et à notre église; le beau-frère du roi, le barcalon ou ministre d'État, et les autres mandarins, furent faits prisonniers; le roi, lépreux, prit la fuite, et mourut à Phô-sam-ton. Pendant plus de quinze jours que dura le pillage de la ville, les Barmas firent un grand carnage. C'est surtout aux talapoins ou prêtres des idoles, qu'ils en vouloient; ils les enfiloient par vingtaines. Ils ramassèrent ce qu'ils purent d'or et d'argent, et repartirent le 25 avril 1767, pour leur pays, suivis de beaucoup de prisonniers, du nombre desquels étoient Mgr. de Tabraca, qui étoit resté pour consoler, fortifier et assister ses chrétiens.

M. Corre, qui avoit été pris, trouva le moyen de fuir. Après le départ des Barmas, Phaiâ-thâc, petit mandarin, né d'un père chinois et d'une mère siamoise, réunit les fuyards, se défit des princes siamois qui avoient échappé à la fureur de l'ennemi, à l'exception d'un qui s'enfuit chez le roi du Camboge, et usurpa depuis la couronne de Siam.

A la nouvelle de l'approche des Barmas, les écoliers s'étoient enfuis avec messieurs leurs supérieurs dans la province de Chantebun. Ils trouvèrent un asile chez M. Jacques, prêtre chinois, qui étoit chargé de

cette chrétienté. En novembre 1765, ils apprirent que les Barmas venoient faire le dégât dans l'endroit où ils étoient; c'est pourquoi ils se déterminèrent à se réfugier dans le gouvernement de Cancao, situé dans le golfe de Siam, et confinant avec le royaume du Camboge. Par le plus grand coup de Providence, ils trouvèrent un capitaine chinois qui consentit à les prendre, *gratis*, sur son vaisseau, à condition qu'ils l'aidassent à obtenir un passe-port, et à terminer une affaire qui venoit de lui être suscitée. M. Kerhervé employa son crédit auprès du gouverneur de Chantebun, et obtint ce que le capitaine chinois désiroit. On profita bientôt de la permission qui venoit d'être accordée, de crainte qu'elle ne fût révoquée; et à la fin de novembre, on fit voile vers Cancao; en moins de quinze jours on y arriva heureusement sans avoir rencontré les pirates malais qui infestoient le golfe. On fut bien accueilli du gouverneur de Cancao, et on obtint de lui le choix de trois différens endroits pour s'établir dans son gouvernement. Hon-dat, promontoire situé sur le bord de la mer, à quatre heures de chemin de la ville de Cancao, fut préféré, à cause de la bonté de ses eaux, de sa charmante solitude, de la douceur de sa température, et du voisinage d'une chrétienté, composée de Cochinchinois qui s'étoient enfuis de leur pays, à cause

des édits portés contre la religion chrétienne. On acquit un terrain auprès de ces fervens chrétiens, et on bâtit une cabane avec du bois, de la boue et de la paille : on s'y logea en attendant qu'il vînt de quoi construire quelque bâtiment plus durable. Sans les libéralités d'un mandarin et celles des chrétiens, on n'eût pas été en état de tant faire; sans les secours que la mission de Cochinchine envoya, on n'eût point eu de quoi vivre dans le pauvre collége qu'on venoit de bâtir : on s'y vit souvent réduit à n'avoir qu'une seule poule à partager entre vingt-cinq à trente personnes. M. Artaud resta pour être supérieur dans cette nouvelle habitation, et M. Kerhervé retourna sur ses pas pour chercher dix nouveaux écoliers qui étoient arrivés à Siam dans le temps que les Barmas faisoient le ravage de tous côtés, et qui n'avoient pas pu rejoindre le collége. Ce cher confrère fut emporté par une révolution d'humeurs, dont il fut attaqué en arrivant à Chantebun : il mourut avant d'avoir pu savoir où étoient les écoliers. Il a eu le mérite d'avoir été martyr de son zèle et de sa charité à secourir le prochain (1).

---

(1) M. Pierre Kerhervé, prêtre du diocèse de Quimper, passa dans les missions étrangères en 1750; il arriva à Siam en 1752. Chargé d'enseigner dans le collége général les belles-lettres et la

On n'apprit, dans les procures générales

---

théologie, établi ensuite supérieur de ce collége, et quelquefois occupé à administrer les sacremens aux chrétiens du dehors, et surtout à chercher et baptiser les enfans moribonds des idolâtres dans les temps de calamités publiques, il s'acquitta de toutes ces diverses fonctions avec un zèle admirable. Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, qui connoissoit tout son mérite, l'avoit demandé pour son coadjuteur; mais le saint Siége donna à M. Kerhervé une autre destination. La mission du Su-tchuen en Chine étoit, depuis long-temps, sans évêque vicaire apostolique : plusieurs sujets avoient été nommés à cette place; mais l'un d'eux avoit refusé d'accepter; deux autres étoient morts avant d'avoir été sacrés. M. Kerhervé fut nommé évêque de Gortyne et vicaire apostolique du Su-tchuen. Il fut sacré en 1764, et se disposa à partir pour se rendre au milieu de son troupeau; mais les troubles qui survinrent, en 1765, à Siam, et entraînèrent la dispersion du collége général et des missionnaires de Siam, firent perdre à ce prélat l'occasion de s'embarquer pour la Chine; et la mort qui l'enleva de ce monde, le 22 janvier 1766, laissa encore la mission du Su-tchuen privée d'un premier pasteur, dont la présence lui eût été si utile et si nécessaire. L'évêque de Gortyne mourut victime de son zèle et de sa charité par suite des fatigues qu'il essuya pour sauver les écoliers du collége général, les transporter et les établir à Cancao. Ce digne prélat réunissoit en lui toutes les vertus; mais il avoit un attrait tout particulier pour la vertu de pauvreté, et la pratiquoit d'une manière très-rigoureuse, comme on peut en juger par l'extrait suivant d'une lettre écrite, le 22 juillet [illegible], par M. [illegible], mission-

des missions, le triste état du collége qu'en

---

naire françois, qui l'accompagna sur la fin de sa vie : « Pendant plus d'un an que nous avons de» meuré ensemble, je n'ai rien remarqué en lui » qui ne ressentît la pauvreté : il n'avoit qu'une » seule soutane fort vieille ; lorsqu'elle fut hors » d'état d'être raccommodée, il ne permit pas qu'on » lui en fit une neuve : il prit celle d'un écolier, et » la fit allonger. Il n'avoit point de chapeau, et ne » se servoit de souliers que pour monter à l'autel : » il n'avoit avec son Bréviaire que quatre livres à » son usage ; tous les quatre étoient des livres de » piété. Son livre favori étoit le *Traité des saints » de la croix*, par M. Boudon. Quelque abondance » de mets que les chrétiens nous présentassent, il » n'en laissoit mettre que deux sur notre table ; le » reste étoit distribué aux écoliers, ou réservé au » lendemain. Quoiqu'il eût beaucoup de littéra» ture, comme le font voir les ouvrages qu'il a » composés pour l'éducation de notre jeunesse, il » faisoit ses délices de catéchiser les enfans, et de » passer les journées entières à instruire les pau» vres catéchumènes, même ceux qui étoient les » plus bouchés. Pendant les deux voyages que nous » fîmes ensemble sur mer, pour transporter deux » fois le collége, et le soustraire à la fureur des » Barmas, il coucha toujours au grand air, faisant » entrer les écoliers dans les chambres : il dormoit » sur les cables sans couverture, et sans avoir sous » lui une seule natte, ce que les plus pauvres du pays » même ne se refusent pas. Lorsque je fus malade, » je ne pus jamais l'empêcher de me servir lui» même. Etant à Chantebun, plusieurs mois avant » sa mort, il coucha toujours sur un banc très» étroit dans l'escalier, plus incommodément que » celui-ci, couché sur l'escalier même. Ayant appris

1766, et nous ne commençâmes à recevoir

» que des écoliers chinois et tong-kinois venoient » d'arriver à Siam, et y étoient en grand danger » d'être massacrés par les ennemis, il se remit en » mer, et se jeta dans un péril évident pour sau- » ver ces pauvres enfans. A son départ, je lui fis » toutes les instances possibles pour le déterminer » à prendre quelque argent du peu qui nous res- » toit; mais il le remit, à mon insu, à un écolier » qui ne me l'apporta qu'après que ce saint prélat » fut déjà sous voile; il ne se réserva pas même un » denier, voulant, disoit-il, mourir pauvre. Quoi- » qu'il fût encore dans la force de l'âge, et d'une » forte complexion, il avoit un pressentiment de » sa mort prochaine. Il laissa à l'écolier, avec l'ar- » gent, une lettre pour moi, dans laquelle il me » recommandoit de faire observer différentes choses » après son décès, qui ne tarda que d'un mois. Il » mourut martyr de son zèle pour le collége, et » je ne doute pas que son amour pour la pauvreté » ne lui ait mérité cette grâce. C'est, je pense, à » cette même vertu de pauvreté que Dieu accorda » la délivrance du collége d'une infinité de dan- » gers. A Siam, délivrance des mains des Barmas, » au milieu desquels nous passâmes, et que nous » eûmes à droite et à gauche pendant plus de vingt » jours; sur mer, délivrance des pirates malais » et cochinchinois qui couvroient alors le golfe, et » nous poursuivirent inutilement; à Chantebun, » délivrance des voleurs et des assassins qui étoient » attroupés par milliers, et qui avoient fait le com- » plot de nous massacrer. Nous avions attendu au » port plus de trois semaines pour chercher une » embarcation; nous n'en trouvâmes enfin une que » par une espèce de miracle, et nous nous em- » barquâmes sur-le-champ : le lendemain de notre

du secours qu'à la fin de cette même année,

» départ, les ennemis arrivèrent, massacrèrent plu-
» sieurs milliers d'hommes, et brûlèrent la mai-
» son dans laquelle nous avions couché la veille,
» nous et nos écoliers. Je ne finirois pas si je vou-
» lois vous rapporter toutes les marques d'une pro-
» vidence spéciale, dont nous avons été favorisés
» sous sa conduite. C'est cette même Providence
» qui, ne l'ayant jamais abandonné pendant sa vie,
» prit encore, après sa mort, le soin de ses funé-
» railles. Quoiqu'il n'eût absolument rien laissé, et
» qu'il n'y eût aucun Européen qui pût prendre
» soin de ses obsèques, elles furent cependant ma-
» gnifiques, et durèrent très-long-temps. On y
» voyoit non-seulement des chrétiens, mais aussi
» un nombre prodigieux d'infidèles. Pendant sa
» vie, ils l'avoient respecté, jusqu'au point que le
» gouverneur de Chantebun et les quatre premiers
» mandarins vinrent lui offrir les clefs de la ville à
» son arrivée, et le prièrent de l'aider de ses avis,
» sans lesquels, disoient-ils, ils n'osoient rien en-
» treprendre. Après sa mort, ces mandarins n'ou-
» blièrent rien pour témoigner l'estime et la véné-
» ration qu'ils avoient pour lui; ils ne se conten-
» tèrent pas de verser des larmes sur son tombeau,
» ils voulurent contribuer, avec les chrétiens, pour
» les dépenses de la pompe funèbre. Quoiqu'il fût
» mort dans l'église même où il fut enterré, on le
» porta partout en triomphe, avec un appareil
» qu'on n'avoit jamais vu dans le pays. On y voyoit
» des Portugais de l'Inde, des Mores, des Siamois,
» des Chinois, des Cochinchinois, des Malais; tous
» étoient dans la désolation, et on n'entendoit de
» tous côtés que gémissemens. C'est ainsi que Dieu
» glorifioit dès ce monde la pauvreté de ce ver-
» tueux prélat ».

Vers

Vers le mois de novembre, M. Andrieu, qui avoit été racheté de sa captivité par un Anglois de Masulipatan, qui le connoissoit, arriva par la voie de Malaca. Les fatigues du voyage, jointes à ses grandes mortifications, achevèrent de l'épuiser. Le désir de secourir nos écoliers le porta à s'exposer généreusement, sur une mauvaise somme chinoise, à souffrir la faim, la soif et la mort même, s'il eût rencontré en chemin les pirates malais : cette glorieuse action lui coûta la vie; son fort tempérament fut ruiné par le besoin; un mois après son arrivée, il expira à Hon-dât, pleinement résigné à la volonté de Dieu. Dès qu'il fut averti que sa dernière heure approchoit, il répéta jusqu'au dernier soupir ces paroles de notre Seigneur : *Verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat* (1). En mars 1767, il fut remplacé par M. Pigneaux : ce cher confrère étoit destiné pour la Cochinchine; mais, en passant par le collége, il y fut retenu, et, quelques mois après, établi supérieur par Mgr. Piguel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine. M. Artaud fut destiné pour la Cochinchine; néanmoins, il resta au collége, en attendant l'arrivée de quelque nouveau missionnaire, en partie

(1) Cependant que votre volonté se fasse, et non la mienne. (S. Luc, chap. XXII, ℣. 42.)

pour aider M. Pigneaux, en partie pour prendre soin des chrétiens voisins. Ces Messieurs pensoient à réparer le collége, qui tomboit déjà en ruines. Ils mettoient en réserve une partie de leur viatique pour cela; mais bientôt il leur fallut employer cet argent à payer des soldats, des geoliers et des juges. Un prince siamois s'étoit échappé des mains de l'usurpateur actuel de la couronne de Siam, sous prétexte d'aller en pélerinage à un temple d'idoles, et étoit venu *incognito* à Cancao. Sans la moindre participation de Messieurs du collége, il trouva moyen de passer au Camboge sur un bateau qui leur avoit apporté des provisions. Le gouverneur le sut, en fit un crime à Messieurs du collége, et les fit arrêter, emprisonner, et mettre à la cangue. Au bout de deux mois, on reconnut qu'ils n'avoient eu aucune part à l'évasion du prince siamois, et ils furent élargis; mais il fallut payer, suivant la coutume, les frais d'ajournement personnel, d'emprisonnement et de procédures, et les peines des geoliers et des sentinelles, et ainsi on fut hors d'état de faire les réparations de la cabane de Hon-dât (1). En juin 1768, environ trois mois après l'affaire du prince siamois, j'arrivai à Hon-dât. M. Artaud fut alors uniquement chargé des chrétiens, et moi

(1) *Voyez* ci-dessus, page 466 et suiv.

je fus appliqué à la besogne qu'il partageoit avec M. Pigneaux. Je trouvai le collége dans une bien grande misère : on n'avoit pour réfectoire qu'une grange couverte de paille, et ouverte de tous côtés. Quand il survenoit quelque tempête à l'heure des repas, les écoliers qui étoient du côté d'où le vent souffloit, étoient obligés de se lever, d'emporter leur portion, et d'aller au côté opposé chercher quelque coin pour éviter d'être mouillés. Le corps de logis où on dormoit et où on étudioit n'étoit pas en meilleur état. Les vents de nord avoient emporté une grande partie des pailles du toit, de façon que, quand il pleuvoit pendant la nuit, la plupart des écoliers étoient obligés de se lever, de ramasser leurs nattes, et de chercher un abri, en attendant la fin de l'orage ; quand la pluie étoit passée, ils s'en retournoient dans leurs chambres, étendoient leurs nattes sur la terre qui étoit toute mouillée, et dormoient le mieux qu'ils pouvoient jusqu'au lendemain matin. Une partie du viatique que j'avois apporté avec moi fut employée à remédier à ces maux, et on travailla à construire un nouveau collége. Nous fûmes obligés d'assembler nous-mêmes les matériaux, et de faire le gros de l'ouvrage. Deux jours de la semaine, les études étoient interrompues pour aller au désert couper et dégrossir les bois, d'où il falloit ensuite les traîner,

ou les porter à travers des marais, jusqu'à une rivière où l'on venoit les chercher en bateau. Dès que ce pénible travail eût été achevé, les chrétiens, au commencement de 1769, profitèrent du loisir que leur laissoient les travaux seigneuriaux, pour venir élever notre collége et le couvrir de paille. Ils ne voulurent prendre autre chose pour leurs peines que la nourriture. Des charpentiers furent loués pour achever peu à peu le reste de l'ouvrage. Nous fîmes nous-mêmes les travaux les plus pénibles, parce que nous ne pouvions point trouver d'ouvriers, ni les louer, sans nous exposer à faire naître à nos voisins chinois l'envie de nous venir voler; nous achetâmes seulement quelques planches; et, depuis cet achat, on faisoit continuellement des complots de piller tout ce que nous avions, suivant ce que nous rapportoient les Chinois qui nous vendoient des denrées.

Nous n'avons pas eu la consolation de jouir du fruit de nos peines, et de profiter des dépenses que nous avions faites. Le nouveau collége n'étoit pas encore achevé qu'il nous fallut décamper. En septembre 1769, le gouverneur de Cancao se brouilla avec Phaiâ-thâc, nouveau roi de Siam, et équipa deux flottes qu'il envoya, l'une après l'autre, attaquer son ennemi chez lui. Les Cambogiens de quatre différentes provinces, et

une certaine race de Chinois fort portée aux séditions, profitèrent de la foiblesse du gouvernement pour secouer le joug des Cochinchinois. En octobre, ces séditieux vinrent au presbytère de M. Artaud, situé à un quart de lieue du collége; en entrant, ils entendirent quelques mots cochinchinois sortir de la bouche d'un ancien écolier, qui étoit garde-malade de son maître : ils commencèrent à le massacrer; ils n'arrêtèrent le glaive meurtrier que quand M. Artaud ayant ouvert le rideau de son lit, le réclama pour le disciple de sa religion. En entendant la voix mourante de ce cher confrère, en apercevant son visage pâle et défiguré, et, en voyant ses nattes teintes du sang de son écolier, qui s'étoit réfugié à ses côtés, leur fureur et leur cruauté se changèrent en compassion; ils se retirèrent. Nous autres, nous en fûmes quittes cette fois pour la peur; mais, à la mi-novembre 1769, lorsque nous y pensions le moins, nous fûmes tout à coup investis d'une bande de ces rebelles; ils étoient venus voir s'il n'y avoit pas des Cochinchinois cachés dans notre collége; ils n'en vouloient qu'à eux : ils en trouvèrent dans notre sacristie une famille entière, qui n'avoit pas profité assez à temps de l'avis qu'on lui avoit donné de la visite qu'on venoit faire. Ils massacrèrent inhumainement la mère et les deux fils, et ne firent grâce

au père qu'à cause de sa lèpre. Ils n'étoient d'abord entrés que deux; mais, dès qu'ils eurent découvert ces Cochinchinois, ils accoururent de tous côtés, et nous assaillirent au nombre de plus de cent, dont les uns étoient armés d'arcs, les autres de lances, ceux-ci de sabres et ceux-là de longs bâtons. Nous croyions que c'en étoit fait de nous tous, à cause que notre église avoit servi d'asile aux pauvres malheureux auxquels on venoit de trancher la tête en notre présence. Ces barbares avoient formé le dessein de nous égorger aussi; ils en firent part à nos domestiques : mais, n'ayant pu les débaucher, ils remirent l'exécution de leur projet au lendemain, et nous donnèrent ainsi le temps de nous sauver par la fuite. Nous nous embarquâmes pendant la nuit, avec nos effets les plus précieux, abandonnant au pillage beaucoup de livres et notre provision de vivres, suffisante pour un an. Nous nous dirigeâmes vers Cancao. Après notre départ, les rebelles pillèrent notre collége, et le choisirent pour leur demeure. Le gouverneur de Cancao envoya ses troupes pour leur donner la chasse; il fit brûler notre église et tous nos logemens, de crainte que les rebelles ne vinssent encore s'y réfugier; de sorte qu'en moins de huit jours nous nous trouvâmes sans feu ni lieu. Le frère Martin de Robbez, procureur des révérends pères

Franciscains espagnols, nous céda la moitié de sa maison pour y loger, et nous aida autant que ses facultés le lui permirent. Une dame païenne se chargea de nous nourrir tous, jusqu'à ce que nous eussions eu le temps de nous reconnoître. Tous les chrétiens nous aidèrent en quelque chose; un entre autres, malgré sa grande pauvreté, voulut absolument nous assister : il n'avoit que deux paniers; il nous força de les accepter pour faire nos provisions journalières, en disant : « Si j'ai jamais désiré d'être riche, c'est assurément à présent, afin de pouvoir aider » les pères et leurs écoliers; je n'ai trouvé » autre chose dans ma pauvre chaumière, » que ces deux paniers qui puissent leur » être de quelque utilité : je les prie en » grâce de vouloir bien les accepter pour » mettre les denrées qu'ils sont obligés d'a- » cheter ». Pour ne pas le contrister, nous acceptâmes son présent.

Quinze jours après notre arrivée à Cancao, nous fîmes une perte qui nous fut plus sensible que toutes celles qui avoient précédé; c'est celle de M. Artaud. Ce cher confrère, depuis qu'il avoit porté la cangue, ne faisoit plus que languir. Les travaux du ministère, que la guerre présente a rendus beaucoup plus multipliés et plus pénibles, avoient achevé de l'épuiser. Le 28 novembre 1769, il rendit le dernier soupir. Il fut tel à la mort

qu'il avoit été pendant sa vie. Jusqu'au dernier moment, il a persévéré dans l'habitude qu'il avoit contractée d'élever son cœur au Seigneur, par de fréquentes oraisons jaculatoires. Celles qu'on l'a entendu sans cesse prononcer aux approches de sa mort, ont été celles-ci : Mon Dieu, je vous aime ; oui, mon Dieu, je vous aime. *Veni, Domine Jesu, veni et noli tardare. Deo gratias; gratias Deo Patri, qui me creavit; gratias Deo Filio, qui me redemit; gratias Spiritui Sancto, qui me sanctificavit. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. O sanctissima Trinitas* (1)!

Après lui avoir rendu les honneurs de la sépulture, nous pensâmes à exécuter un dessein formé de concert avec ce vénérable confrère. Comme on étoit menacé de la famine à Cancao, et que l'on faisoit passer de cette ville aux rebelles des cercueils renfermant non des cadavres, mais des armes, nous avions décidé qu'il falloit fuir à Malaca, pour aller ensuite à la côte Coromandel. L'exécution de ce projet, qui étoit le seul que nous avions à prendre, paroissoit avoir des difficultés in-

(1) Venez, Seigneur Jésus, venez et ne tardez pas. Grâces soient rendues à Dieu; grâces à Dieu le Père, qui m'a créé; grâces à Dieu le Fils, qui m'a racheté; grâces au Saint-Esprit, qui m'a sanctifié. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. O très-sainte Trinité!

surmontables. Il étoit sévèrement défendu de sortir du port. A la première audience, nous ne pûmes obtenir qu'on levât cette défense en notre faveur; à la deuxième, un page idolâtre, que nous ne connoissions pas, eut compassion de nous, et nous offrit ses services. Par son crédit, il pénétra dans tous les bureaux, où on étoit uniquement occupé de soutenir la guerre présente, et nous obtint des passe-ports. Nous nous en servîmes avec reconnoissance, le 11 décembre 1769, pour partir de Cancao, dans une somme chinoise, au nombre de quarante-trois personnes. Nous arrivâmes à Malaca, le 3 janvier 1770. Nous comptions y trouver les denrées à bon marché; nous nous trouvâmes loin de notre compte; tout y étoit très-cher. Nous y séjournâmes deux mois, y consommâmes une grande partie de l'argent qui nous restoit. Un Portugais nous céda sa maison, sans vouloir rien prendre pour le loyer. Un Hollandois nous donna quelquefois du riz : ce fut le seul de sa nation qui nous ait un peu secourus. Le vaisseau le *Saint-Georges* arriva en février, venant de Macao, et allant à la côte Coromandel. Le capitaine accorda le passage *gratis* à M. Pigneaux et à douze étudians. Il ne put se charger d'un plus grand nombre, parce qu'il avoit beaucoup de passagers arméniens. Ce que nous restions de monde fut distribué sur

trois vaisseaux appartenans à des mahométans. Ces infidèles ne voulurent rien recevoir pour le passage : seulement il nous fallut nous pourvoir de vivres, de bois, d'eau, et de quelques feuilles, pour nous en couvrir dans le mauvais temps. Ces quatre vaisseaux devoient aborder à Negapatan : un seul y est arrivé ; c'étoit celui sur lequel j'étois avec dix écoliers. Un chrétien malabare nous a nourris pendant que nous sommes restés en cet endroit ; et un capitaine françois, avec lequel j'avois étudié à Quimper, nous a pris à son bord, et nous a conduits à Pondichéry, sans qu'il nous en ait coûté une obole. Le vaisseau portugais est arrivé le premier de tous à la vue de la côte Coromandel ; mais il a été jeté à Trinquebar, ville appartenante aux Danois. M. Pigneaux y a débarqué avec sa bande, et est venu par terre à Pondichéry. Les deux autres vaisseaux ont essuyé la tempête du mois d'avril et ont manqué de périr. L'un d'eux a pris connoissance de la côte bien au-dessus de Madras ; nos écoliers, qui n'avoient plus aucune provision, ont demandé qu'on les mît à terre. On a mis la chaloupe à l'eau ; mais elle n'a pu gagner le rivage, à cause des vagues. Deux matelots se sont exposés à aller à terre à la nage. Le patron de la chaloupe pressoit les écoliers d'en faire autant, et il n'a cessé ses instances que lorsqu'il a vu ces deux mariniers se noyer, sans qu'on pût leur

porter aucun secours. De retour à bord du vaisseau, nos écoliers n'ont trouvé, pour se remettre de leurs fatigues, que quelques grains de riz et trop peu d'eau pour les faire cuire. Un passager leur a donné du poisson salé. Les autres n'ont rien voulu leur donner, parce qu'ils n'avoient pu obtenir d'eux du charbon pour brûler de l'encens en l'honneur de Mahomet. Nos écoliers ont alors demandé à être conduits à bord d'un vaisseau anglois, dont on étoit peu éloigné. On leur a accordé cette grâce ; ils ont été bien traités à bord de ce vaisseau, et ont obtenu un bâteau pour aller à terre. Après être débarqués, ils ont loué un guide, ont fait quelques provisions avec le peu d'argent qui leur restoit, et ont mis un mois pour se traîner le long de la côte jusqu'à Pondichéry. L'autre vaisseau more a été jeté à Masulipatan. Il n'avoit plus d'eau que pour un jour, et presque plus de vivres. Quelques matelots sont morts pour n'avoir pas usé de ménagement quand ces nouvelles provisions ont été apportées. Il en seroit arrivé autant à quelques-uns de nos écoliers, s'ils avoient suivi leur appétit. Celui qui étoit chargé de la bande, a été pendant plusieurs jours sans trouver aucune ressource. Après avoir mendié et essuyé partout des rebuts, et supporté l'ardeur d'un soleil brûlant pendant des jours entiers, il revenoit le soir à jeun à bord de

son vaisseau, chercher quelques restes de mauvais riz et de poisson salé pour appaiser sa faim. Ces rebuts l'ont porté à se confier de plus en plus en la divine Providence, et sa confiance n'a point été vaine. Il a enfin découvert M. Mangin, directeur de la loge françoise, qui lui a avancé à notre compte tout ce dont il avoit besoin pour lui et ses compagnons. Après plusieurs mois de séjour à Masulipatam, il les a envoyés passer quelques semaines à sa maison de campagne, et les a fait ensuite embarquer sur un vaisseau françois, pour venir nous joindre à Pondichéry.

La maison de M. Mathon, notre procureur général, ne pouvoit nous contenir tous. D'ailleurs, elle est trop près des Européens; nous n'y pourrions jouir de la tranquillité nécessaire pour élever nos jeunes gens; il nous faut une solitude éloignée de la ville. Nous en avons trouvé une, qui est séparée de la ville par une île et deux bras de rivière; mais nous n'y avons pas trouvé, comme dans les déserts de Hondât, des terres à défricher, et des forêts où nous puissions aller couper du bois à notre fantaisie. Tout est ici bien cultivé, et appartient à des propriétaires. M. Mathon, notre procureur général, a eu bien de la peine à trouver de l'argent à emprunter, pour que nous puissions construire un logement. Notre maison ne peut recevoir que

trente-huit élèves, et nous en avons quarante. Nous sommes ici dans un tel dénuement, que nous serons peut-être obligés de renvoyer quelques-uns de nos élèves, si les ames charitables de France ne détournent ce malheur par leurs libéralités. Les habitans de cette colonie ne peuvent contenter le désir qu'ils ont de nous aider : ils sont eux-mêmes dans le besoin, n'ayant pu encore se relever des pertes qu'ils ont faites dans la dernière guerre. Nous espérons que la divine Providence fournira à nos étudians les moyens d'exécuter la résolution qu'ils ont prise de jeter dans leur nouvelle habitation les fondemens d'une vie vraiment apostolique. Ils sont déjà formés aux fatigues de l'apostolat par les misères, qu'ils viennent d'essuyer. Ils sont accoutumés à coucher sur la dure, à supporter la faim, la soif et les injures de l'air. Tous sont fervens, et nous donnent de grandes espérances. Je n'en connois aucun qui ne travaille sérieusement à sa sanctification. Ils se conduisent beaucoup par les sentimens. Ce qui les touche par-dessus tout, c'est la considération de la bonté et des attentions de la divine Providence sur eux. Leurs cœurs sont féconds en pensées et en sentimens d'humilité, de confiance et de reconnoissance envers un Dieu si bon. Ils les expriment quelquefois avec feu dans leurs compositions; dans leurs voyages, et, pendant que leurs

maîtres étoient en prison, ils ne se sont jamais démentis. Telles sont les dispositions et les sentimens de nos écoliers. Nous voulons non-seulement les conserver tous, nous désirons encore en augmenter le nombre; mais les ressources nous manquent pour soutenir notre œuvre. Jusqu'à des hérétiques, des mores, des mahométans, des gentils nous ont secourus. Maintenant que nous sommes rapprochés des fidèles, nous espérons qu'ils tendront à notre misère une main secourable. Communiquez, je vous prie, cette lettre à tous MM. les directeurs, et assurez-les du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, MORVAN.

Lettre de Mgr. Le Bon, évêque de Mitélopolis, coadjuteur apostolique de Siam, écrite de Siam, le 1er. mai 1772.

J'ARRIVAI enfin ici le 22 mars dernier, accompagné de M. Garnault. M. Corre, autre missionnaire, qui, dans la guerre de 1765, s'étoit retiré au Camboge, étoit de retour à Siam depuis plus de deux ans; il vint à la barre, au-devant de nous, avec deux embarcations, et nous conduisit à Bancok, où le nouveau roi Phaiâ-thâc fait sa résidence dans une nouvelle ville qu'il y a bâtie.

La lettre de M. Law, gouverneur de Pondichéry, et le petit présent que j'avois apporté de là pour le roi, furent d'abord remis au barcalon, ministre des affaires étrangères, et, le 25 du mois, nous fûmes appelés à l'audience de sa majesté.

Les présens étoient dans la salle, au pied du trône; le roi nous demanda des nouvelles de M. Law; il nous fit offrir du bétel, et quelques pièces d'étoffe avec quelques pièces d'argent, selon l'usage, et il donna ordre au ministre d'ajouter un nouveau terrain à

celui qu'il avoit déjà accordé pour les chrétiens.

Le lendemain, le roi nous fit demander combien il falloit payer à M. Law pour les présens que nous avions apportés de sa part. Nous répondîmes que M. Law ne les avoit point envoyés pour être payés; mais seulement pour supplier le roi d'accorder sa protection à l'évêque, aux missionnaires et aux chrétiens de son royaume, ainsi qu'aux vaisseaux françois qui pourroient aller commercer dans le port de Siam. « Si cela est ainsi », dit alors le roi, « je pourrai bien faire expédier un vaisseau pour Pondichéry, qui » portera cinq éléphans de ma part pour » M. Law ».

Le 2 avril, nous fûmes appelés de nouveau à la cour : le roi avoit fait appeler aussi les principaux talapoins et le bonze des Chinois; c'étoit un jour de fête dans tout le royaume, à l'occasion du renouvellement de l'année siamoise. Le roi étoit de bonne humeur; il s'assit ce jour-là simplement sur une natte à terre, comme nous, à la façon du pays; il se mit à parler de différentes choses; il nous demanda si, ayant embrassé une fois notre état de prêtre et de célibataire, nous y restions toute la vie. Nous lui répondîmes que, nous étant une fois dévoués et consacrés à Dieu, c'étoit pour toujours et sans rappel. « Mon intention », dit le roi, est

» qu'il en soit de même de nos talapoins; je » veux désormais qu'ils soient fixes dans leur » état, et qu'ils s'obligent à garder le céli- » bat ».

Le roi de Siam a actuellement pour système de faire tout son possible pour bien peupler son royaume. Il est idolâtre, et la seule lumière de la raison lui fait sentir la convenance et la décence du célibat pour les personnes consacrées à la religion; il n'en craint point la dépopulation de ses Etats.

On profita de cette occasion pour continuer à parler assez au long, devant le roi, de la spiritualité et de l'unité de Dieu, et de l'unité de la religion, qui en est une suite, etc. Le roi écoutoit volontiers; il convenoit qu'il n'y avoit qu'un seul grand Dieu, et disoit que tous les autres n'étoient que comme des mandarins subalternes; il faisoit quelquefois de petites objections. Par exemple : « Si Dieu, dit-il, n'a point de corps, » comment a-t-il pu parler aux hommes »? Nous n'eûmes pas de peine à satisfaire sa majesté, en disant que celui qui a formé la langue, l'oreille et les sons, sait bien parler et se faire entendre, de quelle manière il lui plaît, sans avoir de corps.

On peut dire que jamais à Siam on n'avoit vu personne parler ainsi au roi; toute l'assemblée étoit également surprise, et de la confiance des missionnaires, qui entrete-

noient ainsi le roi publiquement sur la religion, et de la bonté avec laquelle le roi écoutoit et répondoit. Comme le roi est ici le chef de la religion, il ordonna encore aux talapoins d'apprendre la langue baly, qui est par rapport à eux ce qu'est la langue latine par rapport à nous, afin, dit-il, qu'ils puissent entendre eux-mêmes leurs livres, et il ajouta qu'ils eussent à retrancher de ces livres certaines fables qu'il leur cita, et qu'il dit lui-même être des choses ridicules. A la fin de l'audience, le ministre eut ordre de faire faire deux ballons, c'est-à-dire, deux de ces bateaux longs dont on a coutume de se servir ici, pour nous en faire présent de sa part.

Phaiâ-thâc, quoique tout le monde lui donne le nom de roi, ne prend cependant lui-même que le titre modeste de conservateur du royaume; il ne goûte point le système des rois précédens de Siam, et de presque tous les rois orientaux de ces pays-ci de se rendre inaccessibles et presque invisibles à leurs sujets pour en être plus respectés; comme il a du mérite et des talens supérieurs, il ne craint point de rien perdre de son autorité en se montrant et se communiquant : il veut tout voir et tout entendre : il est hardi, courageux et intelligent; c'est un esprit entreprenant et de prompte exécution, c'est un brave guerrier. Depuis son élévation, il a

fait une entreprise contre Ligor, et l'a soumis; il s'est fait reconnoître à Quéda; il a pris, il n'y a que quelques mois, Cancao et Bassac, et tout a fui devant lui au Camboge. Si dans l'action il voit reculer quelqu'un de ses officiers, il court à lui le bras levé: « Tu » crains donc le sabre des ennemis, lui dit-il, » et tu ne crains pas le mien »? En même temps il lui fend lui-même la tête. Il a principalement confiance dans les chrétiens, il en a toujours à la guerre autour de lui: ce sont ses braves, il en fait ses gardes du corps; il leur accorde beaucoup de priviléges, et les exempte des corvées. Il se prépare actuellement à quelque nouvelle expédition: on croit qu'elle se fera contre le Camboge et la Cochinchine. Nous avons une autre armée, envoyée contre les Barmas, du côté de Merguy, qu'on veut reprendre. Ici, pendant l'hivernage, le roi fait ouvrir des chemins dans le royaume, ce qui est contre la politique des règnes précédens, et il bâtit de nouvelles forteresses. Il a d'avance envoyé camper quinze ou vingt mille hommes dans le pays des ennemis, du côté du Camboge; il leur a fait ensemencer des terres pour y trouver, au bout de trois ou quatre mois, une récolte toute prête pour faire subsister son armée.

Au reste, nous sommes continuellement ici dans l'appréhension de quelque nouvelle

révolution, et de quelque guerre civile ou étrangère.

Signé, LE BON.

P. S. Du 22 juin. Malgré le bon accueil, rapporté ci-dessus, que le roi m'a fait, j'appréhende que nous ne venions à nous brouiller. Nos chrétiens étant regardés ici comme plus capables et plus entendus que les païens, le roi les fait appeler de préférence pour les ouvrages qu'il entreprend; et comme parmi ces ouvrages il y en a qui sont destinés pour le culte des idoles et pour des cérémonies de superstition, je suis obligé d'empêcher nos chrétiens de se prêter en rien pour ces derniers. Ces jours-ci même quelques-uns d'entre eux, sans y faire attention, s'étant mis à y travailler, je les envoyai avertir de se retirer; ce qu'ils firent sur-le-champ, à la vue du ministre du roi qui présidoit à l'ouvrage, et à qui l'on dit que c'étoit par l'ordre de l'évêque que ces ouvriers chrétiens se retiroient. Je ne sais si cela aura des suites; mais Dieu par-dessus tout. Notre vie même est bien au service du roi pour tout ce qui n'intéresse point la conscience, et ne blesse point la religion; mais, dans tout ce qui est contre ce que nous devons à Dieu, qui est le Roi des rois, mille vies plutôt doivent lui être sacrifiées que d'y prendre part.

Lettre de Mgr. Olivier-Simon le Bon, évêque de Métellopolis, et coadjuteur apostolique à Siam, à Mlles. le Bon, ses sœurs, du 21 avril 1776.

Les missionnaires à Siam, instruisant leurs chrétiens de la pureté et de la sainteté de la religion chrétienne, qui ne sauroit admettre un mélange bizarre de rits idolâtriques et de cérémonies superstitieuses, leur enseignoient en particulier qu'en faisant le serment de fidélité au roi, ils ne devoient, ni ne pouvoient en conscience, observer les cérémonies en usage parmi les Siamois et autres gentils, en telle occasion, comme de se rendre à la pagode, ou au temple des idoles, pour y boire d'une certaine eau préparée par des brames ou des talapoins, avec maintes cérémonies, et dans laquelle on trempoit les armes du roi, etc.

Le temps de prêter le serment solennel étant donc arrivé en septembre dernier, trois des principaux chrétiens, mandarins en charge et officiers du roi, au lieu de se rendre à la pagode, au lieu d'aller trouver les brames et les talapoins pour boire de leur eau mys-

térieuse, se rendirent le matin à l'église, et là, devant l'autel, à la vue d'un concours nombreux de chrétiens, firent leur serment de fidélité au roi, en langue siamoise, à la manière des chrétiens, sur les saints Évangiles, entre les mains de l'évêque, qui leur en donna une attestation en forme. Cela ayant été su à la cour, le 22 septembre, on arrêta les trois mandarins chrétiens, et on les mit en prison. L'évêque et ses deux missionnaires, MM. Garnault et Coudé, les allèrent visiter les deux jours suivans dans leur prison. Le 24, l'évêque, étant assis au milieu d'eux, leur disoit qu'il y avoit toute apparence qu'il seroit aussi bientôt lui-même de leur nombre et dans le même état, comme cela arriva en effet. Dès le lendemain, 25 septembre, on prit l'évêque et les deux prêtres, et on les conduisit devant le roi. Les trois prisonniers chrétiens avoient déjà aussi été emmenés au même lieu. Le roi étant en colère, nous dit quelques mots avec vivacité, et nous fit saisir tous les six, chacun par deux bourreaux, armés de cordes et de baguettes de rotin; ils nous dépouillèrent, nous ôtèrent soutanes, vestes et chemises, et nous lièrent ainsi nuds, par les pieds et par les mains, entre deux colonnes : les trois mandarins chrétiens furent alors frappés, chacun de cinquante coups de rotin, par les deux bourreaux qu'ils avoient chacun à leur côté,

et qui frappoient alternativement. Pour l'évêque et les deux prêtres missionnaires, ils en furent quittes ce jour-là pour l'alarme, et pour avoir été mis en situation de recevoir les coups.

On nous avoit arrangés tous les six sur une même ligne de front, le dos tourné du côté du roi. Les colonnes, auxquelles nous étions attachés, formoient une espèce de cangue, dans laquelle nous avions aussi la tête passée, de manière, autant que je m'en souviens, que nous ne pouvions pas la tourner ni à droite ni à gauche, et qu'aucun de nous ne pouvoit voir ses compagnons de supplice. Nous n'avions pas été prévenus que nous ne serions tous trois que dépouillés et ainsi garottés, et qu'il n'y auroit que les trois mandarins chrétiens qui seroient pour lors frappés. En entendant donc le bruit des coups que l'on appliquoit, et les cris confus de ceux qui les recevoient, je crus qu'on nous traitoit tous les six également. Cependant, comme je ne sentois l'impression d'aucun coup sur le corps, je vous avouerai qu'il me vint d'abord dans l'idée que Dieu faisoit peut-être un miracle en ma faveur, et ne permettoit pas que j'eusse le sentiment de la douleur. Je pensai cependant ensuite que peut-être le roi lui-même auroit donné ordre, pour moi en particulier, de ne me pas frapper, par égard peut-être pour ma dignité,

pour mon âge et pour ma foiblesse, tandis que je croyois qu'il faisoit frapper les cinq autres; de sorte qu'à la fin de la scène, lorsqu'on nous eût déliés, et que l'on nous conduisoit en prison, je me plaignois tout haut, en sanglotant, de l'exception que je croyois avoir été faite en ma faveur. « Si quelqu'un » est coupable, disois-je, nous le sommes tous » également; je suis même le chef des coupa» bles; pourquoi frapper les autres et m'épar» gner »? Enfin, rendu à la prison, j'appris le dénouement, et que mes deux compagnons n'avoient pas été plus frappés que moi. Au reste, soit le premier jour, soit le lendemain matin, lorsqu'on nous saisit une seconde fois pour nous frapper réellement, la vérité est que, dès que je me vis entre les mains des bourreaux, je perdis presque la tête, et ne voyois guère les choses qu'à demi.

La nuit du 25 au 26, tous les six prisonniers furent conduits de la prison au tribunal de quelques mandarins, pour traiter de leur affaire, à quoi on employa une partie de la nuit. Ces mandarins nous sollicitoient fort d'entrer là-dessus en composition avec eux, pour que la chose n'allât pas plus loin. Ils demandèrent que les trois mandarins chrétiens consentissent d'aller boire l'eau du serment, et que l'évêque et les prêtres reconnussent qu'ils étoient en faute, et en demandassent pardon au roi. Comme nous n'a-

vions

vions garde d'accepter un tel arrangement, et que tous six, de concert, nous ne voulûmes point y entendre, les mandarins se retirèrent fort piqués de notre obstination. Le rapport qu'ils en firent ne servit sans doute qu'à aigrir encore davantage les esprits contre nous; et ce fut en conséquence que, dès qu'il fut jour, le roi nous fit amener en sa présence le 26, et, nous montrant encore plus de colère que la veille, fit dépouiller et lier de nouveau l'évêque et les deux prêtres. Alors les deux bourreaux, que nous avions à nos côtés, nous appliquèrent à chacun cent coups de rotin, par l'ordre et à la vue du roi.

Après cette exécution, le dos tout déchiré et tout en sang, nous fûmes remis dans la prison commune jusqu'à présent, et dans les tourmens qu'ils appellent des cinq prisons, c'est-à-dire, où l'on est retenu par cinq liens ou cinq instrumens qui sont, les fers aux pieds, plus les deux pieds dans un cep de bois, la chaîne au col, une cangue par-dessus autour du col, et les deux mains passées aussi dans la cangue et dans un autre petit cep de bois. Tout cet équipage n'étoit guère propre à nous guérir le dos et les côtés; aussi, à peine nos plaies ont-elles été fermées au bout de deux mois.

Les quatre ou cinq premiers jours de notre emprisonnement, on nous laissa tous six en-

semble dans la même prison, et c'étoit pour nous une grande consolation; mais, le 29 ou 30 septembre, on nous sépara en deux bandes. On laissa nos trois mandarins seuls dans une prison, et l'évêque avec les deux prêtres furent mis dans une autre prison à part. Au bout de deux mois, nous avons vu les trois mandarins délivrés de leurs liens, et nous avons su qu'ils avoient malheureusement passé de la prison à la pagode, pour y boire la maudite eau du jurement; après quoi le roi ordonna à tous les soldats chrétiens d'aller faire aussi la même cérémonie. Ils étoient au nombre de soixante-dix-neuf; jusqu'à présent, nous n'avons connoissance que d'un seul qui n'y ait pas été, sans qu'on y ait fait attention; tant ils furent tous intimidés par la crainte de la mort dont ils étoient menacés en cas de désobéissance.

Le 26 septembre, après notre flagellation, plusieurs chrétiens et chrétiennes, tous éplorés, accoururent à la prison où nous fûmes conduits. On avoit la liberté d'entrer; chacun s'empressoit de nous soulager, d'essuyer nos plaies, et de nous rendre les services dont nous pouvions avoir besoin dans l'état où nous nous trouvions. Une pieuse veuve, ayant étanché, avec quelques linges, le sang qui couloit de nos plaies, garda ces linges teints de notre sang, et les emporta dans sa maison; d'autres chrétiens et chrétiennes,

qui n'étoient point venus à la prison, s'empressèrent d'aller voir ces linges ensanglantés dans la maison de la bonne veuve, et plusieurs, les prenant en main, les baisoient avec respect et vénération.

Tout cela se passoit sans que nous en eussions aucune connoissance, et dans un temps où l'état de nos plaies, encore toutes saignantes, ne nous permettoit guère de penser à autre chose qu'à notre mal, et cependant peu s'en fallut que les suites n'en fussent terribles près de trois mois après.

Un mauvais chrétien, domestique même dans notre maison, avoit de la haine dans le cœur contre cette veuve, et n'étoit pas trop bien disposé à notre égard. Vers la fin de décembre, il intenta accusation contre elle et contre nous, disant que nous avions recommandé à cette femme de garder les linges qui étoient teints de notre sang, et de les laisser sécher sans les laver, pour les envoyer ensuite en Europe et en France, afin d'exciter et de soulever à leur vue les Européens contre le royaume de Siam. Cette accusation fut reçue et examinée; et, y ayant même alors quelques embarcations prêtes à partir pour Batavia, on prit la précaution de leur défendre de recevoir aucune lettre ni aucun effet de la part des chrétiens, pour ce pays-là. Nous fûmes cités et interrogés; mais comme nous niâmes absolument le fait, dans

lequel il n'y avoit rien de vrai que ce qui vient d'être marqué ci-dessus, en quoi nos autres nous n'avions nulle part, et que d'ailleurs on ne put trouver ni montrer les linges ensanglantés, qu'on disoit avoir été si soigneusement gardés, l'affaire fut à la vérité rapportée au roi, mais comme une accusation sans fondement, ainsi bien que quelques autres points dont le même homme nous accusoit encore. Il prétendoit que nous avions, dans notre maison, de la poudre, des armes et des pierres à fusils; que nous faisions de nouveaux chrétiens, malgré la défense, etc. Comme il ne put rien prouver, sinon sur l'article des nouveaux chrétiens, dont nous ne nous défendions point, l'accusation tomba d'elle-même, et cela n'eut pas de suite. Le juge nous demanda même si nous voulions poursuivre à notre tour notre accusateur, et l'entreprendre en justice, pour nous avoir accusés à faux. Nous répondîmes que ce n'étoit pas la coutume des chrétiens d'agir ainsi; que la religion chrétienne enseigne à pardonner à nos ennemis; et que non-seulement nous pardonnions à notre accusateur, mais que nous lui accordions même la liberté de sortir de notre maison sans payer sa dette, que nous lui remettions de bon cœur, priant Dieu de lui accorder la grâce de connoître son péché, et de s'en repentir.

Le 15 janvier suivant, le roi partit en personne pour la guerre contre les Barmas, et nous laissa toujours dans le même état en prison, et dans les fers où nous sommes encore ce 21 avril.

Quelle sera la fin de tout ceci? Nous n'en savons rien; il nous est revenu que le roi a dit, dans l'intérieur de son palais : « L'évê-» que et les pères sont orgueilleux, ils ne » veulent pas demander pardon ».

On fait courir aussi le bruit que l'intention du roi est de nous renvoyer à Macao, par la première occasion : que la volonté de Dieu soit faite, nous sommes ici, par sa grâce, très-consolés dans notre situation présente. Il ne faut pas penser à envoyer ici, pour le présent, de nouveaux missionnaires, étant peut-être nous-mêmes à la veille d'être renvoyés. Il n'en est pas ici comme en Chine : on ne peut pas se cacher à Siam, ni y demeurer incognito.

Sur la fin de mars, nous avons reçu de l'armée une lettre de nos chrétiens, adressée à l'évêque, pour le remercier de quelques mots de consolation et d'exhortation qu'il leur avoit envoyés en février dernier. Entre autres choses, il y est marqué que le roi avoit dit devant eux : « Ces pauvres chrétiens! ce-» pendant j'ai pitié d'eux; à mon retour à » Bancok, je leur remettrai l'évêque et les » pères ». S'il avoit si bonne volonté, sans ré-

mettre la chose à son retour, il n'avoit qu'à dire une parole, et la chose étoit faite : nous aurions été tout de suite délivrés ; mais plusieurs fois à Bancok, même avant son départ pour la guerre, il a tenu de même, sans aucun effet, de pareils discours à notre sujet, devant les chrétiens, comme pour s'en faire un mérite : *Fiat voluntas Dei* (1).

Depuis peu de jours, nous avons reçu encore une autre lettre de quelques militaires chrétiens de l'armée. Ils nous écrivent qu'ils attribuent à la persécution que souffre actuellement ici la religion, la difficulté qu'ils éprouvent cette année-ci à remporter quelque avantage sur l'ennemi, qui leur est de beaucoup inférieur en nombre, et qui leur tient tête opiniâtrément. Comme ces militaires sont d'anciens latinistes, autrefois élevés dans notre collége de Mahapran, ils nous citent eux-mêmes en latin la menace du psaume 104 : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* (2). C'est de leur part un pieux sentiment auquel on ne peut qu'applaudir.

Si j'ai pu vous écrire si longuement, c'est

---

(1) Que la volonté de Dieu soit faite.

(2) Gardez-vous de toucher à mes oints, et de maltraiter mes prophètes.

que, pendant le jour, on me laisse la liberté de mes mains.

Signé, Olivier-Simon LE BON,
évêque de Mitélopolis, et coadjuteur à Siam.

Siam, ce 21 avril, dans la prison du palais du roi, à Bancok.

Lettre de Mgr. Le Bon, évêque de Mitélopolis, coadjuteur apostolique de Siam, écrite au mois de novembre 1776.

Notre dernière lettre, écrite de la prison, est du 29 juin 1776. Dans le courant du mois de juillet, les chrétiens et un officier anglois qui étoit à Siam, firent des démarches et des instances auprès des mandarins membres du conseil du roi, pour notre élargissement. Le 25 juillet, on nous ôta la cangue et les ceps des pieds et des mains; mais quant à nous faire sortir de prison, un des mandarins nous dit que cela ne se pouvoit pas encore, qu'il falloit attendre le retour des mandarins qui étoient à l'armée, lesquels ne tarderoient peut-être pas de revenir.

Le 14 août, on nous ôta la chaîne, et on ne nous laissa plus que les fers aux pieds. On nous conduisit ainsi devant le tribunal du premier mandarin du royaume, que le roi avoit chargé de revoir notre affaire, et de la terminer, disant qu'il ne vouloit plus en entendre parler. Le mandarin exigea que les principaux d'entre les chrétiens fissent un écrit par lequel ils s'obligeassent à répondre de nous, c'est-à-dire, à se faire caution, sur

leur propre vie, que nous ne fuirions pas, et que nous n'entreprendrions rien contre le royaume. Ce qui fut fait par les chrétiens sans aucune difficulté. On avoit, à la cour, changé d'idée à notre égard. Au commencement de cette persécution, on parloit de nous renvoyer; maintenant on craint que nous ne nous retirions de nous-mêmes avec de mauvais desseins contre l'État: c'est pourquoi on veut s'assurer de nous et nous garder comme des otages; et ç'a été jusqu'à présent le système ordinaire du gouvernement, depuis la fin tragique du fameux Constance. Le mandarin fit aussi rédiger un autre écrit en notre nom; mais, comme il y avoit inséré que nous promettions de nous corriger, de ne pas retomber dans la même faute, de ne plus détourner les chrétiens de boire l'eau du serment, et de ne rien faire contre les coutumes du royaume; nous déclarâmes, lorsqu'on nous communiqua cet écrit, que nous ne pouvions souscrire aux clauses qui intéressoient la religion; mais que, ces clauses exceptées, nous promettions de ne rien faire contre les intérêts du roi et du royaume. Cela fut l'objet d'une assez longue contestation entre le mandarin et nous. Comme il vit qu'il perdoit son temps à disputer là-dessus, et que nous étions déterminés à souffrir la mort plutôt que de consentir à faire les aveux et les promesses

...

qu'il exigeoit de nous; et, comme d'ailleurs il étoit déjà tard, il nous renvoya, en nous disant qu'on penseroit à ce qu'il y auroit à faire là-dessus. Il recommanda qu'on ne nous fit pas retourner dans la prison, ne voulant pas que nous fussions encore sensés prisonniers : cependant nous avions encore les fers aux pieds, et on nous fit passer ainsi la nuit, du 14 au 15, dans un hangard hors du palais, avec quelques personnes qui nous gardoient.

Le 15 au matin, jour de l'Assomption, on vint nous ôter les fers des pieds; on ne parla plus de nous faire faire aucun écrit; mais on nous garda encore toute la journée et la nuit suivante dans le même hangard, sans nous permettre de retourner à la maison.

Le 16, vers neuf ou dix heures du matin, on vint nous remettre les fers aux pieds, et on nous conduisit de nouveau dans la prison du palais; on nous y remit à la chaîne et dans les autres tourmens où nous avions déjà été, et nous entendîmes qu'on disoit, en parlant de nous : « C'est parce qu'ils ne veu-» lent point reconnoître leur faute, ni se » corriger, ni demander pardon ». Enfin, le 2 septembre, on vint nous délivrer tout-à-fait, et nous élargir sans autre formalité que l'écrit des principaux d'entre les chrétiens qui se donnèrent pour caution sur leur vie, eux, leurs femmes et leurs enfans, que nous ne fuirions point, et ne ferions rien

contre le royaume. On étoit, à ce qu'il paroît, ennuyé de nous voir si long-temps détenus en prison. Ainsi, nous voilà élargis sans aucune rétractation de notre part, il est vrai; mais aussi sans qu'on ait rien rétracté des défenses précédentes contre la religion, et sans qu'on nous ait rien accordé en sa faveur. Aussi, nous nous regardons toujours comme à la veille d'être de nouveau persécutés et tourmentés, au premier moment qu'il plaira au gouvernement de nous attaquer sur cette matière. Que la volonté de Dieu soit faite; ses vues sont incompréhensibles. Nous ne doutons point que tout ceci ne tourne à l'avantage de la religion : puissions-nous, de notre côté, profiter de ces occasions qui se présentent, de mériter et de satisfaire à la justice divine pour nos fautes passées. Nous prions tous ceux qui liront ceci de demander à Dieu cette grâce pour nous.

Voilà bientôt trois mois que nous avons été mis en liberté; mais il m'est resté une si grande foiblesse dans tous les membres que je suis devenu incapable de rien faire ni de soutenir une heure d'application : il m'a fallu y venir à plusieurs reprises pour achever cet écrit, qui sera vraisemblablement le dernier que l'on aura de moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, Olivier-Simon LE BON,
évêque de Mitélopolis, coadjuteur à Siam.

Lettre de M. Coudé, missionnaire apostolique à Siam, écrite à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, le 25 juin 1779.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

JE me flatte que vous aurez reçu une lettre que je vous écrivis l'année dernière, à peu près dans ce temps; je vous marquois notre délivrance, et l'état où nous nous trouvions alors. Nous continuons à jouir de la paix à Siam. Les Barmas, nos anciens ennemis, ne parlent plus de revenir. L'abondance des vivres commence aussi à renaître dans ce pays; cependant, nous ne sommes pas encore en sûreté du côté du roi. Il y a sept à huit mois que nous courûmes un grand danger, et voici à quelle occasion. Le roi travailloit depuis long-temps à composer un nouveau code de superstitions siamoises; après qu'il l'eut enfin achevé, il en voulut faire la dédicace, par une procession solennelle sur la rivière. La fête devoit durer trois jours. Toutes les nations reçurent ordre de

s'y trouvèrent Siamois, Chinois, Cochinchinois, Laotiens, Mores, Chrétiens, etc. Le roi se rendit à une salle bâtie sur le bord de la rivière, pour voir la procession; mais, n'y ayant aperçu aucun chrétien, il se fâcha, et dit en colère qu'il en savoit la cause; qu'il feroit cesser la cérémonie; qu'il ne lui étoit plus libre de disposer des chrétiens à sa volonté, que l'évêque et les missionnaires s'y opposoient toujours. Il menaça de nous faire mourir; « mais, ajouta-t-il, ils se laisseroient » tuer, et mourroient comme des bêtes ». Le plus grand mandarin de la cour, qui aime les chrétiens et estime notre religion, étoit présent; il prit notre défense, et représenta au roi que dans le temps passé les chrétiens n'avoient jamais participé à aucune cérémonie siamoise; que les anciens rois les laissoient jouir d'une pleine liberté à cet égard; que si sa majesté sévissoit contre nous, elle perdroit sa réputation jusqu'en Europe, et empêcheroit par-là les Européens de venir à Siam. Le roi parut se rendre à cette raison, et se contenta de dire le lendemain à son audience : « Je voudrois conduire le » monde dans le bon chemin; les chrétiens » ne veulent pas me suivre, ils se perdront; » c'est leur affaire ». Les grands du royaume ne paroissent point indisposés contre nous. Quelques jours après cet événement, comme je revenois de visiter une peuplade de Lao-

tiens, je rencontrai le fils aîné du roi; il m'invita à me rendre chez lui, à une salle qui étoit sur le chemin; il me parla avec bonté, et, après une courte conversation, je pris congé de lui; car il étoit tard.

Les malheureux sont en grand nombre à Siam, et cela vient de ce que le roi ordonne d'enlever tous les habitans des confins du royaume qui demeurent dans les bois; il les fait conduire à la capitale, où ils sont réduits à la misère, par le peu de soin qu'on prend d'eux. Les incursions et les victoires du roi sur les peuples voisins, contribuent aussi beaucoup à multiplier le nombre des malheureux. Au mois d'août de l'année dernière, il arriva ici plus de trois mille Laotiens, faits prisonniers par les Siamois, qui détruisirent et saccagèrent leur pays. Ils étoient tous à demi-morts : il en étoit péri deux fois autant dans la route. Nous commençâmes par baptiser les enfans, qui sont tous morts depuis. Dans le courant de cette année, il y a eu près de neuf cents enfans de païens baptisés à Bancok. Les Laotiens sont naturellement d'un caractère doux. Après avoir pourvu au salut des enfans, je pensai aux adultes, dont le triste état arrachoit des larmes des yeux. Comme ils n'avoient point de demeure fixe, il étoit difficile de les instruire : souvent on ne retrouvoit plus le lendemain ceux à qui on avoit parlé la veille; aussi en est-il mort beaucoup

sans avoir reçu aucune instruction. Plusieurs aussi, quoique déjà instruits et désirant le baptême, sont cependant morts privés de ce sacrement, faute de personnes qui pussent le leur aller administrer. On l'a conféré à plus de quatre-vingts adultes. J'ai reçu une grande consolation en voyant ces pauvres gens écouter la parole de Dieu avec joie, au milieu de leurs peines, quoique je ne leur présentasse, pour gagner leur confiance, d'autres motifs que ceux de la foi.

Quelque temps après leur arrivée, on les partagea en trois bandes, qui formèrent trois camps de sept à huit cents personnes. Je n'eus connoissance que de deux de ces camps. Comme je ne pouvois me transporter partout à la fois, je chargeai deux catéchistes du soin d'un de ces établissemens, et me réservai l'autre. Le Seigneur a daigné répandre ses bénédictions sur cette petite moisson; presque tout le monde écoutoit les instructions avec assez de docilité, surtout dans la partie où j'envoyai des catéchistes, qui leur étoient moins suspects qu'un étranger, et qui pouvoient adresser indifféremment la parole aux hommes et aux femmes.

Quelques chrétiennes pieuses et intelligentes sont aussi venues à notre secours. Elles nous ont été utiles auprès des personnes de leur sexe. Si j'avois eu plus de coopérateurs à ma disposition, il ne seroit mort aucun de

ces infortunés, depuis leur réunion en plusieurs camps, sans recevoir le baptême ; mais comme on ne pouvoit les visiter tous les jours, souvent les catéchistes, en arrivant à leur quartier, apprenoient la mort de quelques-uns qui commençoient à être instruits. De mon côté, voyant d'heureuses dispositions dans un bon nombre de ceux auprès desquels je travaillois, je m'attachai à en former qui pussent, dans mon absence, catéchiser les autres. Je m'appliquai principalement à étudier les caractères de leur idiome, peu différens des caractères de la langue siamoise. Cela leur fit le plus grand plaisir. Après avoir écrit quelques prières, je leur disois que, dans l'abandon général où ils étoient, le vrai Dieu, qui les avoit créés pour le ciel, les prenoit pour ses enfans, et qu'il m'envoyoit leur enseigner la voie qui conduit au souverain bonheur. Ils étoient sensibles à mes exhortations, et me prièrent de ne pas les abandonner. Toutefois mes autres occupations auprès des Siamois gentils et de nos anciens chrétiens, ne me permettoient pas de les voir aussi fréquemment que j'aurois désiré. Tout commençoit à prendre une marche satisfaisante, lorsque, par des vues impénétrables de la divine Providence, ou par la jalousie du démon, mes mesures se trouvèrent malheureusement déconcertées et mes espérances presque anéanties. Je ne puis

presque plus aborder ce bon peuple; je ne sais même où ils sont pour la plupart. Voici la cause de ce triste événement. Comme les Laotiens étoient prisonniers, le roi ne se fioit pas à eux; plusieurs particuliers d'une bande que je n'avois pas visitée, prirent la fuite. Ce prince, en ayant été informé, manda tous les Laotiens, en fit incarcérer une partie, et distribua les autres à ses mandarins, pour leur servir de domestiques, donnant aux uns quatre familles, aux autres cinq ou six; de manière qu'ils se trouvent tous dispersés dans les différentes maisons des Siamois. J'ai envoyé les mêmes personnes qui partageoient ci-devant avec moi le soin de ces captifs, et à qui il étoit plus facile de pénétrer dans les maisons particulières pour voir en quel état ils étoient. A l'aide des médecines qu'elles donnent aux pauvres malades destitués de secours, ces personnes sont reçues chez les Siamois. Elles ont rencontré un certain nombre de Laotiens de leur connoissance, qu'elles continuent d'instruire. Comme ils sont toujours dans la misère, je crains que plusieurs, qui ont déjà les premières notions de la religion, ne meurent sans baptême. Je fais aussi moi-même quelques excursions dans la ville: j'ai eu la consolation de rencontrer plusieurs de ceux que j'avois instruits: il y avoit trois mois que je ne les avois pas vus; malgré cela, ils n'avoient

point oublié ce que je leur avois appris. Ils me disoient, d'un ton touchant, qu'ils me cherchoient partout; mais qu'ils n'avoient pu me trouver; qu'ils adoroient le vrai Dieu créateur de toutes choses, que je leur avois fait connoître. Il m'étoit bien difficile ici de retenir mes larmes en les voyant. Au reste, s'il n'est pas aussi aisé qu'auparavant de leur parler de religion au milieu des Siamois, ce mélange nous donne une ouverture pour l'annoncer aux Siamois eux-mêmes. Il est vrai que ceux-ci sont bien moins disposés que les premiers; cependant nous voyons dans eux un grand changement. Depuis que nous avons été emprisonnés et que nous avons souffert pour la foi, ils nous témoignent plus d'estime et d'amitié. Les grands même rendent justice à notre religion, et la reconnoissent pour pure, sainte et droite : ils ne sont pas si attachés à leur grand principe qui défend de tuer tout ce qui a vie. Ils commencent à sentir que les animaux n'ont été créés que pour l'usage et la nourriture de l'homme; mais il y a à Siam une si grande multitude de talapoins, que les grands en sont obsédés, et que nous ne pouvons, de notre côté, faire presque aucune démarche sans que ces talapoins s'en aperçoivent. Nous parlerons à quelqu'un, et il nous écoutera, et à peine l'avons-nous quitté que les talapoins viennent arracher ce que nous

avions planté. *Venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant* (1). Malgré ces obstacles, je crois que, s'il y avoit ici un certain nombre d'ouvriers fervens, avec de la patience on recueilleroit des fruits. Nous avons des catéchumènes dispersés çà et là; mais nous n'avons absolument personne à leur envoyer, nous ne pouvons y aller nous-mêmes, retenus que nous sommes par des besoins encore plus pressans. M. Garnault, malgré son peu de santé, travaille avec beaucoup de zèle auprès des Cochinchinois, dont il sait bien la langue. Ils se sont réfugiés en grand nombre à Siam, avec un prince qu'on dit neveu du feu roi de Cochinchine, et qui se nomme Houang-chuong-xuan, et avec le gouverneur de la principauté de Cancao : voilà la vigne de mon cher confrère. Nous avons encore ici des Pégouans, des Chinois, des Mores. Nous ne pouvons faire face ni suffire à tout. Nous ne sommes pas même assez pour la seule capitale ; comment pourrions-nous aller dans les provinces qui sont abandonnées, faute d'ouvriers évangéliques ? Si l'on ne voit pas dans cette mission des fruits abondans, c'est plutôt à la disette des missionnaires, dont elle man-

(1) Le diable vient, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient, et ne soient sauvés. (S. Luc, chap. VIII, ℣. 12.)



L'édit porté contre notre sainte re
ses ministres subsiste toujours.

J'ai l'honneur d'être,

Signé, COUDÉ, *mis.*
apostolique.

Extrait du journal de Mgr. Le Bon, évêque de Mitélopolis, vicaire apostolique de Siam, achevé le 1er. novembre 1779.

Sur la fin de juillet, le jour où on devoit distribuer la paye annuelle aux officiers et soldats chrétiens, ces officiers et ces soldats, suivant l'avis qu'on leur en avoit donné, se rendirent au palais pour la recevoir. Le roi, étant informé de leur arrivée, s'écria tout à coup : « A quoi bon donner la paye à ces » gens-là ? Ils ne veulent assister à aucune » de mes cérémonies ; ils refusent même de » venir jouer de leurs instrumens à ma suite, » aux jours de fêtes que nous célébrons ? » On ne manqua pas de mettre le tout, comme à l'ordinaire, sur le compte de l'évêque et des missionnaires françois, comme si la foi des fidèles n'étoit qu'une foi de commande, et aussi versatile que les fausses croyances des païens ; on parle encore de tuer, d'emprisonner, et même de renvoyer hors du royaume. Le roi demanda s'il n'y avoit point un vaisseau chinois prêt à partir, sur lequel nous pussions nous embarquer pour retourner en Chine, offrant de payer notre passage. On lui répondit qu'il n'y en avoit point ; et que,

quand même il y en auroit quelqu'un, le capitaine refuseroit de nous prendre à son bord, parce qu'il est défendu, sous des peines très graves, de transporter les Européens dans l'empire. Là-dessus un mandarin, prenant la parole, s'avisa de dire : « Le capitaine n'aura » qu'à les laisser, chemin faisant, sur un ro» cher ou île déserte ». — « Ce n'est pas là » ce que j'entends, répliqua le roi avec bon» té; mais n'y a-t-il pas des vaisseaux pour » Batavia » ? — « Oui, répondit-on ; mais ils » ne partiront que dans cinq ou six mois ». Alors le roi se leva et termina sa séance, en disant : « Point de paix pour les chrétiens, » tandis que l'évêque et les prêtres ne par» tiront point ». Dès que les chrétiens surent qu'on parloit à la cour du renvoi de l'évêque et des missionnaires, ce ne fut que pleurs et sanglots de toutes parts. Tous, fondant en larmes, hommes, femmes et enfans, accouroient en foule à l'église pour prier, gémir et se confesser. Pendant trois jours, il fallut laisser l'église ouverte; les fidèles même y passoient une bonne partie de la nuit à conjurer le Seigneur de détourner le malheur dont ils étoient menacés. Spectacle bien touchant, dont furent témoins quelques espions envoyés par le gouvernement, pour voir ce qui se passoit parmi nous à cette occasion, et qui en rendirent compte aux ministres. Peu de jours après, les Siamois firent une

de leurs processions ordinaires sur la rivière. Quelques-uns de nos chrétiens, même des mandarins, y assistèrent par crainte du roi. Je n'en fus pas plutôt informé, que dès le dimanche suivant je portai sentence d'interdit contre ceux des coupables qui ne s'étoient pas rendus à nos réprimandes. Cette peine, moins rigoureuse et sujette à moins d'inconvéniens, surtout dans ce pays-ci, que l'excommunication, produisit cependant un effet qui ne fut ni moins prompt ni moins salutaire: de onze qu'ils étoient, dix sont revenus à résipiscence, les uns même avant que la sentence fût publiée et les autres le lendemain. Un seul, qui étoit déjà lié d'une censure pour autre cause, est demeuré dans son obstination et son impénitence.

Août 1779.

Le mandarin ou ministre au département des affaires étrangères, autrement le barcalon, Malai de nation, et de la secte de Mahomet, s'étoit montré dans la dernière affaire du mois de juillet, qu'on vient de rapporter, fort opposé aux chrétiens, et avoit parlé de manière à irriter le roi contre eux. Aujourd'hui, 4 août, ce prince lui en a fait à l'audience des reproches publics. « Me » voyant l'autre jour, lui a-t-il dit, dans un » moment de colère contre les chrétiens, » vous cherchiez à m'animer encore davan-

» tage : ils sont fermes dans leur religion;
» au lieu que vous, vous êtes comme un
» animal à deux têtes (ou à deux faces);
» vous pouvez être sûr que, si j'en étois venu
» à quelque excès contre eux, vous l'auriez
» bien payé ; vous en auriez été vous-même
» la victime ». Le monarque ajouta ensuite,
en parlant des chrétiens enrôlés à son service : « Il faut pourtant bien donner la solde
» à ces pauvres misérables ; car autrement,
» comment feront-ils pour vivre » !

En conséquence le grand prince, fils du roi, fut chargé de cette commission. Dans cette séance, il ne fut pas dit un mot de l'évêque ni des missionnaires ; leur renvoi paroît maintenant une affaire tombée.

Nota. Le calme rendu aux missionnaires de Siam ne fut pas de longue durée. Vers la fin de la même année 1779, le roi de Siam exécuta les menaces qu'il leur avoit faites de les chasser de son royaume. Mgr. Le Bon, évêque de Mitélopolis, vicaire apostolique, et MM. Coudé et Garnault, ses missionnaires, furent de nouveau cités devant les tribunaux, interrogés, chargés d'opprobres, accablés de mauvais traitemens, emprisonnés, et enfin déportés hors du royaume de Siam. Nous regrettons de ne pouvoir donner au public une relation détaillée des souffrances

frances que ces généreux confesseurs endurèrent, soit devant les magistrats et dans leur prison, soit dans leur exil. Il en reste une fort intéressante, écrite par Mgr. l'évêque de Mitélopolis lui-même. Un d'entre nous l'a lue autrefois : nous regrettons de ne pouvoir la donner au public, ne l'ayant pas retrouvée. Dénués de tout en sortant de Siam, et obligés d'errer en divers lieux avant de pouvoir parvenir dans quelqu'une des autres missions françoises, les trois confesseurs exilés eurent à essuyer beaucoup de fatigues et de privations. Mgr. l'évêque de Mitélopolis, déjà courbé sous le poids des années, et épuisé par les travaux de son ministère, par les fatigues de ses fréquens et longs voyages, et par les persécutions et peines de tout genre qu'il avoit éprouvées depuis trente-cinq ans, succomba à tant de misères, et mourut à Goa, le 27 octobre 1780 (1). Ses deux

---

(1) M. Olivier-Simon Le Bon, né à Saint-Malo, partit de Paris pour les missions en 1745; il fut d'abord employé à l'enseignement dans le collége général, établi à Siam. En 1750, des circonstances fâcheuses le déterminèrent à passer à Pondichéry: l'année suivante, il retourna au collége général, et continua à s'y employer avec zèle et avec succès à l'enseignement; mais il fut de nouveau obligé de quitter ce poste en 1753 : il se retira à Macao, et y exerça la fonction de procureur général des missions françoises jusqu'au commencement de l'an-

compagnons d'exil se retirèrent à Pondichéry, et rentrèrent dans leur mission de Siam en 1782, comme on va le voir par la pièce sui-

---

née 1766, qu'il s'embarqua pour repasser en France. Il avoit reçu un bref du Pape qui le nommoit évêque de Mitélopolis, et coadjuteur du vicaire apostolique de Siam, qui étoit Mgr. Brigot, évêque de Tabraca : ce prélat venoit d'être emmené captif au Pégou. (*Voyez* ci-dessus, page 455.) Il n'y avoit point alors d'évêque à Macao ni à Manille; il n'auroit pu, sans de très-grands dangers, se rendre auprès de quelqu'un des évêques qui étoient dans les parages voisins. En conséquence, il se détermina à passer en France, pour y recevoir la consécration épiscopale, et pour y travailler à quelques affaires relatives au bien général de l'association des missions. Obligé, aussitôt après son arrivée en France, d'aller à Rome, il y fut sacré, le 28 décembre 1766, par le Pape lui-même : il revint à Paris l'année suivante, et repartit pour sa mission en 1769. Arrivé cette même année-là à Pondichéry, il y trouva son vicaire apostolique, Mgr. l'évêque de Tabraca (*voyez* ci-dessus, page 444), et y vit arriver les maîtres et les écoliers du collége général, qui venoient d'être chassés de Cancao. (*Voyez* ci-dessus, page 498.) Il partit de Pondichéry, pour retourner à Siam, dans l'été de 1770. N'ayant pu trouver à Malaca de moyen de se rendre directement dans sa mission, il fut obligé de passer à Batavia et ensuite à Macao, et il ne put arriver à Siam qu'en 1772. Trois ans après, il souffrit pour la foi la prison, les chaînes et les tortures. (*Voyez* ci-dessus, page 529.) En 1776, il devint vicaire apostolique de Siam, parce que Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, qui, de Pondichéry, étoit

vante, qui, quoiqu'elle n'ait point été écrite de Siam, contient pourtant le récit de ce qui se passa d'intéressant pour cette mission à cette époque.

---

repassé en France, fut envoyé cette année-là, par le saint Siége, à Pondichéry en qualité de supérieur de la mission du Carnate, ou de la côte Coromandel, qui avoit appartenu aux Jésuites françois, et qui venoit d'être confiée au séminaire des Missions-Etrangères. De nouveau persécuté en 1779, et enfin exilé pour la cause de Jésus-Christ, l'évêque de Mitélopolis termina glorieusement dans l'exil sa longue et pénible carrière apostolique.

Extrait du journal de M. Descourvières, procureur des missions françoises à Macao, en date du 21 décembre 1782.

Le 15 juillet, j'ai reçu une lettre de M. Coudé, datée de Joncsélam, le 26 avril de cette année, et peu après j'en ai reçu une autre du même, datée de Quéda, le 9 avril, et une de M. Garnault de Quéda, le 10 juin. Ils sont arrivés heureusement à Quéda, le 7 novembre 1781, et y ont demeuré tous deux jusqu'au 9 avril 1782, où M. Coudé s'est embarqué sur un vaisseau de Macao, pour aller à Joncsélam, laissant M. Garnault à Quéda, pour prendre soin des chrétiens qui y sont. Pour donner plus amplement de leurs nouvelles, je transcris ici une partie de la lettre de M. Coudé.

Joncsélam, 26 avril 1782.

Monsieur,

« Je viens d'apprendre, à mon arrivée à Joncsélam, que le roi de Siam a été tué : la nouvelle est certaine, et les choses pourront changer de face à la capitale. Vous êtes dans

le cas, à Macao, de savoir des nouvelles positives, par les sommes chinoises qui iront à Canton, et par Paul Tching. Si les choses sont tranquilles, et qu'il arrive des missionnaires françois cette année, je vous prie d'y en envoyer un, et en conséquence je vous donne le pouvoir et vous députe pour recevoir le serment qu'il sera obligé de faire touchant l'observation de la bulle *Ex quo*... J'accorde au missionnaire que vous enverrez tous les pouvoirs ordinaires...... Si les circonstances ne me permettent pas d'envoyer à Bancok, envoyez un ou deux missionnaires qui viennent joindre ou M. Garnault à Quéda, ou moi à Joncsélam. Ils ne manqueront pas de travail, grâces au Seigneur. J'espère que les provinces nous donneront plus de consolation que la capitale.

» Il est absolument indispensable que quelques-uns de nos confrères viennent nous joindre, pour se former à la mission. Toutes les autres missions se trouvent fournies; la nôtre seule est dénuée de missionnaires dans un temps où la persécution qu'elle éprouve est peut-être, dans les vues de la Providence, un moyen de sanctification pour elle. Ce qui est certain, la persécution de Siam nous a ouvert la voie des provinces éloignées de la cour, ce que nous avions toujours désiré.

» J'ai laissé M. Garnault à Quéda pour

bien des raisons que je n'ai pas le temps de vous déduire à présent. Quéda confine à Siam; il en dépend, il est même peuplé de Siamois : la langue siamoise est plus commune à Quéda que la malaise. Tous les chrétiens, grands et petits, au nombre de quatre-vingts, sont, excepté quelques-uns, de Joncsélam, ou Siamois nouvellement baptisés. Nous les avons trouvés dans la plus grande ignorance. Jusqu'à présent aucun évêque, aucun vicaire apostolique n'y a envoyé des missionnaires; seulement quelques aumôniers de vaisseaux portugais, ou quelques Franciscains, y ont passé.

Depuis cinq mois que nous sommes arrivés à Quéda, nous avons instruit ces chrétiens, les uns en portugais et les autres en siamois. Je ne saurois vous exprimer la joie, l'ardeur et la soumission avec lesquelles ces pauvres néophytes ignorans ont reçu les instructions que nous leur avons données. Plusieurs Siamois gentils se font instruire. Peu à peu la parole sainte produira des fruits dans un royaume, où ces chrétiens abandonnés n'avoient jamais vu de pasteurs ni d'églises. J'ai eu la consolation, avant mon départ pour Joncsélam, d'en voir quelques-uns approcher de la communion avec bien de la ferveur. Je serois resté volontiers toute ma vie avec eux, mais les besoins de la chrétienté de Joncsélam m'ont obligé d'y passer.

» Je ne pourrois vous exprimer la consternation et la tristesse des pauvres chrétiens de Quéda, qui pensoient que nous voulions les quitter, M. Garnault et moi : ils sont tous venus me trouver, et m'ont prié en grâce de continuer ce que nous avions commencé, et de ne pas les abandonner; de les regarder comme partie de mon troupeau, promettant de leur côté de ne reconnoître aucun autre pasteur que ceux qui leur seroient envoyés par moi pour le présent, et dans la suite par le supérieur de la mission de Siam. Ils se sont engagés à prendre tout le soin possible du pasteur qui resteroit avec eux. Attendri par ce que je voyois et par ce que j'entendois, du consentement de M. Garnault, je leur ai laissé ce cher confrère pour pasteur. Pour moi, je me suis rendu à Joncsélam, où je viens de trouver les chrétiens bien disposés à me recevoir. Ils m'ont écrit eux-mêmes les premiers, pour me prier de rester avec eux; ils ont obtenu les permissions nécessaires des mandarins, et ils sont venus à bord du vaisseau pour me recevoir. Voilà de bons commencemens; plaise au Seigneur de répandre ses bénédictions sur ces pauvres peuples abandonnés. La vigne est bien inculte, mais avec de la patience et de la douceur on pourra faire quelque chose ici, et probablement plus qu'à la capitale. Cependant, si les choses étoient pacifiées,

je me rendrois volontiers dans cette ville. J'ai toujours, grâce à Dieu, la consolation d'être dans Siam, et d'avoir une église de Siamois à Quéda, où jamais le Seigneur n'avoit été loué en cette langue. Vous voyez par le récit que je fais, le besoin que nous avons de confrères pour nous aider...... Je ne désire pas d'être déchargé de la mission de Siam; M. Garnault et moi, nous ne pensons pas à l'abandonner : nous y travaillerons tous les deux jusqu'à la mort. Nous avons eu à combattre dans cette mission, nous en avons été chassés : après bien des peines, des traverses et des dangers, nous y voilà enfin rentrés; avec la grâce du Seigneur, nous y mourrons, et nous ne désirons rien autre chose. Je vous prie de donner de nos nouvelles dans les missions. Vous pouvez écrire à Paris que, grâce au Seigneur, nous sommes dans notre mission, et que nous n'avons jamais prêché de purs Siamois que depuis cinq mois. Je vous embrasse.... Votre très-humble.....

Signé, J. L. Coudé, *prêtre*.

Les autres lettres de M. Coudé et de M. Garnault ne donnent aucune nouvelle qui ne se trouve dans celle que je viens de transcrire en partie; mais un capitaine portugais m'a assuré que, la veille de son départ de Quéda, M. Coudé avoit obtenu du roi de

Quéda une grande maison pour servir d'église aux chrétiens. Un capitaine de navire françois, qui faisoit fonction d'officier dans ce même vaisseau portugais, m'a assuré la même chose. M. Garnault n'en dit mot; il avoit déjà écrit et donné ses lettres.

Les capitaines et officiers de trois ou quatre vaisseaux portugais, qui ont eu occasion de voir M. Coudé et M. Garnault, ou l'un des deux, ne peuvent s'empêcher d'en faire les plus grands éloges; ils en parlent comme d'une merveille qu'ils n'avoient jamais vue.

De ce que M. Coudé dit, dans sa lettre ci-dessus: « Si les choses étoient pacifiées, « je me rendrois volontiers à la capitale », joint aux nouvelles que j'ai apprises ensuite directement de Siam, je crois pouvoir conclure, avec bien de la vraisemblance, que M. Coudé n'est plus à présent à Joncsélam, mais à la ville royale de Siam; car on lui a écrit directement de Bancok à Joncsélam, que le nouveau roi de Siam, dès la première audience qu'il a donnée aux chrétiens de Siam, a commencé par leur dire qu'il vouloit qu'ils rappelassent à Siam l'évêque et les missionnaires que l'ancien roi en avoit chassés; ce qu'il leur a répété fort souvent dans la suite. Il a fait plus, il a envoyé à Macao un mandarin chrétien, capitaine d'une somme royale (c'est-à-dire, d'un vaisseau construit à la façon chinoise), avec une

lettre du barcalon pour le gouverneur de cette ville, par laquelle on demande des missionnaires, et on fait savoir aux Portugais que le roi de Siam désire lier amitié avec tous les étrangers, et favoriser leur commerce à Siam comme autrefois.

Cette lettre a été bien reçue du gouverneur (qui l'a envoyée à Goa) et du sénat de Macao. Ils ont promis de seconder les désirs du roi de Siam, autant que cela pourroit être utile, pour l'engager à continuer la liberté qu'il accorde aux chrétiens de son royaume. Il ne paroît pas cependant qu'on se détermine si tôt à y envoyer des vaisseaux pour faire commerce; mais la religion et la prédication de l'Evangile ne perdront rien à cela.

Ce nouveau roi de Siam a exempté les soldats chrétiens de Siam du serment superstitieux qui a donné occasion aux dernières persécutions; mais il n'en a pas également exempté les mandarins chrétiens, à ce que m'écrit l'un d'entre eux, qui ajoute que pour cette raison il va faire tout son possible pour quitter sa place de mandarin. Ce roi a aussi renvoyé libres chez leurs parens les filles chrétiennes que l'ancien roi avoit fait enlever, et retenoit en son palais.

On désireroit sans doute une histoire de cette révolution de Siam; la voici bien abré-

gée, telle que je l'ai apprise par les lettres de Siam, et par des entretiens fréquens avec le mandarin siamois et un chrétien, qui ont logé ici à la procure pendant près d'un mois.

Depuis plusieurs années, le roi de Siam vexoit extraordinairement ses sujets et les étrangers qui demeurent ou vont faire commerce dans son royaume. L'année passée, les Chinois, qui avoient coutume d'y faire leur commerce, s'étoient vus obligés d'y renoncer presque tous. Cette dernière année, les vexations de ce roi, plus qu'à demi-fou, furent encore plus fréquentes et plus cruelles qu'auparavant; il faisoit emprisonner, mettre aux fers, rouer de coups, suivant son caprice, tantôt sa femme, tantôt son fils, héritier présomptif, tantôt ses premiers officiers. Il vouloit obliger les uns à avouer des crimes dont ils étoient innocens, afin de les condamner ensuite à lui payer une amende qui étoit au-dessus de leurs moyens; il vouloit forcer d'autres à accuser injustement tel et tel qui étoient riches, afin de pouvoir aussi les condamner à de grosses amendes à son profit. Deux mandarins chrétiens ont cruellement souffert de la sorte, et l'un d'eux est mort sous les coups. Tout cela faisoit haïr le roi de son peuple et de ses propres officiers. Quelques-uns de ceux-ci, ayant reçu du roi des ordres pour exercer des vexations

du genre de celles dont je viens de parler, se dirent entre eux : « Que devons-nous faire?
» Si nous n'exécutons pas les ordres du roi,
» il nous fera mourir; si nous les exécutons,
» le peuple nous haïra autant qu'il hait le roi,
» et nous n'échapperons pas à sa fureur ».
Là-dessus ils prirent le parti d'ameuter eux-mêmes le peuple, qui y étoit très-disposé, et suivit tout de suite leurs avis. Ils allèrent droit au palais vers minuit, l'assiégèrent, et firent tous leurs efforts pour y entrer. Mais trente-six chrétiens, chargés de la défense du palais, firent si bien servir les canons et autres armes dont ils étoient munis, qu'ils empêchèrent les rebelles d'y entrer jusqu'au jour : alors, les rebelles se contentèrent de tenir le palais bloqué. Le lendemain, le roi, prévoyant qu'il ne pourroit plus résister long-temps, demanda à se faire talapoin; à quoi consentit volontiers le principal chef des rebelles. Le roi se coupa donc les cheveux, se revêtit des habits de talapoin, et laissa entrer dans son palais ceux qui l'assiégeoient. On donna avis de cet événement aux deux principaux mandarins du royaume, qui étoient alors occupés à faire la guerre contre le Camboge et la Cochinchine. Ceux-ci envoyèrent sur-le-champ des officiers et des soldats, qui, arrivés à Siam, dépouillèrent le roi de ses habits de talapoin, et le chargèrent de chaînes. Peu de jours après, ces premiers man-

darins, savoir, le premier ministre du royaume et le général d'armée, arrivèrent eux-mêmes à Siam. Ce sont deux frères, dont l'aîné, qui étoit le premier ministre, fut aussitôt proclamé roi par tout le peuple. Une lettre que j'ai reçue dit expressément que ce fut par l'ordre de ce nouveau roi et de son frère que l'ancien roi fut mis à mort, aussi bien que son fils, ses frères et leurs enfans, et ses principaux mandarins. D'autres attribuent ce massacre à la fureur du peuple. Quoi qu'il en soit, le roi a été tué le 7 avril de cette année 1782.

Avant la mort de l'ancien roi et l'arrivée du nouveau, les chefs qui conduisoient le peuple mutiné contre le roi, mécontens de la résistance qu'avoient faite les chrétiens pour défendre le palais, en firent mettre plusieurs en prison, mais ils ne tardèrent pas à en être délivrés. L'ancien roi, qui s'étoit fait talapoin, plaida en leur faveur; cela n'a pas empêché que le camp des chrétiens n'ait été pillé par le peuple. L'église a été entièrement dépouillée. On en a enlevé tout ce qu'on y a trouvé, vases sacrés, ornemens, vin pour la messe qu'on y gardoit encore, etc. On n'y a laissé que quelques images et le bâtiment nu. Voilà ce qu'a valu aux chrétiens leur fidélité envers leur roi, dont ils avoient plus de sujets de mécontentement que qui que ce soit.

Lettre de M. Garnault, missionnaire apostolique, à M. Descourvières, procureur des missions françoises à Macao, écrite de Quéda, le 10 juin 1785.

Vous savez déjà sans doute la grande perte que nous venons de faire par la mort prématurée de Mgr. de Rhési (1); il ne sera pas aisé d'y remédier. Toutes nos vues et nos espérances ont été frustrées d'une manière bien soudaine; ma désolation fut grande, lorsque, tout occupé que j'étois du désir et de l'espérance prochaine de le voir, et d'assister à sa consécration épiscopale, j'appris sa mort par ceux que j'avois envoyés au-devant de lui, pour lui donner avis de l'arrivée de Mgr. l'évêque d'Adran à Quéda, et des préparatifs que nous y faisions pour son sacre. Dieu soit béni de tout; il est le maître : mais notre désolation est grande à cause du vide causé dans la mission par la

(1) M. Joseph-Louis Coudé, natif d'Aurai dans le diocèse de Vannes, partit pour les missions en novembre 1773, et fut envoyé à Siam. Après la mort de Mgr. le Bon, évêque de Mitélopolis, il fut nommé évêque de Rhési, et vicaire apostolique de Siam.

perte de son pasteur, et par la privation des prêtres qu'il étoit sur le point d'ordonner, et en particulier d'un écolier siamois, acolyte depuis plusieurs années, qui est bien désiré de nos chrétiens de Joncsélam. De grâce, mon très-cher confrère, donnez-nous au moins un missionnaire; M. Villemin est seul dans la partie orientale, et je suis seul dans la partie occidentale, avec chacun un petit collége, et même des théologiens avancés. D'ailleurs, M. Villemin est toujours malade; je n'ai qu'à mourir, ainsi que lui, voilà la mission abandonnée presque sans ressource.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Siam portoient que l'armée navale des Siamois avoit été défaite par les rebelles de Cochinchine; ceux-ci regardent aussi comme ennemis les vaisseaux chinois qui vont à Siam, et ils cherchent à les prendre. Ces guerres, qui se font dans les mers de Cochinchine et de Siam, y rendent la navigation dangereuse : il faudra donc faire passer par Quéda ou Malaca le missionnaire que j'espère bien que vous aurez la charité de nous envoyer. Le chemin par terre est de trois jours pour se rendre de Quéda à Sangkora; et de-là à Bancok (1), il y a un trajet de sept ou huit jours par mer. On avoit bien pressé M. de Rhési de prendre ce chemin

(1) Bancok, capitale de Siam.

pour venir à Quéda : il est battu et très-fréquenté, mais son zèle l'emporta. Il voulut visiter en passant ses chers chrétiens, nouvellement acquis, à Takouatong et à Joncsélam. Afin de se rendre à Takouatong pour les fêtes de Noël, il prit un chemin de traverse qui l'abrégeoit de huit à dix jours; mais c'est un chemin empesté par lequel personne ne veut passer; il le prit malgré toutes les représentations qu'on lui fit, parce que le public attribue au diable la malignité du pays, et qu'il voulut mépriser cette opinion ridicule; mais cette malignité a une cause toute naturelle, c'est la qualité des eaux. Ceux qui habitent sur cette route se portent mal. Par surcroît de malheur, M. Coudé, après avoir célébré la messe de minuit, resta dans l'église, qui est très-froide, pour se préparer à la messe de l'aurore. Après cette messe, la fièvre le prit : sa maladie ne paroissoit avoir d'abord rien de dangereux, et on fut fort surpris de le voir à l'agonie le 8 janvier, qui fut son dernier jour et le commencement d'une meilleure vie, dont on peut croire qu'il jouit dans le ciel. Il l'a mérité par la ferveur extraordinaire avec laquelle il a travaillé sans relâche à la gloire de Dieu. Ayez néanmoins la bonté de lui accorder et de lui procurer les secours ordinaires pour nos confrères défunts.

L'état de la mission de Merguy m'attriste

infiniment ; elle est persécutée par les infidèles, et manque absolument de prêtres et de catéchistes. La persécution cesseroit à l'arrivée d'un prêtre; car les infidèles du pays établissent ordinairement le prêtre du canton chef temporel et juge des chrétiens. Cette mission est abandonnée depuis trois ans; j'en reçois des lettres et des présens avec les instances les plus vives; mais que faire? Il y a des Siamois nouvellement convertis, quantité d'autres prêts à se convertir, et l'Evangile n'éprouve pas les obstacles qui se rencontrent ailleurs; mais que faire dans cette disette d'ouvriers? Qu'on nous envoie de France des bandes de missionnaires, nous avons des places à leur donner. Qu'on ouvre, en Europe, les oreilles aux cris de ces malheureux chrétiens, qui se voient tomber en enfer, et qui demandent du secours. Je me recommande et notre pauvre mission à vos soins charitables et à vos saintes prières, etc.

Signé, Arnaud-Antoine GARNAULT,
prêtre, missionnaire apostol. (1).

---

(1) M. Garnault fut nommé, en 1786, évêque de Mitélopolis, et successeur de M. Coudé dans le vicariat apostolique de Siam.

Traduction d'une lettre de Mgr. Garnault, évêque de Mitélopolis, vicaire apostolique de Siam, au cardinal préfet de la Propagande, écrite en latin, le 8 juillet 1798.

MONSEIGNEUR,

DEPUIS mes dernières lettres à la sacrée congrégation, en date du mois de juin 1796, près de deux années se sont écoulées. D'amères douleurs, adoucies par un petit nombre de consolations, ont rempli ce long espace de temps. Nous avons essuyé une persécution d'autant plus douloureuse pour nous, qu'elle a été excitée, renouvelée et continuée par des chrétiens révoltés contre leur vicaire apostolique.

Dès les premiers jours de la révolte, les rebelles, craignant un mandarin converti qui soutenoit les intérêts du vicaire apostolique, accusèrent ce mandarin d'avoir abandonné, pour le christianisme, la religion de ses pères. Aussitôt le roi lui envoya l'ordre de se transporter dans un temple, d'y embrasser la profession de talapoin. Le mandarin, favorisé par un événement que Dieu permit, éluda

cet ordre; mais il en reçut un second, accompagné d'une défense de jamais entrer dans l'église des chrétiens. Constamment distrait par les fonctions de sa charge, et peu instruit d'une religion qu'il n'avoit appris à connoître que furtivement, et par ce que ses filles, profitant de quelques momens de la nuit, lui en avoient expliqué, cet homme succomba : il obéit à la volonté du roi; il devint apostat, et se fit de sang froid le persécuteur de sa famille. Voici comme la chose se passa.

Le roi avoit le dessein d'élever ce magistrat à une des premières dignités de l'Etat. Un jour que le prince en délibéroit avec son frère, celui-ci, sous prétexte que cet homme, contre les ordres du roi, continuoit à fréquenter l'église des chrétiens, l'accusa d'infidélité et de mépris pour les volontés de son souverain. Alors le roi, plein de colère, ordonna des enquêtes, et voulut que la femme, les fils et les filles de l'accusé, ramenés par force au culte siamois, lui garantissent désormais la fidélité de celui qu'il suspectoit de félonie.

Au commencement de septembre 1796, l'épouse fut donc conduite plusieurs fois devant les juges. Les réponses qu'elle donna dans ses premiers interrogatoires, furent pleines de fermeté, et devoient lui mériter toute l'indignation du roi. On lui fit envi-

sager tous les maux qu'elle se préparoit, si elle persistoit dans les mêmes sentimens; mais, constante dans sa générosité, elle refusa de rétracter ou de modifier ses réponses. En conséquence, on la jeta dans les fers pour la forcer de revenir à la religion siamoise.

Trois jours après, le 10 du même mois, ses enfans furent aussi présentés au tribunal de la justice. Cette mère avoit deux fils et deux filles. Le plus jeune étoit un garçon. Il étoit âgé de quatorze ans, et, depuis deux ou trois mois, un des plus fervens élèves du collége. Son frère et ses sœurs comparurent les premiers. Pour lui, il attendoit tranquillement au collége que son tour fût arrivé; car, y ayant appris le sort de ses parens, et interrogé s'il ne se déroberoit point par la fuite à la persécution, il repoussa cette idée comme une lâcheté indigne d'un chrétien. Aussi s'étoit-il doublement fortifié pour soutenir la lutte qui l'attendoit: ce jour-là même, il avoit reçu le corps sacré de Jésus-Christ pour la première fois, et le sacrement de Confirmation. Déjà quelques jours auparavant, il avoit dit à sa mère qu'il étoit prêt à mourir avec elle pour le nom de Jésus-Christ.

Nos confesseurs ne parurent pas seuls devant le juge; presque tous nos chrétiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, les y accompagnèrent. Les persécuteurs em-

ployèrent, pour les disperser, les menaces, la terreur et les coups : vains efforts, nos chrétiens persistèrent. Cependant, après le premier interrogatoire, quelques jeunes gens vinrent me demander quelle conduite ils devoient tenir dans cette conjoncture, et si, pour encourager les confesseurs, ils ne devoient pas les assister dans leurs tourmens. L'on m'avoit rapporté que les Siamois menaçoient de maltraiter ces chrétiens, et de les contraindre à adorer les faux dieux. Je défendis donc aux chrétiens de se roidir opiniâtrément contre l'autorité publique, et je leur fis entendre qu'il ne falloit point se jeter témérairement dans les périls.

Les ordres du roi furent notifiés aux prisonniers, et l'on procéda à l'interrogatoire. Telle fut l'assurance et la fermeté des deux jeunes chrétiennes, que le juge en frémissoit de rage. On leur coupa les cheveux, selon l'usage du pays. Cependant leur frère fut chargé de fers. On lui mit des chaînes au cou, aux mains, aux reins et aux pieds, et on se mit en devoir de le frapper de verges; mais bientôt on le délia, on le traîna, on le porta aux pieds d'une idole. Sa mère alors, de toute sa force, lui cria de lever les yeux au ciel, et de regarder la récompense qui l'y attendoit. Le jeune homme ne montra que de l'horreur pour l'infernale divinité : loin de lui rendre hommage, il ne laissa pas

même tomber sur elle un regard. Après avoir en vain tenté d'intimider les confesseurs, en les menaçant des plus horribles tortures, on les reconduisit en prison.

Le soir du même jour, le plus jeune des frères fut aussi amené devant les juges, qui cherchèrent d'abord à le séduire. « Déjà, » lui disoient-ils, toute ta famille est rede- » venue siamoise ; ne l'imiteras-tu pas ? — » Que les miens soient ou ne soient pas ce » que vous dites, je ne m'en informe point, » répondit-il ; pour moi, je resterai chré- » tien ». En vain on le menace de lui faire subir des tourmens ; il témoigne être prêt à les souffrir, et semble, par son assurance, les provoquer comme sa famille. Il fut mis en prison.

Le lendemain, on étala devant ses yeux les instrumens de divers supplices dont on l'avoit menacé. On différa toutefois l'exécution du matin jusqu'au soir, et du soir jusqu'au lendemain matin. On se contenta de tâcher d'ébranler sa constance par la terreur de ce spectacle, par de nouvelles menaces, et par des promesses ; mais il resta toujours inébranlable. Une fois il répondit à un prince qui vouloit l'effrayer : « Quand vous me fe- » riez cuire dans de l'huile bouillante, je ne » changerois pas de résolution ». Cependant une multitude immense se rassembloit autour des confesseurs. Chrétiens, mahométans, gen-

tils, tous accouroient de toutes parts avec des présens; les uns pour encourager nos athlètes, les autres pour fléchir leur fermeté.

La tempête s'étant appaisée, on permit à la mère de retourner à sa maison, pour vaquer à ses affaires, qui regardoient l'administration du trésor public, et elle pouvoit librement fréquenter l'église des chrétiens. Le plus jeune de ses fils fut aussi remis en liberté, et retourna au collége; mais l'aîné et les filles furent retenus dans les fers.

Le calme ne fut pas long : sur la fin de novembre, l'orage recommença. On arrêta de nouveau la mère, et le plus jeune de ses enfans; on les mit dans des prisons séparées. L'aîné fut traité comme s'il eût été coupable de révolte; il fut chargé de cinq sortes de chaînes. Ses sœurs furent garottées et exposées à un soleil brûlant. Telle étoit la force de la chaleur, que l'officier envoyé pour questionner ces captives, étoit forcé de se retirer promptement à l'ombre. Cependant leur frère étoit mis à d'autres épreuves; on lui enferma la tête dans une machine de bois, espèce d'étau qui saisit le patient par les deux tempes, et dont l'étreinte est si forte que d'ordinaire elle fait sortir les yeux de leurs orbites. Trop foible cette fois, elle ne produisoit pas ce lamentable effet. Le juge mécontent, gourmande alors le bourreau, et

lui reproche sa mollesse. Celui-ci redouble ses efforts; mais l'instrument du supplice se brise entre ses mains. Trois fois on enfonce des coins de bois sous les ongles de tous les doigts de ce jeune chrétien, et trois fois on les retire; il se pâme dans ce tourment. On le délie; et, après avoir repris ses esprits: « Allons, geolier, dit-il, je suis mieux; » redonne-moi mes chaînes ». Le geolier, ne comprenant point le sens de ces paroles, s'excusa sur le triste sort qui le dévouoit à être le bourreau de ses semblables. « Tu ne » m'as point entendu, reprit le jeune chré- » tien; j'ai craint que ta compassion ne te » fût funeste ». Le geolier resta plein d'admiration pour une religion qui donne à ses sectateurs tant de force et tant de charité.

Voilà l'héroïsme de nos chrétiens; heureux si un trait de foiblesse n'étoit venu pour un moment obscurcir leur gloire! La mère et les filles avoient reçu chacune seulement trois coups de verges : elles avoient souffert avec constance, on pansoit leurs plaies; les officiers eux-mêmes s'empressoient de leur donner des soins, et cherchoient surtout à les séduire par de flatteuses paroles. « Nous ne vous demandons qu'un » mot, disoient-ils: confessez que vous êtes » Siamoises, et à l'instant même il vous sera » permis de retourner dans votre quartier ». Hélas! ces infortunées succombèrent; l'enfant

faut seul qui avoit eu l'assurance de dire : *Quoi qu'il en soit de mes parens, pour moi je ne changerai point*, resta fidèle à sa religion.

Cependant le Seigneur, dont la miséricorde est sans bornes, ne permit pas que cette chute fût une ruine. Le lendemain, dès le matin, nous apprîmes le triste événement de la nuit. Deux jeunes chrétiennes, prenant, selon l'expression de l'Esprit saint, leur ame entre leurs mains, se dévouèrent au salut des coupables. Elles n'ignoroient point les défenses rigoureuses qui, le jour même, avoient été faites aux chrétiens d'approcher des prisonniers ; elles n'avoient point oublié les menaces terribles que le grand acteur de cette déplorable scène leur avoit adressées de vive voix à elles-mêmes; mais, s'élevant au-dessus de la crainte, elles s'embarquèrent dans une nacelle, et se rendirent droit au lieu de la chute pour relever ceux qui étoient tombés. Dieu bénit leur zèle, les coupables reconnurent leur faute; ils en gémirent; ils me prièrent par écrit de ne point les punir comme le méritoit leur crime, et promirent de rétracter au plus tôt le mot apostatique qu'ils avoient prononcé. En effet, ce jour-là même, on les traîna aux pieds d'une idole; on les pressa de courber la tête devant cette fausse divinité, on voulut même les y contraindre; mais ils

se roidirent contre les efforts des impies, et s'écrièrent constamment qu'ils n'étoient point Siamois. La mère étoit grièvement malade, et il sembloit que sa dernière heure n'étoit pas éloignée; on la transporta hors des murailles, et on lui donna son fils aîné pour la soigner : le plus jeune fut enlevé par ses parens, et envoyé au loin pour le soustraire aux recherches des officiers gentils, qui brûloient du désir de vaincre sa générosité et de corrompre sa foi. Cependant la tempête se calma, et, après quelques mois d'absence, la mère et son fils aîné revinrent au quartier des chrétiens, et assistèrent à nos assemblées religieuses sans opposition. L'autre de ses fils rentra au collége; mais les deux sœurs furent retenues dans le palais du roi : le prince se flattoit qu'à force d'artifices, il triompheroit de leur résolution. Voyant ses efforts inutiles, il les sépara l'une de l'autre; il retint la plus jeune, et fit jeter l'autre dans une noire prison. Après l'y avoir retenue longtemps, on la donna en esclave à un mandarin. Bientôt cet officier mourut, et notre chrétienne fut jetée derechef dans son cachot. Dans le même temps, sa sœur, expulsée du palais, subit aussi le même sort.

Enfin, le roi, désespérant de vaincre leur générosité, et voyant croître l'admiration qu'inspiroit leur constante fermeté, les fit élargir. Le premier usage qu'elles firent de

leur liberté fut de se transporter dans le lieu saint ; et, le 22 mai, jour anniversaire de leur arrestation, elles se retirèrent dans la maison de nos religieuses, où, jusqu'à présent, elles expient leurs péchés par les larmes et les austérités de la vie la plus pénitente et la plus laborieuse. Telle est leur ferveur, que si elle n'étoit soigneusement modérée, non-seulement elle altéreroit bientôt leur santé, mais elle abrégeroit encore leur vie. Dès les premiers jours de leur emprisonnement, elles s'étoient livrées, à mon insu, à un jeûne excessif : elles ne mangeoient qu'une fois le jour, et prenoient alors fort peu de nourriture ; elles passoient les nuits presque tout entières en prières. Aussi s'ensuivit-il un affoiblissement considérable au physique et au moral, affoiblissement que je regarde en partie comme la cause de leur chute.

Le roi, courroucé de voir des femmes lui résister avec tant de fermeté, et de se voir vaincu par un sexe si foible, lui qui avoit terrassé tous les ennemis de son royaume, avoit d'abord formé le dessein d'en venir aux derniers supplices pour vaincre la constance de ces femmes. Mais ayant pris conseil du chef des talapoins, celui-ci le dissuada de verser le sang des chrétiens. Le roi prit donc des sentimens plus humains ; mais pour cacher la honte de sa défaite, il em-

ploya les moyens dont j'ai parlé ci-dessus. Enfin il a lui-même défendu de recevoir aucune accusation contre les chrétiens. Et en effet, depuis deux ou trois mois, des dénonciations de cette espèce ont été portées à divers mandarins, et renvoyées par ceux-ci aux princes; mais nulle part elles n'ont été accueillies. Les délateurs ont eu même à essuyer, de la part d'un de ces princes, des reproches très-mortifians. Ce prince, ayant entendu une lecture pieuse, faite par une jeune chrétienne, où, entre autres choses, il étoit question des jugemens de Dieu, en fut effrayé, ainsi que les princesses ses sœurs. Tous à l'envi donnent des éloges à notre religion; mais la difficulté d'en observer les préceptes et la crainte de leur souverain les empêchent de l'embrasser.

Tandis que les chrétiens dont je viens de vous raconter l'histoire souffroient pour le nom de Jésus-Christ, vingt autres à peu près furent accusés par les schismatiques d'avoir embrassé la religion des chrétiens. Étant nés Siamois, cette affaire fut promptement terminée; les accusés furent renvoyés absous; deux seulement furent détenus en prison pendant plusieurs mois, non sans un dessein de Dieu plein de miséricorde : il les attendoit là pour toucher leur cœur et les retirer de leur vie déréglée; car

l'un et l'autre vivoient dans un commerce criminel avec des femmes païennes. L'un d'eux dut sa conversion principalement aux puissantes exhortations de sa concubine même, qui, touchée de la constance héroïque des chrétiens, et frappée de quelques prodiges, qu'elle et plusieurs autres païens assurent avoir vus s'opérer en faveur des chrétiens persécutés, professe hautement notre sainte religion. Etant un jour interrogée par un juge depuis quand elle étoit aussi chrétienne : « Depuis aujourd'hui », répondit-elle avec une noble assurance.

Voici quelques autres détails sur l'état actuel de la mission. Deux indigènes que j'avois ordonnés prêtres, et dont la vie a honoré le sacerdoce, sont morts, l'un après neuf ans d'infirmités et de travail, l'autre après deux ans d'un ministère utile à cette chrétienté. Aussi il ne reste plus, dans la portion orientale du vicariat, qu'un prêtre qui prend soin des chrétiens de l'île de Pinang, appartenant aux Anglois, proche de Quéda et de Merguy, sur les confins du royaume d'Ava.

Dans cette autre portion-ci du vicariat, nous n'avons également plus qu'un prêtre, d'une santé très-foible, qui travaille au saint ministère avec un zèle au-dessus de ses forces, tant dans la province de Chantabun que dans la ville royale. Le collége fonde

seul l'espoir de la religion dans ces contrées; mais ces espérances seront longtemps avant de se réaliser; car, à considérer le caractère des naturels du pays, on peut dire que tous les élèves ne sont encore que des enfans; leur nombre est de vingt-quatre, dont le plus ancien, parvenu à sa vingt-sixième année, et diacre depuis deux ans, gouverne avec éloge le collége depuis quatre ans. Un autre, plus âgé, est sous-diacre; huit qui ont fait le vœu et prêté le serment de stabilité, s'appliquent à l'étude de la théologie, et à l'instruction des anciens chrétiens, des néophytes et des catéchumènes. Les autres étudient le latin, et nous donnent de grandes espérances, soit par leur piété, soit par leurs talens.

Cette capitale possède dix vierges consacrées à Dieu, parmi lesquelles sont les deux sœurs, objets de la persécution que je vous ai racontée, et les deux généreuses chrétiennes qui les relevèrent de leur chute. A ces pieuses filles se sont réunies, depuis dix-huit mois, deux veuves; toutes mènent ensemble une vie très-austère : elles observent presque continuellement un parfait silence. Les vierges chrétiennes s'appliquent, avec un zèle que la grâce de l'Esprit saint féconde, à instruire dans la piété les personnes de leur sexe : catéchumènes, néophytes, anciennes dans le christianisme,

jeunes, femmes âgées, toutes s'empressent de recevoir leurs leçons.

Quant aux religieuses que j'ai laissées dans l'île de Pinang, habitée par les Anglois, et qui fait l'autre district de ce vicariat, je crois qu'elles persévèrent dans le bien; elles gémissent de leur éloignement des ministres de Jésus-Christ; elles déplorent la nécessité qui les prive de la participation des sacremens, et les imminens périls auxquels leur foi et leur vertu sont exposées. Elles sont en tout dix-huit, y comprises quelques personnes retirées qui vivent avec elles.

La coutume idolâtrique qui oblige les mandarins à boire l'eau du serment est tombée en désuétude par rapport aux mandarins qui sont ouvertement chrétiens; mais ceux qui ne sont pas publiquement connus pour tels, ont peine à se tirer d'affaire. Il n'y a que peu de jours qu'on pressoit un petit mandarin d'embrasser la religion chrétienne : « Comment ferois-je, répondit-il, » par rapport à l'eau du serment » ?.... Ce préfet s'abstient de toutes les autres pratiques superstitieuses; mais il ne pourroit refuser l'eau fatale sans encourir le soupçon d'infidélité, et même de trahison envers son roi, à moins de se déclarer nettement chrétien; mais une pareille déclaration jette un nouveau converti dans d'extrêmes dangers.

Dans l'espace de deux ans, on a baptisé quarante adultes dans la ville royale, et autant au moins se préparent encore à recevoir ce sacrement.

Je supplie humblement votre éminence de m'accorder le secours de ses ferventes prières, afin que je puisse remplir avec une plus abondante bénédiction du ciel des fonctions qui surpassent mes forces.

De votre éminence, le très-humble serviteur,

Signé, Arnault-Antoine GARNAULT,
évêque de Mitélopolis, vicaire apostolique de Siam.

Bancok, le 8 juillet 1798.

Lettre de M. Rabeau, missionnaire apostolique de Siam, à M. Rectinwald, missionnaire dans l'île du Prince de Galles, écrite de Joncsélam, le 22 janvier 1810.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je ne puis mieux commencer cette lettre qu'en m'écriant avec le prophète Jérémie : « Qui est-ce qui donnera à ma tête une » source de larmes, et je pleurerai l'affliction et la désolation de mon peuple (1) »? L'on a peut-être déjà reçu à Poulo-Pinang la nouvelle de la prise et de l'incendie de la ville et de la forteresse de Joncsélam. Cette nouvelle est malheureusement trop vraie. Après quatre semaines d'un siége très-sanglant, la forteresse, l'espérance et le refuge de tous les habitans de l'île, a été brûlée et prise par l'ennemi; quelques-uns des habitans ont été tués; un plus grand nombre faits prisonniers, et la plupart dispersés dans les forêts. Pour moi, j'étois arrivé à Joncsélam un samedi, vers minuit. Le lendemain, après que j'eus célébré la sainte

(1) Jerem. IX, 1.

messe, je reçus l'avis que le signal de la guerre étoit déjà donné; que les Barmas étoient déjà débarqués. Je pris aussitôt mon Bréviaire, et un sac de médecines que je portois avec moi pour soulager les malheureux, et je me réfugiai dans la citadelle. J'y restai pendant tout le temps que dura le siége : j'y fus dans une frayeur continuelle; mais, grâces à Dieu, je n'y reçus aucune blessure. Je m'y occupai à soigner tous les malades, à visiter ceux qui écoutoient la parole de Dieu, et à prêcher à tous le saint nom de Jésus. Dieu choisit et appela à lui trois adultes, dont deux étoient talapoins, et vingt petits enfans. Je les baptisai tous dans la nuit où la forteresse tomba au pouvoir des ennemis.

Après bien des délibérations et des efforts inutiles pour retenir les chrétiens réunis pour la prière, ils voulurent absolument sortir de la citadelle. Je les suivis; mais, ayant rencontré au milieu de la citadelle des Barmas, l'épée nue et la lance en main, nous nous retirâmes dans une petite chaumière, où nous nous attendions à une mort prochaine. Alors, conformément à une résolution que j'avois prise dès le commencement, je m'avançai vers eux, tenant de la main droite le crucifix, et de la gauche une image de la sainte Vierge, et je leur dis : « Je suis » un prêtre du Dieu vivant; je n'ai fait de

» mal à personne ». Dieu toucha leurs cœurs; ils mirent leurs mains sur ma tête et sur celles des chrétiens qui me suivoient, et ils nous firent asseoir; ils nous lièrent ensuite, et me prirent mon habit long et mon Bréviaire. Bientôt après, ils nous délièrent, et, par la protection d'un des chefs, ils nous conduisirent dans le camp, nous mirent des liens aux pieds, et fermèrent l'enceinte. Je restai au bel air jusqu'à dix heures du matin environ : on ne nous épargnoit ni les menaces ni les opprobres. On m'avoit dépouillé de tous mes vêtemens, excepté de mon caleçon par la grâce de Dieu. Vers dix heures, un officier, Caffre d'origine, qui savoit bien la langue portugaise, vint nous voir, retira trois d'entre nous seulement de ce lieu de détention, et nous fit toutes sortes de bons traitemens. Vers le milieu de la nuit suivante, un autre officier chrétien, qui est très-bien avec le général des Barmas, nous envoya chercher, pour nous faire passer dans un autre camp où il demeure, près du général. Il y a déjà sept jours que je demeure sous sa tente : il me procure toutes sortes de soulagemens et de consolations. Tout mon désir est d'aller à Merguy, et d'y rassembler les chrétiens de Joncsélam : j'ai grand espoir d'en obtenir la permission. Je puis aller partout où il y a des prisonniers, baptiser les enfans, instruire les adultes. Je n'éprouve

aucune contradiction de la part des païens; mais j'en éprouve de la part des chrétiens tièdes dans le service de Dieu. Ils craignent sans fondement que les Barmas ne me soupçonnent de former quelque complot avec ces prisonniers malades, et qu'ils ne nous massacrent. J'ai déjà baptisé ici quarante enfans, outre les vingt dont j'ai parlé ci-dessus. J'en aurois baptisé un plus grand nombre, j'aurois même baptisé quelques adultes, si les chrétiens ne me tourmentoient pas, et surtout si j'avois une foi plus vive et un zèle plus ardent pour le salut des ames. La plupart de ceux des prisonniers siamois que j'ai eu, avec une assistance particulière de Dieu, le bonheur de guérir, me semblent portés à embrasser la religion : je ne veux pas les abandonner; je ferai tout mon possible pour les rassembler à Merguy. Si on les emmène à Rangon, capitale du Pégou, je les visiterai avant leur départ, et les recommanderai aux révérends pères Barnabites qui sont dans cette ville.

L'amiral barmas, Jean Barthel, originaire françois, doit vous porter cette lettre. Je vous supplie, aussi-bien que tous les chrétiens, de le traiter honorablement, et de lui témoigner beaucoup de reconnoissance pour les services qu'il nous a rendus.

Le révérend père Jean-Paschal, avec lequel je suis venu à Joncsélam, dans le des-

e passer avec lui à Poulo-Pinang, ne put
r à la citadelle avant l'arrivée des Bar-
parce qu'il accompagnoit son père qui,
igé, ne pouvoit aller que lentement : il se
a avec sa famille dans les bois. Depuis
ır, je n'en ai eu absolument aucune
lle. Je présume et j'espère qu'il sera
chez vous. S'il est encore dans les bois,
trouvera facilement, et, par la pro-
n de Dieu, il ne lui arrivera pas de
Ne songez pas pour le présent à venir
guy; mais restez à Poulo-Pinang. Dieu
a placé dans cette île; la disposition
Providence vous y retient. Que Dieu
protège en tout, comme il veut être
récompense.

vous salue dans le Seigneur, ainsi que
iers confrères, MM. Létondal et Loli-
Priez pour moi et pour nos chrétiens.

suis, etc.

Signé, Jean RABEAU.

Lettre de M. Rectinwald, missionnaire apostolique, à M. Chaumont, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, retiré à Londres, écrite de Poulo-Pinang, le 25 octobre 1810.

MONSIEUR,

L'AN passé, vers la fin de novembre, les Barmas, ennemis invétérés des Siamois, quoiqu'ils leur soient unis par la même idolâtrie, s'emparèrent de l'île de Joncsélam et des lieux voisins, et y exercèrent de grandes cruautés envers les Siamois. M. Rabeau, missionnaire françois, et le père Jean-Paschal, prêtre siamois, venoient d'arriver dans cette île lorsqu'elle fut prise. M. Paschal se retira dans un lieu désert avec sa famille et une partie des chrétiens. Ils y ont éprouvé une misère excessive, jusqu'à ce qu'ils aient reçu une provision des choses les plus nécessaires à la vie, que je leur ai envoyée avec une barque qui les a amenés ici, où ils sont

encore. D'autres chrétiens d'un lieu voisin, nommé Takoua-tong, ont aussi pris la fuite. Plusieurs chrétiens et plusieurs infidèles sont morts de misère dans le désert; d'autres ont été tués en combattant; d'autres enfin ont été faits prisonniers. M. Rabeau est resté au milieu des Barmas avec une partie des chrétiens. Dans le commencement de sa captivité, il eut beaucoup à souffrir : mais, par la protection de quelques officiers qui sont favorables aux chrétiens, il obtint une certaine liberté. Ce fut en se présentant aux barbares avec les images du crucifix et de la sainte Vierge entre les mains qu'il les désarma; en sorte qu'on peut dire de lui qu'il a appaisé des monstres par sa foi et sa douceur; et que, comme Tobie au milieu de la captivité, il a triomphé, et même encore avec plus de gloire, puisqu'il a eu celle de baptiser même des bonzes. Mais, hélas! la suite a été pour nous un sujet de douleur inexprimable. Les Barmas, après avoir tout saccagé à Joncsélam, s'embarquèrent pour aller dans un lieu voisin. M. Rabeau, qui étoit un peu malade, monta un des meilleurs vaisseaux. Le capitaine du vaisseau étoit chrétien et son ami. Peu de temps après qu'il fut en mer, les matelots, qui étoient des gens du Bengale ou des Mores, saisirent le capitaine, et le lièrent

pour le jeter dans la mer. M. Rabeau s'écria pour les détourner de cet homicide ; ils le lièrent aussi, et les jetèrent tous les deux à la mer : ainsi il est mort victime de sa charité. Ces scélérats massacrèrent encore quelques autres personnes. Une tempête violente les a empêchés d'aborder à l'endroit où ils vouloient aller ; ils ont été jetés du côté de Madras, où on les a mis en prison pendant qu'on examinoit leur procès. Un clerc et trois écoliers siamois, qui accompagnoient M. Rabeau, ont souffert une misère inexprimable : on les a accusés et emprisonnés comme complices de la mort de leur maître. Ils nous ont écrit, au père Paschal et à moi, pour nous demander des attestations qui prouvent leur innocence : nous l'avons fait sur-le-champ ; nous n'avons point encore reçu de réponse.

Les Barmas boivent à longs traits dans le calice dont vous parlez, dans le calice dont boiront tous les pécheurs de la terre. Les chefs exercent sur leurs inférieurs un gouvernement barbare qui rend ceux-ci tout-à-fait malheureux. De plus, la ville de Rangon, que les Européens appellent communément Pégou, a été réduite en cendres. L'église des chrétiens, la maison des orphelines et le presbytère, sont les seuls bâtimens qui aient échappé aux flammes. Il y a

eu aussi à Ava un incendie général qui a consumé presque toute la ville.

Je me recommande à vos prières, et suis, etc.

Signé, M. P. Rectinwald.

Ce volume étoit déjà presque tout imprimé lorsque nous avons reçu cette lettre, qui devroit faire suite aux autres lettres de Chine, et être placée à la page 255 : c'est ce qui nous a obligés de la mettre à la fin du volume.

Lettre de Mgr. Jacques-Louis Fontana, nommé évêque de Sinite, et vicaire apostolique du Su-tchuen, à M. Chaumont, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 2 octobre 1819 (1).

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

J'AI reçu avec bien de la consolation votre lettre du 18 janvier 1818; elle m'a appris que vous avez enfin reçu une de mes lettres, et que cette lettre a produit un heureux effet, puisqu'elle vous a servi à obtenir du saint Siége que M. Pérocheau fût élu évêque de Maxula, et destiné pour cette mission du Su-tchuen. Elle n'a pourtant pas eu tout l'effet que je m'en promettois, qui étoit

(1) Mgr. Fontana ne pouvoit encore à cette époque savoir la mort de M. Chaumont, décédé le 25 août 1819.

de détourner de mes épaules le fardeau de l'épiscopat, en faisant nommer vicaire apostolique de cette province un sujet plus digne que moi. Mais c'étoit l'homme qui proposoit; Dieu a disposé autrement les choses. La lettre de la sacrée congrégation, qui accompagne mes bulles, ne me laisse aucune liberté de renoncer à cet honneur, dont je suis tout-à-fait indigne. Le fardeau est à la vérité au-dessus de mes forces; mais, plein de confiance en Dieu, qui ne commande rien d'impossible, j'espère qu'il me fera la grâce de ne pas y succomber; j'espère aussi recevoir beaucoup de soulagement de Mgr. l'évêque de Maxula, que je regarde comme destiné de Dieu à m'aider à porter le joug du Seigneur.

Je suis bien fâché de n'avoir point encore de bonnes nouvelles à vous apprendre au sujet de la persécution; elle continue toujours. Sur la fin de l'année dernière, M. Escodéca courut les plus grands dangers : peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains des satellites. Deux prêtres chinois (MM. Michel Tang et Marc Leao) qui administroient les chrétiens voisins du lieu de sa résidence, et qui l'aidoient dans les affaires de la mission, furent pris. Ils ont été condamnés cette année à l'exil perpétuel aux extrémités de l'empire; mais ils ne sont pas encore partis. Deux autres prêtres (MM. Matthias Lo et

Benoît Yang, qui avoient été pris avant eux (1), ont aussi été condamnés cette année au même exil : l'un d'eux est déjà parti pour le lieu de son bannissement ; l'autre est encore détenu en prison. Plusieurs chrétiens furent aussi arrêtés l'année dernière : quelques-uns apostasièrent ; d'autres, au nombre de dix, restèrent inébranlables, et furent condamnés à l'exil perpétuel en Tartarie. Il n'y en a encore que quatre qui soient en route pour s'y rendre. Du nombre de ces chrétiens exilés est un élève de la mission qui, après avoir fini ses études dans le collége de Poulo-Pinang, revint ici l'année dernière. Il accompagnoit l'un des deux prêtres qui furent arrêtés sur la fin de l'année dernière, et fut pris avec lui. Il étoit tout disposé pour recevoir les ordres sacrés. Au mois d'août de l'année dernière, un de nos chrétiens souffrit un genre de martyre bien cruel. Déjà condamné à porter la cangue toute sa vie, parce qu'il avoit confessé généreusement la foi, il fut de nouveau sollicité et pressé de l'abjurer ; mais, au lieu de se laisser intimider, il la confessa avec une fermeté inflexible. En conséquence, il fut enfermé dans une cage très-étroite, et exposé à l'ardeur du soleil pendant trois jours, au bout desquels, consumé par la

(1) *Voyez* ci-dessus, page 237.

faim, la soif et la chaleur, il termina sa vie par un glorieux martyre.

La pauvreté à laquelle notre mission se trouve réduite par les pertes qu'elle a essuyées depuis la persécution, est extrême. Nous voudrions envoyer quelques écoliers au Tong-king pour y fonder un nouveau collége. Le procureur de cette mission nous écrit qu'il faudroit fournir environ 100 francs par an pour chaque écolier, sans compter les dépenses des voyages. Malgré la modicité de cette somme, nous ne pourrons pas faute d'argent commencer cette entreprise avant plusieurs années d'ici. Nous avons d'autres objets indispensables que nous ne pouvons également nous procurer, tels que ornemens épiscopaux, tuniques et dalmatiques pour l'ordination des diacres et sous-diacres, ornemens sacrés pour les prêtres; ceux qui restent sont tout usés, et ne peuvent suffire, surtout si le nombre des prêtres augmente.

Je me recommande à vos prières et saints sacrifices, et suis avec beaucoup de respect, etc.

Signé Jacques-Louis FONTANA, *élu évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-tchuen.*

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES LETTRES

CONTENUES

DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

CORÉE.

MISSION DE SIAM.

ERRATA
DU CINQUIÈME TOME.

175, *ligne 1*, Elyot, *lisez :* Eyot.
190, *ligne 4*, M. Adrien, *lisez :* M. Augustin.
note, page 161, *lisez :* page 151.